

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT

PROGRAMME DE RECHERCHE URBAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT (PRUD)

**ÉVALUATION FINALE DU PROJET MOBILISATEUR
FSP N° 2000-120 (2001-2004)**

Auteurs :

**MM. Benjamin MICHELON
(Urbaplan)**

**Jean-Claude BOLAY
(École Polytechnique Fédérale de Lausanne)**

**Avec la collaboration de MM. :
Nassirou BAKO ARIFARI (Bénin)
Mohamed ADERGHAL (Maroc)
Du Thai Thi NGOL (Vietnam)
François MENGUELÉ (Afrique du Sud)**

**Comité de pilotage sous la direction de :
M. Jean NÉMO**

Mars 2006

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Cette publication est un document interne établi à la demande du ministère des Affaires étrangères.
Les commentaires et analyses développés n'engagent que leurs auteurs
et ne constituent pas une position officielle.*

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction par tous procédés,
y compris la photocopie et le microfilm, réservés pour tous pays.

Conception graphique couverture : Aurette Leroy et Anne Caminade
Impression : mediatys / Groupe Corlet
Photos de couverture : ISTEED (Xaxier Crépin) et ©IRD (Philippe Haeringer)
© Ministère des Affaires étrangères, 2006
ISBN : 978-2-11-096443-4
ISSN : 1249-4844

Note du comité de pilotage

Le comité de pilotage constitué à l'occasion de chacune des évaluations lancées par le ministère des Affaires étrangères a pour rôle d'en finaliser les termes de référence, de proposer parmi plusieurs équipes ou bureaux d'études celui ou celle qui lui paraît devoir être retenu, de discuter avec les évaluateurs chaque étape de leurs travaux, enfin de valider le rapport final. Ce qui ne signifie pas d'en prendre la responsabilité, celle-ci n'engageant que les auteurs du rapport.

Le comité de pilotage est cependant dans son rôle s'il estime devoir souligner tel ou tel point des conclusions des évaluateurs ou s'il croit utile de renforcer ou de compléter une ou plusieurs de leurs recommandations. Dans le cas de l'évaluation du "Programme de recherche urbaine pour le développement", le comité de pilotage estime que le rapport final établi par "Urbaplan" et l'École Polytechnique de Lausanne répond bien aux termes de référence et que les conclusions et recommandations méritent toute l'attention des "décideurs" du ministère des Affaires étrangères.

Ses observations portent sur les points suivants :

I) Un comité de pilotage trop restreint et peu impliqué.

Une partie des membres du comité de pilotage n'a pratiquement assisté à aucune de ses réunions et n'a pas fait connaître dans l'intervalle d'observation ni de suggestion. Alors que le ministère s'efforce d'associer des partenaires ministériels, universitaires ou chercheurs, il convient de s'interroger sur la signification de cette carence. L'un des objectifs du programme était bien d'appuyer ou de susciter la relance de la recherche dans le domaine de la ville, dans une optique résolument tournée vers les relations complexes entre un phénomène urbain en expansion rapide et les réponses des administrations, de la société civile et de l'économie aux problèmes rencontrés. Cette approche était largement abandonnée depuis plus d'une vingtaine d'années. Le programme initié par le ministère a rencontré un grand intérêt tant qu'il s'agissait d'y répondre par des propositions de recherche sur les thèmes retenus, le nombre des propositions reçues et acceptées en témoigne. Il a encore été attentivement suivi par les équipes et certaines administrations lors des colloques de restitution des résultats. L'absence, à quelques honorables exceptions près, des membres institutionnels du comité de pilotage tout au long de l'évaluation conduit à penser que l'un des objectifs du programme n'a pas été atteint : la reconnaissance de la pertinence de l'approche proposée par des acteurs institutionnels en mesure de lui donner une suite, chacun dans son domaine.

S'agissant d'un programme relativement inédit, impliquant à la fois des décideurs ministériels et des équipes de recherche appartenant elles-mêmes à des organismes ou institutions universitaires ou de recherche, il eût été souhaitable que l'examen au sein du comité de pilotage – qui n'est en aucun cas un conseil scientifique mais qui juge de l'intérêt et des résultats d'une politique publique – soit l'occasion de donner une certaine résonance à cet aspect des choses. Il ne peut y avoir appropriation s'il n'existe pas d'implication à toutes les étapes, notamment celle de l'évaluation.

Plus généralement, il convient de souligner que, depuis une dizaine d'années, les bailleurs de fonds font de la cohérence, de la coordination, de l'harmonisation et de la complémentarité de leurs actions en faveur du développement une priorité majeure. La France par la réforme du dispositif de coopération en 1998 a voulu y répondre et le CICID a accentué la nécessité de mieux articuler les moyens, les stratégies, les acteurs. La Conférence de Paris (mars 2005) a encore une fois mis l'accent sur ces objectifs d'harmonisation.

L'"autocritique" du comité de pilotage porte donc sur une sorte de dysfonctionnement interne : il est anormal que ce comité ait fonctionné pour l'essentiel grâce aux institutions (GEMDEV et ISTED) elles-mêmes impliquées dans le déroulement du programme et dont le rôle aurait dû être d'une expertise en appui aux réflexions du comité proprement dit. Le PRUD ne pouvait être l'affaire du seul ministère des Affaires étrangères, l'évaluation de son déroulement et de ses résultats devaient intéresser bien d'autres acteurs, institutionnels ou non.

Il est évidemment irréaliste de penser obtenir de ces acteurs une appréciation utile à la finalisation d'un rapport effectivement remis par les évaluateurs. Mais, si tout ou partie des suggestions présentées ci-après devaient être retenues par les décideurs, il serait indispensable d'organiser rapidement une séance largement ouverte de restitution du rapport des dits évaluateurs.

Il peut sembler paradoxal de présenter en premier lieu une sorte d'autocritique du comité de pilotage, mais il conviendrait qu'elle soit prise en considération dans le cas où le ministère des Affaires étrangères, conformément aux recommandations des évaluateurs telles que commentées ci-après, déciderait de donner une suite au "PRUD" : il s'agit de ce que l'on peut appeler un programme incitatif. Il ne concerne en aucun cas le seul ministère des Affaires étrangères, les autres administrations ou institutions de recherche ayant des compétences et des responsabilités dans ce domaine ne devraient pas s'en désintéresser. Cela signifie probablement leur implication (institutionnelle, éventuellement financière) dès les premiers stades de préparation.

En tout état de cause, et si les décideurs retenaient l'idée évoquée ci-après de reprendre le programme sous une forme tenant compte des résultats et des constats du rapport il serait utile sinon indispensable d'organiser une restitution ouverte.

II) Des appréciations sur le programme et l'évaluation et d'une proposition de poursuite.

Dans les considérations qui suivent, le comité de pilotage tient pour acquise la validité de la méthodologie de l'évaluation et retient sans les contester ses analyses. Il ne s'agit donc ni d'un résumé qui paraphaserait le "résumé exécutif" des évaluateurs, suffisamment synthétique pour mériter l'attention du lecteur, ni d'opinions divergentes. Il s'agit de souligner ce que les décideurs devraient retenir en priorité pour mettre fin à toute nouvelle initiative ou au contraire pour convenir d'une suite.

Le ministère des Affaires étrangères a manifestement souhaité jouer un rôle de catalyseur dans un domaine de recherche qui n'est pas de sa vocation première, avec un projet relativement atypique par rapport à son action habituelle.

Cela explique un certain nombre de contraintes relevées par les évaluateurs : exclusion de régions dans lesquelles il aurait été intéressant de mener des études (ce, en raison de la spécificité des crédits destinés à la "Zone de solidarité prioritaire") ; durée du projet trop courte par rapport à certains objectifs poursuivis (on ne crée pas forcément une dynamique durable d'équipes mixtes – Nord–Sud – de recherche sur la base de financements dont la durée est limitée, pour des raisons d'administration financière, à trois ou quatre ans).

D'autres insuffisances, également notées par les évaluateurs, ont d'autres origines. Il n'est pas aisé de concilier d'une part les logiques d'une recherche clairement orientée par le questionnement de décideurs eux-mêmes diversifiés, d'autre part celles résultant de la démarche des chercheurs ou des équipes de chercheurs lorsqu'ils identifient leurs thèmes de recherche. Dans le cas particulier, cela a conduit à retenir un nombre probablement trop élevé de propositions sur la base de leur qualité scientifique, au détriment des moyens accordés à chacune, finalement modestes, alors même que chacun s'accorde à reconnaître que le financement du "PRUD" était d'un niveau exceptionnellement élevé.

Cette dispersion a également eu des conséquences sur la cohérence des résultats. Dans un domaine aussi vaste et complexe et en tenant compte des objectifs affichés, eux-mêmes diversifiés, il eût sans doute été préférable de resserrer les thématiques et d'être plus exigeant sur les critères de mixité des équipes, d'implication de la "société civile" et des décideurs.

On est frappé de voir qu'au-delà de la qualité inégale des colloques régionaux de restitution, ceux-ci ont été plus riches en ce qui concerne les résultats de la recherche qu'en ce qui concerne leur appropriation par les acteurs de terrain ou les responsables publics.

Ce constat ne remet pas en cause l'intérêt scientifique des résultats acquis par la majorité des projets retenus. Mais il en limite la portée dans la mesure où l'un des objectifs importants du "PRUD" était justement d'impliquer au-delà de la stricte recherche ceux qui ont une responsabilité dans les politiques et les pratiques du développement. L'intitulé du projet était sur ce point explicite "Programme de recherche urbaine *pour le développement*". On retrouve donc sur le plan général l'observation faite ci-dessus à propos du comité de pilotage.

Sur un point cependant, le comité de pilotage exprime un regret : le rapport d'évaluation ne lui semble pas avoir approfondi autant qu'il eût été nécessaire les insuffisances et les difficultés d'un partenariat Nord–Sud qui était pourtant l'un des objectifs forts du PRUD. Les observations et commentaires des équipes ou experts du Sud ne paraissent pas réellement pris en compte dans les analyses des évaluateurs. Ils méritaient une plus grande attention à la lecture de l'une ou de l'autre des annexes restituant les appréciations des équipes du Sud ; elles amènent, en effet, à poser des questions sur la réalité du partenariat, tant au stade de la présentation des projets qu'à celui de leur exécution.

Ceci étant dit, il convient de souligner, comme le font les évaluateurs, les résultats positifs du programme qui, malgré leur portée limitée en raison des contraintes et des limitations que nous venons de souligner, a eu le grand mérite de lancer une dynamique dans un domaine peu ou pas exploré et d'amorcer à la fois des réflexions relevant de la recherche, la transmission et la vulgarisation de leurs résultats, enfin une relance d'une coopération indispensable entre chercheurs du Sud et chercheurs du Nord.

Il est relativement clair, cependant, que cette dynamique impose, pour être maintenue et développée, la poursuite d'un appui de la puissance publique. Elle n'a certainement pas atteint le degré d'autonomie qui lui permettrait de se passer d'une incitation forte. On ne saurait donc trop recommander :

- de reprendre le programme sur de nouveaux thèmes en tirant les enseignements de l'évaluation sur le partenariat à promouvoir ;
- l'implication, dès le stade de la conception, d'un certain nombre de partenaires (un conseil scientifique avec une juste proportion de chercheurs du Sud – les institutions de recherche les plus impliquées dans la recherche pour le développement – une représentation des institutions ou des administrations du Sud comme du Nord acteurs dans la politique de la ville – soit, en d'autres termes, un "comité de pilotage" à côté du conseil scientifique) ;
- l'appel à des financements complémentaires de ceux du ministère des Affaires étrangères, ne serait-ce que pour éviter les contraintes et limitations déjà signalées ;
- un resserrement significatif des thématiques, indispensable dès le départ, pour autant que les concertations suggérées (conseil scientifique, comité de pilotage...) ait effectivement bien fonctionné, entraînant un resserrement du nombre des projets soutenus ;
- une durée de programme sensiblement plus longue, quitte à prévoir une subvention dégressive au fur et à mesure que d'autres institutions ou organismes s'approprient les actions et développements.

Au-delà de cette proposition concrète et amendable, on se doit d'insister sur le fait que le phénomène urbain est un facteur essentiel du développement dans les pays intermédiaires et en voie de développement (comme il l'a été dans les pays industrialisés et continue d'ailleurs à l'être). Il ne saurait être interprété, comme on le fait encore trop souvent, en termes de fatalité pesante mais il doit l'être comme un facteur dynamique de transformation des sociétés. Abandonné à lui-même, il peut aboutir à des situations explosives, voire dramatiques. Compris et bien interprété, il peut contribuer à améliorer les conditions du développement. Cela suppose une réflexion approfondie, renouvelée autant que nécessaire, suffisamment concrète, de la part des chercheurs comme de la part des acteurs, si possible en dialogue permanent.

En ce sens, le "PRUD" a constitué une remarquable initiative du ministère des Affaires étrangères dans un domaine où il faut bien reconnaître que la recherche française était peu présente et alors que les questions de gouvernance sont au cœur d'une bonne partie des programmes de coopération au développement. Cette initiative n'aurait qu'une portée limitée s'il ne lui était pas donné suite. Les enjeux en cause méritent l'intérêt des décideurs.

Jean NEMO

Sigles et acronymes

ACI	Action Concertée Incitative
AFD	Agence Française de Développement
APD	Aide Publique au Développement
AEP	Alimentation en Eau Potable
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CRDI	Centre canadien de recherche pour le développement international
CUD	Commission Universitaire belge pour le Développement
DGCID	Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement
EAMAU	École Africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme
DEA	Diplôme d'Études Approfondies
DDC	Direction du Développement et de la Coopération suisse
DGRST	Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique
FAC	Fonds d'Aide et de Coopération
FNRS	Fonds National pour la Recherche Scientifique suisse
FP	Framework Programme
FSP	Fonds de Solidarité Prioritaire
GEMDEV	Groupement d'intérêt scientifique pour l'Étude de la Mondialisation et du Développement
GIS	Groupement d'Intérêt Scientifique
GRET	Groupe de Recherche et d'Échanges Technologiques
IER	Institut de Recherche Économique de Ho Chi Minh Ville
IFU	Institut Français d'Urbanisme
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ISTED	Institut des Sciences et des Techniques de l'équipement et de l'environnement pour le Développement
IUP	Institut d'Urbanisme de Paris
MAE	Ministère des Affaires Étrangères
MR	Ministère de la Recherche et de la Technologie
N-Aerus	Network Association of European Researchers on Urbanisation in the South
NCCR	National Center of Competence in Research North - South
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDM	Partenariat pour le Développement Municipal
PED	Pays en Développement
PPP	Partenariat public-privé
PRUD	Programme de Recherche Urbaine pour le Développement
RFU	Registre Foncier Urbain
SCAC	Service de Coopération et d'action culturelle
SEDET	Sociétés en Développement dans l'Espace et dans le Temps
UNESCO	United Nations Educational Scientific and Cultural Organisation
URD	Urgence Réhabilitation Développement
ZSP	Zone de Solidarité Prioritaire

Sommaire

Synthèse	13
Summary report	21

1

1. Préambule	29
---------------------	----

2

2. Présentation du programme PRUD	30
--	----

2.1 La nécessaire relance de la recherche urbaine pour la coopération	30
--	----

2.2 Présentation générale du PRUD	32
--	----

2.2.1 Un programme financé par le FSP	32
---------------------------------------	----

2.2.2 Objectifs	32
-----------------	----

2.3 Les acteurs du programme	33
-------------------------------------	----

2.3.1 Comité de pilotage	33
--------------------------	----

2.3.2 Les opérateurs : GEMDEV et ISTED	33
--	----

2.3.3 Le Comité scientifique	35
------------------------------	----

2.3.4 Les équipes de recherche	35
--------------------------------	----

2.4 Modalités d'intervention et de mise en œuvre du programme	35
--	----

2.4.1 Montage du programme	35
----------------------------	----

2.4.2 Phase projet 1 : Sélection des propositions de recherche	36
---	----

2.4.3 Phase projet 2 : Réalisation des études et animation du programme	37
--	----

2.4.4 La valorisation du programme	39
------------------------------------	----

2.5 Chronogramme	39
-------------------------	----

2.6 Budget du PRUD	42
---------------------------	----

3. Méthodologie de l'évaluation	43
3.1 Les différents niveaux de lecture	43
3.2 Les hypothèses	43
3.3 Les indicateurs	46
3.4 Les sources d'information	46
3.4.1 La documentation	46
3.4.2 Les entretiens	46
3.4.3 Le questionnaire	47
3.4.4 Les études de cas	47
3.5. Croisement des hypothèses, indicateurs et sources	48

4. Évaluation globale du programme	51
4.1 Un renforcement des compétences scientifiques	51
4.1.1 L'implication de jeunes chercheurs	53
4.1.2 Le partenariat Nord/Sud	54
4.1.3 La valorisation du programme	57
4.2 Une sélection objective des meilleures équipes scientifique au Nord et au Sud	58
4.2.1 La procédure de sélection des équipes	58
4.2.2 L'animation du programme (management institutionnel)	59
4.2.3 La recherche et l'opérationnel	62
4.3 La diversité thématique et géographique	63
4.3.1 L'évolution du processus d'urbanisation dans les pays en développement	63
4.3.2 Une approche scientifique mettant en évidence de nouvelles démarches	65
4.3.3 Une approche scientifique mettant en évidence de nouvelles thématiques, de nouveaux concepts et de nouveaux acteurs	67
4.4 La modestie des budgets et la durée du programme	71
4.4.1 La modestie des budgets et l'émergence de nouvelles formes de collaboration	73
4.4.2 Budgets et durée du programme	74

5. Conclusions et recommandations	77
5.1 La valorisation des acquis scientifiques et opérationnels du PRUD	77
5.2 Le futur lancement d'un nouveau programme de ce type	78
5.2.1 Le management du programme	78
5.2.2 La structuration et la durée du programme	79
5.2.3 Une définition plus stricte du partenariat scientifique Nord-Sud	79
5.2.4 Le nombre d'études	80
5.2.5 Une ouverture plus large du programme aux points de vue géographique et thématique	80
5.2.6 La valorisation du programme	81
5.2.7 Une opérationnalité de la recherche	81

6. Annexes	83
Annexe 1 Termes de références de l'évaluation	83
Annexe 2 Composition du comité de pilotage de l'évaluation	90
Annexe 3 Personnes rencontrées	91
Annexe 4 Composition du comité scientifique (PRUD)	93
Annexe 5 Questionnaire envoyé aux responsables des équipes de recherche	94
Annexe 6 Méthodologie du choix des 4 projets retenus comme étude de cas	98
Annexe 7 Etude de cas	104
Annexe 7.1 Rapport d'évaluation au Bénin	104
Annexe 7.2 Rapport d'évaluation au Maroc	110
Annexe 7.3 Rapport d'évaluation au Vietnam	116
Annexe 7.4 Rapport d'évaluation en Afrique du Sud	120
Annexe 8 Publication des équipes (selon les réponses aux questionnaires) et référencement Internet des études du PRUD	126
Annexe 9 Précis non exhaustif des termes utilisés dans les recherches	138
Annexe 10 Présentation des experts	141

Synthèse

Le Programme de recherche urbaine pour le développement (PRUD) est un programme financé par le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) dans le domaine de la recherche urbaine pour le développement à l'échelle de l'ensemble de la zone de solidarité prioritaire (ZSP). Initiée par la sous-direction de la recherche à la fin de l'année 2000, ce programme, démarré en 2001, a trouvé sa pleine expression au début de l'année 2002.

Le Programme a donné lieu à un Appel à propositions de recherche qui proposait deux axes de recherche :

- d'une part, les interventions sur la ville (thématiques liées à la "métropolisation", à l'environnement et au patrimoine, à la réalisation d'infrastructures et de services urbains et d'équipements collectifs)
- d'autre part, les logiques et stratégies des divers acteurs qui font et gèrent la ville (questions de gouvernance, de décentralisation, de démocratie locale ; fonction d'expertise face aux savoirs professionnels et aux cultures urbaines).

L'évaluation du PRUD a été effectuée de novembre 2005 à février 2006. Elle a été réalisée comme un exercice de nature rétrospective qui sert de base à une réflexion de caractère stratégique. En effet, l'évaluation est sous-tendue par la préoccupation de porter un jugement sur l'action menée dans le cadre du programme et de contribuer à ce que ce type de programme réponde plus efficacement aux objectifs qui lui sont assignés.

Ce programme, qui a fait l'objet d'une animation scientifique tout au long de son déroulement (appel à propositions, réunions régionales,...) a permis la réalisation de 30 projets de recherche. Plusieurs niveaux d'analyse du programme ont donc été étudiés :

- le programme dans sa globalité qui comprend la phase d'identification des thématiques, l'appel à propositions, l'évaluation des projets à mi-parcours, la réalisation des réunions régionales, l'organisation du colloque final, le suivi administratif, financier et scientifique de l'ensemble des recherches
- les 30 projets de recherche qui ont été réalisés dans un champ géographique très vaste, la Zone de Solidarité Prioritaire (ZSP), selon plusieurs axes thématiques de recherche.

Pour réaliser cette évaluation, il a donc été nécessaire de définir une méthodologie qui prenne en compte cette complexité. Pour cela, l'équipe d'évaluation a défini des hypothèses :

- hypothèse 1 : L'importance remarquable des fonds globalement accordés par le PRUD permet un renforcement des compétences scientifiques en France comme dans les pays du Nord et du Sud associés à ce programme
- hypothèse 2 : Les instruments de sélection et de suivi des projets (mise au concours internationale, partenariat Nord-Sud, Comité scientifique de renommée internationale) permettent une sélection objective des meilleures équipes scientifiques au Nord et au Sud (sur le plan scientifique comme dans le management institutionnel)
- hypothèse 3 : la diversité thématique et géographique des projets retenus est un critère fondamental pour l'extension des connaissances sur la problématique urbaine dans les pays en développement et l'émergence de thèmes et de méthodes novateurs au niveau international
- hypothèse 4 : la faiblesse des fonds accordés à chaque équipe et l'unicité du programme (limité à une seule phase de 3 ans de recherche) sont un frein à l'établissement de partenariats internationaux durables et à un transfert entre processus de recherche et implantation de projets de développement par des acteurs locaux et nationaux des pays du Sud
- hypothèse 5 : la durée du programme limitée à 3 années contrevient aux intentions initiales de durabilité scientifique et de renforcement individuel et institutionnel des équipes du Sud.

Pour pouvoir renseigner ces hypothèses, des indicateurs qualitatifs et quantitatifs ont été mis en place (en s'appuyant sur les termes de références de l'évaluation et sur les documents de formulation du programme) pour émettre un jugement objectif. Différentes sources ont alors été utilisées pour les renseigner : documentation du programme, études de cas par des chercheurs locaux (dans des pays de la ZSP), questionnaires auprès des équipes de chercheurs (16 équipes sur 30 ont répondu), entretiens avec les principaux promoteurs du programme. Ces différents éléments ont permis de rédiger le présent rapport.

Ce document d'évaluation dresse tout d'abord une présentation exhaustive du programme (présentation du contexte et des objectifs, acteurs du programme, modalités d'intervention et de mise en œuvre du programme, chronogramme,

Budget du PRUD) et présente la méthodologie mise en œuvre, avant d'infirmier ou de confirmer les hypothèses. Puis les hypothèses sont alors discutées de manière à émettre un jugement global et à formuler des recommandations. La première hypothèse a permis de s'interroger sur l'implication des jeunes chercheurs, sur la notion de partenariat Nord/Sud et sur la valorisation du programme.

Il apparaît ainsi qu'une des innovations du PRUD est d'avoir mis en exergue l'implication des jeunes chercheurs, qui était déjà traitée auparavant dans d'autres programmes de manière informelle, et d'avoir pu valoriser leur intégration dans la réalisation de recherches et la dynamique de la recherche en France et dans la ZSP.

Concernant le partenariat, force est de constater que si on obtient un fort taux de représentation des chercheurs du Sud, la notion de partenariat entre institutions de recherche Nord et Sud a évolué au fur et à mesure du programme. Un glissement sémantique a été observé au cours de la mise en œuvre du PRUD : la notion de mixité a progressivement remplacé celle de partenariat. Ainsi, la grande majorité des équipes de recherche émanent d'institutions scientifiques françaises dans lesquelles se sont intégrés des chercheurs du Sud. Une modalité complémentaire a été la collaboration ponctuelle et strictement individuelle avec des chercheurs de pays en développement, sans que le partenariat interinstitutionnel n'émerge comme une voie privilégiée par les équipes scientifiques participant au PRUD.

Au final, si l'importance des fonds globalement accordés par le PRUD a permis un renforcement des compétences scientifiques en France comme dans les pays du Nord et du Sud associés à ce programme, il s'avère que les productions et les échanges apparus au cours du programme n'ont pas encore été suffisamment exploités. Un important travail de valorisation et de suivi des résultats du PRUD doit encore être entrepris. Ainsi, le programme s'achève sur un constat paradoxal. C'est un succès car l'ensemble des tâches a été réalisé. Cependant, certains acquis des recherches n'ont pu être valorisés et diffusés dans le temps imparti à l'ensemble de l'opération.

La deuxième hypothèse visait à interroger la qualité des équipes du programme, aussi bien d'un point de vue de gestion du programme (les opérateurs) que des équipes de recherches qui ont été sélectionnées. Le tandem GEMDEV-ISTED a permis de sortir la recherche du milieu des laboratoires en créant une émulation par un appel à propositions. Cette méthode a porté ses fruits grâce à un découplage entre des chercheurs chargés du suivi scientifique (présélection, évaluation à mi-parcours, définition de thématiques pour les réunions régionales, appui aux équipes) et un opérateur technique chargé essentiellement du suivi administratif et financier. Il apparaît ainsi que les animateurs du programme (GEMDEV, groupement scientifique et ISTED, opérateur institutionnel) ont suivi une démarche rigoureuse et scientifique dans un délai cependant très court. Ce problème de gestion du temps transparait également dans l'animation du programme (rédaction de lettres d'information, réalisation des réunions régionales et valorisation des résultats obtenus). La participation aux réunions régionales et l'animation effective produite sont inégales. De notre point de vue, il aurait fallu mieux spécifier le mode d'organisation de ces événements. Les réunions ont sans aucun doute représenté un effort gigantesque mais n'ont pas véritablement atteint des résultats à la hauteur des investissements humains et financiers. On peut également regretter que la complémentarité de l'équipe ayant dirigé ce programme n'ait pas permis un lien plus fort entre le milieu de la recherche et les opérateurs urbains. Les relations entre la recherche et l'action sont diffuses et peu mises en valeur dans les projets comme dans les résultats du programme.

La troisième hypothèse a permis de formuler un jugement sur la diversité thématique et géographique du programme. Pour traiter du contenu des études, il a été nécessaire de mettre en perspective le programme avec l'évolution du processus d'urbanisation dans les pays en développement en s'appuyant sur les éléments produits par le GEMDEV. Cette rapide introduction permet d'apprécier la méthode comparative mise en œuvre par le PRUD tout en resituant le cadre géographique (la Zone de Solidarité Prioritaire) dans laquelle il a évolué. Le programme de recherche concernait les pays de la ZSP, telle que définie par les autorités françaises, sans véritablement prendre en compte :

- les champs d'intérêt scientifique que représentent certains pays hors de cette zone (à l'exemple des pays émergents asiatiques, notamment Chine et Inde, et de l'Amérique Latine)
- les relations développées de longue date par les chercheurs français avec des collègues et des institutions scientifiques de pays émergents et en développement
- les stratégies d'ouverture du gouvernement français, de l'Union Européenne et des organismes internationaux de coopération à l'égard de l'ensemble des pays en développement dans le cadre de la globalisation des échanges.

Sur le plan thématique, contrairement au cadre géographique, il apparaît que les promoteurs du programme ont permis aux équipes de dépasser les axes initiaux de recherche. Les deux axes initiaux représentaient avant tout des portes d'entrée vers une problématique urbaine faite de complexité et de multiplication des acteurs intervenant dans l'organisation du territoire et dans la gestion urbaine ; ce que les promoteurs du programme ont appelé à juste titre "gouverner la ville". L'analyse de ces problématiques n'est pas achevée après trois années du PRUD, ce qui s'explique aisément, l'objectif initial ayant été de lancer une dynamique dont chacun espérait qu'elle se poursuivrait.

Ainsi, si les ambitions initiales des travaux pouvaient se plier aux axes et sous-axes des hypothèses de travail, les recherches en elles-mêmes ont démontré que la “vérité scientifique” ne se laissait pas ainsi cloisonner. La problématique finale est toujours le fruit de la recherche et non son présupposé. Le travail réalisé dans le cadre de l'évaluation a donc été de regrouper les trente projets sous des domaines qui apparaissent déterminants pour chaque étude :

- relations public/privé, avec comme sous thèmes les dispositifs gestionnaires des services urbains et les politiques publiques de l'urbain
- participation, avec comme sous-thèmes la décentralisation et la municipalisation ainsi que l'articulation du technique et du politique
- les mutations de l'urbain, reprenant les questions de la métropolisation et de la notion villes en conflit/réhabilitation
- les acteurs de la ville
- le foncier
- les coûts sociaux des projets urbains

Parallèlement, il est apparu, aux dires des membres du Comité scientifique et à la lecture des documents de recherche, que les chercheurs ont eu besoin, tout au long du programme, de préciser des définitions de manière à faire véritablement ressortir un vocabulaire partagé par l'ensemble des chercheurs.

Les deux dernières hypothèses ont été traitées simultanément. Elles concernaient deux sujets très liés l'un à l'autre : la durée et le budget du programme. Ainsi, la décision de distribuer entre un grand nombre d'équipes (30 au final) la manne disponible avec des budgets relativement modestes (50 000 euros en moyenne pour 3 ans) pose le problème pour un tel programme de faire émerger de “nouveaux chercheurs”, de “nouveaux partenariats”, de “nouvelles équipes” en mesure, en France ou ailleurs, d'investir, dans de telles conditions budgétaires et sur une durée aussi courte, ce champ de la recherche scientifique.

La distribution budgétaire en un nombre relativement important d'équipes a pour conséquence des budgets relativement limités pour chaque projet de recherche à répartir sur un nombre important de chercheurs du Nord et du Sud. Elle ouvre certainement le jeu à de nouveaux chercheurs (par une sélection plus large des équipes) mais ne facilite pas le renforcement des institutions, en particulier au Sud où les besoins en financement pour la recherche sont permanents. Elle peut tendre également au recyclage de projets (ou de thématiques) plus anciens plutôt qu'à l'émergence de projets novateurs répondant de manière originale aux objectifs fixés par le programme.

La plupart des programmes visant le resserrement de liens entre institutions scientifiques au plan international, et tout particulièrement avec les pays en développement, se poursuivent sur des périodes allant de 3 à 5 années et les projets sont fréquemment renouvelables dans le cadre de procédures d'appels d'offre et d'évaluations. En coopération scientifique au développement, seules de telles mesures permettent d'atteindre les buts que la France s'est donnée lors de sa contribution au Sommet mondial du développement durable de Johannesburg en 2002:

- passer d'une logique de soutien individuel à une logique de soutien à des équipes
- passer d'une logique de transfert des savoirs à une logique de transfert de compétences
- agir dans la durée
- ouvrir cette politique de soutien à un large réseau d'acteurs scientifiques et de coopération scientifique.

De plus, un dépassement de la durée d'exécution des activités est observé, marquant le fait qu'il y a parfois eu des difficultés de management d'un programme extrêmement ambitieux, voire des hésitations dans la mise en œuvre. Il n'est pas certain que l'on ait tiré tous les avantages de la participation de l'ISTED à la gestion du programme, notamment en matière de transmission d'informations auprès des milieux professionnels de l'urbain en France et dans les pays partenaires.

Au final, l'analyse des hypothèses et des critères retenus pour l'évaluation amène à conclure par un bilan globalement positif du PRUD. Le programme a permis une réelle “relance de la recherche urbaine” en instaurant une dynamique importante au niveau des équipes de recherche. Elle est néanmoins freinée par l'unicité du programme et l'incertitude quant au prolongement, par une instance ou une autre, des recherches urbaines en développement initiées dans le cadre du PRUD.

Le PRUD a atteint ses objectifs, par l'identification de questions nouvelles, ou par de nouvelles manières de poser les questions urbaines. Le nombre de propositions reçues, la qualité des projets retenus et le nombre de projets qui ont finalisé leurs travaux (30 sur 32 sélectionnés) sont autant de preuves que le PRUD répondait à une demande de longue date dans les milieux de la recherche française travaillant les questions urbaines dans les pays du Sud.

Les sujets traités apportent un éclairage sur les axes de coopération urbaine telle que définie par le ministère des Affaires étrangères. Tenant compte des moyens mis à disposition et aux efforts déployés par les principaux instigateurs scientifiques et techniques (GEMDEV et ISTD, Comité exécutif), le programme a su tirer parti de près de 260 chercheurs menant des projets dans 33 pays et 46 villes, ce qui représente une richesse d'informations et d'analyses scientifiques rarement atteinte.

Cela étant dit, nous ressentons également, à travers les propos oraux ou écrits des personnes rencontrées dans le cadre de cette évaluation, du côté des promoteurs comme du côté des chercheurs, que le PRUD n'a pas tenu toutes ses promesses. Un certain nombre de regrets et d'inquiétudes se manifestent quant à la valorisation des travaux effectués, l'achèvement de la formation des jeunes chercheurs, la mise en réseau d'équipes de recherche, en un mot à l'égard de la poursuite ou du renouvellement de ce programme.

L'incertitude subsiste quant au futur de la recherche urbaine en coopération Nord-Sud. Nous espérons vivement que le présent rapport d'évaluation, tablant sur les acquis du PRUD et sur les leçons que nous pouvons en tirer, guide les décideurs vers des positions permettant la poursuite et l'enrichissement de programmes sous une nouvelle forme.

Ce constat nous autorise à proposer aux institutions, ayant eu la charge de mener à bien le PRUD et d'en assurer le financement et le suivi, de réfléchir à une stratégie favorisant la réplique de ce type de programme scientifique. Un tel programme devrait favoriser :

- un partenariat international plus effectif
- une vision à plus long terme garantissant la durabilité des actions de recherche
- une interaction orientée vers les acteurs urbains et les acteurs de la coopération internationale
- une meilleure intégration des jeunes chercheurs au plan académique et institutionnel.

Cette stratégie passe inmanquablement par :

- la valorisation des acquis scientifiques et opérationnels du PRUD
- le lancement futur d'un nouveau programme de ce type

La mise en œuvre passe par :

- **une amélioration du management du programme en consolidant l'équipe de suivi et en exploitant mieux le savoir-faire de chacun des partenaires** (opérateurs scientifique d'une part et opérateur technique, d'autre part). Le savoir-faire de chacun des acteurs doit être mieux exploité pour qu'un tel programme soit à la fois un programme de recherche répondant aux critères de rigueur et d'excellence scientifiques, mais également un programme orienté vers l'application et l'interaction avec les acteurs sociaux, techniques et institutionnels urbains.

De même, il convient de consolider le management scientifique par la constitution d'une petite équipe de chercheurs et de communicateurs, dotée des ressources humaines et financières lui permettant de se consacrer aux objectifs du programme, au suivi de son agencement général et de son avancement et aux conseils pouvant être apportés aux équipes de projet.

- **une meilleure structuration du programme** (décliné en trois phases : mise en place, réalisation, valorisation) et une augmentation de la durée (incluant une phase de phasing out) : le nouveau programme, dans l'ensemble des 3 phases qui le constituent, devra voir sa durée étendue par rapport à celle retenue par le PRUD. La phase finale de valorisation de 12 à 24 mois permettra de mieux capitaliser les acquis scientifiques du programme et fixera les mécanismes de reproduction à court et moyen termes.

- **une définition plus stricte du partenariat** : un véritable partenariat implique une collaboration effective dès la conception du projet entre équipes du Nord et du Sud, favorisant la transparence, le partage et une répartition des charges cohérente, mettant en valeur les compétences de chaque associé. C'est par ce biais que l'on pourra véritablement renforcer au plan institutionnel les capacités de recherche dans les pays du Sud, et offrir ainsi un cadre pour leurs jeunes chercheurs. La collaboration effective entre équipes du Nord et du Sud doit être imposée à tous les candidats dès l'appel à propositions. Il impliquera une répartition équitable du budget accordé pour le projet entre les différents partenaires scientifiques, qui devront assumer conjointement la soumission de la proposition, la réalisation du projet et les résultats qui en émanent.

- **une diminution du nombre d'études** pour se concentrer sur des projets de qualité optimale : il conviendra d'augmenter les budgets accordés aux projets et de mieux répartir ces fonds entre institutions du Nord et du Sud, quitte à devoir diminuer quelque peu le nombre de projets bénéficiaires. Il conviendra alors de se concentrer sur les

projets les plus originaux dans leur approche et ayant le plus fort potentiel scientifique et la capacité d'innovation à l'égard des acteurs urbains.

- **une ouverture du programme du point de vue géographique et thématique.** Pour ces raisons, nous recommandons qu'un futur programme de recherche urbaine en développement ne se limite pas aux pays de la ZSP mais couvre l'ensemble des pays émergents et en développement avec lesquels la France et l'Europe ont des liens stratégiques, de manière à ouvrir géographiquement le champ d'intervention et pouvoir ainsi s'appuyer plus solidement sur les partenariats préexistants entre les institutions scientifiques françaises et leurs homologues étrangers.

Sur le plan thématique, trois pistes de recherche complémentaires pourraient s'adjoindre à ce travail d'analyse qui doit se poursuivre dans le cadre d'un futur programme : une interrogation critique des "objectifs du développement durable", tels que définis par la communauté internationale, et de leur adaptation au contexte urbain, de manière à pouvoir contribuer très directement au débat sur le développement durable à caractère urbain et aux mesures prises pour y faire face ; une perspective plus directement économique, mettant en exergue les différentes dimensions de l'économie urbaine dans les pays en développement, du formel à l'informel, dans une interface entre le local et l'international à travers les nouvelles dynamiques nées de la globalisation des échanges économiques, sociaux, et technologiques, et au repositionnement des villes dans ce contexte ; une voie à caractère plus interdisciplinaire réfléchissant sur les dimensions technologiques du développement urbain dans les pays du Sud, de manière à pouvoir intégrer dans les équipes de projet des chercheurs extérieurs aux sciences sociales et à l'urbanisme, tout en contribuant à repenser l'urbain par une réflexion distanciée sur les innovations technologiques favorisant des nouvelles modalités de construction et d'aménagement de la ville du Sud.

- **une valorisation du programme** qui est nécessaire à deux niveaux : lors de la mise en œuvre du programme et lors de la phase finale.

Au cours de la réalisation du programme, il convient de prévoir une meilleure promotion du programme en mettant en place :

- un site Internet spécifique et facilement atteignable (ce qui n'est pas le cas actuellement) donnant des informations dans les langues qui correspondent aux pays concernés (anglais, espagnol, français). Cette traduction est nécessaire pour l'ensemble des documents d'initialisation du programme, pour les documents de référence qui en parcourent les années de réalisation, comme pour le ou les documents de synthèse finale. La ligne de crédit prévue pour la traduction dans le PRUD était trop faible et ne permettait pas de résoudre ces problèmes.

- les réunions régionales, qui représentent une bonne formule pour permettre des échanges et créer une animation du programme, doivent être valorisées. Pour cela, nous proposons que soient définis des objectifs plus ciblés et clairement exposés, en lien avec la progression du programme et sur la base de problématiques régionales ou de questions clés de recherche. Ces réunions doivent également être mieux réparties au fil de l'avancée du programme, à intervalles réguliers. Enfin, il convient de donner un temps de préparation important pour permettre une ouverture plus large à des partenaires extérieurs engagés dans la gestion urbaine (locaux et nationaux) et aux représentants des organisations de coopération nationales et internationales. Une ligne budgétaire pour la participation à ces réunions régionales des chercheurs du Sud et du Nord sera réservée dans le budget de chaque projet retenu par le programme.

La mise en œuvre du programme doit permettre de favoriser la mise en réseaux, sur des bases régionales ou thématiques, d'équipes du Nord et du Sud, ce qui devrait stimuler lors de la phase finale :

- la rédaction de publications scientifiques
- la création de pôles de compétence scientifique dans des domaines porteurs ou à l'égard de régions spécifiques
- le renforcement scientifique et institutionnel des partenaires du Sud ainsi intégrés à des réseaux internationaux.
- **une opérationnalité de la recherche** : une interaction beaucoup plus forte avec les milieux professionnels et ceux de la coopération doit être stimulée en cours d'exercice et doit aboutir, en finalisation du programme, à la vulgarisation des résultats et à leur traduction en outils de formation, en instruments d'aide à la décision et en activités de conseils auprès des acteurs urbains

Au final, le tableau de synthèse (cf. pages suivantes) permet de mettre en exergue les appréciations de l'évaluation ainsi que les pistes d'améliorations, en regard des critères d'évaluation afin de donner une vision globale de l'évaluation.

Tableau synthétique des résultats de l'évaluation

Critères		Appréciations	Pistes d'améliorations
Pertinence	Examiner le bien-fondé du programme au regard des objectifs et enjeux déterminés au départ.	Le programme est parfaitement justifié par des objectifs et des enjeux auxquels aucun autre programme ne répondait.	Poursuivre le programme afin d'assurer une mise à jour des connaissances.
	Examiner son adéquation aux besoins et demandes des opérateurs et utilisateurs de la recherche (au Nord et au Sud) sur la question urbaine dans les pays en développement.	Le projet correspond parfaitement à la demande des chercheurs du Nord. Mais la demande du Sud ne peut que transiter, éventuellement par le Nord.	Recommander aux équipes françaises et européennes de créer de véritables partenariats avec les équipes du Sud dans la conception et le montage du projet. Donner du temps pour la mise en œuvre du partenariat et la conception des projets de recherche.
		Les utilisateurs de la recherche n'ont pas bénéficié des résultats du programme en raison de la faible valorisation des résultats.	Inclure la mise en place d'un phasing-out : période de post-recherche de 24 mois pour la vulgarisation et la diffusion des résultats.
Cohérence	Apprécier la conformité du programme (de son contenu, de ses objectifs et de ses moyens) avec les orientations du Ministère en matière de coopération scientifique avec les pays en développement et notamment ceux de la ZSP (cohérence interne).	Les recherches apportent un éclairage sur les axes de la coopération urbaine définie par le MAE: "Les leçons de l'expérience passée, confrontées aux défis de l'urbanisation des prochaines décennies pour les pays du Sud, confirment la permanence des axes stratégiques de la coopération urbaine de la France : assurer le fonctionnement durable des villes et améliorer les conditions de vie des citoyens. Mais elles conduisent aussi à adapter les priorités de ses concours aux enjeux d'une gestion urbaine décentralisée efficiente et socialement équitable".	
		La notion de partenariat valorisé est difficile à mettre en œuvre (glissement sémantique) dans le cadre de projets dont la durée n'excède pas 3 ans.	Obliger les équipes à collaborer avec des institutions du Sud.
	Apprécier la concordance avec les interventions des partenaires locaux et celles d'autres bailleurs de fonds ou acteurs du développement (cohérence externe).	Le programme est réellement novateur : l'urbain concerne 50% de la population mondiale et ne reçoit que 10% de la coopération internationale. Cette action incitative apparaît comme un outil supplémentaire de compréhension des enjeux du Sud.	
Effectivité	Rendre compte de la réalité des actions conduites (notamment : degré de réalisation de l'action, taux d'exécution financière, respect des délais et du chronogramme ; qualité du suivi et de la gestion des imprévus, recherche des éléments de surcoût éventuel et de leurs causes).	L'ensemble des actions programmées par le programme a été réalisé avec un dépassement important du délai initial. La complémentarité de l'équipe en charge du suivi a été aussi bien un atout qu'une faiblesse.	

Efficienc	Étudier la relation entre les coûts et les résultats (notamment procéder à des comparaisons, avec des éléments de référence pertinents, du coût par projet de recherche et par chercheur, du coût de la gestion, du coût de l'animation et du suivi scientifique, des frais de personnel et des frais de fonctionnement, par rapport au budget affecté à la recherche...).		Les moyens étaient faibles compte tenu des objectifs: le ratio coûts/résultats est excellent au niveau des recherches (peu d'argent par personne pour beaucoup de résultats).	Réaliser moins de projets avec plus de moyens pour chacun d'eux.
			Les moyens accordés au suivi et à l'animation sont importants par rapport aux résultats (impacts réels des réunions régionales en terme de publications, d'ouverture sur le monde opérationnel, absence de visibilité du site Internet).	Repenser la répartition budgétaire en recentrant les financements sur les projets et la valorisation du programme.
	Analyser les modalités possibles qui auraient permis d'atteindre les mêmes résultats avec des moyens plus restreints ou des modalités de mise en œuvre différentes (par exemple, en comparaison avec des actions équivalentes d'autres bailleurs de fonds ou opérateurs).		Il aurait été possible de réduire les frais de gestion des réunions régionales en les préparant mieux (choix d'une thématique régionale plus forte)	
Efficacité, impact et pérennité	Apprécier le degré de réalisation des objectifs du programme ainsi que ses éventuels effets non attendus (effets positifs ou négatifs).		Les objectifs n'ont pas été tous atteints: principalement le transfert des résultats vers l'opérationnel, la vulgarisation scientifique à peine naissante et une véritable dynamique de recherche émergente dans les instituts ayant participés.	
			Le programme était trop ambitieux au vu de la durée, des moyens et du rayonnement géographique des recherches.	Réaliser moins de projets avec plus de moyens pour chacun d'eux. Réduire le nombre de réunions régionales et en augmenter l'impact
	Évaluer les retombées immédiates du programme et si possible ses retombées prévisibles à moyen et long terme ("l'efficacité, l'impact et la pérennité" devront certainement, d'une manière générale, s'attacher davantage à repérer, identifier, apprécier l'amorce ou le lancement d'une (de) dynamique(s) propre(s) à produire certains effets plutôt que d'évaluer ces effets eux-mêmes).	Examiner également si l'action a engendré des structures (équipes, institutions, réseaux...) ou des pratiques capables d'offrir des prolongements au programme (notamment en termes de renforcement des dispositifs de recherche et d'expertise) en termes de valorisation et d'utilisation des résultats des recherches (dans le domaine opérationnel bien sûr mais aussi dans le domaine de l'enseignement supérieur) : repérage de structures d'échanges et de dialogue, de mise en réseau, de partenariats chercheurs/professionnels de la gestion urbaine, de l'intérêt manifesté par les autorités locales ... ainsi que d'éventuels changements institutionnels (et changements dans les pratiques de gouvernance des villes) induits par le programme et ses résultats (ou susceptibles de l'être à court ou moyen terme).	Des embryons de réseaux se sont formés mais la durée du programme ainsi que sa dispersion géographique sont des freins importants	
			Certains chercheurs ont accru leurs capacités d'expertise opérationnelle	
			Des contacts ont pu être créés entre des membres du PRUD pour des collaborations ponctuelles	
La valorisation reste insuffisante au vu de l'ampleur des problématiques traitées par les recherches			Réactualiser la page web du PRUD en incorporant tous les rapports scientifiques et publications disponibles Traduire en anglais les actes du colloque final Hors phase, rédiger un ouvrage avec des études de cas faisant ressortir les principaux enseignements du PRUD	

Summary report

The Urban Development Research Programme (UDRP) is a programme in the field of urban development research targeting the whole of the Priority Solidarity Zone. The UDRP was initiated by the Research Subdirectorate of the French Ministry of Foreign Affairs in late 2000 and was launched in 2001. It became fully operational in early 2002.

The UDRP opened a call for research proposals with two research thrusts:

- First, action in the city (themes related to the idea of “metropolization”; the environment and heritage; creating infrastructures, city services and community facilities);
- Second, the approaches and strategies of various stakeholders who manage the city (governance, decentralization, and local democracy issues; the use of expertise with regards to professional knowledge and urban cultures).

An evaluation of UDRP was conducted from November 2005 to February 2006. It was a retrospective exercise that serves as a basis for strategic reflection. The evaluation was underpinned by concern to give an opinion on action carried out within the scope of UDRP and to help make this type of programme meet its objectives more effectively.

Many scientific activities including call for proposals and regional meetings were conducted throughout the course of UDRP and 30 research projects were completed. Several levels of analysis of UDRP were therefore studied:

- The programme as a whole including the stage to identify themes; the call for proposals; the mid-term evaluation of projects; carrying out regional meetings; organizing the final conference; and the administrative, financial and scientific monitoring of all research.
- The 30 research projects that were conducted in a very broad geographic reach – the Priority Solidarity Zone (ZSP) – around several theme-based research thrusts.

To carry out this evaluation, it was necessary to define a methodology that takes this complexity into account. To do this, the evaluation team determined several hypotheses:

- Hypothesis no. 1: The tremendous amount of funds granted on the whole by the UDRP strengthens scientific skills in France as well as in countries in the North and the South taking part in the programme.
- Hypothesis no. 2: The instruments for selecting and monitoring the projects such as international calls for proposals, North–South partnerships, and the internationally renowned Scientific Committee allow for an objective selection of the best scientific teams from the North and the South in science as well as institutional management.
- Hypothesis no. 3: The diversity of themes and geographic locations of the projects selected is a basic criteria to broaden the scope of knowledge on an urban problem in a developing country and to develop innovative themes and methods at international level.
- Hypothesis no. 4: The low amount of funds granted to each team and the uniqueness of UDRP, which is limited to a single three-year research stage, are an obstacle to forging sustainable international partnerships and to using what is gained in the research process to establish development projects by local and national stakeholders in countries from the South.
- Hypothesis no. 5: The fact that UDRP is limited to three years works to the detriment of the initial intentions of scientific sustainability and the reinforcement of teams from the South on the part of individuals and institutions.

Qualitative and quantitative indicators were implemented to provide information for the hypotheses, based on the evaluation’s terms of reference and UDRP planning documents so as to issue an objective opinion. Different sources were thus used to acquire information: UDRP documents, local researchers’ case studies in ZSP countries, questionnaires given to research teams to which 16 of the 30 teams responded, meetings with the main UDRP promoters. This report was written on the basis of these various sources of information.

This report first gives a comprehensive overview of UDRP including its background and goals, its stakeholders, its rules for carrying out action and implementing the programme, its timetable and budget. It also explains the methodology that has been implemented before validating or discounting a hypothesis. Then the report discusses the hypotheses so that an overall opinion can be given and recommendations can be made.

The first hypothesis explored the involvement of young researchers, the notion of North/South partnerships and how to optimize the programme.

It seemed that one of UDRP's innovative features is that it focused on the involvement of young researchers, which has previously been done in other programmes in an informal way, and that it could optimize their participation in carrying out research and in the dynamics of the research in France in the ZSP.

With regard to the partnership, it was noted that although a large percentage of researchers were from the South, the notion of partnership between institutions from the North and the South changed as UDRP progressed. A semantic shift was observed throughout the implementation of UDRP: the notion of joint groups progressively replaced that of partnership. Hence, the vast majority of research teams involved were from France's scientific institutions and researchers from the South were incorporated into them. There was also *ad-hoc* collaboration strictly on a one-to-one basis with researchers from developing countries, while partnerships between institutions was not the most popular means for scientific teams participating in UDRP to work together.

To conclude, although the substantial amount of funds granted on the whole by the UDRP enhanced scientific skills in France as well as countries in the North and the South taking part in UDRP, it seems that achievements and exchanges that occurred during the programme have not yet been fully exploited. The important task of optimizing and monitoring UDRP outcomes still needs to be undertaken. Thus, the programme closed on a paradoxical note. It was successful in that all of its tasks were completed. Yet, some research outcomes could not be optimized and disseminated within the time allowed for the whole operation.

The second hypothesis aimed to explore the quality of UDRP teams from both the standpoint of UDRP management, i.e. the operators, and that of research teams who were chosen. The GEMDEV-ISTED grouping moved research from a laboratory environment by creating competition with a call for proposals. This method produced results thanks to collaboration between researchers in charge of scientific monitoring i.e. shortlisting, carrying out mid-term evaluations, determining the themes for regional meetings, and a technical operator tasked with mainly financial and administrative monitoring. It seems that the programme sponsors, GEMDEV, a scientific interest grouping and ISTED, a state operator, took a robust scientific approach but in a very short timeframe. There were also signs of time management problems in UDRP activities, such as drafting information notes, carrying out regional meetings and optimizing outcomes. Participation in regional meetings was not on a par with the activities that were actually conducted. In our opinion, how to organize these events should have been better specified. Although clearly huge effort was put into the meetings, they could not truly obtain results in terms of human and financial investments. It is also regrettable that the well-rounded UDRP management team did not forge stronger ties between research and urban operator circles. Relations between research and action are not clearly defined and are little developed in projects and UDRP outcomes.

The third hypothesis enabled us to provide an opinion on the diversity of UDRP themes and geographic locations. To process the contents of the studies, it was necessary to put UDRP into perspective with changes in urbanization in developing countries on the basis of information produced by the GEMDEV. With this rapid introduction, we could assess the comparative method used by UDRP while putting it back in the context of the ZSP in which it developed. The research programme concerned ZSP countries, as defined by the French government, without truly taking into consideration:

- The fields of scientific interest that some countries provide outside of this area as can be seen in the example of emerging Asian countries, including China and India, and Latin America;
- Longstanding relations developed by French researchers with colleagues and scientific institutions in emerging and developing countries;
- Outreach strategies on the part of the French government, the European Union and international cooperation bodies with regard to all developing countries in the context of trade globalization.

Unlike with geographic locations, it seems that UDRP promoters allowed teams to deviate from the initial research thrusts when it came to themes. The two initial thrusts above all indicated a starting point for addressing an urban problem resulting from the complex nature and multiplicity of stakeholders involved in regional planning and urban management. This is what UDRP promoters rightly called "governing the city". The problems could not be analyzed in three years. This can easily be explained, since the initial objective was to launch momentum that all stakeholders hoped they could build on.

As a result, although initial ambitions for work adhered to the main points and sub-points of the working hypotheses, the research itself demonstrated that "scientific truth" could not be restricted in such a way. The last problem involves what was actually produced by research as opposed to what was planned. Therefore it was the evaluation team's job to group the 30 projects under fields that seemed decisive for each study:

- Public/private relations, with such sub-themes as management systems for urban services and public urban planning policies;
- Participation, with such sub-themes as decentralization and municipalization as well as the link between technical issues and policy;
- The changing urban landscape, focusing on metropolization issues and the notion of cities in conflict/rehabilitation;
- Stakeholders in the city;
- Real estate; and
- Social costs of urban projects.

Concurrently, it seemed that according to statements by the Scientific Committee and research documents, researchers needed to specify definitions throughout the course of UDRP to truly develop a vocabulary shared by all researchers. The last two hypotheses were addressed at the same time. They concerned two closely related topics: the duration and the budget of UDRP. We found that the decision to distribute the funds available among a large number of teams (30 in the end) and granting them relatively low budgets (on average 50,000 over three years) makes it difficult for such a programme to find new researchers, new partnerships and new teams, in France or elsewhere, to invest in this field of scientific research under such budgetary conditions and in such a short timeframe.

The distribution of the budget among a relatively large number of teams results in relatively low budgets for each research project to be divided among a large number of researchers in the North and South. It certainly paves the way for new researchers through a larger selection of teams, but does not make it easier to enhance institutions, particularly in the South where research funding needs are ongoing. It can also result in recycling former projects or themes rather than creating innovative projects that meet objectives set by UDRP in an original way.

Most programmes aiming to build closer ties between scientific institutions at international level and especially with developing countries are conducted over three to five years. They are often renewable by way of calls for proposals and evaluations. In scientific development cooperation, it is only with such measures that France can achieve the goals it set for itself at the World Summit on Sustainable Development in Johannesburg in 2002:

- Moving from an approach based on individual support to one based on team support;
- Moving from an approach based on a transfer of knowledge to one based on a transfer of skills;
- Taking long-term action; and
- Extending the reach of this policy of support to include the large network of scientific players and scientific cooperation.

Moreover, we observed that projects exceeded the three-year timetable, emphasizing the fact that at times there were problems managing an extremely ambitious programme and hesitancy in implementing it. It is uncertain whether participants took full advantage of ISTD's involvement in UDRP management, particularly when it came to transmitting information to urban development circles in France and partner countries.

To conclude, the analysis of the hypotheses and criteria chosen for the evaluation resulted in an overall positive review of UDRP. It truly re-launched urban research by greatly energizing research teams. It was nevertheless hindered by the uniqueness of the programme and uncertainty regarding the extension of urban development research initiated within the scope of UDRP by different bodies.

UDRP fulfilled its objectives by identifying new issues and new ways to pose urban questions. The number of proposals submitted, the quality of the projects selected and the number of projects that completed their work (30 of the 32 projects selected) provide enough evidence that UDRP met a longstanding need in French research circles working on urban issues in countries in the South. The topics explored help shed light on urban cooperation thrusts as defined by the French Ministry of Foreign Affairs. Considering the means provided and the efforts made by the principal scientific and technical instigators, namely GEMDEV and ISTD and the Executive Committee, UDRP was able to draw on the expertise of over 260 researchers involved in projects in 33 countries and 46 cities, providing a wealth of information and scientific analyses that has rarely been achieved elsewhere.

Having said this, we also learned from written and oral feed-back gathered in this evaluation, from promoters as well as researchers, that UDRP did not fulfil all its promises. Some regrets and concerns came to light with regard to optimizing work, completing young researcher training, research team networking, and in general on whether UDRP would be continued or renewed.

The future of urban research between the North and the South remains uncertain. We hope very much that this evaluation report based on UDRP achievements and lessons learnt will help decision-makers take positions to pursue and enhance new forms of programmes.

This gives us reason to suggest that institutions tasked with conducting, funding and monitoring UDRP reflect on a strategy to develop another scientific programme of this type. Such a programme should further:

- A more effective international partnership;
- A longer-term vision ensuring sustainable research actions;
- Interplay between urban and international cooperation stakeholders; and
- More involvement of young researchers at the academic and institutional level.

This strategy must include:

- Optimizing UDRP scientific and operational outcomes; and
- Launching a new programme of this type in the future.

Implementation must include:

- **Better management of the programme strengthening the monitoring team and making better use of each partner's expertise** (scientific operators on the one hand and technical operators on the other). The expertise of each and every player needs to be better exploited so that such a programme both meets strict criteria of scientific excellence and focuses on application and interplay with social, technical and institutional urban players.

Also, scientific management should be strengthened by forming a small team of researchers and communicators equipped with human and financial resources so that they can focus on meeting the programme's objectives, monitor its overall organization and progress and provide advice to project teams.

- **Better structure of the programme** organized in three stages including implementation, completion, optimisation, and an increase in the duration including a phasing out stage. The duration of the new programme, throughout its three stages, should be longer than that of UDRP. The final optimization stage ranging from 12 to 24 months will better capitalize on the programme's scientific outcomes and will set up mechanisms to ensure short- and mid-term reproduction.

- **A stricter definition of partnership.** A genuine partnership implies effective collaboration from the time the project is crafted between teams from the North and the South, promoting transparency, sharing and a consistent and coherent distribution of responsibilities, developing the skills of all participants. This is the way research capacity can truly be enhanced at an institutional level in countries in the South, thereby providing a framework for their young researchers. Effective collaboration between teams in the North and South should be required of all applicants from the call for proposals onwards. This involves equitable distribution of the budget granted to the project among various scientific partners, who should jointly oversee the submission of the proposal, completion of the project and outcomes it provides.

- **A decrease in the number of studies** in order to focus on optimum quality projects. Budgets granted to projects should be increased and funds should be better distributed among institutions in the North and the South, even if it means slightly decreasing the number of projects concerned. Focus should be on projects that are the most original in their approach and that have more scientific potential and capacity for innovation with respect to urban players.

- **Extending the programme in terms of geographic location and themes.** For these reasons, we recommend that a future urban development research programme no longer be limited to the ZSP countries, but cover all emerging and developing countries France and Europe have strategic ties with. This would open the field of action in geographic terms thereby making it possible to more firmly rely on pre-existing partnerships between French scientific institutions and their counterparts in other countries.

As regards themes, three avenues for additional research could be developed in addition to this analytical work which should be continued in a future programme. The first would be a critical questioning of sustainable development objectives as defined by the international community and their adaptation to an urban context so that contributions can be made directly to debate on sustainable urban development and the measures to deal with it. The second would entail adopting a more directly economic perspective, signalling the various dimensions of the urban economy in developing countries, more or less official in nature, in an interface between local and international players through fresh momentum from the globalization of economic, social and technological exchanges, and repositioning cities

in this context. The third would involve a more interdisciplinary way of exploring technological dimensions of urban development in the countries in the South so as to incorporate project teams of researchers who are not specialized in social science and urban planning. It would also be important to re-think urban planning through long-distance reflection on technological innovations furthering new building and planning procedures in cities in the South.

● **The programme should be optimized** on two levels: when implementing the programme and during the final stage. The programme should be better promoted by implementing:

● A website devoted to the programme that is easy to find (which is not the case at present) providing information in languages of the countries concerned, i.e. English, Spanish and French. All documents initiating the programme, reference documents spanning over the years required to complete the projects, and the final report need to be translated. The planned credit line for translation in the UDRP is not sufficient and therefore cannot address these problems.

● Regional meetings, which provide an effective venue for discussion and spur the programme into action, should be optimized. To do this, we suggest that more targeted objectives be defined and clearly explained in connection with the progression of the programme and on the basis of regional problems and key research issues. These meetings should also be planned more effectively throughout the course of the programme and held at regular intervals. Lastly, there should be substantial time to prepare so that more external partners involved in urban management both locally and nationally and representatives of national and international organizations devoted to cooperation can participate. A budget line for researchers from the North and South who attend these meetings should be earmarked in the budget of each project chosen by the programme.

Implementing the programme should further networking among teams from the North and South on the basis of regional location and themes. During the final stage, this should boost:

- The drafting of scientific publications;
- The creation of scientific research clusters in forward-looking fields or with regard to specific regions; and
- The scientific and institutional reinforcement of partners in the South that have been integrated into international networks.

● **Developing operational capacity for research.** Much more interaction with professional circles and those working in cooperation-related fields should be encouraged during the exercise. In the final stage of the programme, this should result in outcomes becoming more accessible and their being translated into training tools, instruments for providing decision making assistance and activities for providing advice to urban players.

To conclude, the following table sets out the evaluation team's comments and avenues for improvements with regard to the evaluation criteria in order to provide an overview of the evaluation.

Table : Overview of evaluation outcomes

Criteria		Comments	Avenues for improvements
Relevance	Examine the validity of UDRP with regard to objectives and issues initially set out.	UDRP is perfectly justified by objectives and issues that have not been addressed by other programmes.	Continue UDRP in order to ensure knowledge remains up to date.
	Examine whether UDRP was suited to the needs and expectations of research operators and users in the North and South with regard to the urban issue in developing countries.	The project is perfectly suited to the expectations of researchers in the North. But their expectations can only be addressed through the North.	Recommend that French and European teams establish genuine partnerships with teams from the South when designing and setting up the project.
			Allow the proper amount of time for implementing partnerships and designing research projects.
		Research users do not benefit from UDRP outcomes because they have not been optimized enough.	Include a phasing out stage: a 24-month post-research period to put outcomes in more accessible language and disseminate them.
Coherence and consistency	Assess whether UDRP, in terms of its contents, objectives and resources, is in keeping with the guidelines of the French Foreign Ministry for scientific cooperation with developing countries especially those in the ZSP (internal coherence and consistency).	Researchers shed light on thrusts for urban cooperation defined by the French Foreign Ministry: <i>“Lessons learnt from addressing urbanization challenges of future decades for countries in the South confirm France’s continuing strategic thrusts for urban cooperation in the future: to ensure sustainable operation of cities and improve living conditions of the people who live in them. However they also lead to adapting priorities for its call for proposals to challenges of an efficient and socially equitable decentralized urban development.”</i>	
		The notion of optimized partnership is difficult to put into place (semantic shift) within the framework of projects which do not last longer than three years.	Oblige teams to collaborate with institutions from the South.
	Assess whether the action on the part of local partners is on a par with that of other donors or development players (external coherence and consistency).	UDRP is truly innovative: 50% of the world’s population live in cities and they only receive 10% of overall international cooperation. This incentive action seems to be an additional tool for understanding issues of the South.	

Table : Overview of evaluation outcomes

Criteria		Comments	Avenues for improvements
Effectiveness	Understand how actions were actually carried out, notably the extent to which the action was completed, the rate of financial implementation, the meeting of deadlines, the quality of the monitoring and management of unexpected events, and the search for possible factors incurring extra costs and their causes.	All actions planned by UDRP went past the initial deadline. The well-rounded nature of the monitoring team was both an asset and a weakness.	
Efficiency	Study the relationship between costs and outcomes by comparing, with relevant points of reference, the cost per research project and per researcher, the cost of management, the cost of organizing activities and scientific monitoring, the cost of salaries and operation fees compared with the budget earmarked for research, etc.	The amount of resources was low considering the objectives: the cost-outcome ratio was excellent when it came to research (a low amount of money per person for a lot of outcomes).	Carry out fewer projects with more resources for each of them.
		The amount of resources granted to monitoring and organizing activities was substantial compared to outcomes (actual impact of regional meetings in terms of publications, outreach, lack of visibility of the website).	Re-think budget distribution by focusing funding on projects and optimizing the programme.
	Analyze other possible rules that would produced the same outcomes with fewer resources or different implementing rules, for example compared to similar actions by other donors or operators.	It would have been possible to reduce management costs of regional meetings by better preparing them (choice of a stronger regional theme).	

Table : Overview of evaluation outcomes

Criteria		Comments	Avenues for improvements	
Effectiveness, impact and sustainability	Assess the extent to which UDRP objectives were met and possible unexpected effects, both positive and negative.	Not all objectives were met: principally the transfer of outcomes to operational capacity, popularising science (in its beginnings) and true research dynamics emerging in the institutes having participated.		
		UDRP was overly ambitious in its duration, resources and geographic scope for research.	Carry out fewer projects with more resources for each of them. Reduce the number of regional meetings by increasing impact.	
	Evaluate the immediate impact of UDRP predicted over the mid- and long-term (“effectiveness, impact and sustainability” should certainly be more associated with locating, identifying and assessing the beginning of the launch of its own dynamics to produce certain effects rather than evaluate the effects themselves).	Also examine whether the action produced structures such as teams, institutions and networks or practices capable of providing extensions of the programme notably in terms of strengthening research and expertise arrangements in terms of optimization and use of research outcomes (in the operational field of course but also in higher education): locating structures for exchange and dialogue, networking, partnerships between researchers and urban development professionals, interest shown by local authorities, as well as possible institutional changes (and changes in the governance practices of cities) caused by UDRP and its outcomes (or liable to occur in the short- or mid-term).	Embryonic networks were formed but the duration of UDRP and its geographic dispersal were considerable obstacles.	
			Some researchers increased their capacities of operational expertise.	
			Contact could be made between UDPR members for ad hoc collaborations.	
			UDRP has still not been optimized sufficiently with regard to the scale of the problems addressed by the researchers.	Update the UDRP webpage by incorporating all scientific reports and publications available. Translate the proceedings of the final conference into English. In the phasing out stage, draft a report on the case studies highlighting the main lessons learnt from UDRP.

1. Préambule

Le Programme de Recherche Urbaine pour le Développement (PRUD) est un programme financé par le Ministère des Affaires étrangères (Fonds de Solidarité Prioritaire) qui s'est déroulé du 25 mai 2001 au 15 juin 2005 pour un montant total de 2 225 000 euros. Il a concerné 30 équipes de recherches dans 33 pays et 46 villes avec un budget moyen par recherche de 50 000 euros.

Les résultats attendus par le ministère des Affaires étrangères, tels qu'explicités dans le Rapport de présentation du FSP, étaient les suivants :

- “la production d’une connaissance scientifique nouvelle sur la question urbaine dans les pays de la ZSP et, à travers celle-ci, le renforcement des capacités d’expertise au Nord et au Sud à même d’éclairer les choix politiques et opérationnels”,
- le renforcement des capacités scientifiques, au Nord et au Sud, dans ce domaine, et surtout, le renouvellement du potentiel de recherche et l’émergence d’équipes capables de mettre en œuvre une démarche inter/pluridisciplinaire et comparative à l’échelle internationale sur les questions du développement urbain,
- l’émergence de pratiques d’échanges et de partenariat entre équipes du Nord et du Sud et entre équipes du Sud, par un fonctionnement en réseaux, tant en ce qui concerne la recherche que l’expertise,
- une meilleure intégration entre recherche urbaine en général et recherche urbaine pour le développement.

La présente évaluation finale du PRUD, prévue dans le Rapport de présentation (approuvé par le Comité des Projets du FSP le 20 décembre 2000), est une évaluation externe organisée par la Sous-direction de la Recherche avec l’appui technique du Bureau de l’Évaluation du ministère des Affaires étrangères.

Selon les Termes de Références (cf. Annexe 1), “cette évaluation doit porter à la fois sur :

- le déroulement du projet, les conditions et modalités de son animation scientifique et de sa gestion
- l’atteinte des objectifs fixés initialement
- et de façon plus générale, l’impact des actions réalisées”.

Conformément à ces recommandations, ce rapport d’évaluation réalisé de novembre 2005 à janvier 2006 comporte les rubriques suivantes :

- une présentation générale du programme : organisée à partir des données recueillies et des observations, elle fait le point sur les différents éléments constitutifs du programme (contexte, contenu, acteurs, chronogramme, budget). Cette partie permettra de donner une vision globale du programme. Elle permet au lecteur de se familiariser avec le PRUD mais aussi de fournir une liste d’indicateurs qui seront utilisés par la suite pour l’évaluation critique,
- une présentation méthodologique de l’évaluation: les approches adoptées, les techniques utilisées et les étapes suivies pour réaliser cette évaluation sont détaillées afin de justifier du caractère scientifique de la démarche de l’évaluation,
- principaux constats : dans cette partie, les hypothèses retenues pour réaliser l’évaluation sont discutées de manière à les infirmer ou à les confirmer,
- des conclusions générales et des recommandations opérationnelles sont formulées à partir des résultats des hypothèses.

Nous profitons de cette occasion pour remercier vivement les responsables du ministère des Affaires étrangères (Direction Générale de la Coopération internationale et du Développement), de l’ISTED, du GEMDEV ainsi que les responsables des études pour leur disponibilité et l’accueil réservé à nos demandes.

Nous tenons également à souligner le soutien efficace apporté par l'équipe qui a participé à la réalisation de cette évaluation :

- François Laurent : responsable des activités internationales d'Urbaplan,
- Marina Marinov, Varinia Taboada, Jérôme Guillas : collaborateurs scientifiques,
- Thai thi Ngoc Du, Nassirou Bako-Arifari, Mohamed Aderghal, François Menguélé : responsables des enquêtes menées au Sud.

2. Présentation du programme PRUD

Cette description du programme a pour objectif de présenter les informations générales recueillies à partir de la base documentaire, des entretiens menés et des investigations réalisées. Elle vise à fournir une vision générale du programme pour mieux en cerner les objectifs, les acteurs et le déroulement.

2.1 La nécessaire relance de la recherche urbaine pour la coopération

La recherche urbaine sur les pays en développement, française et internationale, a profondément évolué au cours des 20 à 30 dernières années. Cette mutation, loin d'être achevée, va se poursuivre, à l'instar des transformations rapides et profondes auxquelles les villes du Sud sont confrontées.

Le travail des chercheurs a, dès les années 70, servi à alerter gouvernements et bailleurs de fonds sur les conséquences des politiques d'éviction et de modernisation "à l'occidentale" des villes en développement. C'est par une prise en compte beaucoup plus fine des connaissances acquises sur les logiques foncières, économiques, sociales et politiques et les enjeux de pouvoir entre acteurs institutionnels et sociaux qu'ont pu émerger des politiques d'aménagement plus respectueuses des demandes sociales et de leurs besoins en infrastructures, équipements et services favorisant leur intégration par le travail, l'éducation et la vie communautaire.

La révolution environnementale des années 90 a permis de recadrer l'urbain comme milieu de vie de la majorité des populations pauvres de nombre de pays en développement.

L'émergence du concept de développement durable, dans ses dimensions écologiques, socioculturelles et économiques, a interrogé l'ensemble de la communauté scientifique sur son rôle – fétiche idéologique ou instrument d'analyse ? – et plus particulièrement sur celui des chercheurs urbains concernant son adaptation aux spécificités spatiales et sociétales de ce contexte. La question n'est donc plus d'ordre strictement technique et managérial. Elle nous renvoie aux différentes échelles du politique, dans une interface internationale – nation – locale, accentuée par les processus de décentralisation administrative et politique, en place dans une multitude de pays latino-américains et africains, et une tendance lourde à la globalisation des échanges économiques, technologiques et humains.

C'est désormais en termes de gouvernance et de logiques d'acteurs que la scène urbaine est analysée. Ces nouveaux concepts visent à permettre :

- une meilleure participation citoyenne à la gestion des villes
- une régularisation de l'assise foncière et immobilière
- un aménagement urbain luttant contre la précarité socio-économique et la fragmentation territoriale
- un accès au crédit pour les pauvres du secteur informel.

Ces études, de près ou de loin, recomposent le développement urbain durable par l'examen des mesures de lutte contre la pauvreté, l'exclusion, et la marginalisation spatiale, qu'il s'agisse de politiques publiques ou de pratiques sociales.

Ces grands thèmes de la recherche urbaine, largement diffusés par une littérature scientifique anglophone, francophone et hispanophone, ne doivent pas nous faire oublier qu'en France, comme dans la plupart des pays européens, cette ouverture interdisciplinaire scientifique (urbanisme, architecture, sciences sociales, économie, ingénierie) n'a guère vu son champ d'action augmenter au cours de ces années. D'une part, parce que les ressources financières allouées à ces questions dans les pays en développement restent, au plan académique, faiblement dotées

1) La part consacrée au développement urbain proprement dit représentait 15% des engagements de l'Agence Française de Développement en 2004, soit 163 millions d'euros sur 1076 millions d'euros. Ce montant ne comprend pas les grands projets d'infrastructure d'ampleur régionale (eau potable, transport, énergie) qui représentent 501 millions d'euros en 2004.

et/ou très ponctuelles. D'autre part, parce que les questions urbaines, au sein des agences bi et multi – latérales de coopération ne représentent, de cas en cas, que de 5 à 15% des budgets d'investissement (la recherche urbaine étant la plupart du temps dépendante des financements de la coopération internationale)¹.

Dynamique dans les années 80, grâce à un soutien ministériel important, la recherche urbaine a connu à partir de 1993 une période de crise, provoquée notamment par une réorientation du Ministère de la Recherche et des Technologies (MRT). La rupture unilatérale de la démarche incitative en 1993 (par annulation d'un appel d'offres sur la crise urbaine pourtant arbitré par le Ministère de la Recherche) obligea certaines équipes, pourtant dynamiques, à se mettre en sommeil, faute de pouvoir compenser l'érosion des moyens budgétaires nationaux en recourant à des guichets multilatéraux.

Face à cette situation, le groupe urbain du GEMDEV met en place en 1998 un groupe de travail "Villes et citoyens dans la mondialisation". Cette mobilisation des chercheurs leur permet de produire des documents de synthèse sur la question urbaine². L'objectif du groupe de travail est de mettre au jour les questions urbaines liées à la mondialisation.

Cette démarche incite le MAE à s'intéresser à cette problématique. Le 23 février 2000, une réunion à la sous-direction de la recherche du MAE aboutit à l'idée de mettre en œuvre un projet de recherches sur les villes dans les pays du Sud. Une réflexion est alors demandée au GEMDEV sur ce sujet, parallèlement au travail déjà amorcé par le groupe de réflexion.

En octobre 2000, le rapport "Bilan et perspectives de la recherche urbaine pour le développement"³ est rendu. Les éléments centraux qui ont guidé les auteurs du document sont moins de l'ordre du diagnostic (taux d'urbanisation, caractéristiques physiques et spatiales, configurations socio-économiques et institutionnelles, par exemple) que de l'ordre des dynamiques nouvelles qui "constituent la ville et l'urbanisation comme des défis majeurs pour le développement, et positionnent la ville comme "enjeu majeur du développement durable"⁴.

Face à ces changements contemporains "le rôle de régulation sociale dévolu à la gestion urbaine trouve une actualité renouvelée" , ce qui entraîne la recherche scientifique dans des configurations à géométries variables, cherchant à retracer les continuités des processus dans le temps et les singularités des transformations actuelles. La ville est reconnue comme un objet spécifique de connaissances que traversent quelques questions centrales : "analyse des mécanismes d'urbanisation dans la durée, la ville comme lieu de transformations économiques et sociales en forte accélération au cours des dernières années, les villes comme acteurs à part entière du développement local et mondial impliquant compétition et marketing, revendications citoyennes de leur participation à la gestion de la ville et aux décisions relatives à leur cadre de vie"⁵.

A ce contexte spatial et sociétal complexe, un second constat s'impose – qui influencera le PRUD dans ses orientations –, celui de la multiplication des acteurs intervenant sur les devenirs urbains, en particulier les entreprises privées et, de manière symptomatique du monde contemporain globalisé, les "grands opérateurs internationaux qui développent des stratégies économiques dans les pays du Sud et qui, de ce fait, portent une attention particulière aux villes et au développement urbain"⁶. Ce qui requiert, à son tour, une meilleure connaissance du terrain – utilisation des résultats de recherches et/ou production d'études spécifiques ou globales sur la ville – et la réalisation d'infrastructures pour la réalisation desquelles les opérateurs français dans ces domaines ont une position internationalement reconnue.

Toutes ces interrogations imposent, selon les auteurs, de considérer la ville comme un objet global en tant que socio-système spécifique, avec des typologies urbaines à identifier et à affiner pour en traduire l'appartenance plus ou moins cohérente à la globalisation du monde.

C'est sur la base de ce document que sera défini le Programme de Recherche Urbaine pour le Développement, PRUD, dont la mise en œuvre débutera en 2001 et se terminera en 2004. L'évaluation que nous menons constitue l'ultime étape du programme. Notre travail pose évidemment la question de la poursuite de la recherche urbaine pour le développement à travers la mise en place de moyens lui permettant de continuer à fournir des outils de lecture de l'évolution des villes du Sud.

2) Osmont et Goldblum, (dir.), Villes et citoyens dans la mondialisation, Paris, Khartala, 2003, 300 p.

3) Rapport de synthèse - Éléments en vue d'une relance de la recherche urbaine pour le développement - Bilan et perspectives de la recherche urbaine pour le développement, ministère des Affaires étrangères - GEMDEV - Septembre 2000, Annik Osmont, Charles Goldblum, Isabel Diaz

4) Extrait du Rapport de synthèse - Éléments en vue d'une relance de la recherche urbaine pour le développement.

5) Ibid.

6) Ibid.

7) Ibid.

2.2 Présentation générale du PRUD

2.2.1 Un programme financé par le FSP

Le Programme de recherche urbaine pour le développement (PRUD) est un programme financé par le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) dans le domaine de la recherche urbaine pour le développement à l'échelle de l'ensemble de la zone de solidarité prioritaire (ZSP)⁸.

Ce programme a été initié par la Sous-Direction de la Recherche au cours de l'année 2000. Il a été approuvé par le Comité des Projets du FSP le 20 décembre 2000 puis a fait l'objet d'une décision du ministère des Affaires étrangères (décision n°2000-120).

2.2.2 Objectifs

Le rapport de présentation du PRUD fixe trois grands objectifs dans la sphère de la recherche :

- assurer une relance de la recherche urbaine permettant une mobilisation du potentiel de recherche existant et un renouvellement des équipes de recherche, en France et dans les pays de la ZSP
- viser une identification des questions nouvelles que posent les mécanismes de l'urbanisation dans les pays du Sud, pour combler un grave déficit de production des connaissances en la matière et pour mettre au jour les nouvelles attentes en matière de développement urbain
- favoriser par les partenariats et les échanges entre des équipes du Nord – françaises, mais aussi européennes – et des équipes du Sud la mise en œuvre d'une démarche comparative et la mise en commun des résultats de recherche sur des situations diversifiées.

Les résultats attendus du projet sont multiples :

- production de connaissances scientifiques nouvelles sur la "question urbaine" dans les pays du Sud, à même d'éclairer les choix politiques
- renforcement des capacités à produire des connaissances scientifiques nouvelles sur la ville, domaine prioritaire des politiques de développement ;
- renouvellement du potentiel de recherche et émergence d'équipes capables de mettre en œuvre une démarche inter/pluridisciplinaire et comparative à l'échelle internationale sur les questions du développement urbain
- émergence de pratiques d'échanges et de partenariats entre équipes du Nord et du Sud et entre équipes du Sud, par un fonctionnement en réseau ;
- meilleure intégration entre recherche urbaine en général et recherche urbaine pour le développement
- renforcement des capacités d'expertise partagée au Nord et au Sud.

8) Selon le site du ministère des Affaires étrangères (www.diplomatie.gouv.fr), la Zone de solidarité prioritaire (ZSP) a été définie par le Gouvernement français en février 1998 comme celle où l'aide publique, engagée de manière sélective et concentrée peut produire un effet significatif et contribuer à un développement harmonieux des institutions, de la société et de l'économie. Elle se compose de pays parmi les moins développés en termes de revenus, n'ayant pas accès au marché des capitaux et avec lesquels la France entend nouer une relation forte de partenariat dans une perspective de solidarité et de développement durable qui répond à plusieurs objectifs :

- la consolidation de l'état de droit et l'enracinement de la démocratie
- le soutien à une croissance durable fondée sur des économies équilibrées, plus diversifiées et moins vulnérables
- la couverture des besoins sociaux essentiels
- la gestion rationnelle du territoire et des ressources et la protection de l'environnement
- la promotion du développement participatif et culturel
- la stabilité et l'intégration régionale
- la promotion du développement participatif et culturel.

La Zone de solidarité prioritaire (ZSP), dont les contours peuvent évoluer sur décision du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), regroupe, depuis la réunion de cette instance le 14 février 2002, les pays suivants :

Proche Orient : Liban, Territoires autonomes palestiniens, Yemen.

Afrique du Nord : Algérie, Maroc, Tunisie.

Afrique subsaharienne et Océan indien : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Erythrée, Éthiopie, Gabon, Ghana, Gambie, Guinée, Guinée-Bissao, Guinée-Équatoriale, Kenya, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, R.D. du Congo, Rwanda, Sao-Tomé et Principe, Sénégal, Sierra Léone, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zimbabwe.

Péninsule indochinoise: Cambodge, Laos, Vietnam.

Caribbes : Cuba, Haïti, République Dominicaine.

Amérique latine : Surinam.

Pacifique : Vanuatu.

Le Programme a donné lieu à un Appel à propositions de recherche (lancé en juillet 2001) qui proposait deux axes de recherche :

- d'une part, les interventions sur la ville (thématiques liées à la "métropolisation", à l'environnement et au patrimoine, à la réalisation d'infrastructures et de services urbains et d'équipements collectifs),
- d'autre part, les logiques et stratégies des divers acteurs qui font et gèrent la ville (questions de gouvernance, de décentralisation, de démocratie locale ; fonction d'expertise face aux savoirs professionnels et aux cultures urbaines).

2.3 Les acteurs du programme

2.3.1 Comité de pilotage

Le Comité de pilotage est le conseil que le maître d'ouvrage met en place pour le suivi du programme. Il a la responsabilité d'une réflexion stratégique sur le programme. Il assure, en liaison avec le Comité scientifique, le suivi d'ensemble du projet.

Il a un rôle décisionnel important. Il émet un avis sur les termes de références de l'appel à propositions et valide les projets sélectionnés par le PRUD selon les évaluations faites par le Comité scientifique. Le Comité de pilotage est placé sous la responsabilité du ministère des Affaires étrangères (Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement –DGCID– sous-direction de la recherche) et composé de membres provenant de chacun des organismes détaillés ci-dessous :

- des représentants du ministère des Affaires étrangères : coordinateur du programme, chef du bureau développement local et urbain (et un adjoint), un représentant de la mission pour la coopération non gouvernementale
- des experts extérieurs : deux représentants du Ministère de l'Équipement des transports et du logement, un représentant du Ministère de la Recherche, un représentant de l'Unesco, un représentant de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, un Professeur de l'Université de Tours, un représentant de l'Agence Française de Développement
- des participants PRUD composés de l'ensemble de l'équipe en charge de l'exécution du programme (Annik Osmont, Isabel Diaz, Charles Golblum, Jean-Jacques Gabas et Xavier Crépin).

Il s'est réuni à plusieurs reprises pour valider les phases essentielles du programme : il a approuvé le dossier d'appel à propositions de recherche, la présélection des équipes et l'évaluation à mi-parcours des recherches. Il a également été informé et consulté pour l'animation du programme.

Ainsi, différentes réunions ont permis de faire le point sur l'avancée et la réalisation du programme. Ces réunions ont été beaucoup plus nombreuses lors des dernières phases du programme⁹

Parallèlement des contacts informels réguliers ont eu lieu entre le responsable du projet du MAE et les acteurs en charge de sa mise en œuvre.

2.3.2 Les opérateurs : GEMDEV et ISTED

Le GEMDEV (Groupement pour l'étude de la mondialisation et du développement) a été choisi comme responsable scientifique du PRUD dès la définition du programme.

Comme nous le précisons précédemment, en 2000, la DGCID du ministère des Affaires étrangères avait confié au GEMDEV une étude visant à établir un état des lieux sur l'urbanisation dans les pays du Sud à partir d'un groupe de réflexion sur ce thème. Cette démarche avait été mise en place dans la perspective d'une relance de la recherche incitative dans un domaine qui figure dans les priorités du développement. L'exercice proposé visait à faire fructifier les échanges entre les décideurs et les chercheurs, en ouvrant un espace de dialogue et de réflexion prospective, pour mettre à jour les points de convergence entre l'offre et la demande de recherche urbaine pour le développement. C'est donc dans la continuité de ce travail que la responsabilité scientifique du programme a été déléguée au GEMDEV.

9) On notera ainsi les dates suivantes de réunions :

- 4 décembre 2001 : approbation des 32 projets de recherche sélectionnés par courrier du sous-directeur de la recherche
- 28 mai 2003 : réunion avec les responsables PRUD et les responsables MAE (directrice de la Coopération scientifique et universitaire) pour tirer le bilan des réunions régionales
- 2 juillet 2003 : synthèse des travaux (séminaires régionaux, évaluation des équipes à mi-parcours), suite du programme (colloque de restitution, publications, perspectives) et questions administratives et financières
- 3 octobre 2003 : évaluation des équipes à mi-parcours, suites du programme, colloque de restitution, questions administratives et financières
- 12 décembre 2003 : décisions sur les équipes posant problèmes, étude sur la valorisation du PRUD, colloque
- 23 mars 2004 : rapport du Conseil scientifique sur la fin des travaux de recherches du PRUD, préparation du colloque de restitution
- 16 juin 2004 : réunion de restitution du colloque

Le GEMDEV est un groupement d'intérêt scientifique (GIS), à vocation interdisciplinaire, rattaché à l'université de Paris VIII, et qui regroupe actuellement, dans la région Ile-de-France, 53 formations doctorales et équipes universitaires de recherche spécialisées sur les questions de développement. Cependant, cet organisme ne pouvait assumer que la fonction d'opérateur scientifique du programme, chargé de l'animation et du suivi scientifique, car les statuts d'un GIS ne permettent pas d'assurer la gestion financière et administrative d'un programme financé par l'État.

Il a donc fallu trouver une structure de portage capable d'en assurer la gestion administrative et financière.

Le ministère des Affaires étrangères a dû choisir entre plusieurs organismes pour assurer ce travail :

- l'Institut Français d'Urbanisme (IFU) : cet institut a été évoqué car les personnes ressources qui ont permis le montage de ce projet provenaient de cet organisme. Cette piste a été abandonnée rapidement car l'Université de Paris VIII, hébergeant l'IFU et le GEMDEV, n'avait qu'une expérience limitée en matière de transfert et de gestion de crédits à l'international. Cette solution présentait donc plus d'inconvénients que d'avantages
- l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) : cet institut possède une compétence incontestable dans les domaines de l'international et dans la recherche urbaine. Cependant, rapidement il est apparu que les chercheurs appartenant à cet institut seraient les premiers intéressés à répondre à l'appel à propositions. De plus, la gestion d'un projet "Sciences sociales" financé sur le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC)¹⁰, démarré peu de temps avant le PRUD, avait été confié à l'IRD
- l'ISTED (Institut des Sciences et des Techniques de l'équipement et de l'environnement pour le Développement).

Au final, c'est cet organisme qui a été retenu pour être l'opérateur ensemblier du programme. Cette association à but non lucratif se définit comme "une plate forme de réflexion, d'information et d'action au service de ses membres publics et privés, dans les secteurs de l'équipement, des transports, de l'aménagement et de l'environnement".

Plusieurs motifs ont poussé les responsables du MAE à faire ce choix :

- cet institut dispose d'un pôle "ville" travaillant à l'international et d'un réseau d'information et de documentation "villes en développement" spécialisé dans les questions urbaines à l'échelle internationale. Il regroupe en son sein toutes les administrations, les programmes et les organismes de recherche qui ont financé la recherche dans ce secteur depuis 1960.
- c'est un lieu qui associe, sur la base du volontariat, l'ensemble des acteurs français du développement urbain à l'international et, en particulier, le secteur privé et professionnel aux côtés des milieux de la recherche urbaine, de la coopération décentralisée et des Organisations Non Gouvernementales (ONG)
- cet institut dispose d'une équipe permanente de cinq spécialistes du développement urbain, engagée dans des actions de réflexion et de gestion des programmes de coopération urbaine
- l'ISTED avait déjà assumé une fonction similaire au titre du projet FAC "Jeunes, ville, emploi".
- l'ISTED, qui était déjà lié à la Direction générale de la Coopération Internationale et du Développement (DGCID) par une convention générale, est doté de mécanismes de contrôle financier qui garantissent une totale transparence de la gestion des programmes qui lui sont confiés.

Conformément au code des marchés publics, l'ISTED a donc été retenu sans qu'il y ait mise en concurrence¹¹. Cette opération de sous-traitance a été proposée dans le rapport de présentation du Programme de Recherche Urbaine pour le Développement (PRUD) fait au Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) en vue de l'obtention d'un financement. Il est précisé que cet ensemblier est chargé de :

- la mise en œuvre du programme de recherche (financement des équipes de recherche, colloque de restitution, publications, traductions, organisation de réunions régionales de mi-parcours)
- l'animation du programme en collaboration avec le GEMDEV (lancement des appels à propositions, secrétariat exécutif, Comité scientifique, gestion).

10) Le projet de coopération scientifique "FAC Sciences sociales" visait un triple objectif :

- relancer une dynamique d'échanges et de travail en commun entre la communauté scientifique africaine et la communauté scientifique française
- aider à l'émergence d'équipes de recherche africaines ;
- produire des connaissances, pour l'action, sur l'évolution actuelle, très rapide et en grande partie méconnue, de la vie politique, de l'économie, de la société et de la ville en Afrique.

11) Code des marchés publics, paragraphe II. alinéa 2, de l'article 104 de la section 3 : "il peut être passé des marchés négociés sans mise en concurrence préalable lorsque l'exécution ne peut être réalisée que par un entrepreneur ou un fournisseur déterminé. Il en est ainsi (...) lorsque les besoins ne peuvent être satisfaits que par une prestation qui, à cause des nécessités techniques (...), d'installations spéciales ou de savoir-faire, ne peut être confiée qu'à un fournisseur déterminé".

Au final, une lettre de commande n°2001-168 du 25 mai 2001 a désigné l'ISTED comme responsable administratif et technique du programme. Elle a été passée dans le cadre de la convention générale signée entre le ministère des Affaires étrangères et l'ISTED (le 18 avril 2001). La collaboration ISTEDEV-GEMDEV a fait l'objet d'une convention de partenariat qui a pris effet dès la notification de la commande du MAE à l'ISTED.

2.3.3 Le Comité scientifique

Les membres du Comité scientifique, au nombre de 17, nommés *intuitu personae*, étaient issus des milieux de la recherche (du Nord comme du Sud) et du domaine opérationnel (cf. composition du Comité scientifique en Annexe 4). Ce Comité a eu pour mission :

- la rédaction et la diffusion de l'appel d'offres
- l'examen et la présélection des propositions de recherche
- le suivi et l'évaluation des projets de recherche financés.

Il était présidé par le Professeur Charles Golblum. En outre, le GEMDEV a confié à l'un des membres de son Comité de Direction, Mme Annik Osmont, la fonction de Secrétaire exécutive du Programme.

La gestion et l'organisation du suivi scientifique du projet ont été assurées par un Comité exécutif composé, outre de Charles Golblum et d'Annik Osmont, du Délégué général de l'ISTED, M. Xavier Crépin, et du Président du GEMDEV, M. Jean-Jacques Gabas.

Le Comité scientifique s'est réuni deux fois au cours du déroulement du programme :

- 22 et 23 juin 2001 : réunion de discussion et de validation des termes de références de l'appel à propositions
- 22, 23 et 24 novembre 2001 : sélection des candidats

Certains membres de ce Comité ont joué un rôle aussi bien dans le suivi global du programme que dans la préparation et la réalisation des rencontres régionales. De même, l'évaluation des projets à mi-parcours n'a pas fait l'objet de réunion spécifique mais une partie des membres du Comité scientifique se sont rencontrés pour appuyer le travail des membres du Comité exécutif. En outre, certains membres du Comité scientifique ont été chargés d'assurer des missions d'appui de certains projets de recherche.

2.3.4 Les équipes de recherche

Les équipes de recherche qui ont participé à ce programme proviennent de divers horizons. Cette grande diversité a été voulue aussi bien en terme géographique qu'en terme institutionnel.

Les équipes candidates devaient être constituées :

- soit de chercheurs des pays concernés par l'appel à propositions, c'est-à-dire provenant de la ZSP
- soit de chercheurs français ou de l'Union européenne ayant des compétences sur les pays de la ZSP qui devaient associer des chercheurs des pays de la ZSP.

A cette première délimitation, s'ajoutait une ouverture géographique dans la constitution de l'équipe. Il était ainsi précisé dans l'appel à proposition que les équipes pouvaient associer des chercheurs d'autres pays du Sud dans une démarche comparative, ou des chercheurs du Nord n'appartenant pas à l'Union européenne.

Dans ce cadre, le financement du PRUD ne concernait que :

- des moyens de fonctionnement
- des prestations de personnel non statutaire
- du petit matériel, fournitures, documentation, missions de terrain, traduction
- des déplacements à l'étranger dans le cadre des réunions régionales du programme.

2.4 Modalités d'intervention et de mise en œuvre du programme

Au cours de ce programme, on distingue deux phases de mise en œuvre. Il nous est apparu nécessaire d'en faire ressortir deux supplémentaires : une en amont qui permet de détailler le montage institutionnel et une en aval correspondant à la valorisation de la recherche.

2.4.1 Montage du programme

Cette première étape correspond au montage financier et opérationnel du programme. Elle est décisive car elle :

- fixe les objectifs du programme
- détaille la méthodologie à mettre en œuvre
- détermine l'enveloppe allouée.

Ce projet du FSP a été instruit à l’initiative de la Sous-direction de la recherche (Direction de la coopération scientifique, universitaire et de la recherche) du ministère des Affaires étrangères¹². Le programme (PRUD) a fait l’objet d’un rapport de présentation au Comité des projets du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) en vue de l’obtention d’un financement et agréé par ce Comité par une décision en date du 20 décembre 2000, portant le n° 2000-120.

Le MAE a contractualisé avec l’opérateur chargé de la mise en œuvre du projet au cours de cette phase préparatoire. Une convention cadre n° 018/01, notifiée le 18 avril 2001, a été signée entre la Direction de la coopération scientifique, universitaire et de la recherche de la DGCID et l’ISTED. (commande n°2001-168 du 25 mai 2001).

2.4.2 Phase projet 1 : Sélection des propositions de recherche

Cette phase comprend l’ensemble des étapes allant de la rédaction du dossier d’appels d’offres à la contractualisation avec les 32 équipes retenues.

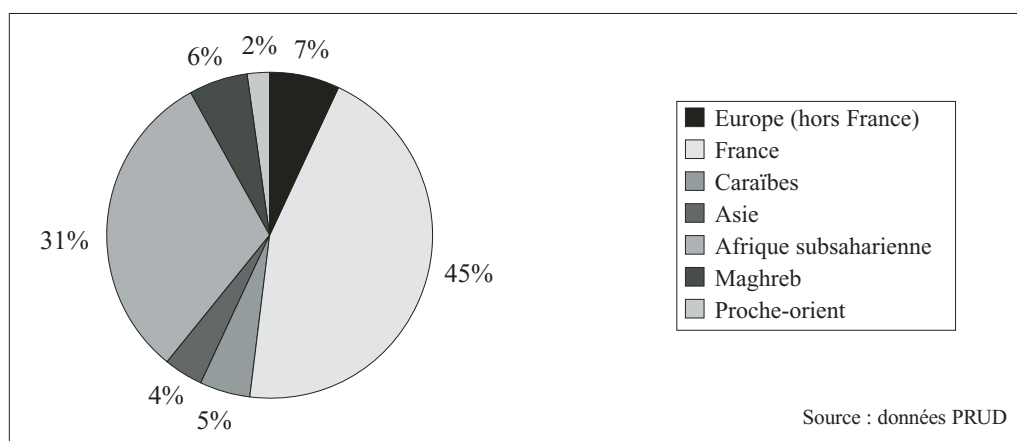
Il a donc successivement fallu :

- constituer et diffuser le dossier d’appel à propositions de recherche en précisant les critères de sélection
- réceptionner les 96 projets d’équipes candidates : l’appel à candidature était lancé en juin, la date limite de candidature était fixée au 15 octobre 2001
- sélectionner sur la base de la grille de critères (32 projets ont été retenus).

Le dossier d’appel à propositions a été élaboré par le Comité scientifique et validé par le Comité de pilotage. Il précise les termes de références (contexte du programme, axes de recherches et approches) et définit les conditions générales de candidature (nature des projets proposés, rattachement institutionnel, sélection des dossiers, financement des projets de recherche).

Il apparaît ainsi que sur l’ensemble des 96 propositions déposées, la majorité provenait du continent européen et un peu plus du tiers provenait du continent africain (Afrique subsaharienne et Maghreb).

Figure 1 : Répartition des propositions par zones géographiques des mandataires soumissionnaires



Les organismes ayant répondu à cet appel à propositions sont majoritairement des laboratoires et des instituts de recherche de type universitaire (Institut de Recherche pour le Développement – IRD –, Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS –, Laboratoire Sociétés en Développement dans l’Espace et dans le Temps – SEDET –).

12) L’identification du projet se conclut par la rédaction d’une Fiche de Prise en Considération (FPC). Un Comité d’examen (instance interne au ministère des Affaires étrangères) étudie cette FPC et statue sur l’opportunité de poursuivre ou non l’instruction, et dans quelle direction. Le stade suivant est celui de la faisabilité du projet, qui peut être menée soit de façon interne au ministère (par l’administration centrale) ou externe (par un bureau d’études, etc.) et qui s’achève par la rédaction d’un Rapport de Présentation.

Une fois élaboré, ce Rapport est examiné dans un premier temps par le Comité d’examen puis par le Comité des projets (instance interministérielle réunissant des représentants des ministères des Affaires étrangères, de l’Économie, des finances et de l’industrie, etc.), présidé par le ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, qui décide du financement ou non du projet.

Suite à cette décision, une convention de financement entre le ministère des Affaires étrangères et l’autorité responsable du projet (le maître d’œuvre) est signée. Cette signature marque le début de la mise en œuvre du projet.

Des ONG (groupe Urgence Réhabilitation Développement – URD –, Groupe de Recherche et d'Échanges Technologiques – GRET –) et des organismes d'envergure régionale européens et africains (Partenariat pour le Développement Municipal – PDM –, École Africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme – EAMAU –) ont également proposé des projets de recherche.

La présélection a eu lieu du 22 au 24 novembre 2001. Elle a été effectuée par le Comité scientifique sur la base d'une grille de critères comprenant trois rubriques principales d'appréciation :

- qualité scientifique de la proposition
- qualité scientifique de l'équipe ou du groupement d'équipes
- faisabilité de la recherche

Chaque proposition était soumise "en aveugle" à l'examen de deux examinateurs différents de manière à avoir deux avis différents¹³. En cas de divergence importante entre les deux évaluateurs, un troisième était nommé pour rendre un nouvel avis qui devait départager les deux précédents.

Cette méthode a permis d'aboutir à un classement mettant rapidement en évidence les très bons et les très mauvais projets. Les premiers étaient retenus d'office et les seconds éliminés. Pour la partie médiane, une discussion en séance plénière a été engagée de manière à départager ces projets.

Pour cette présélection, la valeur scientifique des projets a prédominé. Il n'y avait pas de restriction pour le nombre de projets à retenir, ni de préférence thématique ou géographique.

Au total, 32 équipes ont été retenues par le Comité scientifique. Cette sélection a ensuite été validée après avis du Comité de Pilotage par le ministère des Affaires étrangères.

A l'issue de cette phase, il a fallu :

- remanier les propositions, suite aux attentes du Comité de pilotage (ces modifications concernaient une demande de réduction des budgets, de clarification de la méthodologie, d'augmentation du nombre de chercheurs ou de doctorants, d'annulation d'études de cas)
- contractualiser avec les équipes de recherche

2.4.3 Phase projet 2 : Réalisation des études et animation du programme

C'est la phase de mise en œuvre des recherches qui s'accompagne d'un travail de suivi et d'animation du Comité scientifique.

Sur le plan des recherches, elle a donc consisté, pour chacune des équipes de recherche, à :

- rédiger un rapport intermédiaire : mai 2002 à mai 2003
- rédiger des rapports finaux (avec par la suite des résumés et synthèses) : juillet 2003 à avril 2004.

Ce travail a été accompagné par une évaluation à mi-parcours du Comité scientifique visant, le cas échéant, à recadrer les rapports intermédiaires pendant la période de mai à juin 2003

Il est à noter que sur les 32 projets retenus, seules 30 équipes ont rendu un rapport final. A la remise du rapport intermédiaire, deux projets ont été éliminés suite à l'évaluation réalisée par le Comité scientifique et validée par le MAE. Il s'agissait d'une équipe travaillant dans la zone Caraïbe (Trinidad) et d'une équipe travaillant au Maghreb (Maroc).

Pour la première recherche, le Comité scientifique a jugé la qualité et la teneur du travail réalisé faibles (le rapport intermédiaire n'excédait pas 5 pages malgré des courriers et des interventions des membres du Comité scientifique). La conception du terme de recherche scientifique n'était pas la même pour l'équipe de recherche que pour les membres du Comité scientifique qui attendaient un résultat plus abouti.

13) Pour chacune des rubriques, l'évaluateur devait choisir entre :

- > avis favorable
- > avis réservé
- > avis défavorable

Au final, l'évaluateur devait classer ce projet dans la série des projets qu'il avait à évaluer en donnant une lettre selon la correspondance suivante :

- > A : avis très favorable
- > B : avis favorable
- > C : avis réservé
- > D : avis défavorable

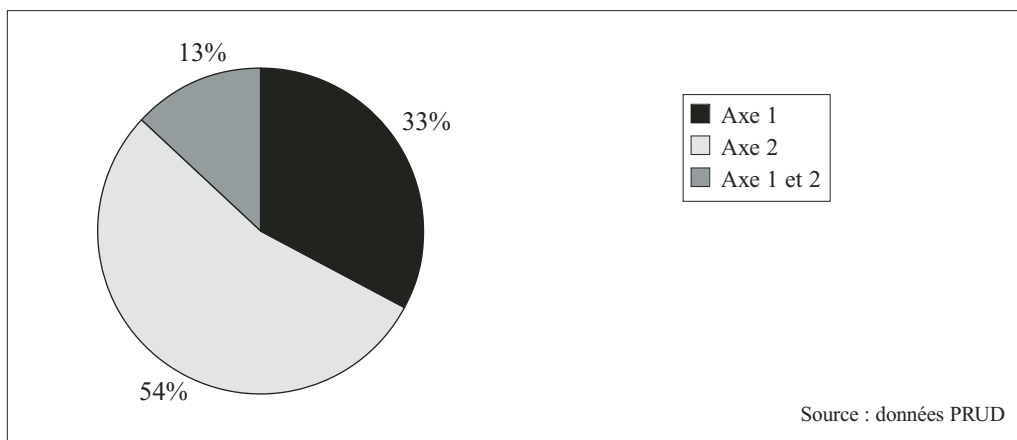
Pour le second projet, des divergences se sont posées sur la gestion, sur l'affectation des fonds par l'équipe locale et sur le contenu de la recherche qui ne correspondait pas réellement aux attentes.

Des missions ont été effectuées afin d'aplanir les points de vue et d'arriver à un consensus. Elles n'ont pas permis d'aboutir à un compromis. Le financement de ces projets de recherche a donc été interrompu à la fin de la première phase.

Parallèlement, le suivi financier du budget accordé aux équipes a été réalisé de manière à leur permettre de disposer des fonds nécessaires à la réalisation des recherches.

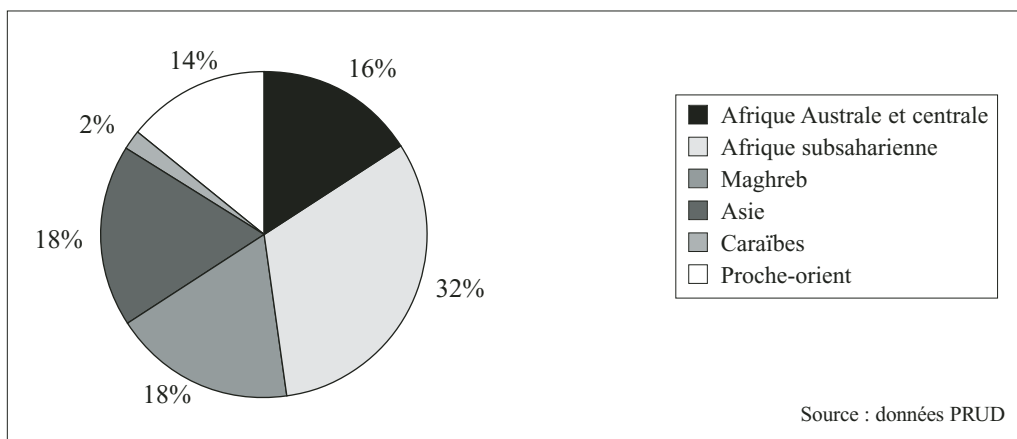
Parmi l'ensemble des projets retenus et ayant abouti à un rapport final, le premier axe de réflexion concernant les interventions sur la ville n'a concerné, selon les réponses des appels à propositions, qu'un tiers des recherches. Celui qui a majoritairement intéressé les chercheurs est le second : logiques et stratégies des divers acteurs.

Figure 2 : Répartition des projets par axe de recherche



Sur le plan géographique, il apparaît que la moitié des projets retenus ont eu pour terrain d'étude, au moins en partie, un pays situé dans la zone de l'Afrique subsaharienne. On retrouve ainsi les pays d'influence traditionnelle de la France. Cependant, une ouverture est à noter sur la zone asiatique.

Figure 3 : Répartition des projets retenus par zones d'études



Selon les données fournies par les équipes en début de programme, l'ensemble des équipes représente environ 265 personnes qui ont participé, à des titres divers, à ce travail. Parmi elles, 137, soit 52 % sont issues du Sud. 93, donc 35 % sont des jeunes chercheurs (doctorants ou étudiants).

Au cours de cette période, les animateurs du programme ont assuré l'animation et le suivi du programme.

Dans ce cadre, ils ont organisé des réunions régionales. Elles avaient pour objectifs de :

- confronter les premiers résultats des recherches proposées par les équipes
- créer des synergies entre les équipes et offrir une possibilité de débat avec des spécialistes des questions abordées lors de ces rencontres.

Elles devaient permettre de cerner des problématiques transversales (identification et jeu des acteurs, méthode comparative, interactions public-privé), des thématiques principales (décentralisation et gouvernement local, participation, services urbains et question de la régulation) et des thématiques particulières (professionnels de l'urbain, particularités de la question palestinienne, gestion urbaine informelle, acteurs humanitaires et pratiques urbaines, question de l'uniformisation des vocables).

Elles ont réuni des représentants des équipes de recherche du programme et des acteurs locaux et régionaux intéressés par leurs thématiques :

- 11 au 14 novembre 2002 : 1^{ère} Réunion régionale de travail à mi-parcours à Hanoï avec 8 équipes travaillant sur les pays d'Asie du Sud-Est
- 15 au 18 janvier 2003 : 2^{ème} Réunion régionale de travail à Rabat avec 11 équipes travaillant dans 6 pays de la région Maghreb-Proche Orient
- 21 au 24 février 2003 : 3^{ème} Réunion régionale de travail à La Havane avec 2 équipes travaillant sur la région des Caraïbes ainsi que 2 équipes invitées travaillant sur l'Afrique Subsaharienne
- 7 au 10 avril 2003 : 4^{ème} Réunion régionale de travail à Dakar avec 15 équipes travaillant sur l'Afrique subsaharienne (17 pays concernés).

Celle d'Hanoï a été la plus importante. Elle a bénéficié d'une opportunité exceptionnelle avec un séminaire qui se mettait déjà en place, organisé par le Conseil Régional d'Ile de France. Le PRUD avait un rôle dans la direction scientifique du séminaire. Ce dernier a permis de mettre en valeur le PRUD avec la venue de bailleurs de fonds (Banque mondiale, Unesco, responsables politiques locaux) et une participation régionale importante.

A Cuba, des échanges avec les scientifiques locaux ont pu être réalisés. Une ouverture géographique a été possible avec la participation de scientifiques venant du Venezuela et du Nicaragua. Deux équipes travaillant sur le continent africain ont pu se déplacer, ce qui a permis des échanges entre continents.

A la fin du programme, un colloque final a été tenu à Paris du 5 au 7 mai 2004. Il a permis de présenter les résultats des 30 projets de recherche.

Parallèlement, différents outils ont été mis en œuvre pour animer le programme et informer les équipes :

- un site internet regroupant l'ensemble des informations sur le PRUD (contenu du programme, appel à propositions, coordonnées des équipes et contenu des recherches)¹⁴
- des lettres d'informations : de juillet 2001 à juillet 2003, 6 lettres d'informations ont été produites. Ces lettres constituaient un lien entre les équipes de recherches et le Comité scientifique.

2.4.4 La valorisation du programme

Un des objectifs du programme était de relancer la recherche urbaine et de favoriser l'émergence de laboratoires. Tout au long du projet, il a donc été nécessaire, pour l'équipe chargée de sa gestion, de valoriser les acquis du programme au travers des publications : compte rendu des ateliers régionaux, compte rendu final du colloque, bulletin Villes en développement consacré au PRUD (revue publiée par l'ISTED), actes du colloque final.

Cette valorisation continue bien au-delà de la fin effective du programme par la publication d'articles et de livres reprenant les éléments traités au cours de la recherche.

2.5 Chronogramme

Le programme a fait l'objet d'une décision du FSP le 20 décembre 2000. Le calendrier d'exécution initial devait s'étendre sur 36 mois.

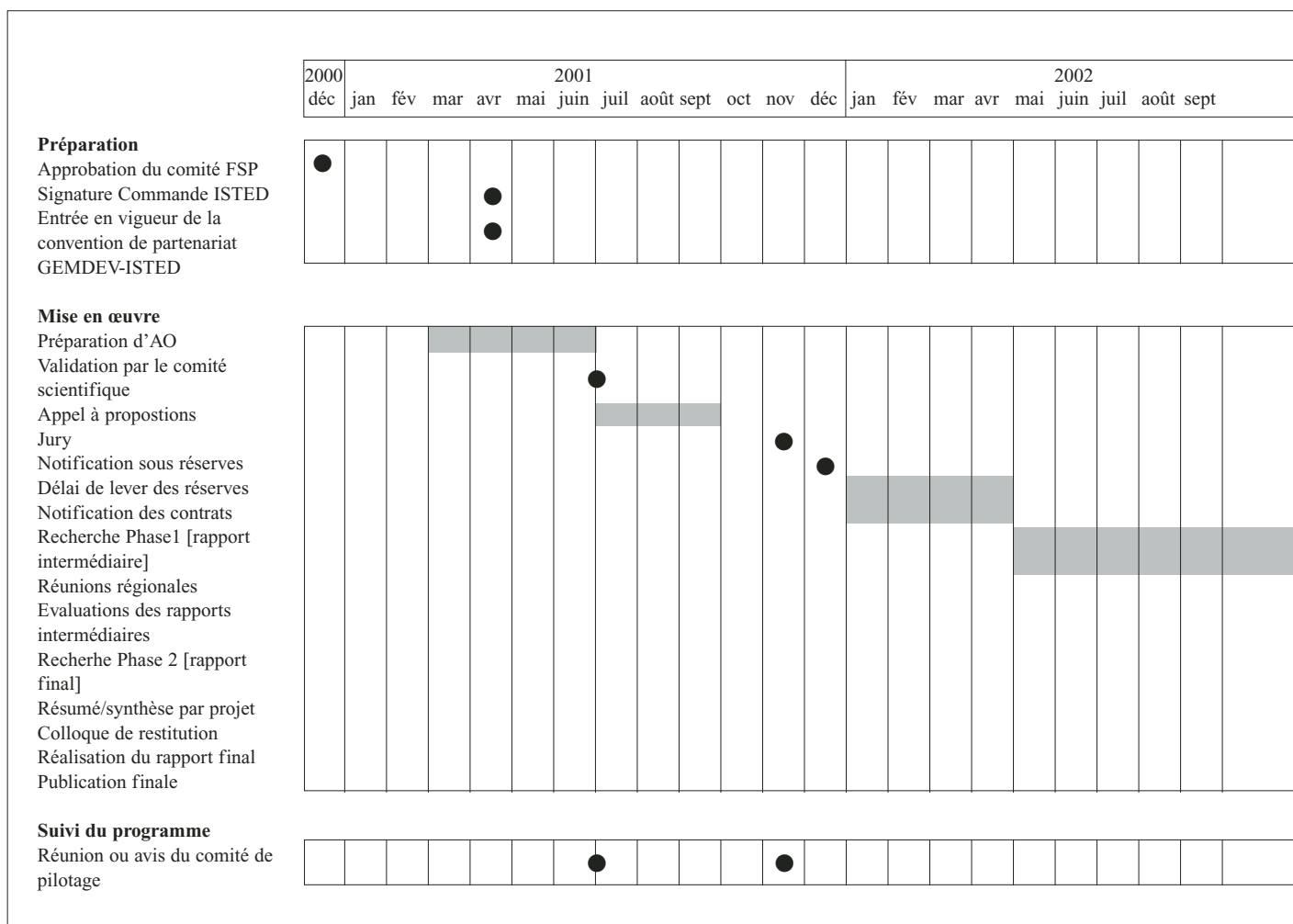
14) <http://www.ISTED.com/programmes/prud/prud-accueil.htm>

Des prolongations ont été accordées successivement, reportant finalement la clôture du projet au 31 décembre 2005. En même temps, le calendrier d'exécution de la commande passée par le MAE à l'ISTED, notifiée le 25 mai 2001, prévoyant initialement une durée de 34 mois, a dû lui aussi être modifié par avenants :

- avenant n°1 du 27 février 2004 prolongeant de 4 mois la durée initiale jusqu'au 30 juin 2004
- avenant n°2 du 23 juillet 2004 prolongeant la durée d'exécution des prestations confiées à l'ISTED jusqu'au 15 juin 2005.

Prévu à l'origine pour une durée de 36 mois il aura fallu 49 mois et demi de mise en œuvre par les opérateurs et 60 mois au total depuis la décision de lancement du Programme jusqu'à sa clôture effective. Au final, le projet aura été prolongé de 24 mois pour permettre de réaliser l'ensemble des activités prévues.

Figure 4 : Chronogramme du programme



2.6 Budget du PRUD

Pour la gestion financière du projet, un compte bancaire séparé a été ouvert par l'ISTED. Il a été alimenté par le ministère des Affaires étrangères. L'ISTED a donc dû rendre compte en permanence des facturations effectuées.

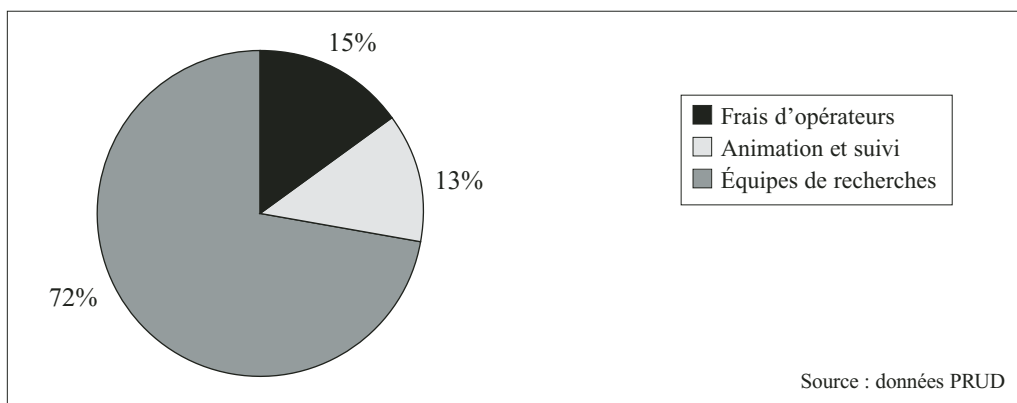
Au total, le PRUD a été doté d'un budget de 15 millions de F soit 2 286 735 €, dont 2 226 517 € gérés par l'ISTED (cf. Figure 5 ci-dessous), le reste (60 218 €) ayant été géré directement par le maître d'ouvrage, le MAE, pour le fonctionnement du Comité de pilotage et le financement de l'évaluation finale du Programme. Ce budget est resté constant malgré la prolongation de la durée du programme. Une réaffectation a cependant été réalisée au cours du projet en accord avec le Comité de pilotage. Elle visait essentiellement à couvrir les frais engagés par l'ISTED, dus à la mobilisation pour une durée supplémentaire de l'équipe d'appui du programme (ce qui explique les 49 466 € supplémentaires affectés au personnel d'appui).

Figure 5 : Budget du PRUD

	Rubrique	Budget initial	Budget réaffecté	Différence
1.1.	Personnel d'appui	198 696	248 162	49 466
1.2.	Fonctionnement	51 833	58 828	6 995
1.3.	Fournitures, traductions	26 831	32 355	5 524
1.4.	Publications	34 330	41 397	7 067
Total 1		311 690	380 742	69 052
2.1.	Équipes de recherches	1 683 037	1 619 274	-63 763
2.2.	Réunions régionales	91 200	77 087	-14 113
2.3.	Colloque de restitution	42 200	52 200	10 000
2.4.	Déplacements	31 000	30 031	-969
2.5.	Comité scientifique et suivi	46 650	42 045	-4 605
Total 2		1 894 087	1 820 637	-73 450
Sous-Total 1+2		2 205 777	2 201 379	-4 398
3	Frais de gestion ISTED	20 749	25 138	4 389
TOTAL GÉNÉRAL		2 226 517	2 226 517	0

Conformément aux programmes de ce type, pratiquement les trois quarts (72 %) du budget ont été attribués aux équipes de recherche. 13 % ont été utilisés pour l'animation du programme (organisation de séminaires, ateliers de restitution, frais de fonctionnement du Comité scientifique), 15 % pour les frais d'opérateur (ISTED).

Figure 6 : Répartition du budget par principales rubriques



Le budget des projets sélectionnés a varié entre 39 000 € et 63 298 € avec une moyenne de 50 000 €.

Ces budgets pouvaient servir aussi bien à des frais liés aux :

- charges de personnel non statutaire (salaires, charges sociales, bourses, autres)
- achats de petits matériels, fournitures, documentation, missions de terrain, traductions

- déplacements à l'étranger dans le cadre des réunions régionales du programme
- déplacements pour le colloque final (UNESCO, Paris 2004)
- frais de fonctionnement de structure/institution.

3. Méthodologie de l'évaluation

3.1 Les différents niveaux de lecture

Le PRUD est une action concertée incitative (ACI) qui a permis la réalisation de 30 projets de recherche et qui a fait l'objet d'une animation scientifique tout au long de son déroulement. Plusieurs niveaux d'analyse du programme sont donc possibles :

- le programme dans sa globalité qui comprend la phase d'identification des thématiques, l'appel à propositions, l'évaluation des projets à mi-parcours, la réalisation des réunions régionales, l'organisation du colloque final, le suivi administratif, financier et scientifique de l'ensemble des recherches
- les 30 projets de recherche qui ont été réalisés dans un champ géographique très vaste, la ZSP, selon plusieurs axes thématiques de recherche.

Pour évaluer le programme, il a donc été nécessaire de définir une méthodologie qui prenne en compte cette complexité.

La démarche adoptée visait à réaliser à la fois :

- une approche globale du programme prenant en compte le contexte général de la recherche et le fonctionnement global du programme aussi bien au point de vue scientifique (choix des projets par exemple) que financier et administratif
- une approche spécifique des projets s'intéressant aux modalités de leur mise en œuvre et aux résultats qualitatifs des travaux menés.
- une approche "terrain" permettant de compléter l'analyse des documents disponibles par un éclairage d'études de cas réalisées par des chercheurs du Sud
- une approche synthétique : les différentes approches décrites ci-dessus ont été synthétisées de manière à renseigner et affiner les indicateurs tout en confirmant ou infirmant les hypothèses¹⁵ détaillées au chapitre suivant. Pour arriver à ce résultat nous avons croisé les hypothèses et les indicateurs de l'évaluation avec les sources dont nous disposions (cf. figure 7).

Au final, ces différentes approches devaient nous permettre de formuler un avis consolidé sur les critères de l'évaluation détaillée dans les termes de références et d'aboutir à des recommandations pour le futur.

3.2 Les hypothèses

L'évaluation n'est pas motivée par la seule curiosité scientifique : elle est sous-tendue par la préoccupation de porter un jugement sur l'action menée dans le cadre du programme et de contribuer à ce que ce type de programme réponde plus efficacement aux objectifs qui lui sont assignés.

Cette approche suppose l'établissement d'un cadre d'analyse permettant une mise en cohérence des différents niveaux d'analyse (pertinence, cohérence, effectivité, efficacité et efficience du programme). A l'issue de la lecture attentive de l'ensemble de la documentation du PRUD et des objectifs de l'évaluation fixés par le MAE, 5 hypothèses ont été formulées afin de fournir des angles d'analyse et d'évaluation.

Ces hypothèses sont les suivantes :

- **hypothèse 1 : L'importance remarquable des fonds globalement accordés par le PRUD permet un renforcement des compétences scientifiques en France comme dans les pays du Nord et du Sud associés à ce programme**

Le PRUD, avec les moyens mis à sa disposition par le ministère des Affaires étrangères, s'inscrivait dans la mouvance de compétitivité scientifique et de concentration thématique (interventions sur la ville, logiques et stratégies d'acteurs). Avant même de passer à la vérification de ces préceptes de départ, il est aisé d'affirmer que dans le paysage français et européen, un tel programme représentait un pas en avant dans une volonté politique d'ouverture scientifique et d'excellence, si on compare cette initiative aux procédures habituellement mises en place par et au profit des universités françaises et des centres de recherche.

15) Proposition relative à l'explication d'un phénomène, admise provisoirement avant d'être soumise au contrôle de l'expérience

Encore fallait-il s'intéresser à la stratégie de distribution des fonds disponibles entre un nombre important d'équipes de recherche, réparties sur 3 continents, par le biais de budgets unitairement relativement modestes, offrant une variété remarquable d'études mais pouvant relativiser la durabilité des processus et la capitalisation opérationnelle des résultats acquis.

● **hypothèse 2 : Les instruments de sélection et de suivi des projets (mise au concours internationale, partenariat Nord-Sud, Comité scientifique de renommée internationale) permettent une sélection objective des meilleures équipes scientifiques au Nord et au Sud (sur le plan scientifique comme dans le management institutionnel)**

A l'instar de nombreux programmes mis en place aux niveaux nationaux et internationaux, qu'il s'agisse de coopération technique au développement ou de recherche scientifique, le PRUD était guidé par une volonté de soutenir les meilleurs projets, donc les équipes constituées des chercheurs les plus performants en France et dans les pays concernés par le programme. Fondement de ce système, désormais solidement établi dans les milieux scientifiques internationaux, la mise au concours internationale est garante d'une ouverture et d'une transparence dans le recrutement des offres les plus qualifiantes.

Le PRUD a été construit dans une perspective de coopération scientifique englobant l'ensemble des pays de la ZSP. Injonction a été faite aux candidats de mettre en place des partenariats liant les chercheurs français à leurs homologues des pays du Sud. Cette initiative est suffisamment rare pour qu'on la souligne. En effet, rappelant nos propos émis sur la première hypothèse, il est évident qu'une recherche scientifique atomisée par des soutiens financiers ponctuels et modestes tend à l'individualisation et ne favorise guère le partenariat interinstitutionnel.

Le PRUD dépassait ces contraintes budgétaires et offrait ainsi une occasion unique de développer ou de renforcer les liens entre équipes scientifiques du Nord et du Sud. De nombreuses évaluations de ces partenariats ont été faites précédemment pour ne pas craindre d'affirmer que ces formes d'échange et de partage cachent trop souvent des rapports de force qui ne font que traduire les divisions constatées dans d'autres secteurs de la coopération au développement, avec des institutions du Nord qui s'attachent les services d'homologues du Sud sans véritablement les associer aux grandes étapes de conception, de mise en œuvre et de valorisation des résultats.

Le défi du PRUD, par la sélection faite par le Comité scientifique international, a été de tenir compte à la fois de la qualité de l'offre globale tout comme de son organisation scientifique et administrative.

● **hypothèse 3 : la diversité thématique et géographique des projets retenus est un critère fondamental pour l'extension des connaissances sur la problématique urbaine dans les pays en développement et l'émergence de thèmes et de méthodes novateurs au niveau international**

La ville, désignée comme objet spécifique d'étude par les promoteurs du PRUD lors de l'appel à propositions de 2001, était envisagée à travers deux axes de recherche et 5 thèmes. Les 32 projets sélectionnés regroupaient 265 chercheurs dont plus de la moitié sont originaires des pays du Sud, et 35% identifiés comme des jeunes chercheurs. Près de la moitié des recherches portaient sur des questions urbaines en Afrique sub-saharienne et à Madagascar, 8 portaient sur des villes d'Asie du Sud-Est, 11 s'intéressaient aux villes du pourtour méditerranéen et 2 à celles de la région Caraïbe. Ce sont ainsi 3 continents, Asie, Afrique et Amérique du Sud (région Caraïbe) qui étaient couverts par les 96 propositions reçues par le PRUD. Il fallait tenir compte dans le choix final de la représentativité des différents pays de la ZSP. Rappelons que sur 54 pays de la ZSP, 40 se localisent en Afrique sub-saharienne et dans l'Océan indien.

Partant des axes et thèmes privilégiés par le programme, la multiplicité des équipes de recherche travaillant sur des terrains différents permettait de mettre en évidence à la fois les différences et les convergences de problématiques auxquelles sont confrontés, aujourd'hui, les acteurs du jeu urbain.

Par l'analyse des logiques guidant l'action et des stratégies mises en œuvre, c'est la complexité de l'urbain qui allait transparaître. Cela amenait à traiter la problématique des interfaces entre acteurs de niveaux distincts d'intervention (quels liens entre les bailleurs de fonds internationaux, les gouvernements nationaux, les autorités locales, les habitants, les associations communautaires, sans oublier les ONG nationales ou étrangères ?) – mais également la problématique des conflits d'intérêts et des luttes d'influence. Ces processus rendent souvent difficile à décrypter, au-delà des mots et des intentions, les formes de gouvernance déployées au niveau local tout comme les effets réels des processus de décentralisation politique et administrative.

Les deux dernières hypothèses portent sur les limites possibles du PRUD et peuvent être traitées dans une même continuité :

● **hypothèse 4 : la faiblesse des fonds accordés à chaque équipe et l'unicité du programme (limité à une seule phase de 3 ans de recherche) est un frein à l'établissement de partenariats internationaux durables et à un transfert entre processus de recherche et implantation de projets de développement par des acteurs locaux et nationaux des pays du Sud**

● **hypothèse 5 : la durée du programme limitée à 3 années contrevient aux intentions initiales de durabilité scientifique et de renforcement individuel et institutionnel des équipes du Sud**

La coopération scientifique se construit impérativement par l'établissement de partenariats solides entre équipes de recherche du Nord et de la ZSP (dans le cas qui nous concerne). Connaissant la situation qui prévaut généralement dans les pays du Sud, et tout particulièrement dans la majorité des pays d'Afrique sub-saharienne, nous partons de conditions cadres très dissemblables entre le Nord et le Sud. Ceci se traduit aussi bien au niveau des institutions scientifiques (budgets alloués à la recherche et au fonctionnement des institutions académiques, niveaux de formation des enseignants et chercheurs, niveaux de revenus) que sur le plan individuel : plans de carrière, charges administratives, ancrage des universitaires dans la recherche, publications référencées au plan international, allocation du temps de travail.

Comme l'ont souligné plusieurs études sur le sujet, ces inégalités entre Nord et Sud minorent généralement la position qu'occupent les chercheurs du Sud dans de telles collaborations (éloignement des centres de décisions, scientifique et financière, localisés au Nord, moindre habitude de participation aux appels d'offre scientifiques internationaux, surcharge de travail académique, multiplication des engagements pour raisons financières). Ceci se traduit trop souvent par des liens de dépendances face aux équipes scientifiques du Nord, qui généralement occupent une position de leadership scientifique dans la conception et la direction des recherches, maîtrisent les budgets accordés et dirigent les relations avec les bailleurs de fonds et instances de direction des programmes.

En contrepartie, il faut reconnaître que les équipes du Sud jouissent d'un avantage déterminant dans la connaissance fine des terrains étudiés, qu'il s'agisse des populations (sujet des travaux engagés), des autorités et acteurs locaux participant aux processus d'investigation, de l'historique des processus en cours, du contexte sociétal, environnemental et territorial dans lequel se situent les transformations étudiées. Ces avantages comparatifs des équipes du Nord et du Sud doivent être considérés comme les capitaux de départ à valoriser par une volonté partagée d'échange et de valorisation des acquis dans une entreprise commune.

Les partenariats peuvent prendre des visages divers. La forme la plus usuelle dans les milieux académiques est l'intégration de jeunes chercheurs en phase de formation vers des diplômes de degré supérieur (maîtrises ou thèses de doctorat) dans les universités européennes. Une autre modalité très fréquente passe par l'échange de scientifiques pour des séjours de courte ou moyenne durée (de quelques semaines à quelques mois) dans le cadre de stages de perfectionnement, d'apprentissage à l'usage de nouveaux équipements, de participation à des phases identifiables de procédures de recherche. Pour les chercheurs seniors, une autre éventualité consiste à intégrer un laboratoire ou institut étranger à l'occasion de congés sabbatiques.

Toutes ces formes individuelles tendent à favoriser les flux de chercheurs du Sud vers les institutions du Nord (notamment et principalement par l'octroi de bourses d'étude, de recherche et autres activités *post-doc*) ; elles sont beaucoup plus rares dans le sens inverse, les chercheurs du Nord ne souhaitant que rarement valoriser des séjours scientifiques dans le Sud au profit de leur cursus académique.

Au-delà des stratégies individualistes le partenariat peut prendre un caractère plus institutionnel à travers la signature de conventions de collaboration entre universités et centres de recherche dans le cadre de projets particuliers (c'est le cas précisément du PRUD) ou sur le plus long terme – sans échéances précises – afin de renforcer des collaborations durables entre unités de recherche du Nord et du Sud.

Ce dernier facteur est essentiel. Évoluant souvent par étapes, de stratégies légères d'appui individuel à des politiques de coopération à plus long terme, le partenariat ne peut se renforcer que s'il lui est donné de s'assumer sur la longue durée.

Ceci est d'autant plus vrai que le programme ambitionne un transfert de connaissances et de savoir-faire des chercheurs vers les professionnels de l'urbain. Il ne s'agit donc pas uniquement, dans le cas qui nous concerne, d'une collaboration entre scientifiques mais d'une coopération visant le changement dans les modes de gestion urbaine et dans l'organisation des acteurs impliqués dans la transformation des villes du Sud.

Le PRUD, parce qu'il s'agissait d'une initiative nouvelle dans le paysage de la recherche urbaine en France, se situait au croisement entre une stratégie de court et moyen terme – mobilisant moyens budgétaires publics et chercheurs au profit d'objectifs clairement identifiés et cadrés dans un laps de temps clairement déterminé – et une perspective plus ambitieuse visant à faciliter l'émergence de connaissances nouvelles (thèmes, questions de recherche, méthodologies, mise en œuvre des résultats). Il est donc particulièrement important de saisir si une telle politique de mobilisation scientifique et financière a porté ses fruits (effet "seed money", création de "spin off", renforcement de collaborations préexistantes, émulation de jeunes chercheurs, etc.) ou si un tel programme doit être apprécié dans son unicité au vu de ses résultats, de la diffusion intra-universitaire et extra-universitaire des dits résultats, de leurs impacts sur les acteurs du développement urbain dans le Sud, et de leur rayonnement scientifique international.

3.3 Les indicateurs

Un indicateur est la mesure d'un objectif à atteindre, d'une ressource mobilisée, d'un effet obtenu, d'un élément de qualité ou d'une variable du contexte. L'indicateur produit une information synthétique quantifiée permettant d'apprécier les divers aspects du programme.

Pour pouvoir infirmer ou confirmer les hypothèses, il était nécessaire de mettre en place des indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de formuler un jugement objectif. Une fois ce travail réalisé, il convenait alors de les renseigner, en fonction des sources disponibles, pour se forger une opinion.

3.4 Les sources d'information

Pour réaliser cette évaluation et renseigner les indicateurs, plusieurs outils et sources d'information ont été combinés pour enrichir l'analyse et confronter les informations.

3.4.1 La documentation

L'ensemble des documents produits par le programme constitue une source importante de compréhension du programme. Ils permettent en effet de se faire une opinion sur l'action des différents intervenants mais aussi sur les méthodes et les outils mis en œuvre pour atteindre les objectifs du programme.

Pour mieux utiliser cette source d'information, il a été nécessaire de faire un tri et un référencement. Cela a été fait selon deux axes :

- le producteur du document
- le type de document

Pour arriver à cela, il a été nécessaire de distinguer les documents du programme des documents des projets de recherche (proposition initiale de l'appel à proposition, contrat, rapport intermédiaire, rapport final, document de synthèse, document colloque PRUD).

La lecture de ces documents nous a permis de réaliser une lecture à la fois quantitative du programme dans sa globalité (permettant de renseigner les indicateurs) et qualitative des projets de recherche. Cela a consisté essentiellement à cerner les problématiques abordées et à analyser le résultat des recherches afin de donner des éléments de réponses à nos hypothèses de travail.

Puis, parmi les documents du programme, un tri a été réalisé selon les axes suivants (correspondant aux phases du programme) :

- formulation du programme et choix des opérateurs (documents préparatoires du programme, document de présentation, TDR, convention, courrier, budget)
- procédures d'appel à propositions (dossier d'appel à propositions, fiche d'évaluation, comptes-rendus et procès verbaux des réunions du Comité scientifique, courrier)
- suivi des productions des équipes (directives internes, évaluation à mi-parcours, courrier)
- produits du programme, réunions préparatoires des réunions régionales et du colloque, actes du colloque, publications du programme PRUD (bulletin Villes en développement, brochure sur les réunions régionales)

Ces différents éléments ont été complétés par une appréciation du référencement sur Internet (à l'aide d'un moteur de recherche) de l'ensemble des recherches. Ceci avait pour but d'observer le rayonnement et la valorisation des recherches par le nombre de publications, d'articles, de conférences réalisées par les chercheurs. (cf. document annexe 8)

3.4.2 Les entretiens

Les informations fournies par la documentation ont permis de nous forger une première opinion globale du programme. Cependant, il a été nécessaire de la compléter par des entretiens avec les acteurs du programme : MAE, ISTED, GEMDEV (responsable du Comité scientifique) et quelques entretiens avec des responsables d'études (cf. liste des personnes rencontrées en document annexe 2)

La réalisation de ces différents entretiens a eu pour objectif d'établir des recoupements d'informations afin d'aboutir à une certaine objectivité.

Au cours de ces entretiens, les différentes questions posées visaient à :

- détailler le rôle de chacun des acteurs
- attacher de l'importance au système relationnel de manière à comprendre le fonctionnement global du programme et les relations entre les entités responsables de la mise en œuvre du programme

- connaître l'opinion de la personne interrogée sur le déroulement du programme, le bilan tiré et les perspectives
- préciser leurs attentes vis-à-vis de l'évaluation

3.4.3 Le questionnaire

Pour compléter ces entretiens, il était nécessaire de se rapprocher des responsables de projets. Des entretiens ont été réalisés avec certains d'entre eux. Cependant, au vu de l'étendue géographique et du nombre de chercheurs impliqués dans le programme, la réalisation d'un questionnaire s'est avérée être une nécessité.

Ce document (cf. questionnaire envoyé aux responsables des équipes de recherche en document annexe 4) comprend des questions fermées afin d'obtenir des informations précises sur :

- les équipes de recherches
- le budget
- l'application de la recherche et la valorisation des résultats (publications, opérationnalisation à travers des projets de développement)

Un certain nombre de questions ouvertes ont également permis aux chercheurs de s'exprimer sur le déroulement du programme et sur ses effets. Ces éléments ont servi à notre analyse mais sont très rarement insérés dans le texte pour conserver la confidentialité des opinions émises.

Sur les trente équipes contactées, 16 ont répondu aux questionnaires, bien que nous ayons relancé à plusieurs reprises les équipes.

3.4.4 Les études de cas

Pour mieux cerner la mise en œuvre du programme, il a été choisi de se focaliser sur l'analyse d'un nombre restreint de projets. Quatre projets ont fait l'objet d'une analyse plus poussée que celle réalisée pour la totalité des projets : une enquête locale (dite " de terrain ") auprès des acteurs locaux a été engagée pour la réalisation de ce travail (cf. résultats de ces enquêtes terrain sont présentés dans leur totalité à l'annexe 7).

Cette approche permet d'affiner notre analyse pour certains projets afin de cerner les différents points suivants :

- **mise en œuvre** sur place : comment s'est organisée l'étude, de son identification à sa réalisation ? Y-a-t-il eu des moyens (humains et financiers) suffisants ? La durée était-elle la bonne (calendrier) ?
- **antécédents et suites du partenariat** : Un des axes forts du PRUD est d'avoir cherché à faire collaborer des équipes du Nord et du Sud. Il s'agissait d'analyser comment les équipes se sont formées et quelles ont été les suites données à ce partenariat. Pour cela, il fallait chercher à savoir qui a rédigé la proposition, comment s'est formé le partenariat entre l'équipe du Nord et du Sud
- **insertion socio-professionnelle** : les étudiants, jeunes chercheurs, doctorants et chercheurs confirmés impliqués dans l'étude ont-ils connu les retombées professionnelles du programme ? Ces retombées peuvent aussi bien être symboliques (création de réseau, meilleure connaissance du milieu scientifique français, constitution de réseau de recherche national avec d'autres équipes locales...), que personnelles (embauche, nouveaux contrats de recherche...)
- **opérationnel** : les projets étudiés par le PRUD visaient-ils à aboutir à des applications concrètes, soit dans les politiques publiques locales, soit dans l'impulsion de projets sur des thématiques concrètes ? Quel a été le degré d'opérationnalité de l'étude après sa réalisation ?

Une grille d'analyse de base a été fournie aux collaborateurs de l'évaluation, afin de leur donner une trame pour réaliser leurs enquêtes. Ces investigations ont donc permis aux évaluateurs d'avoir une idée de la manière dont les recherches se sont déroulées sur le terrain.

Afin d'éviter une analyse subjective des projets, il a été décidé de classer les recherches en fonction de trois critères croisés (cf. document annexe 6), permettant un choix représentatif d'études de cas parmi l'ensemble des recherches réalisées. Ces critères sont les suivants :

- **géographique** : la zone d'intervention du Programme PRUD est la Zone de solidarité prioritaire (les projets ont donc été réalisés à une large échelle de manière à couvrir l'ensemble de la ZSP). Il était donc nécessaire de se référer à cette répartition géographique (Asie, Caraïbes, Afrique Subsaharienne, Afrique Australe et centrale, Maghreb) pour le choix des 4 études de cas

- thématique : deux axes de recherches ont été proposés avec 5 sous-thèmes. C'est un des critères importants du choix des projets qui a été pris en compte lors de la sélection des équipes de recherches par le Comité d'évaluation du PRUD. En effet, un des soucis a été de chercher à couvrir l'ensemble des thématiques proposées dans l'appel à projets. Tout comme pour le critère géographique, la répartition des projets par axe donne un ratio qui a été pris en compte dans le choix des 4 études de cas

- équipe de recherche : un des objectifs du programme est le partenariat Nord-Sud. La prise en compte du nombre de chercheurs au Sud était donc un des facteurs importants. L'établissement de classes nous a donc permis d'étudier différents projets qui ont été réalisés avec un nombre variable de chercheurs. Ainsi, nous avons pu étudier si une plus grande implication de chercheurs du Sud entraîne de meilleurs résultats en termes d'application de la recherche et d'identification de questions nouvelles.

3.5 Croisement des hypothèses, indicateurs et sources

Au final, les différentes hypothèses, les indicateurs et les sources ont été croisés pour nous permettre de donner un avis consolidé sur les critères de l'évaluation détaillés dans les termes de références et d'aboutir à des recommandations pour le futur.

C'est ce que traduit la figure suivante qui met en relation, par un jeu de croisement, les objectifs et les résultats du programme avec les hypothèses/indicateurs et sources de l'évaluation.

Figure 7 : Croisement des objectifs/résultats du programme et des hypothèses/indicateurs/sources de l'évaluation

Objectifs du programme	Résultats attendus du programme	Hypothèses de l'évaluation	Indicateurs	Sources
Assurer une relance de la recherche urbaine permettant une mobilisation du potentiel de recherche existant et un renouvellement des équipes de recherche en France et dans les pays de la ZSP	<ul style="list-style-type: none"> ● renforcement des capacités à produire des connaissances scientifiques nouvelles sur la ville, domaine prioritaire des politiques de développement 	L'importance remarquable des fonds globalement accordés par le PRUD permet un renforcement des compétences scientifiques en France comme dans les pays du Nord et du Sud associés à ce programme	<ul style="list-style-type: none"> ● nombre de chercheurs impliqués, statuts et positionnement 	Questionnaire envoyé aux chercheurs, documentation PRUD : réponses à l'appel à propositions
	<ul style="list-style-type: none"> ● renouvellement du potentiel de recherche et émergence d'équipes capables de mettre en œuvre une démarche inter/pluridisciplinaire et comparative à l'échelle internationale sur les questions du développement urbain 		<ul style="list-style-type: none"> ● production scientifique et de vulgarisation, nombre et qualification des membres de l'équipe, référencement international, publics cibles 	Entretiens avec les responsables du programme; questionnaire envoyé aux équipes de recherches
			<ul style="list-style-type: none"> ● nombre de jeunes chercheurs, nombre de masters et doctorats, insertion institutionnelle, évolution dans la carrière 	Questionnaire envoyé aux chercheurs, Documentation PRUD de réponses à l'appel à propositions
			<ul style="list-style-type: none"> ● formes de partenariat et renforcement institutionnel dans le Nord comme dans le Sud 	Questionnaire envoyé aux chercheurs, études de cas

Objectifs du programme	Résultats attendus du programme	Hypothèses de l'évaluation	Indicateurs	Sources
		Les instruments de sélection et de suivi des projets (mise au concours internationale, partenariat Nord-Sud, Comité scientifique de renommée internationale) permettent une sélection objective des meilleures équipes scientifiques au Nord et au Sud (sur le plan scientifique comme dans le management institutionnel)	<ul style="list-style-type: none"> ● critères de sélection correspondant aux TDR du Comité scientifique 	Entretiens, documents PRUD d'appel à propositions, comptes-rendus de réunion
			<ul style="list-style-type: none"> ● budgets sollicités et fonds mis à disposition, répartition Nord-Sud des subsides alloués, contreparties obtenues des équipes du Nord et du Sud 	Questionnaire
			<ul style="list-style-type: none"> ● activités et visibilité ; par le nombre de séminaires réalisés, leur attractivité par le taux de participation et leur rayonnement scientifique 	Entretiens, documents PRUD de synthèse des ateliers
			<ul style="list-style-type: none"> ● régions d'implantation du programme par rapport à l'étendue géographique des pays appartenant à la ZSP 	Documentation PRUD de réponses à l'appel à propositions
			<ul style="list-style-type: none"> ● formes de partenariat entre scientifiques et acteurs opérationnels de l'urbain afin d'évaluer l'impact des projets. 	Études de cas, autres projets de partenariat Nord-Sud
			<ul style="list-style-type: none"> ● identification et qualification des équipes de recherche entre France, Europe et pays en développement 	Documents de préparation du PRUD
Viser une identification des questions nouvelles que posent les mécanismes d'urbanisation dans les pays du Sud, pour combler un grave déficit de production de connaissances en la matière et pour mettre au jour les nouvelles attentes en matière de développement urbain	<ul style="list-style-type: none"> ● meilleure intégration entre recherche urbaine en général et recherche urbaine pour le développement ● production de connaissances scientifiques nouvelles sur la "question urbaine" dans les pays du Sud, à même d'éclairer les choix politiques 	La diversité thématique et géographique des projets retenus est un critère fondamental pour l'extension des connaissances sur la problématique urbaine dans les pays en développement et l'émergence de thèmes novateurs au niveau international	<ul style="list-style-type: none"> ● analyse de la répartition des projets retenus eu égard aux pays représentés dans la ZSP (en regard avec la totalité des projets soumis à l'appel à candidature du PRUD) 	Documentation PRUD de réponse à l'appel à propositions, entretiens avec les responsables du programme;
			<ul style="list-style-type: none"> ● analyse des thèmes centraux abordés par les projets, eu égard aux deux axes et aux 5 thèmes du programme (en regard avec les textes de références proposés par le PRUD sur l'état de la recherche urbaine pour les pays en développement) 	Documents produits par les équipes de recherches
			<ul style="list-style-type: none"> ● émergence de nouvelles questions et thématiques qui n'étaient pas explicitées dans les termes de référence conceptuels dirigeant le programme (questions d'ordre technologique, économique et financière, sanitaire, etc.) 	Documents produits par les équipes de recherches
			<ul style="list-style-type: none"> ● thématiques centrales et secondaires de manière à observer la diversité des problématiques abordées 	Documents produits par les équipes de recherches
			<ul style="list-style-type: none"> ● rayonnement scientifique des projets 	Recherche internet, questionnaire, enquête terrain

Objectifs du programme	Résultats attendus du programme	Hypothèses de l'évaluation	Indicateurs	Sources	
favoriser par des partenariats et des échanges entre des équipes du Nord – françaises, mais aussi européennes – et des équipes du Sud la mise en commun de résultats de recherche sur des situations diversifiées	<ul style="list-style-type: none"> ● renforcement des capacités d'expertise partagée au Nord et au Sud 	La modestie des budgets accordés à chaque équipe et l'unicité du programme (limité à une seule phase de 3 ans de recherche) est un frein à l'établissement de partenariats internationaux durables et à un transfert conséquent entre processus de recherche et implantation de projets de développement par des acteurs locaux et Nationaux des pays du Sud	<ul style="list-style-type: none"> ● budgets sollicités et fonds mis à disposition, répartition Nord–Sud des subsides alloués, contreparties obtenues des équipes du Nord et du Sud 	Questionnaire, documents PURD	
	<ul style="list-style-type: none"> ● émergence des pratiques d'échange et de partenariat entre équipes du Nord et du Sud et entre équipes du Sud, par un fonctionnement en réseaux 		la durée du programme circonscrite à 3 années contrevient aux intentions initiales de durabilité scientifique et de renforcement individuel et institutionnel des équipes du Sud	<ul style="list-style-type: none"> ● identification des équipes de recherche, par origine et importance relative des ressources humaines 	Questionnaire
				<ul style="list-style-type: none"> ● formes de partenariat scientifique et technique en observant les synergies mises en œuvre et la répartition des responsabilités et des "bénéfices" engrangés dans cette entreprise commune 	Questionnaire, enquête terrain
				<ul style="list-style-type: none"> ● budgets sollicités et fonds mis à disposition, répartition Nord–Sud des subsides alloués, contreparties obtenues des équipes du Nord et du Sud 	Questionnaire, enquête terrain
				<ul style="list-style-type: none"> ● évaluation de l'impact du projet, au plan scientifique (impact et référencement, avancement dans les carrières individuelles) ainsi que comme contribution à des politiques et actions de développement urbain 	Questionnaire, enquête terrain, recherche Internet Questionnaire
				<ul style="list-style-type: none"> ● évaluation financière rapide des apports aux projets entre fonds PRUD, fonds propres et fonds de tiers 	Budget, documents du programme
				<ul style="list-style-type: none"> ● coût total par rapport au nombre de jeunes chercheurs formés et diplômés (masters et doctorats) 	

4. Évaluation globale du programme

4.1 Un renforcement des compétences scientifiques

Hypothèse 1 : L'importance remarquable des fonds globalement accordés par le PRUD permet un renforcement des compétences scientifiques en France comme dans les pays du Nord et du Sud associés à ce programme

Lors de son intervention au colloque final du PRUD, le Di-recteur de la coopération scientifique, universitaire et de la recherche du MAE, a rappelé trois objectifs scientifiques et stratégiques dévolus à cette opération de grande envergure :

- relancer la recherche urbaine pour le développement
- produire des connaissances nouvelles sur l'urbanisation pour éclairer l'action publique de coopération pour le développement urbain
- restaurer ou initier des relations de partenariat et d'échange entre la communauté scientifique française et les communautés scientifiques de la ZSP.

Il faut se souvenir que, pour la recherche française, le lancement de ce programme correspond, pour reprendre les termes du président du Comité scientifique, le Professeur Charles Goldblum, à une fenêtre dans le fonctionnement des institutions de recherche en France et une volonté manifeste du ministère des Affaires étrangères d'investir dans les pays partenaires de la France dans la Zone de solidarité prioritaire .

Le PRUD représente aussi en quelque sorte un renouveau après presque une décennie de crise et de stagnation de la recherche urbaine en coopération Nord-Sud. Tous se souviennent qu'à partir de la fin des années 70 un dispositif fort de la recherche urbaine dans les pays en développement s'était mis en place et avait permis durant quelque 20 ans de structurer le paysage scientifique français par des recherches incitatives, le soutien aux laboratoires et instituts universitaires comme aux groupements de chercheurs. Cette époque dynamique en productions et en échanges prendra fin au milieu des années 90.

Au cours de cette période, les fonds accordés à la recherche urbaine pour la coopération ont été relativement importants. Le dispositif institutionnel a permis d'assurer une certaine continuité du financement de la recherche. Cette époque a permis de concrétiser un certain nombre d'aspirations apparues vers la fin des années 70. Une décision était prise par le Ministère de la Recherche et de la Technologie (MRT) de créer un programme mobilisateur de recherche sur les pays du Tiers-Monde ("Programme mobilisateur N°4 : Recherche scientifique et innovation technologique au service du développement du tiers-monde – PM4") et une commission de financement de la recherche urbaine en PED. "Une première formalisation de l'intérêt public pour le thème urbain/PED consista, en 1978, dans la constitution au sein de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (DGRST) d'une Cellule d'Experts sur les PED et d'une Commission transversale consacrée aux questions urbaines. A la même époque, la DGRST confiait à une équipe de l'IUP (Paris-XII) la rédaction d'un rapport sur la politique de re-cherche urbaine française dans le Tiers-Monde. Ce rapport, remis en 1979, mettait en évidence un certain nombre de carences qu'il n'est pas inutile de rappeler ici : carences en termes d'organisation de la recherche (dispersion des chercheurs, éclatement du dispositif institutionnel et manque de structuration de ce dispositif, dispersion et faiblesse des financements) ; absence de thèmes porteurs ; production académique trop monographique et descriptive ; sous-utilisation et manque de valorisation des résultats de la recherche. En 1981, le Ministère de la Recherche et de l'Industrie remplace la DGRST. En liaison avec le Ministère des Relations Extérieures, il institue un Programme Mobilisateur "Recherche Scientifique et Innovation Technologique au service du Développement du Tiers-Monde" (PM4). La Commission Transversale de la DGRST présidée par Michel Rochefort est maintenue comme une des commissions de réflexion et de propositions auprès du PM4."¹⁶

Deux programmes sont alors financés sur appel d'offres. Le premier en 1982 permet de financer 22 projets (sur 83 projets reçus) dans le domaine de la recherche urbaine. Un second programme est lancé en 1985. Il a pour objectif un renouvellement des problématiques à partir des constats concernant le poids et le rôle de la ville dans le développement. Selon Michel Rochefort, ancien responsable au MRT de la recherche urbaine pour la coopération, "de 1982 à 1986, entre quatre et cinq millions de francs par an ont été alloués pour financer des travaux de recherches par le Ministère de la Recherche. Au cours de ces années, nous avons, au total, financé 26 programmes et nous avons aidé à la publication de huit livres"¹⁷.

16) Groupement de Recherche, INTERURBA, Le dispositif français de recherche et d'études urbaines dans les pays en voie de développement, État de la question Plan Urbain chap. 57 - 58/21, Septembre 1993

17) Alain Durand-Lasserve, "Michel Rochefort et la question urbaine dans le Tiers-Monde", Strates, Numéro Hors-série. 2002 - Parcours dans la recherche urbaine, Michel Rochefort, un géographe engagé, Mis en ligne le : 18 mai 2005, Disponible sur : <http://strates.revues.org/document558.html>.

En 1986, l'appui à la recherche connaît une inflexion. Le programme mobilisateur (PM4) est supprimé. Le Ministère de la Recherche et de la Technologie finance moins de projets. D'autres Ministères et institutions, par effet d'entraînement, prennent le relais. Le dispositif du pro-gramme Réalisations Expérimentales en coopération (REX-COOP) lancé en 1981 par le Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports (MULT) est prolongé jusqu'en 1992. D'autres projets, plus liés à des institutions du milieu de la recherche, prennent forme sur financements propres des institutions. Cette dynamique continue jusqu'en 1992, date à laquelle est initié un programme " Jeunes, ville, emploi ", par le Ministère de la Coopération sur financement FAC. Il finance 12 projets de recherches pour un montant de 2 millions de francs.

En 1993, le blocage du programme de recherches "Crises et mutations des villes des pays en développement" par manque de budget, alors que 12 projets avaient été retenus, marque la fin d'une époque.

De sujet de recherche, la "crise" devient élément structurant la recherche urbaine française en coopération. Ce "traumatisme" scientifique aura pour conséquences un repli obligé vers des stratégies scientifiques plus individualistes, une diminution des échanges interuniversitaires et un nombre décroissant des boursiers, mais aussi un rapprochement entre la recherche et l'action française de coopération technique (notamment par une intervention de poids dans le Bâtiment et Travaux Publics –BTP-). Ce fut aussi un temps donné pour une réflexion plus large sur le bilan de ces 20 ans de recherche urbaine, les questions scientifiques et les approches suivies, menée par le GEMDEV (GIS), qui aboutira, par les efforts conjugués des uns et des autres, à dépasser la situation et à entamer ce nouveau programme de recherche urbaine.

Cela conduit en 2000 à la formulation du PRUD. Il bénéficiera de 15 millions de francs dont 10 millions (soit environ 1,6 millions d'euros) consacrés aux recherches proprement dites. Cet investissement est conséquent. Il permet une relance. Mais, rapporté à la durée du PRUD et au nombre de projets, il n'est pas plus important que ceux accordés précédemment. D'une durée de trois ans, le programme va donc mobiliser, comme au début des années 80, l'équivalent de 5 millions par an pour la recherche.

Cependant, le PRUD, avec les moyens mis à sa disposition par le ministère des Affaires étrangères, permet à la recherche urbaine pour le développement de s'inscrire dans la mouvance de compétitivité scientifique et de concentration thématique (interventions sur la ville, logiques et stratégies d'acteurs) caractérisée par la concentration des ressources humaines et financières disponibles au profit de domaines scientifiques et de questions estimées prioritaires. Encore faut-il s'intéresser à la stratégie de distribution des fonds disponibles entre un nombre important d'équipes de recherche, réparties sur 3 continents, par le biais de budgets unitairement relativement modestes, offrant une variété remarquable d'études mais pouvant relativiser la durabilité des processus et la capitalisation opérationnelle des résultats acquis.

Au delà d'un budget conséquent, et d'une volonté renouvelée de la France d'investir dans ce domaine de recherche, il convient d'observer si ces fonds ont permis d'atteindre l'un des objectifs du programme qui était d'assurer "une relance de la recherche urbaine permettant une mobilisation du potentiel de recherche existant et un renouvellement des équipes de recherche en France et dans les pays de la ZSP".

Parmi les résultats attendus, il était spécifié que ce pro-gramme devait permettre :

- un renforcement des capacités à produire des connaissances scientifiques nouvelles sur la ville, domaine prioritaire des politiques de développement
- un renouvellement du potentiel de recherche et une émergence d'équipes capables de mettre en œuvre une démarche inter/pluridisciplinaire et comparative à l'échelle internationale sur les questions du développement urbain

Les chiffres indiqués par les responsables du programme sont éloquentes et abondent dans ce sens. Au total, le programme a mobilisé 265 chercheurs dont 35% de jeunes et 52% de chercheurs du Sud. A première vue les résultats escomptés ont été atteints. Un renforcement des capacités peut naître de l'implication de 265 personnes. Un renouvellement peut être en marche du fait de l'implication de plus de 93 jeunes et de plus de 137 chercheurs du Sud.

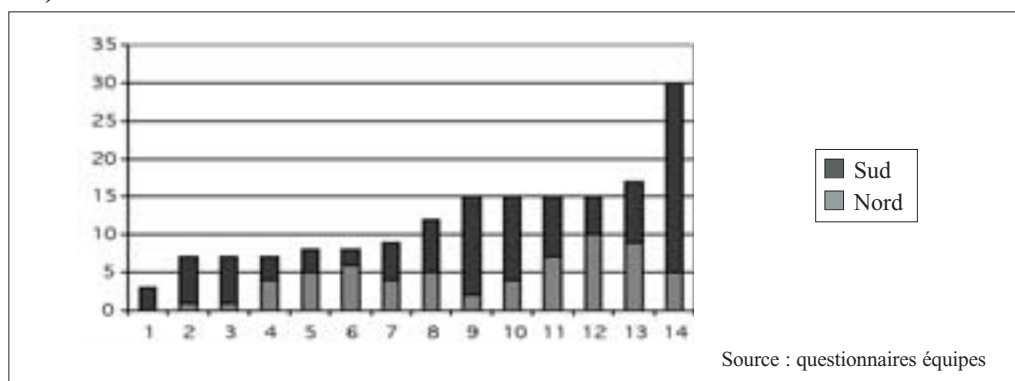
Figure 8 : Répartition des chercheurs ayant participé au PRUD (confirmés/jeunes et Nord/Sud)

Chercheurs confirmés	Jeunes chercheurs	Chercheurs du Nord	Chercheurs du Sud	Total
172	93	128	137	265
65%	35%	48%	52%	100%

Source : données PRUD

Selon les réponses au questionnaire envoyé aux équipes, le nombre de personnes impliquées dans les études est très variable (de 3 à 30), mais il marque toujours une forte présence de chercheurs du Sud.

Figure 9 : Composition des équipes de recherches en fonction de l'origine géographique (Sud/Nord)¹⁸



Une lecture plus fine est nécessaire pour décrypter ces résultats et observer la réalité des chiffres. Il convient de s'interroger, au delà de l'aspect quantitatif, sur l'implication réelle de l'ensemble de ces chercheurs. En effet, le programme visait à la fois au renouvellement des équipes de recherche et à une approche partenariale entre équipes du Nord et du Sud.

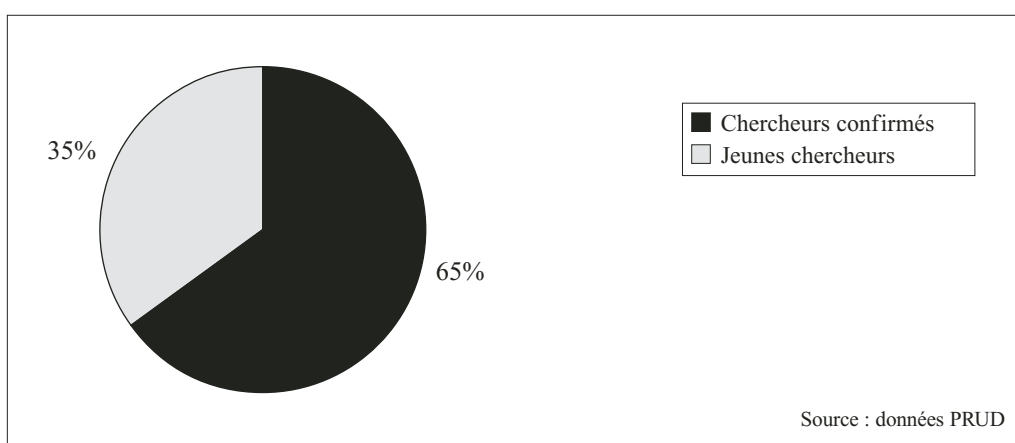
4.1.1 L'implication de jeunes chercheurs

Un des moyens pour obtenir le renouvellement du potentiel de recherche passait par une forte implication de jeunes chercheurs. Ainsi, un des indicateurs pour l'évaluation externe, identifié dans la note de présentation du projet FSP au Comité de projets, est "le nombre d'étudiants en troisième cycle (DEA, thèse) bénéficiaires d'une formation à travers le PRUD".

Ce point a été pris en compte dans la mise en œuvre du programme, notamment dans l'appel à propositions, où il figure parmi les objectifs et apports attendus du programme : "L'intégration de jeunes chercheurs, y compris de doctorants dans ces équipes, celles-ci apparaissant comme une condition majeure pour la revitalisation de la recherche urbaine pour le développement".

On obtient ainsi un nombre important de jeunes chercheurs (nombre issu des réponses à l'appel à propositions des équipes retenues).

Figure 10 : Répartition des chercheurs selon l'expérience

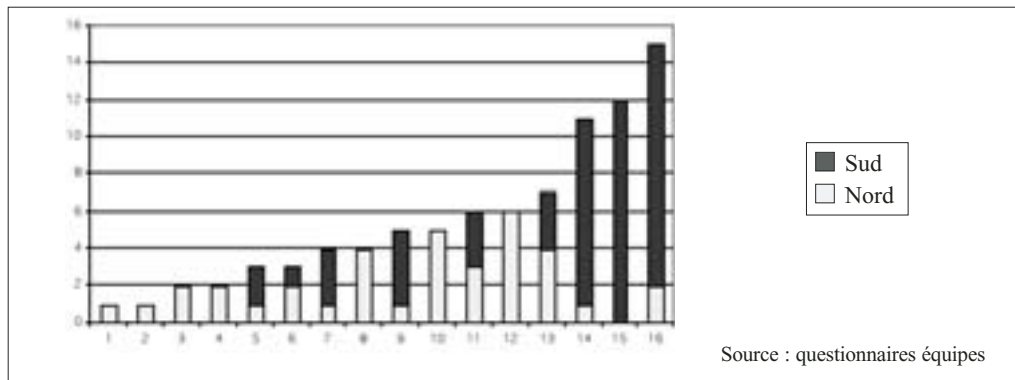


Cette collaboration a été également répartie par projets. Selon les chiffres obtenus à partir des questionnaires, le pourcentage varie entre 25 et 55% avec une forte proportion d'équipes (10) se situant entre 30 et 45 % de jeunes chercheurs.

18) Seulement 14 équipes sur 16 ont répondu à cette question.

Cette collaboration a été également répartie par projets. Selon les chiffres obtenus à partir des questionnaires, le pourcentage varie entre 25 et 55% avec une forte proportion d'équipes (10) se situant entre 30 et 45 % de jeunes chercheurs.

Figure 11 : Nombre de jeunes chercheurs (du Nord en clair et du Sud en foncé) par équipe



Cette collaboration a donc été largement valorisée par les équipes. Elle a permis à un nombre important de jeunes chercheurs de se frotter au milieu de la recherche, de s'inscrire dans ce réseau et plus généralement de se confronter au terrain. Cependant, si nous ne disposons pas des chiffres de titularisation des chercheurs à l'issue du PRUD, il est difficile de prévoir la titularisation de ces jeunes chercheurs à l'issue de ce seul programme. Il faut en effet se référer à un constat établi par la commission parlementaire des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales. Dans leur rapport d'information sur la recherche publique et privée, les députés rendent compte de la difficulté de la titularisation des doctorants : "Compte tenu du nombre très élevé de docteurs produits par le système d'enseignement supérieur et de la capacité d'absorption relativement faible du tissu public de recherche, 80 % d'entre eux doivent trouver un emploi, une fois leur thèse soutenue, hors du dispositif de recherche académique"¹⁹. Il faut donc envisager cette implication des jeunes chercheurs comme une expérience qui pourrait servir au delà de la sphère de la recherche publique.

Une des innovations du PRUD est d'avoir mis en exergue l'implication des jeunes, qui était déjà traitée auparavant de manière informelle, et d'avoir pu valoriser leur implication dans la réalisation de recherches et la connaissance de la dynamique de la recherche en France et dans la ZSP.

4.1.2 Le partenariat Nord/Sud

L'implication de chercheurs bénéficiant du programme a également été valorisée au niveau de la collaboration avec les équipes du Sud. Cette nécessité de revoir les approches Nord/Sud et d'impliquer des équipes du Sud ayant la connaissance du terrain est un constat qui commence à être partagé par l'ensemble de la communauté scientifique, comme le signale Michel Rochefort : "Ma première observation est qu'il faut en finir avec cette idée que nous, Français, pouvons monter des programmes de recherche sur les problèmes urbains du tiers-monde en tant qu'équipe française. Je pense que maintenant, dans beaucoup de pays du tiers-monde, il y a des équipes et chercheurs nationaux compétents et de haut niveau, susceptibles de mener des programmes de recherche dans un cadre disciplinaire ou pluri-disciplinaire. La question est donc celle du partenariat et de l'échange avec ces équipes. Une telle approche est essentielle, en particulier pour consolider nos liens de coopération scientifiques avec les pays en développement. (...) Le partenariat scientifique avec le Sud ne peut plus être fondé sur une relation inégale et univoque. Des initiatives Sud-Sud voient le jour dans le champ qui nous intéresse et notre coopération scientifique devra, dans l'avenir, y puiser les arguments de son renouvellement."²⁰

Dans le document de présentation du programme au FSP, le partenariat est un des thèmes forts. Un des trois objectifs énoncés est de "favoriser par les partenariats et les échanges entre des équipes du Nord-françaises, mais aussi européennes- et des équipes du Sud, la mise en œuvre d'une démarche comparative et la mise en commun de résultats de recherche sur des situations diversifiées". Dans cette optique, un des résultats attendus est "l'émergence

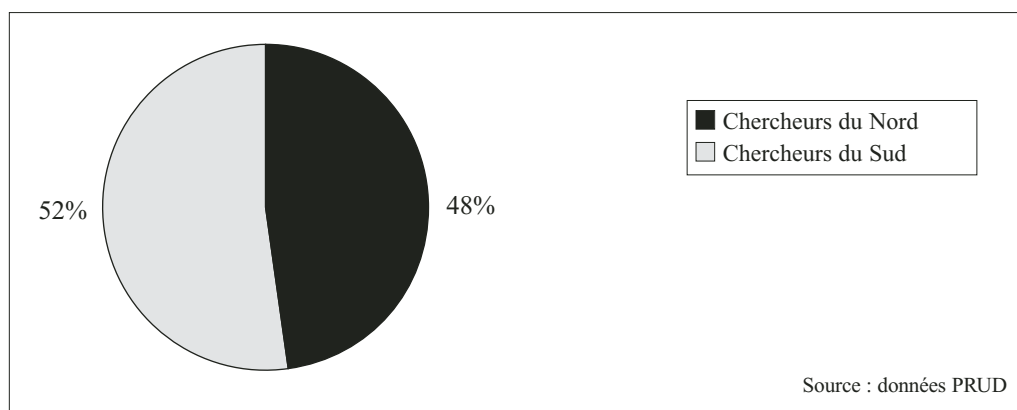
19) Assemblée Nationale, Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales, Rapport d'Information, N°1998, sur la recherche publique et privée en France face au défi international présenté par M. Jean-Pierre DOOR, Député.

20) Alain Durand-Lasserve, "Michel Rochefort et la question urbaine dans le Tiers-Monde", Strates, Numéro Hors-série. 2002 - Parcours dans la recherche urbaine, Michel Rochefort, un géographe engagé, Mis en ligne le 18 mai 2005, Disponible sur : <http://strates.revues.org/document558.html>.

de pratiques d'échanges et de partenariat entre les équipes du Nord et du Sud et entre équipes du Sud, par un fonctionnement en réseaux".

Au final, on obtient un fort taux de représentation des chercheurs du Sud.

Figure 12 : Répartition entre chercheurs du Nord et chercheurs du Sud

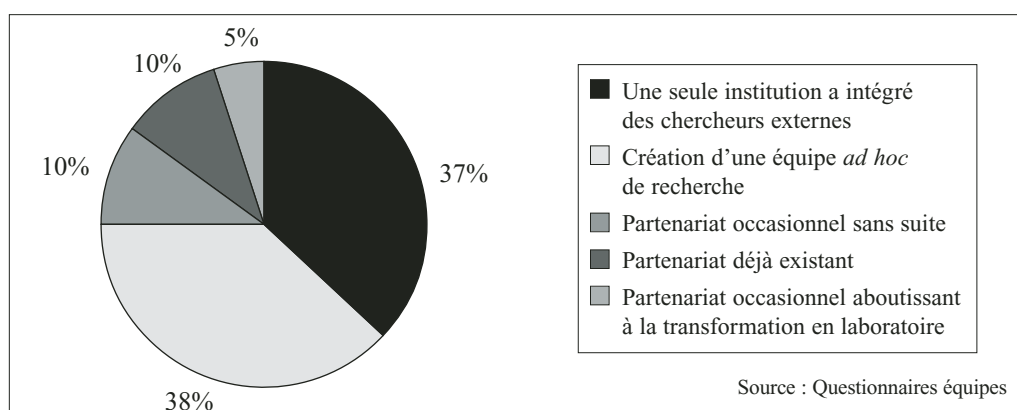


Cependant cette volonté bute sur une réalité plus complexe. La notion de partenariat a évolué au fur et à mesure de la mise en œuvre du programme. Dans l'appel à propositions, les objectifs et les apports attendus étaient : "la création d'un contexte favorable au partenariat et aux échanges entre des équipes du Nord et des équipes du Sud ; il s'agit non seulement de mobiliser le potentiel de recherche existant mais aussi de favoriser la constitution d'équipes en France et dans la ZSP, afin de permettre la mise en œuvre de démarches pluridisciplinaires et comparatives ainsi que la mutualisation de résultats de recherche sur des situations urbaines diversifiées". Cet objectif est traduit concrètement dans le document par la demande que les équipes candidates soient constituées :

- soit de chercheurs des pays concernés par l'appel à propositions
- soit de chercheurs français ou de l'Union européenne ayant des compétences sur les pays de la ZSP et qui devront s'associer à des chercheurs des pays de la ZSP.

Le partenariat, tel qu'il est évoqué contractuellement dans l'accord liant le MAE aux dirigeants du PRUD, a évolué vers des formes plus "douces" et plus flexibles de collaboration, telles que celles évoquées dans l'appel à propositions ou dans la bouche des principaux responsables qui préfèrent mettre en exergue la notion de "mixité". Ce glissement sémantique progressif des collaborations, vers des formes plus souples et moins contraignantes, se traduit très concrètement par la direction du projet par une équipe française dans laquelle s'intègrent, sous des formes variables, des chercheurs du Sud (une seule institution a intégré des chercheurs externes, constitution d'équipe ad hoc à partir d'une institution, la plupart du temps du Nord)²¹. Dans la grande majorité des projets ou des partenariats, même occasionnels, les responsables scientifiques sont issus des institutions du Nord.

Figure 13 : Modalités de collaboration Nord/Sud à l'intérieur des équipes



21) Selon les équipes qui ont répondu au questionnaire soit 16 équipes.

Ainsi, comme l'écrit Alain Dubresson, le partenariat s'inscrit plus dans des appuis à des individus qu'à des structures : *“Le projet proposé entendait également enclencher des synergies entre différentes composantes du dispositif de recherche français en Afrique non francophone. Il s'agissait (...) de nouer des relations, ou de les renforcer entre des Instituts français en Afrique dont la fonction d'articulation entre universités françaises et africaines est essentielle, de mettre en relation des collègues africains souvent impliqués dans des systèmes de partenariat existants mais encore trop peu connectés entre eux, de soutenir des doctorants”*.²²

Les différentes formes proposées permettent un renforcement des compétences individuelles. Par contre, cette ouverture et cette flexibilité font que la dimension de renforcement institutionnel devient aléatoire. Elle est tributaire de la volonté de certains chercheurs français qui ont souhaité associer des équipes avec lesquelles ils vont travailler.

Il est évident que l'intégration de chercheurs du Sud dans les institutions de recherche française répond parfaitement à la volonté de formation des nouvelles élites scientifiques dans le Sud comme en France. Cependant, elle n'appuie en rien – au contraire même – le renforcement des structures de recherche les plus dynamiques dans les pays de la ZSP. Elle demeure en retrait par rapport aux expériences de coopération scientifique telles qu'elles prévalent dans d'autres pays occidentaux.²³ A ce titre on peut citer plusieurs exemples.

Au Canada, le CRDI canadien (Centre de recherche pour le développement international) a mis en œuvre avec des financements de la Coopération canadienne un programme de recherche sur la pauvreté urbaine et l'environnement. Il fait suite à un programme préalable “City feeding people” dans lequel tous les responsables des projets scientifiques menés en collaboration avec des universités canadiennes émanent d'institutions du Sud. La Coopération canadienne, elle-même, promeut la coopération scientifique à travers son programme de partenariats universitaires en coopération et développement (PPUCD) pour lequel les établissements universitaires canadiens ont l'obligation de faire intervenir un partenaire d'un pays en développement.

En Belgique, la Commission Universitaire pour le Développement, financée par la Direction générale pour le développement et la coopération, est chargée de la mise en œuvre de la politique de coopération universitaire au développement dans la région francophone de la Belgique. Entre autres actions, la recherche est favorisée à travers les projets interuniversitaires ciblés qui doivent impérativement regrouper 2 universités belges et une institution partenaire du Sud sur une durée allant de 3 à 5 ans.

En Suisse, le Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS, organe de financement de la recherche scientifique) et la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) se sont associés financièrement et stratégiquement pour le lancement de deux grands programmes de coopération scientifique au développement :

- le NCCR Nord-Sud (National Centre of Competence in Research North – South) qui regroupe 8 équipes universitaires suisses et, condition obligatoire, de nombreuses institutions académiques et centres de recherche en Asie, Afrique et Amérique latine
- Dans le même esprit a été lancée fin 2005 la 2^e phase du programme de partenariat scientifique avec les pays en développement (pour lequel 14 partenariats entre une équipe suisse et une institution du Sud sont conjointement financés à part égale dans le cadre d'un budget de quelque 3 millions d'euros).

Cette idée de partenariat suppose en effet un certain nombre de critères qui n'étaient pas réunis lors de la mise en œuvre de l'appel à propositions du PRUD et n'ont pu être réalisés au cours d'un programme dont la durée et les moyens étaient limités en regard de cet objectif.

Le “Guide du Partenariat Scientifique avec des Pays en Développement”²⁴, rédigé par la Commission suisse pour la Recherche de Partenariat avec les pays en développement²⁵, développe 11 principes à appliquer pour la mise en œuvre de cette approche. Le premier des principes est la détermination commune (entre partenaires Nord et Sud) d'un objet de la recherche.

22) Synthèse du projet de l'équipe d'Alain Dubresson, Décentralisation et gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne

23) Canada : Le CRDI canadien : (http://www.idrc.ca/upe/ev-5911-201-1-DO_TOPIC.html), Coopération canadienne :

(http://www.aucc.ca/upcd-pued/index_f.html), Belgique : la Commission Universitaire pour le Développement (CUD -

<http://www.cud.be/index.cfm>), Suisse : NCCR Nord-Sud : <http://www.nccr-north-south.unibe.ch> et http://www.snf.ch/fr/rep/int/int_dev.asp

24) Guidelines for Research in Partnership with Developing Countries, Commission for Research Partnerships with Developing Countries – KFPE, Disponible sur : http://www.kfpe.ch/key_activities/publications/guidelines.php

25) La KFPE s'emploie à promouvoir le partenariat scientifique avec les pays en développement et en transition. Elle veut ainsi apporter sa contribution à un développement durable. La KFPE prend part à la politique suisse de la science. Elle s'engage en faveur des chercheurs et de leurs institutions tant au plan national qu'international. Elle encourage la recherche orientée sur le développement et l'étude conceptuelle de stratégies de recherche en veillant à ce que les principes du partenariat soient respectés, la qualité de la recherche soit assurée et les intérêts des partenaires en jeu soient garantis. La KFPE est une commission du Conseil des quatre académies scientifiques suisses, [CASS.wv.globenet.org/aitec/chantiers/urbain/habitat2/recherche90.htm](http://www.globenet.org/aitec/chantiers/urbain/habitat2/recherche90.htm)

La durée de la phase d'appel à propositions (3 mois) dans une période estivale n'a pas donné les conditions optimales pour pouvoir définir un sujet commun. Il ressort de nos enquêtes de terrain que dans deux cas sur trois le sujet de la recherche a été choisi par le partenaire du Nord.

Cependant, il faut replacer la mise en œuvre du PRUD dans son contexte. Les difficultés rencontrées dans le même temps lors de la mise en œuvre du partenariat avec le CODESRIA pour le "FAC Sciences sociales" cité supra (malgré la volonté initiale²⁶ forte de mettre en œuvre un partenariat efficace) ont certainement conduit les promoteurs du programme à réduire l'acceptation du terme de partenariat et à réévaluer à la baisse les ambitions initiales du programme dans ce domaine.

Si l'objectif du renforcement des capacités à produire des connaissances scientifiques nouvelles sur la ville se manifeste par une mise en réseau, la création de partenariats et la constitution d'un vivier de jeunes chercheurs, il se traduit également en termes de publications et d'émergence de pôles de recherche.

4.1.3 La valorisation du programme

Un des reproches fait au projet par les chercheurs est l'absence de prévision d'une ligne budgétaire pour le suivi de la publication des recherches. *"Penser en amont à une stratégie éditoriale (notamment en proposant une collection chez un éditeur) de manière à valoriser les travaux réalisés dans le cadre de PRUD et à rendre visible de façon plus collective cette production scientifique importante"*. D'autres sont actuellement à la recherche d'un éditeur. A ce titre, il aurait été nécessaire de consacrer du temps à la mise en place d'un suivi des publications post-PRUD. Les réponses au questionnaire et un rapide tour d'horizon des sites Internet référençant des articles et des publications liés aux activités du PRUD montre que les chercheurs sont en train d'exploiter leurs recherches. Il transparaît à partir de ces résultats que certains chercheurs ont su mobiliser leurs réseaux pour diffuser leurs résultats. (cf. publications des équipes – selon les réponses au questionnaire – et référencement internet des recherches en document annexe 8). Du côté de l'équipe chargée de l'animation et du suivi du programme, un certain nombre d'articles et de recherches ont été publiés. Les actes du colloque et les synthèses de projet sont toujours disponibles sur le site internet²⁷ et ont fait l'objet de publication dans la revue "Villes en développement" de l'ISTED. La synthèse de l'ensemble du programme, tirant les grands enseignements méthodologiques et résultats opérationnels, n'a pas été réalisée. L'idée existe de produire un ouvrage à partir des interrogations de départ qui renvoient aux objets des recherches :

- sur les villes du Sud
- sur les rapports entre la recherche et les acteurs du développement
- sur les nouvelles façons de produire la ville.

Les principaux promoteurs du programme ont conscience de cette nécessité et souhaiteraient le faire. Ils convient donc de penser à la création d'un petit Comité d'écriture comprenant des jeunes chercheurs encadrés par les personnalités qui maîtrisent la totalité du programme.

Le problème se pose également en termes de vulgarisation et de traduction au niveau des projets. Certaines équipes avaient prévu un budget traduction mais cela ne revêtait pas un caractère systématique qui aurait pu permettre un meilleur référencement et une plus grande notoriété aux projets réalisés. Un responsable de projet déclare : *"Il serait donc beaucoup plus logique de susciter résolument des publications en anglais (ce qui reviendrait d'ailleurs moins cher que de faire des publications doubles dans deux langues différentes) ; malheureusement le PRUD n'était pas tout à fait prêt à cette évolution et notre pays non plus pour un projet financé par le Ministère français des affaires étrangères. Il s'agit d'une spécificité persistante de la recherche française, mais qui ne touche plus guère que les sciences sociales..."*.

Au niveau de la mise en réseau de pôles scientifiques, certains pays ont été plus étudiés que d'autres : 9 pays (Vietnam, Maroc, Sénégal, Palestine, Afrique du Sud, Burkina Faso, Mali, Algérie, Liban) ont été traités au moins par 3 équipes. De même, 5 villes (Ho Chi Minh-Ville, Hanoï, Casablanca, Beyrouth, Dakar) apparaissent dans au moins trois recherches. Cette émulation au niveau local pouvait permettre la mise en commun méthodologique,

26) "Notre coopération scientifique dans le champ urbain n'est pas assez à l'écoute de ce que souhaitent nos partenaires. Un ambitieux programme en sciences sociales vient toutefois d'être financé par le ministère des Affaires étrangères. L'exécution, mais aussi - et c'est plus nouveau - la conception, en ont été confiées en maîtrise d'œuvre au Conseil africain pour le développement de la recherche en sciences sociales (CODESRIA) et à l'IRD. L'opération qui s'amorce - et dont un des volets concerne la ville - inaugure une modalité de partenariat radicalement nouvelle mettant en avant les principes de parité et d'autonomie." in Émile Le Bris, La recherche urbaine française sur les pays en développement : rétrospective des années 90, décembre 2000, Disponible sur : <http://www.globenet.org/aitec/chantiers/urbain/habitat2/recherche90.htm>

27) <http://www.ISTED.com/programmes/prud/prud-publications.htm>

l'organisation d'événements prolongeant l'action du PRUD (tel que la réalisation d'un atelier à Rabat "Intégration à la ville et services urbains au Maroc" réalisé le 6 décembre 2006 par l'INAU-Institut national d'aménagement et d'urbanisme de Rabat avec l'appui du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France).

Cependant, ces événements et la mise en réseau sont liés bien souvent à des individus qui y consacrent de l'énergie et du temps, comme l'ont prouvé les deux principaux responsables du Comité Scientifique. Les institutions ont encore du mal à mettre en œuvre des partenariats à long terme. Au final, la mise en réseau est toujours amenée à connaître une élasticité : d'après un membre marocain d'une équipe, avant le programme PRUD, les relations se limitaient à des rencontres circonstanciées à l'occasion de colloques ou autres manifestations scientifiques, et le travail en commun se limitait à son expérience avec la responsable de l'équipe. "L'équipe mise en place pour les besoins de la recherche a été dissoute après la clôture du projet. Chaque membre a pris une direction particulière."

4.2 Une sélection objective des meilleures équipes scientifiques au Nord et au Sud

Hypothèse 2 : Les instruments de sélection et de suivi des projets (mise au concours internationale, partenariat Nord-Sud, Comité scientifique de renommée internationale) permettent une sélection objective des meilleures équipes scientifiques au Nord et au Sud (sur le plan scientifique comme dans le management institutionnel)

Le PRUD a été construit dans une perspective de coopération scientifique englobant l'ensemble des pays de la ZSP. Injonction a été faite aux candidats de mettre en place des partenariats liant les chercheurs français à leurs homologues des pays du Sud. Cette initiative est suffisamment rare pour qu'on la souligne. En effet, rappelant nos propos émis sur la première hypothèse, il est évident qu'une recherche scientifique atomisée par des soutiens financiers ponctuels et modestes tend à l'individualisation et ne favorise guère le partenariat interinstitutionnel.

Le bilan est probant mais des améliorations sont possibles dans la réalisation, et surtout, au delà, dans la valorisation de ce type de programme.

A l'instar de nombreux programmes mis en place aux niveaux nationaux et internationaux, qu'il s'agisse de coopération technique au développement ou de recherche scientifique, le PRUD est guidé par une volonté de soutenir les meilleurs projets, donc les équipes constituées des chercheurs les plus performants en France et dans les pays concernés par le programme. Fondement de ce système, désormais solidement établi dans les milieux scientifiques internationaux, la mise au concours internationale est garante d'une ouverture et d'une transparence dans le recrutement des offres les plus qualifiantes.

4.2.1 La procédure de sélection des équipes

Pour ce qui a trait au sérieux et à la qualité des procédures de sélection des projets (32 sur 96), la notoriété scientifique des personnalités invitées à rejoindre le Comité scientifique et la rigueur des procédures administratives reproduisent les manières de faire les plus reconnues au plan scientifique international²⁸. Le défi du PRUD, par la sélection faite par le Comité scientifique international, est d'avoir tenu compte à la fois de la qualité de l'offre globale et de son organisation scientifique et administrative. On notera cependant que, s'adressant à des personnalités connues et très occupées, toutes n'ont pas pu prendre part aux débats concentrés sur 3 jours (réunion du Comité Scientifique du 20 au 23 novembre 2001) et ont dû se contenter de transmettre leur avis par courrier. La volonté affichée par les promoteurs du programme (membres du Comité scientifique) a été de sélectionner les projets sur la base de la qualité scientifique du document. Cela se traduit par une appréciation très qualitative de la grille d'évaluation. La procédure de sélection (par confrontation entre deux experts) est conforme à celles mises en œuvre dans ce type de procédure. Peut être, en raison du caractère particulier des objectifs, des fourchettes de pourcentages pour les jeunes et pour l'équipe Sud auraient permis d'ajouter des critères plus quantitatifs.

Il faut également reconnaître que, pour les mêmes raisons, seule une minorité d'entre eux a joué un rôle actif dans le suivi du programme, par des conseils aux projets ou par leurs participations à l'une ou l'autre des réunions régionales. L'ensemble de ces tâches revenant avant tout au Comité exécutif et à Mme Diaz de l'ISTED.

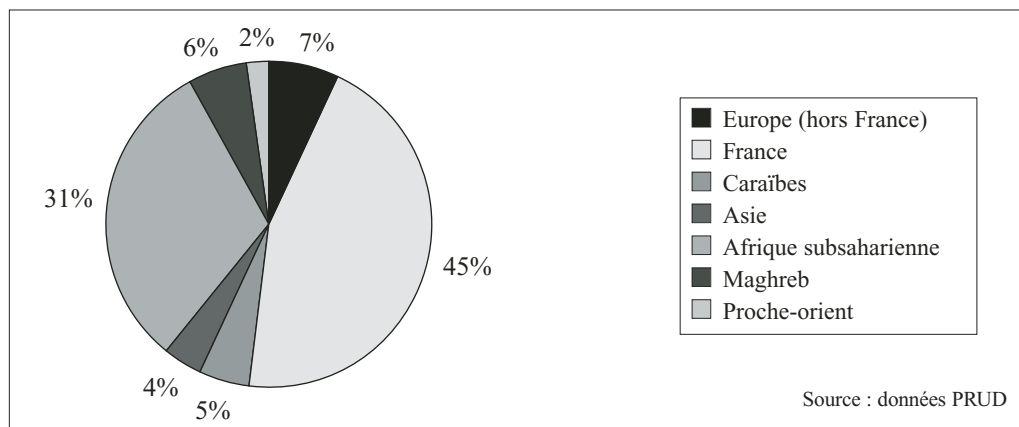
Si l'objectivité des procédures amenant au choix des 32 projets les plus prometteurs ne peut être remise en question à aucun moment, on regrettera cependant que l'appel à propositions ait été rendu public en juillet 2001. Cette date

28) Indépendance des experts mandatés, formalisation des critères de sélection et usage systématique de formulaires dans l'examen des dossiers, deux experts pour chaque projet, avis d'un tiers en cas de doute.

n'a laissé que 3 mois aux équipes pendant l'été pour préparer leurs offres. Les propositions ont donc dû être réalisées en France comme dans de nombreux pays, pendant une période de vacances et de mise en retrait. Il était à prévoir que, dans une telle conjoncture et sachant que le programme était attendu depuis longtemps dans les milieux de la recherche française, ce furent d'abord et avant tout des équipes françaises qui allaient être les moteurs de l'action.

Dans ce cadre, les groupements émanant d'institutions du Nord sont les plus en mesure de répondre dans des conditions contraignantes, laissant peu de place au dialogue avec des partenaires du Sud dans l'élaboration de la proposition. Ceci ne s'est pas répercuté, à écouter les promoteurs, sur la qualité des offres, ni sur leur nombre (96). Le Comité scientifique a pu se permettre d'être sélectif pour atteindre un nombre de recherches situé dans la fourchette de ce qui était prévu dans le plan de financement²⁹.

Figure 14 : Répartition des réponses à l'appel à propositions en fonction de l'origine géographique



Au final, comme le montre la figure précédente, les réponses sont arrivées d'une grande diversité géographique.

Sur les 30 équipes ayant réalisé une étude, on constate que la provenance des institutions mandataires de programme reflète une certaine diversité propice aux grands instituts de recherche (IRD mandataire de 5 projets de recherche, CNRS mandataire de 3 projets de recherche) et aux laboratoires (Centre d'Études d'Afrique Noire, SEDET, IREC, URBAMA, CIEU). Des Organisations Non Gouvernementales ou associations ont également été associées (URD, Trialog Allemagne, association Géotropiques, SHAML Palestinian Refugee and Diaspora Center) aux recherches.

4.2.2 L'animation du programme (management institutionnel)

Pour ce qui a trait à l'animation du programme, il apparaît que la dimension de dynamisation du milieu de la recherche a bien souvent pris le pas sur l'établissement de passerelles entre les mondes scientifiques et opérationnels ainsi que sur la valorisation des connaissances.

Au plan de la direction générale du programme, elle s'est mise en place de façon concertée entre l'ISTED et le GEMDEV, le groupement scientifique étant associé dès le départ, participant à la définition des objectifs et des stratégies à suivre. Choisi pour ses compétences administratives, financières et techniques, l'ISTED a agi comme ensemble, gérant pour la première fois un programme de cette ampleur et de cette complexité. Mais il est évident par ailleurs que pour les deux dirigeants scientifiques du PRUD, Charles Goldblum et Annik Osmont, s'agissant d'un programme de recherche scientifique, les priorités dans la sélection comme dans la valorisation des résultats devaient d'abord répondre aux exigences de qualité scientifique.

Il semble donc que le pôle chargé de la mise en œuvre du programme était armé d'une double compétence pour assurer l'animation et le suivi du programme. Le tandem formé a pour but d'appuyer la mise en œuvre du programme par une équipe de chercheurs avec un Institut ayant une expérience dans le domaine de la mise en œuvre de programme et des liens étroits avec le monde opérationnel. De plus, la chargée de mission, qui avait participé à la rédaction des documents préparatoires du PRUD avec le GEMDEV, a été recrutée par l'ISTED pour être en charge de ce programme.

29) Ainsi qu'il est annoncé par avance aux candidats (p. 17) de l'appel à propositions, "l'appel permettra d'appuyer financièrement entre 25 et 35 projets pour une enveloppe globale de 1.683.037 euros"

Aux dires des responsables de l'ISTED, ce programme représentait un affichage, un élément de notoriété et un apport financier important³⁰. C'est véritablement une vitrine pour l'Institut. L'intérêt de l'Institut était donc de respecter strictement son cahier des charges qui limitait son intervention aux aspects administratifs et financiers tout en valorisant au maximum le programme.

Le suivi des équipes (opérationnel et financier) est reconnu unanimement par l'ensemble des acteurs du programme. Il a ainsi permis de pouvoir disposer de l'ensemble de la documentation, d'assurer un suivi à des équipes dispersées à travers le monde, permettant une mise en réseau et un appui aux chercheurs dans la gestion des tâches administratives et financières auxquelles ils ne sont pas forcément familiers. Cependant, on aurait pu attendre également, de son rôle d'opérateur technique, voire d'assistance technique (pour reprendre un terme du métier de la coopération), la production de rapports d'avancement (pas seulement financier mais également technique) permettant de suivre et de capitaliser les acquis opérationnels du programme, qui avaient un caractère novateur et pilote.

Cet apport a été également bénéfique pour la réalisation de plaquettes du PRUD, des lettres du PRUD et du bulletin "Villes en développement" qui permettent d'avoir une vision globale du programme. On peut toutefois émettre une réserve sur la forme de ces documents qui ne se distinguent pas dans leurs aspects graphiques des documents édités par l'ISTED dans le cadre de ses activités générales. Cette approche ne permet pas de refléter la multiplicité et l'excellence des organismes de recherches associés au programme comme opérateurs de projets de recherche (CNRS, IRD, laboratoire SEDET et les laboratoires et équipes du Sud) qui est un des objectifs du PRUD. De même, les pages web regroupant les informations et la documentation relatives au PRUD ne sont que difficilement accessibles depuis le serveur de l'ISTED³¹, après une arborescence complexe. Enfin, les lettres du PRUD, instrument de suivi du programme, n'ont pas été largement valorisées. La parution de ces lettres est très variable (3 en 2001, 1 en 2002, 1 en 2003), ce qui ne permet pas de suivre les acquis du programme, même si un effort est fait quant au contenu scientifique de cette documentation.

La valorisation et la diffusion des acquis du programme ont d'ailleurs abouti à une anicroche entre les responsables scientifiques et l'ISTED. Selon ces derniers, l'ISTED aurait pu aller plus loin dans la valorisation. Cette prévalence du "scientifique" est à l'origine du seul conflit d'intérêt entre l'ISTED et la Direction scientifique menée par les représentants du GEMDEV. Ces derniers ne souhaitent pas que l'ISTED produise une publication courte de communication des résultats des travaux effectués³² hors de la sphère scientifique sans que le contenu ait été entièrement validé par les chercheurs. Les fortes relations interpersonnelles des responsables impliqués dans la direction et la gestion du PRUD ont permis de dépasser tout autre incident.

Ainsi, tout au long du projet, le GEMDEV s'est affirmé comme "le représentant de la parole scientifique". Les deux personnalités de haut rang mis à disposition pour le programme par le GEMDEV, Annik Osmont et Charles Golblum, ont dû avoir une disponibilité très importante pendant le programme³³. Leur apport en termes scientifiques et de réseau est indéniable et il est noté par un certain nombre de chercheurs qui soulignent "l'animation scientifique active de l'ensemble du projet sans pour autant brider le travail des équipes". Cette première expérience de gestion d'un programme de cette envergure pour ces scientifiques a pourtant été réalisée au prix de lourds efforts qui leur ont fait consacrer du temps et de l'énergie à des problèmes subalternes par rapport aux questions scientifiques qu'ils sont habitués à traiter. Il aurait également été préférable que le GEMDEV mette à leur disposition des collaborateurs capables de les assister dans leurs tâches quotidiennes et de valoriser les résultats obtenus.

L'équipe de scientifiques est d'ailleurs à la base de la mise en œuvre des outils d'animation du programme. En effet, une des originalités du PRUD réside sans nul doute dans l'organisation à mi-parcours de quatre réunions régionales tenues successivement à Hanoï en novembre 2002, à Rabat en janvier 2003, à La Havane en février 2003, et au final à Dakar en avril 2003.

Ces réunions avaient pour vocation, dans chaque contexte de "sensibiliser les pouvoirs publics, les acteurs urbains et les chercheurs non engagés dans le PRUD, au rôle de l'aménagement urbain dans le développement, ainsi qu'à l'importance et aux enjeux de la recherche et de la coopération internationale dans ce domaine".

Au total, 134 chercheurs d'équipes PRUD et 77 personnes extérieures au PRUD ont participé aux réunions pour un budget global d'environ 77 000 euros (frais d'organisation).

30) Le budget en jeu était relativement important pour cet institut : 2,5 millions d'euros pour la totalité du programme, représente la moitié du budget annuel de l'ISTED

31) Pour accéder au site il convient, depuis la page d'accueil de l'ISTED, de cliquer sur le pôle Ville, puis sur programme pour accéder enfin à la page d'accueil du PRUD

32) Il ne s'agit pas du N° spécial de Villes en développement (N° 63-64) mais bien d'une opération de communication qui a été refusée pour "manque de crédibilité scientifique".

33) L'une venait d'être à la retraite et l'autre a été déchargé de certaines obligations académiques

Figure 15 : Participation aux réunions régionales

	Nombre	Resp. total	Externe du programme	Participants des équipes	Nombre d'équipes
Havane	30	8	13	9	4
Dakar	80	11	22	47	14
Rabat	66	7	13	46	11
Hanoï	67	6	29	32	8

Source : données PRUD

La participation à ces réunions et l'animation effective produite sont inégales. Les réunions ont été vraiment différentes. Celle d'Hanoï a été la plus importante. Elle a bénéficié d'une opportunité exceptionnelle avec un séminaire organisé par la Région Ile de France. Le PRUD avait un rôle dans la direction scientifique de ce colloque "Regards croisés sur Hanoï" auquel ont assisté de nombreux bailleurs de fonds (Banque mondiale, Unesco, responsables politiques locaux) et qui a connu une participation régionale importante. Il est à noter que l'implication de Charles Goldblum a permis une forte implication de la communauté scientifique asiatique. Cet élan exceptionnel n'a pas pu être retrouvé dans les autres réunions. A Cuba, des échanges avec les scientifiques locaux ont pu être réalisés grâce au travail et aux connaissances d'Yves Cabannes, spécialiste de cette zone géographique. Cette réunion a permis une ouverture géographique avec la participation de scientifiques venant du Nicaragua et du Venezuela. De plus, deux équipes africaines se sont déplacées à Cuba, ce qui a permis des échanges scientifiques entre équipes de continents différents.

Les deux autres réunions n'ont pas permis un échange aussi dynamique. A Dakar, 14 équipes se sont réunies. Il y a eu des problèmes d'organisation, notamment pour la traduction qui n'était pas assurée. Les chercheurs qui ont répondu au questionnaire soulignent unanimement l'intérêt de ces réunions "*la tenue de séminaires régionaux très utiles pour les équipes concernées (celui de Dakar a été selon moi très fructueux), qui ont pu se rencontrer et confronter leurs objets, approches et questions. Je garderai toujours en mémoire la véritable "découverte" de Dakar et de la citadinité sénégalaise par des Sud-africains.*". Certains ont profité de ces événements pour organiser des réunions de leurs équipes. Des échanges ont ainsi certainement pu se faire entre des équipes de recherche. Elles ont certainement permis de faciliter un rapprochement des équipes et une émulation comme Taoufik Souami en fait état dans la synthèse de sa recherche. "*Des échanges et des coordinations (...) ont été mises en place (...) avec les équipes Le Bris, Jole-Iraki, Navez-Bouchanine*".³⁴

Sur le plan scientifique les responsables du PRUD distinguent des lignes de force émergeant de ces réunions régionales, telles que : un processus de complexification des acteurs urbains, amplifié encore par l'intervention d'un nombre croissant d'acteurs internationaux ; des relations obligées entre les sphères publique et privée ; les conflits entre acteurs et modèles opérationnels soulevant la question de l'efficacité du pouvoir de régulation des politiques publiques ; la revendication d'une gestion urbaine participative posant la question de la construction de la société civile³⁵.

Les échanges qui ont nourri ces réunions sont sans nul doute de très haute tenue. Le bilan des travaux, publié par le PRUD en septembre 2003, donne une idée détaillée et stimulante des problématiques transversales qui émanent de ces réunions³⁶. Les quatre thèmes restent à la fois très généraux dans leurs objectifs et très locaux dans leur champ territorial (Hanoï : Regards croisés sur Hanoï : Transition, spécificité urbaine et choix de développement ; Rabat : Gouvernement urbain, acteurs et pouvoirs locaux ; La Havane : Gestion urbaine démocratique : initiatives locales ; Dakar : quels acteurs, quels dispositifs d'intervention, pour quelle ville ?).

Cependant, il n'est pas très évident de percevoir à qui se sont adressés les colloques régionaux en dehors des équipes et des chercheurs travaillant dans la région. Au-delà de ces groupes prioritaires et de leurs partenaires locaux, les réunions auraient également pu intéresser les autres chercheurs du PRUD dans une perspective comparative et transversale, à partir de thématiques plus pointues. D'autres acteurs, représentants des administrations nationales et des organisations de coopération internationale n'ont malheureusement pas été suffisamment attirés par ces discussions. Il ne s'agit pas de thèmes particulièrement novateurs et attractifs pour des chercheurs ou des responsables publics ou associatifs extérieurs au PRUD.

34) Taoufik Souami, Synthèse de Cultures et milieux urbanistiques dans le Sud de la méditerranée

35) Pour reprendre les termes de A. Osmont lors du colloque final, Unesco, mai 2004.

36) PRUD, Réunions régionales : A mi-parcours Hanoï, Rabat, La Havane et Dakar : bilan des travaux, pp 12-18.

Les auteurs ne cachent pas une certaine déception face aux maigres résultats dans la mobilisation des autorités nationales et des organisations internationales, malgré les efforts déployés. Ce document annonce ainsi qu’“un des résultats les plus tangibles de la tenue des réunions régionales est que cet acquis va nous permettre de construire l’architecture du colloque de valorisation, avec pour objectif, notamment, de développer et d’enrichir les dynamiques constatées. Les réunions régionales ont permis d’identifier des éléments de réflexion transversaux ainsi que des personnes ressources en vue du colloque.”

La décision prise de faire se succéder ces réunions dans un laps de temps très court (4 colloques internationaux émanant du même programme sur 3 continents en 6 mois !) n’est certainement pas la voie la plus propice pour tirer profit de ces rencontres, en alimenter l’ensemble des chercheurs du PRUD, tout en tirant les leçons acquises au profit des réunions ultérieures. Cela a sans aucun doute représenté un effort gigantesque du Comité d’exécution du programme sans véritablement atteindre des résultats à la hauteur des investissements humains et financiers³⁷.

En ce qui concerne le colloque final, les leçons des colloques régionaux ont été tirées et les responsables du PRUD ont donné l’envergure nécessaire pour que les conclusions de ce programme de recherche urbaine de 3 années soient largement diffusées. Plusieurs points méritent d’être relevés. C’est d’abord le partenariat avec l’UNESCO pour l’organisation de cette manifestation scientifique dans ses locaux, c’est encore la publication des actes du colloque “Gouverner les villes du Sud” par le MAE, GEMDEV et ISTD³⁸, c’est également la prise de parole de nombreuses personnalités tant françaises qu’étrangères, représentant aussi bien les milieux de la recherche, les organisations internationales et les institutions politiques, et c’est encore un public relativement important dans le cadre d’une présentation-débat d’un programme très spécifique. En effet, sur les 320 personnes inscrites, le colloque a permis de rassembler 240 participants effectifs provenant de 24 pays dont 119 chercheurs du PRUD représentant l’ensemble des 30 recherches réalisées.

4.2.3 La recherche et l’opérationnel

A cette difficulté de valorisation du programme s’ajoute celle de l’établissement d’un lien entre la recherche urbaine et les acteurs opérationnels. Cette collaboration apparaît moins évidente à mettre en œuvre si l’on se réfère à la structuration du programme, aux objectifs assignés aux projets et à la lecture des résultats recueillis dans le cadre de l’évaluation.

Il convient cependant de noter que les initiateurs du programme ont tenu à insister sur ce point : “il s’agit en effet de s’interroger sur le passage de l’outil théorique à l’outil opérationnel, question qui concerne au premier chef le statut de l’expertise”³⁹. Cette expertise qui, comme l’énoncent les auteurs “s’est nourrie d’une recherche opérationnelle, assez peu fournie en France... et surtout assumée par la Banque Mondiale”. Cette réflexion de la plus haute importance ne se traduit pas véritablement dans l’instrumentation du PRUD.

Il s’agit d’autre part d’une difficulté chronique des milieux de la recherche à produire des résultats scientifiques utilisables par les acteurs de la coopération (thèmes, contenu, format, délais, etc.)⁴⁰. D’autres préfèrent parler d’une difficulté chronique à trouver des formes de communication avec les praticiens, rendant difficile la diffusion des résultats en direction des acteurs de la coopération. Ce constat n’est pas nouveau. Il était déjà dressé en 1993 dans le rapport du Groupement de Recherche INTERURBA⁴¹. Ces difficultés s’expliquent sans doute par les différences de formation et la division très rigide et ancienne des rôles entre recherche et opérationnel en France.

37) Il est difficilement compréhensible que le PRUD ait organisé à La Havane un colloque alors que seules deux équipes travaillaient dans cette région

38) Il faut encore préciser que ce même document de 297 pages, de belle facture graphique dans sa version papier, reste aujourd’hui encore téléchargeable en version PDF depuis le site de l’ISTED (http://www.ISTED.com/programmes/prud/colloque/actes_2004.pdf). Il représente à ce jour la véritable synthèse finale scientifique des 30 projets effectués

39) GEMDEV “Bilan et perspectives de la recherche urbaine pour le développement” p. 22.

40) Selon nos études de cas, deux personnalités appartenant à des organismes de la coopération au Bénin expriment ce point de vue. L’un rejette la conceptualisation : “Il faut éviter de la masturbation intellectuelle. Vous utilisez des mots comme “comparatisme différentiel”, “dissensus”... c’est de la philosophie. N’allons pas trop dans les nuages. Revenons sur terre ! La langue française a des mots simples...”.

L’autre ne cherche même pas à essayer d’entrer en matière : “ Le PRUD, c’est une affaire cherche-chercheur, des chercheurs qui se citent entre eux”.

41) Groupement de Recherche INTERURBA Le dispositif français de recherche et d’études urbaines dans les pays en voie de développement : État de la question Septembre 1993 Plan Urbain chap. 57 - 58/21 : “Les rapports entre la recherche et l’opérationnel restent difficiles à organiser. Cette difficulté est d’une part la difficulté des milieux université-recherche à répondre à la demande. La mobilisation de certains milieux de la recherche sur des actions de coopération (Coopération Française ou organisations internationales) est de plus en plus effective, mais elle se fait en ordre dispersé, sur des bases généralement individuelles et ne touche qu’un nombre très réduit d’acteurs.”

La recherche-action est tout de même valorisée par l'ouverture du programme au monde des ONG (URD, AS-MAH). Certains chercheurs pensent également que pour continuer à produire et à appréhender leurs terrains de recherche, ils doivent réinjecter leurs productions et leurs connaissances dans le domaine universitaire ou dans le domaine de l'expertise.

En conclusion à ce point, il reste que les relations entre la recherche et l'action (et pourquoi ne pas évoquer la recherche-action) sont diffuses et peu mises en valeur dans les projets comme dans les résultats du programme. L'utilisation des connaissances et des capacités d'expertise produites par le PRUD aurait été plus forte et plus innovante, dès lors que des procédures plus explicites de collaboration eussent été mises en fonction, allant au-delà de la participation de professionnels urbains aux colloques régionaux, et que les éléments opérationnels issus des recherches aient pu être synthétisés pour être valorisés auprès des acteurs de terrains.

4.3 La diversité thématique et géographique

Hypothèse 3 : La diversité thématique et géographique des projets retenus est un critère fondamental pour l'extension des connaissances sur la problématique ur-baine dans les pays en développement et l'émergence de thèmes et de méthodes novateurs au niveau international

A l'occasion du colloque final, les deux chevilles ouvrières du PRUD, Charles Goldblum et Annik Osmont, ont insisté sur la manière de "relancer la recherche urbaine pour le développement" de manière à "produire des connaissances nouvelles sur l'urbanisation".

Il y a d'abord une insistance à souligner l'opportunité d'un tel programme, qui repose sur un triple intérêt liant la connaissance, l'action et le politico-institutionnel :

- une connaissance sur et pour l'action
- une connaissance en symbiose avec l'opérationnel et interpellant l'institutionnel
- une connaissance avec et au profit des acteurs locaux et nationaux, mais également la communauté internationale dans ses interventions en coopération urbaine.

Pour les deux chercheurs en charge de diriger scientifiquement cette imposante opération, deux écueils sont à éviter et ont guidé le choix des 32 projets retenus par le Comité scientifique :

- ne pas se contenter de produire un nouveau diagnostic du processus mondialisé d'urbanisation par ses problèmes et ses causes et sortir d'un discours convenu sur la scène internationale, au profit d'une reprise de sens donné à l'action des différents intervenants permettant d'explicitier termes et concepts afin de pouvoir débattre des fondements théoriques qui les sous-tendent ;
- s'écarter des travaux à caractères strictement monographiques, ou cantonnant la recherche à l'identification des problèmes et plaçant l'intervention comme hors champ ; ceci afin de favoriser la réflexion sur l'identification des projets et de leurs acteurs, et de rendre intelligible les conceptions, les manières de faire et les pratiques sociales et professionnelles, et en saisir les incidences sur les approches théoriques, les méthodes empiriques, dans la perspective de futures recherches-actions.

Dans cette perspective, le PRUD a, dès son démarrage, ancré son action à partir de trois axiomes de départ :

- un constat faisant état de l'évolution du processus d'urbanisation dans les pays en développement
- une approche scientifique mettant en évidence de nouvelles thématiques, de nouveaux concepts et de nouveaux acteurs, retraçant avec pertinence les champs de tension et les lignes de convergence de l'urbain contemporain
- une démarche méthodologique apte à promouvoir l'innovation dans la conception de la recherche – que l'on pense au partenariat scientifique Nord-Sud – comme dans le rapport entre l'investigation et l'action – que l'on songe aux relations entre scientifiques et opérateurs urbains.

4.3.1 L'évolution du processus d'urbanisation dans les pays en développement

Fondement de ces propos d'Annik Osmont, de Charles Goldblum et d'Isabel Diaz, on retrouve en filigrane l'analyse portée par le Directeur de la coopération scientifique, universitaire et de la recherche lors du colloque final.

- D'abord la reconnaissance de la croissance urbaine comme un phénomène multidimensionnel : démographique "d'ici une génération, le nombre de citadins des seuls pays du Sud augmentera de deux milliards et demi d'individus", économique et social "si en général, l'urbanisation va de pair avec une croissance économique soutenue, on observe dans les pays les plus pauvres une urbanisation sans croissance économique (...), la ville, tout en étant un moteur puissant de création de richesses, constitue aussi, très paradoxalement, un défi majeur pour le développement",

- Puis le lien indirect entre expansion territoriale, accroissement démographique, croissance économique plus ou moins marquée, paupérisation de franges plus ou moins étendues de la population urbaine.

Les représentants du GEMDEV soulignent ainsi que le “développement des villes, tant au plan économique que social, doit s’inscrire dans une perspective de développement intégré”.

Ces considérations sur les nouvelles facettes de l’urbanisation sont à la base de la configuration en deux axes qui délimitent le PRUD : un axe portant sur les interventions sur les villes ; un axe relatif aux logiques et stratégies d’acteurs présidant aux interventions, concernant avant tout la démarche, le mode d’approche.

Conformément aux volontés des protagonistes, le constat de départ explicite autant, pour ne pas dire plus, les thématiques à explorer par de futures recherches qu’il vise à étayer un diagnostic sur les grandes questions qui apparaissent prioritaires au plan international.

Si nous nous permettons de faire cette remarque, dans une visée peut-être trop “classique” eu égard à l’originalité de la démarche empruntée par le GEMDEV, c’est qu’une telle entreprise, innovatrice dans son ambition et relevant d’un choix délibéré des promoteurs du programme, comporte également un biais, le risque de s’éloigner des préoccupations urbaines que décrypte la communauté des organisations internationales.

Nous pensons essentiellement aux fameux “Millennium Goals for Development” adoptés par l’Assemblée des Nations Unies en 2000. Ces objectifs servent désormais de fil conducteur aux actions menées par les agences bi- et multilatérales de coopération. Or cet agenda⁴², soumis à examen en septembre 2005 lors d’une Assemblée des Nations Unies, après 5 années d’activités, comprend à la fois des ambitions et des secteurs d’intervention urbaine qui mériteraient largement d’être interrogés par les scientifiques. Cet exemple, hors du champ d’investigation et de la logique du PRUD, n’est souligné que pour mettre en évidence combien il est ardu de faire correspondre les intérêts scientifiques des chercheurs – tels qu’ils apparaissent dans le constat préalablement établi – et les objectifs poursuivis par les opérateurs urbains, qu’ils soient locaux, nationaux ou internationaux, ce qui reste toutefois une des visées du PRUD : un partenariat entre le monde scientifique et les acteurs du développement.

Les thématiques scientifiques découlent très logiquement de l’état de la question urbaine, telle que posée lors du constat fait par les promoteurs du programme. Nous ne sommes pas dans la priorisation sectorielle ou dans la mise en évidence de champs spécifiques d’intérêts particuliers pour la recherche, mais bien dans un processus de déconstruction et de compréhension du fait urbain, dans ses transformations les plus récentes par une itération constante entre des dynamiques d’uniformisation à l’échelle mondiale et de réinterprétation – hybridation – et singularisation à l’échelon de chaque agglomération urbaine, depuis les métropoles millionnaires jusqu’aux quartiers d’habitat précaire les plus marginalisés. Cette géométrie complexe, pour reprendre les termes de Charles Goldblum, ne peut ainsi pas se limiter à l’étude d’objets, tout intéressants qu’ils soient, mais implique obligatoirement un regard à la fois diachronique et synchronique – un œil porté sur les changements à travers une temporalité accélérée, l’autre sur les invariants que l’on retrouve à un moment donné dans des espaces socio-spatiaux distincts.

Ce “plongeon” dans la complexité urbaine se traduit par un maillage du programme à partir de deux “portes d’entrée” :

- un axe privilégiant les interventions sur la ville et qui vise à “l’élaboration de connaissances relatives aux projets urbains et aux dispositifs de gestion urbaine, à leurs modalités de mise en œuvre”;
- un second axe qui concerne “l’identification et l’analyse des logiques et stratégies d’acteurs mobilisés par ces interventions et vise à la production de clés de lecture des situations de projet”.

42) Le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat) a la responsabilité d’appuyer les Etats membres pour accomplir une des principales visées urbaines des objectifs du Millénaire pour le développement : D’ici à 2020, améliorer sensiblement la vie d’au moins 100 millions d’habitants des bidonvilles (objectif 7 “Assurer un développement durable”, cible 11). Si cet objectif d’améliorer les conditions de vie des pauvres dans les bidonvilles affronte directement les manquements observés depuis des décennies en milieu urbain, il est loin d’être la seule initiative pouvant, si elle est mise en œuvre, avoir un impact positif sur les villes en développement et les familles qui les habitent. Rappelons quelques objectifs à atteindre. Toujours afin d’assurer un développement durable, il est prévu de diminuer de moitié d’ici 2015 le nombre de personnes n’ayant pas accès à l’eau potable et à l’assainissement. Il est également prévu d’intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales. Afin d’éradiquer la pauvreté extrême et la faim, la proportion d’individus dont le revenu est inférieur à un dollar doit diminuer de moitié. Au plan éducatif, tous les enfants devront pouvoir accomplir un cycle complet d’éducation primaire. Dans le domaine sanitaire, la mortalité infantile sera réduite de deux tiers, et de trois quarts le taux de mortalité maternelle, la propagation du VIH/sida sera stoppée et la tendance actuelle sera inversée. Toutes ces mesures, si elles portent leurs fruits, concerneront tant les populations rurales qu’urbaines.

<http://www.un.org/millenniumgoals/> + <http://www.unhabitat.org/mdg/>
http://nccr-ns.epfl.ch/lignes/urbanews_fr.asp (Urbanews 12)

Ces axes se déclinent, à leur tour, en thèmes⁴³. Il s'agit, de toute évidence, de deux façons d'aborder une même réalité – deux portes d'entrée qui se rejoignent d'ailleurs par l'exigence de l'appel à propositions. Au final, les intentions des chercheurs, quel que soit l'axe auquel elles se réfèrent, contribuent au renouvellement des approches et des démarches d'analyse, ainsi qu'à la clarification et au réexamen critique des notions en vigueur dans le champ du développement urbain (gouvernance et développement durable, pour ne citer qu'eux).

Au-delà des intentions, c'est donc bien de communication qu'il nous faut parler. Et ceci nous amène tout naturellement à évoquer la dimension méthodologique mise en avant par le PRUD

4.3.2 Une approche scientifique mettant en évidence de nouvelles démarches

Comme énoncé au préalable, le PRUD s'est construit au travers d'une démarche méthodologique apte à promouvoir l'innovation dans la conception de la recherche comme dans son orientation en faveur des partenaires du Sud, qu'ils soient chercheurs universitaires ou qu'ils soient des acteurs plus opérationnels de l'aménagement et de l'organisation urbaine.

Quelques éléments fondateurs tracent le paysage méthodologique dans lequel le PRUD va évoluer :

- une excellence scientifique, par la désignation d'un Comité scientifique composé d'experts français et étrangers de renom, visant la sélection des meilleures propositions, leur suivi et leur conseil
- une interface entre la recherche et l'opérationnel qui se déclinera d'une double manière, d'abord par une alliance entre le GEMDEV et l'ISTED, soit une association de chercheurs spécialisés sur les questions de développement et un institut dirigé vers le monde des professionnels de l'équipement et de l'environnement dans les pays du Sud ; puis par une association éventuelle de praticiens dans les équipes de recherche⁴⁴
- une volonté de restaurer ou d'initier des relations de partenariat et d'échange entre la communauté scientifique française et les communautés scientifiques de la ZSP, par l'intégration de chercheurs des pays concernés par l'appel à propositions au sein des équipes de recherche
- une intention des promoteurs du PRUD d'éviter la répétition de monographies par trop spécifiques à partir desquelles on tire des grandes généralités difficilement vérifiables, en encourageant les équipes de recherche à lancer des études comparatives entre plusieurs villes, dans une même région ou dans différents pays confrontés aux mêmes problématiques
- une volonté de partage et d'échange par la mise en place de réunions régionales (4 dans 4 régions clés du PRUD) pour permettre "à mi-parcours aux équipes de recherche de se rencontrer et de faciliter leur organisation en réseaux" et par l'organisation d'un colloque final de restitution des travaux et de valorisation.

Ces aspects méthodologiques se traduiront dans les résultats scientifiques répondant aux objectifs du programme par la création d'un contexte favorable aux échanges entre équipes du Nord et équipes du Sud, tout comme par "la mise au jour de nouvelles attentes en matière d'aménagement urbain".

Plus globalement, ce souci de qualité optimale au plan scientifique et de partage, qu'il soit entre professionnels et scientifiques, qu'il se noue entre chercheurs du Nord et du Sud, ou qu'il s'édifie à l'aune de problématiques régionales et globales, répond aux trois soucis du ministère des Affaires étrangères⁴⁵:

- le renforcement des structures de recherches les plus performantes
- le soutien aux individus, notamment aux jeunes chercheurs
- l'aide à l'insertion des scientifiques du Sud dans la communauté scientifique internationale, qui paraît fondamental au MAE.

Ces dimensions scientifiques et méthodologiques appellent de notre part un certain nombre de commentaires, qui permettent de qualifier la mise en actes de ces préceptes. En effet, ces questions "planétaires" doivent être inscrites dans le contexte des pays en développement, marquage significatif qui en distingue les frontières : "l'ampleur de la croissance urbaine pose de plus en plus des problèmes structurels à résoudre ; les transformations économiques et sociales observables dans les villes des pays en développement n'ont pas encore échappé aux

43) Pour l'axe 1 : thème 1 – les projets urbains liés à la métropolisation, thème 2 – les projets urbains liés à l'environnement et au patrimoine, thème 3 – la réalisation d'infrastructures, de services urbains et d'équipements collectifs. Pour l'axe 2 : thème 1 – le jeu des acteurs face aux questions de gouvernance, de décentralisation, de démocratie locale, thème 2 – la fonction d'expertise face aux savoirs professionnels et aux cultures urbaines

44) Selon conditions générales de candidature, dans appel à propositions, p. 16.

45) Tels qu'exprimés par le Directeur de la coopération scientifique, universitaire et de la recherche du MAE lors du colloque final ; p. 18 des actes.

modèles occidentaux d'urbanisation, mais ces derniers sont constamment réinterprétés, contournés ou détournés, bien que la mondialisation semble signifier une uniformisation des stratégies urbaines de développement. Une très grande diversité de situations apparaît ; les socio-systèmes urbains s'inscrivent encore très souvent dans des systèmes de pouvoir peu ou pas démocratiques”.

La démarche comparatiste a permis un rayonnement du pro-programme sur l'ensemble de la ZSP comme le montre la figure 13. Cette méthode a ainsi pu permettre d'établir et de tester un certain nombre de concepts et de théories en fonction de contextes locaux même si certains chercheurs ont souhaité montrer les limites de cette méthode afin de parer à toutes critiques : *“Dans ce cadre, le comparatisme n'est pas chose aisée à mener, oscillant entre l'éclatement, le morcellement des analyses du fait de la diversité des cas et l'écrasement des spécificités par souci de mettre en évidence les points communs”*⁴⁶. Le Comité scientifique a veillé à ce que les équipes ne tombent pas dans ces excès en limitant parfois le nombre d'études de cas, quitte à abandonner certains terrains de recherche lors de l'évaluation à mi-parcours pour recadrer véritablement la recherche sur son objet d'étude⁴⁷.

Cependant, le programme de recherche a dû se superposer à la zone de solidarité prioritaire, telle que définie par les autorités françaises, sans pouvoir prendre en compte les champs d'intérêt scientifique que représentent certains pays hors de cette zone (à l'exemple des pays émergents asiatiques, notamment Chine et Inde ; et de l'Amérique Latine), ni les relations développées de longue date par les chercheurs français avec des collègues et des institutions scientifiques de pays émergents et en développement.

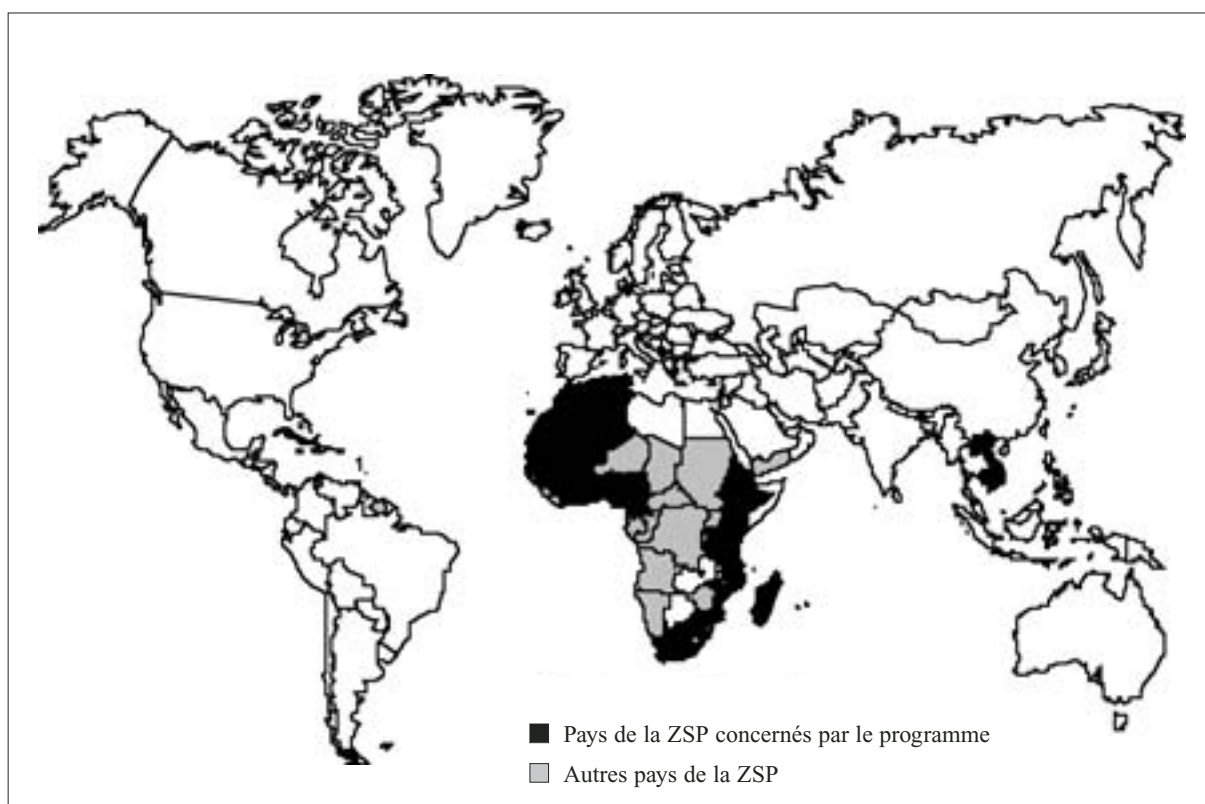
De même, l'étendue géographique n'a pas été représentative des stratégies d'ouverture du gouvernement français, de l'Union Européenne et des organismes internationaux de coopération à l'égard de l'ensemble des pays en développement dans le cadre de la globalisation des échanges. Ce manque d'ouverture géographique se traduit dans l'aspect linguistique. Alors que la ZSP recouvre une très grande diversité linguistique (anglais, espagnol, français), toute la documentation disponible sur le site internet est rédigée en français. Seul l'appel à propositions et le document de réunions à mi-parcours sont disponibles sur l'unique page web anglophone⁴⁸.

46) Synthèse de Odile Goerg, Continuités-discontinuités des formes et des légitimations de pouvoir en ville et leur impact sur l'aménagement urbain et “Il fallait donc maintenir cet intérêt pour les similitudes possibles entre des interventions apparemment fortement distinctes en les plaçant au bon niveau d'analyse qui permettrait de sortir du 'tout pareil' au 'tout différent'” in Navez-Bouchanine, L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales, (Mauritanie-Maroc-Algérie-Liban)

47) “Les responsables du PRUD, au cours de l'examen à mi-parcours, ont suggéré l'abandon du cas d'Alger, fort intéressant au demeurant” in synthèse de l'étude Chantal Chanson-Jabeur, Réseaux de transport et services urbains au Maghreb : rapport entre logique technique, système politique et dynamiques urbaines, (SEDET)

48) <http://www.ISTED.com/programmes/prud/prud-eng.htm>

Figure 16 : Répartition géographique des projets de recherche



4.3.3 Une approche scientifique mettant en évidence de nouvelles thématiques, de nouveaux concepts et de nouveaux acteurs

Loin d'apparaître étanches et fermés, les axes de recherche retenus par le PRUD, ont, au contraire, été dépassés par les équipes scientifiques des projets. Si les ambitions de travaux initiales pouvaient se plier aux axes et sous-axes des hypothèses de travail, les recherches en elles-mêmes ont démontré que la "véracité scientifique" ne se laissait pas ainsi découper, cloisonner, et que la problématique finale était toujours le fruit de ladite recherche et non son présupposé. Ce sentiment se retrouve aussi bien dans la lecture des études que dans l'analyse du questionnaire où les équipes qui ont répondu à cette question (12 sur les 16) ont souvent choisi plusieurs thématiques correspondant à leurs axes de recherches :

Figure 17 : Thématique (s) centrale(s) des études selon les réponses au questionnaire (suivant les 5 thématiques retenues pour l'appel à propositions)

Axe 1 : projets urbains liés à la métropolisation	3
Axe 1 : projets urbains liés à l'environnement et au patrimoine	1
Axe 1 : réalisation d'infrastructures, de services urbains et d'équipements collectifs	6
Axe 2 : le jeu des acteurs face aux questions de gouvernance, de décentralisation, de démocratie locale	8
Axe 2 : la fonction d'expertise face aux savoirs professionnels et aux cultures urbaines	1

Source : Questionnaires équipes

Au terme du programme et à la lecture des projets retenus et synthétisés, il apparaît donc nécessaire d'opérer un nouveau "découpage" ou plus exactement une nouvelle réunion des projets sous une forme plus souple qui obéit aux thématiques ou problématiques urbaines étudiées. Non pas que les deux axes initiaux aient perdu de leur pertinence, mais ils ne rendent pas un compte exact des données obtenues. Ces thématiques ou approches de la problématique urbaine dans les pays de la ZSP vont au-delà des axes et l'on peut parler effectivement d'entrelacement des dits axes.

Il faut donc aller plus loin et dépasser la dichotomie "jeux des acteurs/interventions sur la ville", étroitement mêlés et forcément sollicités par les thématiques, les approches, les questionnements de la réalité urbaine des pays concernés.

Ainsi il s'agit de regrouper les trente-deux projets sous six thématiques principales ou domaines non réducteurs de la dichotomie axiale initiale. Ces domaines en eux-mêmes recouvrent d'autres questionnements urbains. La classification sera limitée aux domaines qui apparaissent déterminants pour chaque étude en prenant soin toutefois de souligner ces questionnements "secondaires" ou de moindre importance.

Il s'agira de garder à l'esprit que cette classification a été retenue pour son caractère déterminant quant à la primordialité définitive des thématiques abordées par les recherches. Cela n'implique pas que les recherches soient, encore une fois, uni-problématiques ou uni-thématiques. Une même recherche peut figurer dans plusieurs des six thématiques centrales identifiées, eux-mêmes parfois divisées en sous thèmes.

4.3.3.1. Relations public/privé

a) dispositifs gestionnaires des services urbains

Dans le cadre de la relation public/privé, l'un des sous-thèmes abordés concernent les dispositifs gestionnaires des services urbains (équipes Bredeloup, Chanson-Jabeur, de Miras, Dubresson, Goerg, Rajoanah, Sarr). Les différents modes de gestion des services urbains étudiés dans les projets révèlent les spécificités urbaines des régions concernées et mettent au jour, dans presque toutes les études, le rapport particulier public/privé avec la prédominance de ce dernier. Bredeloup, au travers des services de l'eau, des marchés/gares routières et des transports, montre comment ces services sont délégués à un opérateur privé et, en l'absence de réglementation, comment s'instaure une logique de concurrence et de prédation pour les mairies. Dans l'étude de Chanson-Jabeur sur les transports au Maghreb, c'est encore la privatisation des services qui est illustrée. L'étude de De Miras, à travers le concept de transition nationale et la gestion de l'eau potable au Maroc et au Vietnam, montre bien l'importance de la dichotomie public/privé et les dangers d'une délégation de service public au profit du privé engendrant l'exercice d'un possible monopole. Cette étude réintroduit aussi la notion de bien public. Dubresson s'interroge lui, à travers la gestion des services et équipements urbains en Afrique Sub-saharienne, sur les modes de régulations adéquats face à la paupérisation urbaine. Il met en garde contre des modes de gestion porteurs de fragmentations possibles : fragmentation entre le centre et la périphérie, fragmentation entre les populations. C'est en filigrane la question de l'autonomie des pouvoirs publics locaux quant à la gestion des services urbains qui est interrogée et fait le lien avec la thématique décentralisatrice. Pour Goerg, les modes de gestions des services urbains sont issus des formes de pouvoir dans un contexte décentralisateur cherchant à se justifier, notamment à travers le foncier. L'urbain ainsi que sa gestion apparaissent alors plus comme un moyen politique, une affirmation ou une conquête de pouvoir que comme un projet commun.

Rattaché à ce thème de gestion d'infrastructures marchandes, le projet malgache de Rajoanah fait un état des lieux monographique sur l'évolution de la perception par les acteurs locaux. Sarr montre comment l'émergence d'acteurs commerciaux ou plutôt leur prégnance influe sur les structures marchandes formelles et informelles et oblige la ville à intervenir sur la gestion de ces infrastructures via la réhabilitation de marchés ou le "déguerpissement" de ces acteurs commerciaux.

b) Les politiques publiques de l'urbain

L'analyse des politiques publiques constitue une autre porte d'entrée des relations public/privé (quatre équipes : De Miras, Navez-Bouchanine, Peyronnie/Lancret, AbdouMaliq). Ces politiques "faisant" la ville occupent une grande place dans l'ensemble des études du programme. Plusieurs recherches les placent au cœur de leur problématique. Ainsi de Miras étudie les dispositifs institutionnels autour de la gestion de l'eau. C'est surtout les relations public/privé qui sont étudiées au travers de la mise en place de systèmes différents de régulation : délégation de service public au Maroc, système de régie au Vietnam. L'étude s'interroge sur les dispositifs institutionnels à mettre en place pour assurer une gestion efficace. Navez-Bouchanine se focalise sur les processus à l'œuvre dans l'élaboration des politiques urbaines, étudiant le formel et l'informel, les politiques institutionnelles et les dynamiques sociales dans des pays à gouvernement autoritaire. Là aussi il s'agit d'étudier

la relation du public au privé. L'étude insiste sur l'histoire de ces diverses relations processuelles et leur impact sur la prise de décision et la réalisation de projets urbains. Peyronnie/Lancret, en questionnant les politiques publiques et les relations public/privé présidant aux projets urbains à Vientiane et Hanoï, dressent essentiellement un panorama des réactions des acteurs face à la métropolisation. Ce qui ressort c'est une perte de contrôle du public comme du privé face à la pression extérieure, internationale. Les politiques publiques seraient amorcées de façon exogène. Abdou Maliq décrit les politiques publiques à l'œuvre dans le projet de réhabilitation du centre de Johannesburg. L'étude souligne une démarche volontariste : restructurations institutionnelles, développement de pôles économiques ou culturels... en niant la réalité d'une activité informelle très développée. L'étude insiste sur la nécessité d'introduire dialogue et négociation entre les acteurs publics et privés, le formel et l'informel, l'institutionnel et le social qui font défaut au programme municipal.

4.3.3.2. Participation

Les grands mouvements de démocratisation et de décentralisation des années 90 entraînent le renouveau et la délimitation du concept de participation. C'est la thématique sous-jacente (aux axes centraux) qui apparaît le plus souvent. Sept projets sont directement concernés (équipes Coll-Guibbert, Iraki, Dubresson, Le Bris, Requier-Desjardin, Leclerc-Olive, Parenteau). Deux sous-axes peuvent être dégagés :

a) Décentralisation, municipalisation

Cinq projets centrent leurs recherches sur ce thème (équipes de Coll-Guibbert, Iraki, Dubresson, Le Bris, Requier-Desjardin). Sous le commandement des normes et des institutions internationales, les gouvernements des pays du Sud, et plus particulièrement ceux de la ZSP, ont été amenés à développer des systèmes décentralisateurs. Cette décentralisation est en fait au cœur de la problématique du PRUD et concerne toutes les recherches. Ne sont retenus ici que les projets qui font de la décentralisation le cœur de leur recherche et la placent comme élément explicatif central des phénomènes urbains observés, tant dans l'impact sur le jeu des acteurs que dans l'intervention sur la ville. Les phénomènes de décentralisation et de municipalisation, parce qu'ils placent la ville au centre de leur logique, ne peuvent être que prépondérants dans une étude sur l'urbain. Prépondérance renforcée par le fait que ces phénomènes, pour beaucoup de pays concernés, sont à l'œuvre ou naissants. Pour Coll et Guibert, via l'étude une nouvelle fois des services urbains, la commune, lieu de convergence entre l'international et le local, serait l'otage de l'État et des bailleurs de fonds. C'est la construction d'une gouvernance municipale qui est ici interrogée. A travers la question de l'équité et de l'efficacité des services urbains, c'est la participation par la municipalisation qui est soulignée. Comment donner au pouvoir municipal une réalité et une liberté d'action dans un entrelacs d'acteurs, internationaux ou locaux ? Iraki aborde la décentralisation sous sa forme productive de nouveaux acteurs dans le champ politique et pro-fessionnel. La décentralisation aurait créé des médiateurs politiques et des experts au sein d'un système de gouvernance locale mâtinée de clientélisme. Dubresson s'attache, lui, à montrer comment la décentralisation entraîne inévitablement une autonomie, réussie ou non, des communes dans la gestion des services urbains. Une décentralisation imposée et précipitée laisse le pouvoir communal sans moyens pour assurer cette gestion. L'équipe de Le Bris est celle qui axe peut-être le plus sa recherche sur la décentralisation. Elle étudie sa mise en place sous la pression de l'international et souligne sa nature importée. La décentralisation en ZSP ferait de la ville un agent administratif plus que politique et entraînerait une standardisation des acteurs locaux. Ce sont les effets dépolitisants de la décentralisation qui sont soulignés. A travers la comparaison de couloirs de transports mis en place en Afrique de l'Ouest et en Afrique Australe, Requier-Desjardin interroge la décentralisation et la gestion participative. L'étude des effets des grands projets sur la polarisation urbaine et le développement économique apparaît moins pertinente. Il ressort de l'étude que les municipalités sont marginalisées et la gestion participative quasi inexistante en l'état actuel de l'avancée décentralisatrice. Là aussi les communes sont les otages des projets, encore plus quand ils sont régionaux ou transfrontaliers, entre gouvernement central et bailleurs de fonds.

b) Articulation du technique et du politique

Trois projets sont concernés par cette thématique : ceux des équipes de Leclerc-Olive, Le Bris, Parenteau. Leclerc-Olive montre comment le cadrage technique des problèmes disqualifie le politique, neutralise la potentialité d'espaces réellement délibératifs et rejette le principe participatif. Le Bris souligne également la neutralisation du champ politique par la technicisation des problèmes urbains. Pour les deux études cette prédominance du technique est le fruit de la décentralisation qui fait de la ville un agent technique plus que politique. Cette absence de participation de la population dans la gestion urbaine est éclairée également par la recherche de Parenteau sur les formes de mobilisation de la société civile dans le Sud-Est asiatique. Le fonctionnement sociopolitique de ces sociétés, hiérarchisées, laisse peu de place à la participation. Ces études questionnent en fait la réalité et la possibilité d'une émergence d'une société civile, à la racine de formes diverses de démocraties participatives.

4.3.3.3. Les mutations de l'urbain

Regroupés sous le terme de mutations de l'urbain, deux nouveaux phénomènes sont étudiés, celui de métropolisation et celui de conflit dans la ville, qui n'ont pas les mêmes causes et les mêmes conséquences.

a) *Métropolisation*

La métropolisation, traitée au cours de trois projets de recherche (équipes de Gubry, Peyronnie/Lancret, Rajoanah) mérite de figurer ici en ce sens qu'elle est, au-delà de son caractère sous-axial des hypothèses de travail de départ, une réalité urbaine, un phénomène de l'urbain non réductible au simple jeu des acteurs ou des interventions sur la ville. Ce que l'on veut dire ici, ce que l'on perçoit, c'est que la métropolisation produit aussi bien des politiques publiques que des intentions ou volontés individuelles ou privées, et revêt une certaine forme d'autonomie s'autourissant. Gonflement de la ville, incorporation des périphéries dans l'intra-muros, déplacements de populations, le phénomène est multiple et complexe. Gubry, via l'étude des mobilités intra-urbaines à Ho Chi Minh Ville et Hanoï, avec comme base de travail la question des transports et des logements, montre comment la ville "géante", symbole –illusoire– d'arrachement à la pauvreté ou d'amélioration du niveau de vie, exerce une attraction toujours renouvelée. C'est ce qui ressort des portraits de migrants dressés par l'étude. La recherche de Peyronnie et Lancret illustre d'une autre manière le phénomène. A l'œuvre à Vientiane mais surtout à Hanoï, la métropolisation appelle des réactions des différents pouvoirs locaux, publics ou privés. L'extension de la ville place au cœur des problématiques urbaines la question du foncier, des développements des axes et moyens de circulation intra-urbains. L'étude menée par Rajoanah sur les marchés malgaches montre quant à elle comment la métropolisation de la ville – l'existence d'imposants marchés ou leur développement en font partie – si elle pose la question de la gestion de l'espace public, est aussi facteur de développement économique.

b) *Villes en conflit/ Réhabilitation*

Sont regroupées ici trois enquêtes portant sur les Territoires palestiniens et une sur les interventions humanitaires en ville (équipes de Hirschhorn, Seren, Grünewald, Ghorayeb). De par la contextualisation extrême et la singularité du cas palestinien, il est apparu impossible de ne pas rapprocher ces quatre études malgré des problématiques parfois divergentes. L'étude de Seren s'intéresse au processus d'urbanisation des camps de réfugiés, à la réhabilitation de ces camps qui, par conséquent, s'inscrivent dans la durée ; et dégage la notion de ville-refuge. Tout comme Grünewald qui dans son étude tente de mettre au jour les mécanismes de survie dans les villes en conflits et la spécificité de ces conflits. Ghorayeb montre comment la gestion des services urbains d'eau et d'électricité est instrumentalisée par les parties en conflit et par les pouvoirs centraux et locaux palestiniens dans la construction d'une affirmation de leur pouvoir et de leur identité. Hirschhorn démontre dans son étude, rejoignant Grünewald, qu'il est possible d'intervenir en milieu urbain lors de conflits armés et de mener des projets de réhabilitation. Tous soulignent l'extrême spécificité du contexte de leurs études.

4.3.3.4. Les acteurs de la ville

Autre signe de l'évolution de la perception de la ville vers plus de complexité, et de la volonté des chercheurs de se rapprocher du monde professionnel, les acteurs de la ville ont été analysés selon deux angles : les cultures professionnelles urbaines et l'identification d'acteurs de l'urbain

a) *les cultures professionnelles urbaines*

Trois études (équipe de Iraki, Souami, Baye) stigmatisent l'émergence ou l'assise d'acteurs dans le champ politique et professionnel urbain ainsi que leur impact sur la gestion urbaine. Iraki s'interroge sur la nouvelle donne décentralisatrice porteuse au Burkina Faso et au Maroc d'une médiation politique et technique mâtinée de clientélisme. Souami évalue également l'impact des cultures professionnelles sur les politiques urbaines. Pour le chercheur, ces cultures professionnelles urbaines dans le Sud de la méditerranée sont déconnectées des réalités du terrain. Cette déconnexion est le fruit de l'importation de modèles non viables dans des contextes disparates. Baye, dans son étude sur les consultants et l'ingénierie locale au Vietnam et au Cambodge, insiste lui aussi sur des transferts de compétences problématiques, souvent inadaptés au contexte. L'existence de cultures professionnelles urbaines en ZSP pâtit d'une méconnaissance contextuelle et d'une volonté importatrice.

b) *Identification d'acteurs de l'urbain*

Les études des équipes de Sarr, Pedelahore et Mathey ont permis d'identifier clairement des acteurs, qu'ils soient privés ou semi-privés, dont l'action influe nettement sur les configurations sociales et spatiales urbaines. A noter que l'émergence d'acteurs publics locaux n'a représenté dans aucune étude le cœur de la réflexion. Sarr, à travers l'émergence des moodu-moodu, montre comment cet acteur commercial central, influe tout à la fois sur le développement économique de la ville, voire d'une région ou d'un pays tout entier, déstabilise les infrastructures marchandes existantes ou en crée de nouvelles et surtout comment il oblige la ville à réagir à sa présence et à prendre

en charge, à réguler les réseaux marchands et commerciaux. Pedelahore donne à voir une figure singulière de l'urbain au sein de la société vietnamienne, interface entre des logiques exogènes et endogènes, conciliateur dialectique des oppositions : le "passeur". Passeur qui serait le douanier d'une ville entendue comme la frontière entre un réseau coutumier et un réseau mondialisé. Mathey dans son étude monographique sur Cuba hiérarchise les facteurs des initiatives communautaires réussies. Hiérarchie au sommet de laquelle on retrouve un "leader", personnage charismatique qui porte le projet.

4.3.3.5. Foncier

Thématique ancienne, le débat sur les enjeux fonciers est loin d'être clos. Quatre projets apportent un éclairage sur les enjeux fonciers (équipes de Durand-Lasserve, Leclerc-Olive, Touna-Mama, Bouju).

Le projet de recherche de Alain Durand-Lasserve traite des filières néo-coutumières de gestion et d'attribution des parcelles en essayant de mettre en exergue, par un processus comparatif, les méthodes employées et la forme de ce marché foncier. Cette approche du marché foncier est également traitée par Michèle Leclerc-Olive qui tente de démontrer comment la mise en œuvre de projet perturbe et entraîne des dysfonctionnements et des processus d'accaparement d'un nouveau pouvoir et la création de courtiers de terrains. Touna Mama présente la gestion foncière au Cameroun comme anarchique (attribution coutumière, marché informel, spéculation, absence de régularisation officielle...) qui conduit à un étalement désordonné de la ville. La recherche pointe l'absence préjudiciable de planification. Jacky Bouju aborde lui la question du foncier via sa spéculation au Mali et son instrumentalisation, via un système clientéliste de conquête ou de sauvegarde du pouvoir. Les incivilités observées découlent de ce rejet de gestion clientéliste du foncier.

4.3.3.6. Coûts sociaux des projets urbains

Il est remarquable de constater que la question des coûts sociaux des projets urbains a été traitée exclusivement dans le Sud-est asiatique et plus précisément lors des études portant sur le Vietnam (équipe Wust et Nguyen). Wust souligne et s'interroge sur les effets socio-économiques des relogements en zones précaires à Ho Chi Minh Ville tandis que Nguyen, au travers de l'évaluation des projets d'APD découvre et insiste également sur ces coûts, corollaires inévitables des expropriations et relogements. D'autres études ont pourtant traité d'expropriation et de relogement sans souligner de la sorte ces coûts sociaux, à la base des conclusions des chercheurs dans ces études.

Parallèlement, il est apparu, aux dires des membres du Co-mité scientifique et à la lecture des documents de recherche, que les chercheurs ont eu besoin de préciser, tout au long du programme, des définitions de manière à faire véritablement ressortir un vocabulaire partagé par l'ensemble des chercheurs. Cet exercice est important car il permet de mieux cerner le sujet de recherche et de partager les mêmes mots, en actualisant les concepts (cf. précis non exhaustif des termes utilisés dans les recherches en document annexe 9).

4.4 La modestie des budgets et la durée du programme

Hypothèses 4 et 5 : La modestie des budgets accordés à chaque équipe et l'unicité du programme est un frein à l'établissement de partenariats internationaux durables ; La durée du programme circonscrite à 3 années contrevient aux intentions initiales de durabilité scientifique et de renforcement individuel et institutionnel du Sud

L'appel à proposition, diffusé publiquement en juillet 2001, balise très clairement le champ budgétaire des projets de recherche⁴⁹. Le PRUD financera de 25 à 35 projets pour une enveloppe globale de 1 683 037 euros. A la fin de l'exercice, ce seront 1 562 839 euros qui auront été investis au profit initialement de 32 équipes (et de 30 à l'arrivée), soit une moyenne de quelque 50 000 euros par projet, variant entre 39 000 euros pour le projet Faranirina Rajaonah "Les marchés à Madagascar: espaces de transaction et pôles de développement urbain" et 76.000 euros pour le projet 45 Gubry "Les mobilités intra-urbaines à Hô Chi Minh Ville et Hanoï". Entre ces extrêmes il faut souligner que 18 projets ont obtenu entre 45.000 et 55.000 euros.

Ces ressources pouvaient servir à financer des moyens de fonctionnement, des prestations en personnel, le petit matériel, de la documentation, des missions de terrain, la traduction, ainsi que les déplacements à l'étranger dans le cadre des réunions régionales du programme. Elles ne pouvaient par contre pas financer les locaux, le gros équipement et les missions de longue durée. Le champ était largement ouvert et permettait aux postulants de faire face aux besoins réels auxquels ils se confrontaient dans la mise en œuvre d'un nouveau projet de recherche. La ventilation des frais est variable selon les équipes. Pour certains, les frais de déplacement et frais de missions sont très importants car l'équipe était principalement basée au Nord et devait se déplacer sur le terrain d'étude. Pour d'autres, les charges de personnel ont constitué une partie importante de l'enveloppe en raison de la nécessité de recruter des agents de terrain.

Les frais de fonctionnement de structure sont en général modestes, compris entre 7 et 15 % de la dotation.

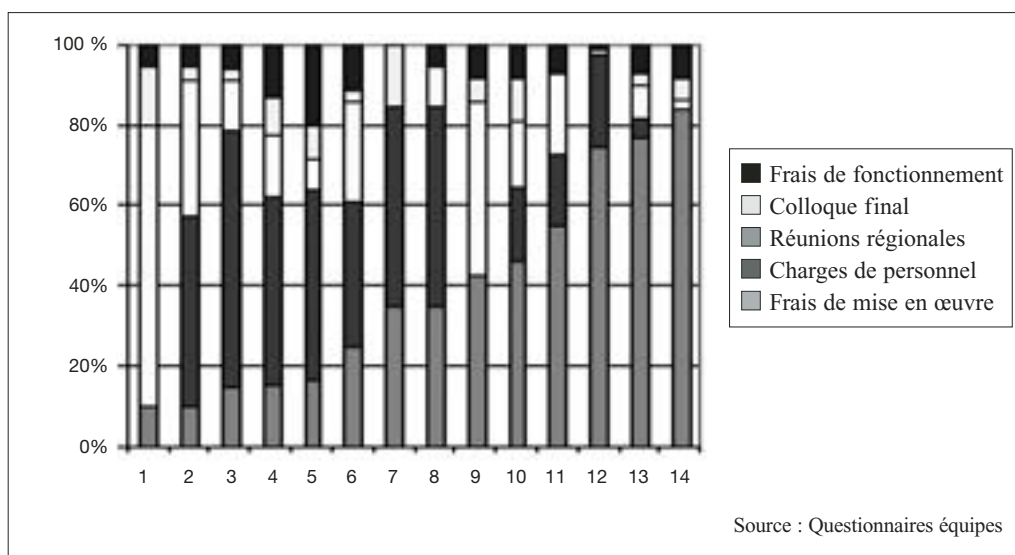
Ces financements sont modestes dès lors que l'on se rappelle que 260 chercheurs ont été impliqués au cours de ces 3 années d'existence du PRUD, dont près de la moitié du Sud et environ 30% de jeunes chercheurs. Ce qui nous donnerait une moyenne, toutes charges confondues pour l'entier du programme, de 6.000 euros par chercheur (en moyenne 166 euros homme/mois).

A l'examen de quelques dossiers, et suivant les règles usuelles d'attribution des crédits publics, il est évident que nombre de ces chercheurs, salariés de leurs institutions, n'entrent pas dans les charges reportées sur le budget accordé par le PRUD. Sans pousser plus loin cette trop stricte logique comptable, il apparaît très clairement que les moyens mis à disposition des projets (soit 70% du budget global) viennent en appui à des équipes déjà solidement structurées dans des institutions, au Nord comme au Sud, disposant de personnels fixes. Pour ce qui ressort des informations recueillies des enquêtes menées auprès des chefs de projets, ces financements auront avant tout servi à soutenir les moyens logistiques propres à toute recherche (frais de déplacement et de séjour, frais matériel d'investigation, etc.). Il y a en fait deux types de configurations très différentes l'une de l'autre avec entre ces deux situations extrêmes, une palette de cas :

- les équipes composées en grande majorité de chercheurs du Sud qui ont dû majoritairement supporter des coûts pour les réunions régionales et les frais de personnels
- les équipes composées en grande majorité de chercheurs du Nord qui ont dû principalement supporter des coûts pour les missions de terrain et les frais de séjour des chercheurs du Nord travaillant sur le terrain,

Le souci du Ministère comme des responsables scientifiques est de relancer la recherche urbaine pour le développement et de restaurer ou d'initier des relations de partenariat, le FSP étant un fonds destiné au soutien des partenaires de la ZSP.

Figure 18 : Répartition des budgets par projets (en pourcentage)



Par ailleurs, il s'agit d'un instrument à caractère incitatif qui n'a pas pour vocation d'être répliqué. *“Le fonds n'a pas vocation à apporter un soutien récurrent à des programmes ou à des institutions. Son ambition est de donner une impulsion, ... créer une dynamique qui trouve ensuite ses moyens propres de poursuivre ou d'auto-entretien”*⁵⁰

49) Appel à proposition, p. 17 du dit document

50) Propos du Directeur de la coopération scientifique, universitaire et de la recherche du MAE, Actes du colloque final.

4.4.1 La modestie des budgets et l'émergence de nouvelles formes de collaboration

Cette décision de distribuer entre un grand nombre d'équipes la manne disponible a une double conséquence qui interroge notre hypothèse.

Pour une part, elle s'adresse aux chercheurs et aux institutions françaises de recherche les mieux établies, leur donnant la chance de pouvoir lancer de nouveaux projets sur des thématiques prioritaires et de disposer de ressources pour les mettre en œuvre, par l'implication de jeunes chercheurs, par des moyens permettant de se déplacer sur le terrain, par l'éventuelle collaboration avec des institutions du Sud. La question se pose néanmoins de l'attractivité d'un tel programme à faire émerger de "nouveaux chercheurs", de "nouvelles" équipes en mesure, en France ou ailleurs, d'investir dans de telles conditions budgétaires ce champ de la recherche scientifique.

Le meilleur exemple à ce sujet est celui de l'intégration des jeunes chercheurs, qu'ils soient français ou de pays partenaires situés dans la ZSP. La forme académique la plus valorisée de reconnaissance internationale est sans nul doute le doctorat. Mais le président du Comité scientifique nous le dit très clairement dans l'entretien qu'il nous a accordé, le PRUD n'était pas "taillé pour les thésards", notamment par sa durée. En effet, le programme PRUD était un programme dont la temporalité opérationnelle ne correspondait pas à celle de la recherche et de la réalisation de diplômes académiques. En effet, commencées réellement en 2002, les études ont été finalisées en 2004, ce qui ne laissait pas le temps de réaliser un doctorat ou une thèse sur des thématiques complexes avec une démarche comparative qui demande l'appréhension de milieux géographiques différents.

Il faudrait d'ailleurs ajouter que le MAE n'a pas vocation d'accorder des bourses de doctorat aux étudiants français. Demander ainsi un renouvellement des équipes de recherches, sans donner la possibilité de prévoir un budget et inclure de notion de "rémunération" ou d' "honoraires", c'était :

- soit précariser les jeunes chercheurs qui devaient considérer comme un honneur de travailler bénévolement pour la recherche française qui leur offrait d'abord une opportunité pour apprendre et se former
- soit admettre implicitement qu'une partie des budgets pouvait servir pour aider les doctorants impliqués dans ces recherches à acquérir des connaissances et des compétences, comme Michel Rochefort le précise : "*Quant aux recherches effectuées dans le cadre de la préparation de thèses de doctorat, elles n'ont pas donné lieu en tant que telles à des financements. Cela dépendait en fait des équipes. J'ai financé des programmes de recherches collectives. Leurs responsables pouvaient très bien inclure des chercheurs engagés dans des thèses, mais cela n'apparaissait pas directement. Les crédits dont je disposais ne pouvaient être utilisés pour financer des thèses, ou d'autres travaux individuels. Certaines sans doute ont été faites grâce à ces financements.*"⁵¹

Il y a de toute évidence une ambivalence dans la composition des budgets accordés aux équipes de recherche et dans la durée du PRUD. Ce programme avait l'ambition de relancer la recherche urbaine en coopération, mais il n'était pas véritablement formaté face à des objectifs prioritaires clairement établis.

Cette remarque est d'ailleurs également valable en ce qui concerne la composition des partenariats de recherche. En effet, le risque est grand, et semble confirmé au vu des formes de collaborations établies dans le PRUD, que la modestie des budgets par projets ne permette pas d'établir ou de consolider une collaboration entre institutions du Nord et institutions de pays en développement. Les charges de telles modalités sont invariablement plus élevées quela simple intégration de jeunes chercheurs du Sud dans des équipes de recherche française, mode de faire ayant été la forme privilégiée par les projets du PRUD.

La modestie des budgets accordés par le PRUD ne peut être considérée comme un frein à l'établissement de partenariats internationaux dès lors que ces projets se profilaient dans la continuité de collaborations existantes. Cela étant, de tels budgets n'encourageaient guère le démarrage de projets de coopération à long terme avec de nouvelles institutions. Le partenariat interinstitutionnel n'était pas une exigence impérative du programme. La modestie de fonds tendait à favoriser des formes plus classiques de mise en œuvre de la recherche.

La question de la durabilité du partenariat est à rapprocher de nos questions relatives à la durée du programme circonscrite à 3 années.

Nous sommes face à une apparente contradiction entre le souhait de :

- renforcer la recherche urbaine en développement,
- soutenir les partenariats et l'échange,

51) Alain Durand Lasserre, "Michel Rochefort et la question urbaine dans le Tiers-Monde", Strates, Numéro Hors-série. 2002 - Parcours dans la recherche urbaine, Michel Rochefort, un géographe engagé, Mis en ligne le : 18 mai 2005, Disponible sur : <http://strates.revues.org/document558.html>.

- appuyer les institutions par une aide au renforcement des structures de recherche les plus performantes, sans toutefois configurer un programme au-delà des contraintes d'un FSP, sans reconduite possible, et donc sans assise envisageable hors du cadre temporel du PRUD.

Cette contrainte est plus manifeste encore lorsque l'on sait que la recherche proprement dite devait se dérouler de février 2002 à octobre 2003, soit sur 21 mois, suivie d'une période de rédaction de 2 mois, avec une restitution des travaux en colloque international, initialement prévu en janvier 2004 et qui se tiendra en définitive 5 mois plus tard, en mai 2004. Tout ceci dans le cadre d'un programme initialement de 36 mois dont l'étendue totale couvrira en fin de compte 60 mois. Cela devait aboutir souvent à l'établissement d'un cadre de recherche qui n'a pas épuisé l'ensemble des hypothèses posées : *“Toutes ces questions n'ont pu être examinées de manière exhaustive : cette recherche est plus une ouverture de chantier que l'établissement de conclusions stabilisées”*⁵²

On se rappellera également que le colloque final s'est tenu du 5 au 7 mai 2004, soit 30 mois seulement après l'initialisation, en automne 2001, du PRUD. On peut se demander pourquoi une telle hâte. A l'instar des réunions régionales qui se sont succédé précipitamment, cette conférence scientifique est venue conclure un programme qui, de fait, s'est bien déroulé au plan administratif sur 3 ans, mais qui, selon le calendrier initial de son organisation, aurait dû voir la réalisation des recherches effectuée en 18 mois de février 2002 à octobre 2003.

4.4.2 Budgets et durée du programme

Une réflexion plus large mérite d'être portée sur cette dimension temporelle. Un groupe de travail, mis en place dans le cadre du “Global Development Network” chargé de l'évaluation de l'impact des partenariats scientifiques⁵³, met en exergue quelques facteurs renforçant l'impact de telles collaborations de recherche : le couplage de la complémentarité scientifique et de la continuité de la collaboration s'avèrent, aux yeux de ces experts, de première importance dès lors que l'on souhaite à la fois stimuler la recherche en coopération et favoriser la durabilité dans les échanges. A l'inverse, parmi les facteurs qui inhibent l'impact de telles recherches en développement, ces mêmes spécialistes soulignent la discontinuité dans les soutiens qui entravent le succès d'un projet, créant “une situation d'insécurité qui empêche les scientifiques de se concentrer uniquement sur la recherche, car ils doivent en permanence chercher des fonds pour la suite”.

L'unicité d'un programme, tel que le PRUD, est parfaitement explicable pour des raisons administratives et réglementaires, tenant compte de son inscription administrative au sein du MAE. Bien que de nombreux contacts aient été pris avec l'ensemble des partenaires institutionnels, il eût été judicieux que les promoteurs tant scientifiques que politiques⁵⁴ arrivent à prévoir dès son initialisation des voies et moyens permettant d'apporter, au-delà de ce fonds de solidarité prioritaire spécifique, une certaine continuité aux activités de recherche les plus prometteuses émergeant du PRUD, que cela soit par :

- un arrangement avec le Ministère français de la recherche,
- le transfert de tout ou partie du PRUD dans le cadre des activités européennes de recherche en coopération Nord-Sud,
- un rapprochement avec les grands bailleurs de fonds intéressés par le développement urbain (avec en tête la Banque mondiale et les institutions des Nations Unies ayant été impliquées dans le soutien au Programme de Gestion Urbaine).

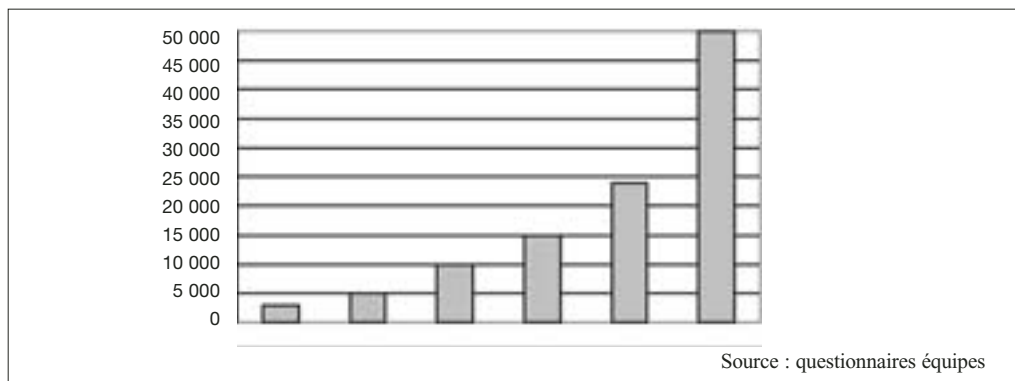
Cette capacité de mobilisation de fonds de tiers a déjà été démontrée par quelques uns des responsables de recherche durant le PRUD. Sur 16 équipes de recherche ayant répondu au questionnaire, 9 responsables avaient obtenu des financements supplémentaires venant de l'extérieur, dont 5 pour des montants supérieurs à 10.000 euros (1 étant inférieur à cette somme, les 4 autres étant des appuis logistiques de leurs laboratoires ou institutions tels que l'IRD, le SEDET ou le CNRS).

52) Michèle Leclerc-Olive Les villes : laboratoires de démocraties ?

53) Daniel Maselli, Jon-Andri Lys, Jacqueline Schmid (2005) “Améliorer l'impact des partenariats scientifiques” SDC + GDN, éd Geographica Bernensia, Berne. ISDN 3-906151-86-7

54) Nous pensons là au Comité scientifique, au GEMDEV, à l'ISTED et au MAE

Figure 19 : Co-financement des projets de recherches



Ces cofinancements proviennent du DFID⁵⁵ (1), de l'Union européenne (1), de fonds propres (1), ou de l'Institut Français d'Ibadan (1).

Pour améliorer cette situation, il eût été indispensable que la direction du PRUD soit à la fois scientifique et administrative (ce que l'alliance entre GEMDEV et ISTD et l'activité du Comité exécutif ont rendu possible), et qu'elle ait également une portée stratégique et politique sur le long terme. Ce dernier élément supposait que des moyens humains et financiers permettent la réelle mise en œuvre de ces prérogatives.

La durée et la construction même du programme devraient être repensées si l'on souhaite apporter une durabilité certaine à ce type d'initiative et renforcer tant individuellement qu'institutionnellement les équipes du Nord et surtout du Sud – car généralement dans une situation de plus grande précarité – engagées dans le programme.

Comme il a déjà été énoncé précédemment, la durée effective de la recherche est de près de deux années, ce qui est relativement court par rapport à la moyenne des temps de recherche au sein de programmes identiques. 36 mois apparaissent, à la lecture de la page web de l'Agence Nationale française de la Recherche (ANR⁵⁶), comme la norme standard pour tous types de secteurs scientifiques. Il reste à nuancer en rappelant :

- qu'il s'agit du temps effectif de financement des équipes pour la réalisation de leurs activités scientifiques,
- que tout programme de recherche en développement et en lien direct ou indirect avec des partenaires étrangers doit tenir compte de ce contexte très particulier pour la recherche et être intégré dans sa dimension calendaire⁵⁷.

A titre comparatif, la Commission Universitaire pour le Développement (CUD), financée par le gouvernement belge, soutient des projets de recherche en coopération dans le Sud pour une période de 3 années pouvant être étendue sur la base de justifications spécifiques jusqu'à 4, voire 5 ans. Ces projets peuvent être poursuivis, après nouvelle évaluation, pour une période supplémentaire de 3 à 5 années⁵⁸.

L'Union européenne, comme chacun le sait, finance des programmes cadres de recherche (actuellement le Framework Programme N° 6 2002-2006) dans lesquels une partie des montants est dévolue à des activités de coopération avec des pays tiers, non européens et donc essentiellement émergents et en développement⁵⁹. La durée des programmes tend à s'étendre. Dès 1994, les FP 4, 5, et 6 ont été planifiés sur des durées de 4 à 5 ans, le prochain programme cadre démarrant en 2007 devrait se poursuivre sur près de 7 années. Essentiellement centrée sur la construction de la place scientifique européenne, cette évolution dans les FP est la preuve que le montage de telles organisations scientifiques, partenariats internationaux et networking, sont coûteux en temps et en énergie.

Dans un même ordre d'idée, les centres nationaux de compétence en recherche (nccr⁶⁰), créés il y a 5 ans par le gouvernement suisse dans des domaines de pointe pour l'avenir scientifique et technologique du pays (dont un consacré aux relations de coopération Nord-Sud⁶¹), ont été planifiés pour une durée variant entre 10 et 12 ans, par phases successives de 4 années, et évaluations annuelles par des groupes d'experts scientifiques indépendants.

55) Le Department for International Development (DFID) est le département du gouvernement anglais responsable du développement et de la réduction de la pauvreté.

56) <http://www.gip-anr.fr/appels/index.htm>

57) Ceci explique certainement d'ailleurs que la durée initiale du PRUD n'ait pas pu être respectée.

58) http://cud.ciuf.be/pip_presentation.htm

59) http://www.cordis.lu/inco/fp5/index_en.html

60) <http://www.snf.ch/>

61) <http://www.nccr-north-south.unibe.ch/>

Ces quelques exemples tendent à démontrer que la plupart des programmes visant le resserrement de liens entre institutions scientifiques au plan international, et tout particulièrement avec les pays en développement, se poursuivent sur des périodes allant de 3 à 5 années et sont de plus en plus fréquemment renouvelables dans le cadre de procédures d'appels d'offres et d'évaluations.

En coopération scientifique au développement, seules de telles mesures pourraient permettre d'atteindre les buts que la France s'est donnés lors de sa contribution au Sommet mondial du développement durable de Johannesburg en 2002⁶²:

- passer d'une logique de soutien individuel à une logique de soutien à des équipes
- passer d'une logique de transferts des savoirs à une logique de transfert de compétences
- agir dans la durée
- ouvrir cette politique de soutien à un large réseau d'acteurs scientifiques et de coopération scientifique.

Une réflexion dans ce sens pourrait être menée à bien par les différents Ministères et services concernés par le futur de la coopération scientifique française pour le développement.

travail scientifique effectué par les dirigeants comme par les équipes.

La première chose à distinguer, dans la durée, est la conception et l'élaboration du programme et sa mise en œuvre, de manière à ce que toute la phase d'identification des objectifs scientifiques, des thématiques centrales, des procédures d'organisation et de sélection des projets se distingue de la phase d'exécution des projets et de monitoring.

La durée de réalisation scientifique de la recherche doit se conformer à deux exigences complémentaires de façon à mettre en cohérence ses objectifs scientifiques et sociaux avec la temporalité que ces buts requièrent :

- le cadrage académique, en tenant compte notamment des exigences liées à la durée nécessaire pour l'obtention de diplômes universitaires de reconnaissance internationale, soit de 24 à 30 mois pour les maîtrises et de 36 à 48 mois pour les doctorats⁶³;
- le temps qu'exige l'établissement ou le renforcement de liens de partenariat avec des chercheurs et des institutions scientifiques dans les pays en développement.

Tenant compte de ces contraintes, la durée réservée à la recherche proprement dite devrait être de l'ordre de 4 années.

Cette phase centrale de la recherche ne doit pas clore le programme comme ce fut le cas du PRUD. Elle doit impérativement être accompagnée d'une phase complémentaire de valorisation des résultats⁶⁴, tant au niveau scientifique, qu'en termes de transfert de compétences, orientation des résultats des recherches vers l'opérationnel et traduction en outils d'aide à la décision des acteurs urbains, renforcement individuel et institutionnel des équipes du Sud, en priorité, et du Nord également. Cette période de conclusion du programme, de 12 à 24 mois, serait dotée d'un soutien financier beaucoup plus léger, servant à mieux faire connaître les acquis du programme et à en tirer les leçons pour sa réplication ultérieure.

Il est difficile de penser que tout peut être planifié à l'avance à l'aune d'années, voire de décennies, alors que le monde est en changement rapide et continu, tant dans l'évaluation des problèmes auxquels on est confronté que dans l'organisation sociale et institutionnelle qui prévaut.

En France, aujourd'hui, comme dans les pays partenaires, la connaissance et la recherche sont reconnues comme dimension prioritaire du développement. Les mécanismes de mise en œuvre sont largement discutés et souvent remis en question. Mais c'est bien pour tenir compte de la rapidité des évolutions et saisir les opportunités que ces transformations offrent qu'il s'agit de baliser sur la durée le chemin à suivre à partir de quelques règles qui ont fait leurs preuves, tout en gardant la souplesse dans leur application conjoncturelle. Cela aurait l'avantage de mieux tirer profit des expériences récentes, de valoriser le savoir faire acquis par les promoteurs et les dirigeants d'un programme aussi ambitieux que le PRUD et de le réinvestir avec plus d'efficacité dans un futur à court et moyen termes, au bénéfice tant des institutions de recherche française travaillant les questions urbaines, que des institutions du Sud associées et des réseaux qu'elles sont en mesure d'animer.

62) Contribution des organismes publics de recherche français au sommet mondial du développement durable (2002), "La science au service d'un développement durable", Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, Ministère délégué à la recherche et aux nouvelles technologies ; Paris. <http://www.recherche.gouv.fr/rapport/devdurable/default.htm>

63) Selon les nouvelles règles européennes en vigueur (système dit de Bologne). Dans ce sens, il apparaît incohérent de considérer (p. 6 de l'appel à propositions) "l'intégration de jeunes chercheurs, y compris de doctorants dans ces équipes, celle-ci apparaissant comme une condition majeure de la revitalisation de la recherche urbaine pour le développement" tout en n'en tenant pas compte dans la durée de financement des projets.

5. Conclusions et recommandations

L'analyse des hypothèses et des critères retenus pour l'évaluation nous amène à conclure par un bilan globalement positif du PRUD. Le programme a permis une réelle "relance de la recherche urbaine" en instaurant une dynamique importante au niveau des équipes de recherche. Elle est néanmoins freinée par l'unicité du programme et l'incertitude quant au prolongement, par une instance ou une autre, des recherches urbaines en développement initiées dans le cadre du PRUD.

Le PRUD a atteint ses objectifs, par l'identification de questions nouvelles, ou ... par de nouvelles manières de poser les questions urbaines. Le nombre de propositions reçues, la qualité des projets retenus et le nombre de projets qui ont finalisé leurs travaux (30 sur 32) sont autant de preuves que le PRUD répondait à une demande de longue date des milieux de la recherche française travaillant sur l'urbain dans les pays du Sud. Les sujets traités apportent un éclairage sur les axes de coopération urbaine tels que définis par le ministère des Affaires étrangères. Tenant compte des moyens mis à disposition et aux efforts déployés par les principaux instigateurs scientifiques et techniques (GEMDEV et PRUD, Comité exécutif), le programme a su tirer parti de près de 260 chercheurs travaillant sur des projets dans 33 pays et 46 villes, ce qui représente une richesse d'informations et d'analyses scientifiques rarement atteinte.

Cela étant dit, nous ressentons également, à travers les propos oraux ou écrits des personnes rencontrées dans le cadre de cette évaluation, du côté des promoteurs comme du côté des chercheurs, que le PRUD n'a pas tenu toutes ses promesses. Un certain nombre de regrets et d'inquiétudes se manifestent quant à la valorisation des travaux effectués, l'achèvement de la formation des jeunes chercheurs, la mise en réseau d'équipes de recherche, en un mot à l'égard de la poursuite ou du renouvellement de ce programme.

L'incertitude subsiste quant au futur de la recherche urbaine en coopération Nord-Sud. Nous espérons vivement que le présent rapport d'évaluation, tablant sur les acquis du PRUD et sur les leçons que nous pouvons en tirer, guide les décideurs vers des positions permettant la poursuite et l'enrichissement de programme sous une nouvelle forme.

Ce constat nous autorise à proposer aux institutions, ayant eu la charge de mener à bien le PRUD et d'en assurer le financement et le suivi, de réfléchir à une stratégie favorisant la réplique de ce programme scientifique. Ce nouveau programme devrait favoriser :

- un partenariat international plus effectif
- une vision à plus long terme garantissant la durabilité des actions de recherche
- une interaction orientée vers les acteurs urbains et les acteurs de la coopération internationale
- une meilleure intégration des jeunes chercheurs au plan académique et institutionnel.

Cette stratégie passe immanquablement par :

- la valorisation des acquis scientifiques et opérationnels du PRUD
- le lancement futur d'un nouveau programme de ce type.

5.1 La valorisation des acquis scientifiques et opérationnels du PRUD

La mise en place d'une stratégie de coopération scientifique Nord-Sud dans la recherche urbaine visant à assurer la durabilité des résultats nous incite à recommander les actions suivantes visant à la valorisation des actions menées dans le cadre du PRUD :

- mettre en place un groupe de travail composé de responsables scientifiques et administratifs directement concernés par la thématique. L'objectif de cette commission sera de déterminer les ressources nécessaires et les modalités d'application aptes à favoriser un partenariat durable entre chercheurs français et du Sud, et entre scientifiques et acteurs urbains dans le cadre d'une stratégie de recherche ur-baine à moyen et long termes
- recommander à ce groupe de travail scientifique d'évaluer toutes les opportunités d'alliances possibles entre institutions françaises de promotion de la recherche, d'intégration envisageable aux programmes européens et de partenariat avec les organisations et programmes internationaux de coopération
- concevoir et formater, dans le cadre de cette stratégie, un nouveau programme de recherche urbaine en développement, répondant aux attentes des chercheurs français, de leurs homologues des pays du Sud et des milieux de la coopération

64) Ce que les Anglo-saxons traduisent par "phasing out", phase de retrait.

5.2 Le futur lancement d'un nouveau programme de ce type

Le futur de la recherche urbaine, en France et en Europe, passe sans aucun doute par un renforcement des actions internationales (par des financements européens comme par le renforcement des réseaux d'expertise scientifique, à l'instar de N-Aerus⁶⁵) et par un partenariat scientifique plus vigoureux entre institutions académiques du Nord et universités et centres de recherche du Sud, de manière à renforcer les savoirs urbains dans leurs contenus, leur application et leur utilité comme instruments de formation et de gestion.

A titre de réflexion en miroir sur ce qui se trame au niveau international, peut-être est-il judicieux de retenir quelques propos d'une commission internationale mise en place par RAWOO et dont les conclusions viennent d'être publiées. Pour cette équipe internationale les besoins en connaissances, s'ils ont évolué depuis les années 60, se font toujours ressentir et la recherche urbaine, d'abord démographique et sociale, s'est progressivement déplacée vers l'étude des mouvements sociaux (les femmes, les pauvres) et porte désormais son regard sur les questions de gouvernance et de pauvreté. Ce parallélisme avec l'agenda des grandes organisations de coopération peut difficilement être occulté. C'est bien face à cela que les pistes pour le futur, importantes aux yeux des décideurs politiques comme des responsables de la coopération, visent à "transcender les perspectives spécifiquement sectorielles pour inclure des questionnements sur les processus et les produits, aussi bien que sur les choix et les interactions, incluant les processus de négociation informels". Ces quelques mots laissent penser que les voies suivies par le PRUD au plan scientifique font écho aux débats qui parcourent le monde de la recherche urbaine internationale. Cette production de savoirs, pour RAWOO, ne peut être désolidarisée des institutions académiques dans le Sud qui jouent un rôle clé dans la génération de connaissances comme dans la traduction et le transfert vers les opérationnels. L'implication de partenaires du Sud dans la recherche et son financement est un impératif dès lors que la recherche urbaine tend à s'orienter vers une transformation des réalités urbaines dans le Sud. Dans sa dernière parution consacrée à "Bridging research and policy and international development", le *Journal of International Development*⁶⁷ rappelle opportunément que ces liens, souhaités tant par le PRUD que par la majorité des chercheurs du Sud et/ou du Nord travaillant avec les pays en développement, entre recherche scientifique et action publique, ne peuvent être tissés que lorsque l'environnement social et institutionnel y est favorable, à la fois par une sensibilité des chercheurs aux besoins des décideurs et, également, lorsque les politiciens sont prêts à tenir compte des résultats des recherches et à y répondre. Dans la perspective d'un nouveau programme, certaines améliorations sont souhaitables :

5.2.1 Le management du programme

Le tandem GEMDEV-ISTED a permis de sortir la recherche du milieu des laboratoires en créant une émulation par un appel à propositions. Cette méthode a porté ses fruits grâce à un découplage entre des chercheurs chargés du suivi scientifique (présélection, évaluation à mi-parcours, définition de thématiques pour les réunions régionales, appui aux équipes) et un opérateur technique chargé essentiellement du suivi administratif et financier. Un dépassement important de la durée est observé, marquant le fait qu'il y a parfois eu des difficultés de management d'un programme extrêmement ambitieux, voire des hésitations dans la mise en œuvre. Il n'est pas certain que l'on ait tiré tous les avantages de la participation de l'ISTED à la gestion du programme, notamment en matière de transmission d'informations auprès des milieux professionnels de l'urbain en France et dans les pays partenaires du Sud.

Le savoir-faire de chacun des acteurs doit être mieux exploité pour qu'un tel programme soit à la fois un programme de recherche répondant aux critères de rigueur et d'excellence scientifiques, mais également un programme orienté vers l'application et l'interaction avec les acteurs sociaux, techniques et institutionnels urbains. En ce sens, la valorisation du programme doit être réfléchie en amont ainsi que l'animation qui en découle, de manière à ce qu'elle s'insère, à des moments clés durant la réalisation du programme comme dans sa valorisation ultérieure.

65) N-AERUS est un réseau pluridisciplinaire de chercheurs et d'experts travaillant sur la question urbaine dans les pays en développement. Il a été constitué en 1996 à l'initiative d'un groupe de chercheurs européens. Il a pour objectifs de réunir, mobiliser et développer les capacités institutionnelles et individuelles européennes de recherche et de formation en matière urbaine pour le Sud. Il fonctionne en association étroite avec les équipes de chercheurs et d'experts des pays en développement. Il regroupe plus de 100 chercheurs de 9 pays et de 30 institutions différentes.

66) RAWOO (Netherland Development Assistance Research Council), 2005 "The urban challenge. A question of knowledge. Rethinking the role of knowledge in poverty alleviation" publication N° 28, RAWOO, The Hague.

67) *Journal of International Development* "Bridging research and policy in international development" Volume 17, issue 6, 2005, by Julius Court and Simon Maxwell, Overseas Development Institute, London.

<http://www3.interscience.wiley.com/cgi-bin/jissue/110568886>

Ainsi, pour une meilleure lisibilité du programme, à titre d'exemple, il serait souhaitable que l'ISTED fournisse des comptes rendus plus réguliers de l'avancée du programme (en maintenant le principe de rédaction de "lettre du programme" dont la périodicité serait plus régulière tout au long de la mise en œuvre du programme⁶⁸). Cela permettrait de rendre le programme plus lisible aux yeux des personnes extérieures et de rendre compte officiellement au maître d'ouvrage de son avancement.

De même, il convient de consolider le management scientifique par la constitution d'une petite équipe de chercheurs et de communicateurs, dotée des ressources humaines et financières lui permettant de se consacrer aux objectifs du programme, au suivi de son agencement général et de son avancement et aux conseils pouvant être apportés aux équipes de projet.

5.2.2 La structuration et la durée du programme

De manière à pouvoir faire face à ces engagements le programme doit être clairement subdivisé en 3 phases subséquentes :

- la mise en place du programme qui va de sa conception à la sélection des projets,
- une phase de réalisation qui couvre la période d'exécution des recherches, de mise en réseau, et d'animation du programme,
- une phase ultérieure de valorisation (que l'on traduit en anglais comme étant le "phasing out", soit la finalisation et le retrait) qui tendra à la diffusion et à la vulgarisation des résultats, à l'acquisition des leçons apprises au cours du programme et à leur intégration dans une stratégie pour le futur.

Le programme, dans l'ensemble des 3 phases qui le constituent, doit voir sa durée étendue par rapport à celle retenue par le PRUD.

La phase initiale ne doit pas être négligée. Le temps accordé par le PRUD à l'élaboration des futurs projets par les candidats était trop courte et doit être étendue à 5-6 mois, permettant la mise en place effective d'une coopération scientifique entre partenaires du Nord et du Sud dans la conception de la proposition. Elle sera suivie immédiatement par la sélection par un Comité scientifique des meilleures propositions en termes :

- de qualité scientifique,
- de partenariat Nord-Sud,
- d'orientation vers l'application des résultats.

De notre point de vue, la durée de réalisation des recherches doit être étendue afin d'aboutir à des résultats aux plans scientifique, académique et socio-technique :

- au plan scientifique, une telle durée est adéquate pour un projet se réalisant en partenariat et assoit l'institution du Sud dans une durabilité des échanges et de la production scientifique
- au plan académique, une durée de 4 ans permet aux jeunes chercheurs d'insérer leur activité scientifique dans le cadre d'une thèse de doctorat ou d'un diplôme de maîtrise, et d'obtenir un titre reconnu au plan international
- au plan socio-technique, une telle durée favorisera pour certaines équipes la mise en place d'une méthodologie de "recherche-action" impliquant plus aisément les acteurs urbains et les organismes de coopération

Une phase finale de valorisation (phasing out) de 12 à 24 mois permettra de mieux mettre en évidence les acquis scientifiques du programme et fixera les mécanismes de reproduction à court et moyen termes.

5.2.3 Une définition plus stricte du partenariat scientifique Nord-Sud

Un glissement sémantique a été observé au cours de la mise en œuvre du PRUD : la notion de mixité a progressivement remplacé celle de partenariat. Ainsi, la grande majorité des équipes de recherche sont des équipes émanant d'institutions scientifiques françaises dans lesquelles se sont intégrés des chercheurs du Sud. Une modalité complémentaire a été la collaboration ponctuelle et strictement individuelle avec des chercheurs de pays en développement, sans que la collaboration interinstitutionnelle n'émerge comme une voie privilégiée par les équipes scientifiques participant au PRUD. Ces montages ont généré une déperdition d'énergie en défaveur du renforcement institutionnel dans le Sud.

68) 3 lettres en 2001, 1 lettre en 2002, 1 lettre en 2003

Un véritable partenariat implique une collaboration effective dès la conception du projet entre équipes du Nord et du Sud, favorisant la transparence, le partage et une répartition des charges cohérentes mettant en valeur les compétences de chaque associé. C'est par ce biais que l'on pourra véritablement renforcer au plan institutionnel les capacités de recherche dans les pays du Sud, et offrir ainsi un cadre pour leurs jeunes chercheurs. La collaboration effective entre équipes du Nord et du Sud doit être imposée à tous les candidats dès l'appel à propositions. Il impliquera une répartition équitable du budget accordé pour le projet entre les différents partenaires scientifiques, qui devront assumer conjointement la soumission de la proposition, la réalisation du projet et les résultats qui en émanent.

5.2.4 Le nombre d'études

Un des aspects du PRUD réside dans l'importance quantitative du nombre de recherches comparativement à l'enveloppe financière.

La distribution budgétaire en un nombre relativement important d'équipes a pour conséquence des budgets relativement limités pour chaque projet de recherche à répartir sur un nombre important de chercheurs du Nord et du Sud. Elle ouvre certainement le jeu à de nouveaux chercheurs (par une sélection plus large des équipes) mais ne facilite pas le renforcement des institutions, en particulier au Sud où les besoins en financement pour la recherche sont permanents. Elle peut tendre également au recyclage de projets (ou de thématiques) plus anciens plutôt qu'à l'émergence de projets novateurs répondant de manière originale aux objectifs fixés par le programme.

Nous préconisons en conséquence d'augmenter les budgets accordés aux projets et de mieux répartir ces fonds entre institutions du Nord et du Sud, quitte à devoir diminuer quelque peu le nombre de projets bénéficiaires. Il conviendra alors de se concentrer sur les projets de qualité optimale, originaux dans leur approche et ayant le plus fort potentiel en résultats scientifiques et la capacité d'innovation à l'égard des acteurs urbains.

5.2.5 Une ouverture plus large du programme aux points de vue géographique et thématique

Le programme de recherche concernait les pays de la zone de solidarité prioritaire, telle que définie par les autorités françaises, sans véritablement prendre en compte :

- les champs d'intérêt scientifique que représentent certains pays hors de cette zone (à l'exemple des pays émergents asiatiques, notamment Chine et Inde, et de l'Amérique Latine)
- les relations développées de longue date par les chercheurs français avec des collègues et des institutions scientifiques de pays émergents et en développement
- les stratégies d'ouverture du gouvernement français, de l'Union Européenne et des organismes internationaux de coopération à l'égard de l'ensemble des pays en développement dans le cadre de la globalisation des échanges.

Pour ces raisons, nous recommandons qu'un futur programme de recherche urbaine en développement ne se limite pas aux pays de la ZSP mais couvre l'ensemble des pays émergents et en développement avec lesquels la France et l'Europe ont des liens diplomatiques, de manière à ouvrir géographiquement le champ d'intervention et pouvoir ainsi s'appuyer plus solidement sur les partenariats préexistants entre institutions scientifiques françaises et homologues étrangers.

Au plan thématique, les axes choisis par les promoteurs scientifiques du PRUD et les sous-thèmes qui les animent ont largement répondu aux attentes de 96 équipes ayant proposé initialement un projet de recherche.

Comme on le sait, une majorité de projets sélectionnés s'est avant tout intéressée à l'identification et à l'analyse des logiques et des stratégies d'acteurs, au détriment des interventions sur la ville et à la connaissance des projets urbains.

Au final, ces axes représentent avant tout des portes d'entrée vers une problématique urbaine faite de complexité et de multiplication des acteurs intervenant dans l'organisation du territoire et la gestion urbaine ; ce que les promoteurs du programme ont appelé à juste titre "gouverner la ville". L'analyse de ces problématiques n'est pas achevée après 3 années du PRUD. D'ailleurs, l'objectif initial était bien de lancer une dynamique dont chacun espérait qu'elle se poursuivrait.

Trois pistes de recherche complémentaires pourraient s'adjoindre à ce travail d'analyse qui doit se poursuivre dans le cadre d'un futur programme :

- une interrogation critique des "objectifs du développement durable" tels que définis par la communauté internationale, et de leur adaptation au contexte urbain, de manière à pouvoir contribuer très directement

au débat sur le développement durable à caractère urbain et aux mesures prises pour y faire face ; ce serait également une manière d'entrer en phase avec les préoccupations des milieux de la coopération tout en gardant la distance critique que requiert toute activité scientifique

- une perspective plus directement économique, mettant en exergue les différentes dimensions de l'économie urbaine dans les pays en développement, du formel à l'informel, dans une interface entre le local et l'international à travers les nouvelles dynamiques nées de la globalisation des échanges économiques, sociaux, et technologiques, et au repositionnement des villes dans ce contexte
- une voie à caractère plus interdisciplinaire réfléchissant sur les dimensions technologiques du développement urbain dans les pays du Sud, de manière à pouvoir intégrer dans les équipes de projet des chercheurs extérieurs aux sciences sociales et à l'urbanisme, tout en contribuant à repenser l'urbain par une réflexion distanciée sur les innovations technologiques favorisant des nouvelles modalités de construction et d'aménagement de la ville du Sud.

5.2.6 La valorisation du programme

Le programme s'achève sur un constat paradoxal. C'est un succès car l'ensemble des tâches a été réalisé. Cependant, certains acquis des recherches n'ont pu être valorisés et diffusés dans le temps imparti à l'ensemble de l'opération.

Une valorisation d'un tel programme est nécessaire à deux niveaux : lors de la mise en œuvre du programme et lors de la phase finale.

Au cours de la réalisation du programme, il convient de prévoir une meilleure promotion du programme en mettant en place :

- un site Internet spécifique et facilement accessible (ce qui n'est pas le cas actuellement) donnant des informations dans les langues qui correspondent aux pays concernés (anglais, espagnol, français). Cette traduction est nécessaire pour l'ensemble des documents d'initialisation du programme, pour les documents de référence qui en parcourent les années de réalisation, comme pour le ou les documents de synthèse finale. La ligne de crédit prévue pour la traduction dans le PRUD était trop faible et ne permettait pas de résoudre ces problèmes
- les réunions régionales, qui représentent une bonne formule pour permettre des échanges et créer une animation du programme, doivent être valorisées. Pour cela, nous proposons que soient définis des objectifs plus ciblés et clairement exposés en lien avec la progression du programme et sur la base de problématiques régionales ou de questions clés de recherche. Ces réunions doivent également être mieux réparties au fil de l'avancée du programme, à intervalles réguliers. Enfin, il convient de donner un temps de préparation important pour permettre une ouverture plus large à des partenaires extérieurs engagés dans la gestion urbaine (locaux et nationaux) et aux représentants des organisations de coopération nationales et internationales. Une ligne budgétaire pour la participation à ces réunions régionales des chercheurs du Sud et du Nord sera réservée dans le budget de chaque projet retenu par le programme.

La mise en œuvre du programme doit permettre de favoriser la mise en réseaux, sur des bases régionales ou thématiques d'équipes du Nord et du Sud, ce qui devrait stimuler lors de la phase finale :

- la rédaction de publications scientifiques
- la création de pôles de compétence scientifique dans des domaines porteurs ou à l'égard de régions spécifiques
- le renforcement scientifique et institutionnel des partenaires du Sud ainsi intégrés à des réseaux internationaux.

5.2.7 Une opérationnalité de la recherche

Une interaction beaucoup plus forte avec les milieux professionnels et de la coopération doit être stimulée en cours d'exercice et doit aboutir, en finalisation du programme, à la vulgarisation des résultats et à leur traduction en outils de formation, en instruments d'aide à la décision et en activités de conseil auprès des acteurs urbains.

Annexes

Annexe 1. Termes de références de l'évaluation

I. Présentation de l'évaluation

I.1. Présentation du projet* à évaluer

Le "Programme* de recherche urbaine pour le développement" (PRUD) est un projet* qui a été financé sur le FSP (Fonds de solidarité prioritaire) et piloté par la Sous-direction de la recherche du ministère des Affaires étrangères (MAE).

Doté d'un budget de 15 millions de F soit 2 286 735 €, ce projet* avait trois grands objectifs :

- relancer la recherche urbaine pour le développement, sur la base d'un renouvellement problématique et thématique ;
- produire des connaissances nouvelles sur l'urbanisation des pays du Sud pour éclairer l'action publique en matière de développement urbain ;
- restaurer ou initier, dans ce domaine, des relations de partenariat et d'échanges entre la communauté scientifique française et les communautés scientifiques de la ZSP (Zone de solidarité prioritaire).

Pour la mise en œuvre de ce projet*, le ministère des Affaires étrangères a fait appel à deux opérateurs :

- le GEMDEV (Groupement pour l'étude de la mondialisation et du développement) chargé de l'animation et du suivi scientifique,
- l'ISTED (Institut des sciences et des techniques de l'équipement et de l'environnement pour le développement) chargé de la gestion administrative et financière du programme.

Le Programme a donné lieu à un Appel à propositions de recherche (lancé en juillet 2001) qui proposait deux axes de recherche :

- d'une part, les interventions sur la ville (thématiques liées à la "métropolisation", à l'environnement et au patrimoine, à la réalisation d'infrastructures et de services urbains et d'équipements collectifs),
- d'autre part, les logiques et stratégies des divers acteurs qui font et gèrent la ville (questions de gouvernance, de décentralisation, de démocratie locale ; fonction d'expertise face aux savoirs professionnels et aux cultures urbaines).

Le Comité scientifique du PRUD a retenu trente deux projets* de recherche (sur quatre-vingt seize propositions) portant sur des thématiques considérées comme prioritaires pour comprendre comment se pose aujourd'hui la question urbaine dans les villes du Sud et reconnues comme accusant un déficit important de connaissances scientifiques.

Trente de ces projets* ont été menés à bonne fin.

* L'utilisation, dans ce texte, des termes de projet et de programme peut conduire à une certaine confusion ; il convient donc de préciser que le terme de projet est officiellement utilisé par le MAE comme unité d'identification de toute décision de financement sur le FSP : on parle de "Projets FSP" ou de "Comité des Projets" (pour le comité de sélection desdits projets) ; l'un de ces "projets FSP" - celui dont l'évaluation est proposée ici - a été intitulé "Programme de recherche urbaine pour le développement" ; enfin, dans le cadre de ce programme de recherche, un appel à propositions a été lancé au sein de la communauté scientifique pour que des équipes présentent des projets de recherche susceptibles de répondre aux problématiques définies pour ce programme.

Une des originalités du PRUD, est d'avoir organisé des réunions régionales à mi-parcours, réunissant des représentants des équipes de recherche du programme et des acteurs locaux et régionaux intéressés par leurs thématiques : à Hanoï, en novembre 2002, pour la région Asie du Sud-Est – Pacifique, à Rabat, en janvier 2003, pour le Maghreb et le Proche Orient, à La Havane, en février 2003, pour les Caraïbes et à Dakar, en avril 2003, pour l'Afrique subsaharienne. Un Bilan des travaux de ces réunions régionales a été publié (en septembre 2003) sous forme d'une petite brochure. La présentation des résultats de l'ensemble des travaux du PRUD a fait l'objet d'un "colloque de restitution" qui s'est tenu à Paris (à l'UNESCO) les 5, 6 et 7 mai 2004, colloque intitulé "*Gouverner les villes du Sud : Défis pour la recherche et pour l'action*" dont les Actes ont été édités par le MAE (en novembre 2004).

I.2. Justification de l'évaluation

L'évaluation finale de ce projet, prévue dans le Rapport de présentation (approuvé par le Comité des Projets du FSP le 20 décembre 2000), doit être une *évaluation externe organisée par la Sous-direction de la Recherche avec l'appui technique du Bureau de l'évaluation du ministère des Affaires étrangères*.

Cette évaluation doit porter à la fois sur :

- le déroulement du projet, les conditions et modalités de son animation scientifique et de sa gestion,
- l'atteinte des objectifs fixés initialement,
- et de façon plus générale, l'impact des actions réalisées.

S'agissant de l'impact du projet, il convient de préciser que les résultats attendus par le ministère des Affaires étrangères, tels qu'explicités dans le Rapport de présentation, étaient les suivants :

- "la production d'une connaissance scientifique nouvelle sur la question urbaine dans les pays de la ZSP et, à travers celle-ci, le renforcement des capacités d'expertise au Nord et au Sud à même d'éclairer les choix politiques et opérationnels",
- le renforcement des capacités scientifiques, au Nord et au Sud, dans ce domaine, et surtout, le renouvellement du potentiel de recherche et l'émergence d'équipes capables de mettre en œuvre une démarche inter/pluridisciplinaire et comparative à l'échelle internationale sur les questions du développement urbain,
- l'émergence de pratiques d'échanges et de partenariat entre équipes du Nord et du Sud et entre équipes du Sud, par un fonctionnement en réseaux, tant en ce qui concerne la recherche que l'expertise,
- une meilleure intégration entre recherche urbaine en général et recherche urbaine pour le développement.

Concrètement, quant aux retombées ou perspectives de ce projet (considéré comme un *investissement en capital humain* qui devra être évalué en termes "d'animation du milieu scientifique et du milieu de l'expertise ainsi créés et de ses prolongements éventuels"), il était notamment attendu (toujours selon les termes mêmes du Rapport de présentation) :

- "qu'à l'issue du projet, des équipes d'excellence du Sud devraient être aptes à donner lieu à l'émergence de laboratoires" ;
- "qu'autour de ces points nodaux, une série de réseaux devraient se constituer, qui auraient pour fonction d'animer le milieu de la recherche et le milieu de l'expertise, en l'élargissant à d'autres chercheurs" ;
- que "les liens d'échanges et de travail entre équipes du Sud, mais aussi entre équipes du Sud et équipes du Nord, devraient en sortir renforcées".

Il est encore précisé dans le Rapport de présentation, que les indicateurs (non exclusifs) à prendre en considération dans la conduite de l'évaluation finale, pourraient être les suivants :

- production scientifique mesurée en termes bibliométriques,
- production de travaux d'expertise réalisés en cours de projet,
- mobilisation d'autres financements,

- insertion de l'équipe de recherche, sous couvert du projet, dans des réseaux nationaux ou internationaux,
- nombre d'étudiants de troisième cycle (DEA, Thèse) bénéficiaires d'une formation à travers le projet,
- transformation au cours du projet d'équipes de recherche en laboratoires (partant, contribution du projet à la pérennisation des équipes).

II. Description du travail d'évaluation

II.1. Présenter un bilan général du programme sur la période étudiée

Sur la base des documents existants (et qui seront mis à sa disposition), l'évaluateur établira une synthèse générale comprenant notamment les éléments suivants :

- Description du programme sur la période de référence,
- Présentation des objectifs du programme,
- Présentation des différents acteurs impliqués dans le programme,
- Rappel des éléments de contexte du programme (problématique, situation de la recherche et rappel des grandes évolutions des principales interventions dans le secteur urbain des pays en développement),
- Description des modalités d'intervention et de mise en œuvre du programme,
- Présentation (quantitative et qualitative) des moyens utilisés (montant des crédits consommés et utilisation par grandes fonctions : soutien à la recherche, suivi et animation scientifiques, gestion et administration ...),
- Présentation des modalités de suivi et de pilotage du programme,
- Éventuellement, présentation des besoins, demandes ou attentes des partenaires du Sud en matière de recherche et d'expertise dans le domaine urbain,

Si possible, comparaison avec les interventions éventuelles d'autres bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux dans ce domaine (montants, contenus, modalités).

II.2. Évaluer le programme

Il s'agit d'évaluer le programme à partir des critères reconnus dans le domaine de l'évaluation des programmes de recherche et de coopération scientifique, en France et au sein des principales agences internationales :

- **Pertinence** : examiner le bien-fondé du programme au regard des objectifs et enjeux déterminés au départ ainsi que son adéquation aux besoins et demandes des opérateurs et utilisateurs de la recherche (au Nord et au Sud) sur la question urbaine dans les pays en développement.
- **Cohérence** : apprécier la conformité du programme (de son contenu, de ses objectifs et de ses moyens) avec les orientations du ministère en matière de coopération scientifique avec les pays en développement et notamment ceux de la ZSP (cohérence interne) ainsi que sa concordance avec les interventions des partenaires locaux et celles d'autres bailleurs de fonds ou acteurs du développement (cohérence externe).
- **Effectivité** : rendre compte de la réalité des actions conduites (notamment : degré de réalisation de l'action, taux d'exécution financière, respect des délais et du chronogramme ; qualité du suivi et de la gestion des imprévus, recherche des éléments de surcoût éventuel et de leurs causes).
- **Efficiences** : étudier la relation entre les coûts et les résultats (notamment procéder à des comparaisons avec des éléments de référence pertinents, du coût par projet de recherche et par chercheur, du coût de la gestion, du coût de l'animation et du suivi scientifique, des frais de personnel et des frais de fonctionnement, par rapport au budget affecté à la recherche ...) et analyser les modalités possibles qui auraient permis d'atteindre les mêmes résultats avec des moyens plus restreints ou des modalités de mise en œuvre différentes (par exemple, en comparaison avec des actions équivalentes d'autres bailleurs de fonds ou opérateurs). Le consultant fournira si possible des éléments de comparaison avec d'autres actions de même type.

● Efficacité, impact et pérennité : apprécier le degré de réalisation des objectifs du programme ainsi que ses éventuels effets non attendus (effets positifs ou négatifs) ; évaluer les retombées immédiates du programme et si possible ses retombées prévisibles à moyen et long terme (voir Remarque ci-après),

- d'abord en référence aux objectifs spécifiques et résultats attendus (cf. *supra* point I-2) à l'aide d'indicateurs permettant d'évaluer l'impact quantitatif et qualitatif ; examiner également si l'action a engendré des structures (équipes, institutions, réseaux ...) ou des pratiques capables d'offrir des prolongements au programme (notamment en termes de renforcement des dispositifs de recherche et d'expertise) ;
- ensuite, en termes de valorisation et d'utilisation des résultats des recherches (dans le domaine opérationnel bien sûr mais aussi dans le domaine de l'enseignement supérieur) : repérage de structures d'échanges et de dialogue, de mise en réseau, de partenariats chercheurs / professionnels de la gestion urbaine, de l'intérêt manifesté par les autorités locales ... ainsi que d'éventuels changements institutionnels (et changements dans les pratiques de gouvernance des villes) induits par le programme et ses résultats (ou susceptibles de l'être à court ou moyen terme).

Remarque : compte tenu du peu de temps écoulé entre l'achèvement du programme et son évaluation (en fait, à peine plus d'un an) et par conséquent du manque de recul suffisant pour apprécier de manière pertinente l'impact réel et certaines retombées du programme, cette partie de l'évaluation concernant "l'efficacité, l'impact et la pérennité" devra certainement, d'une manière générale, **s'attacher davantage à repérer, identifier, apprécier l'amorce ou le lancement d'une (de) dynamique(s) propre(s) à produire certains effets plutôt que d'évaluer ces effets eux-mêmes.**

Points particuliers

Dans l'évaluation du programme, une attention sera en outre portée aux points suivants :

- a - Les conditions du choix des **opérateurs** du projet, leur compétence et leur implication seront étudiées. Les rôles du **Comité de pilotage** et du **Comité scientifique** du PRUD seront également évalués et notamment, l'articulation et les échanges entre ces comités et les équipes impliquées dans les projets de recherche.
- b - L'élaboration et la mise en œuvre de la **procédure d'appel à propositions** seront analysées et évaluées pour en mesurer l'efficacité ; les canaux de diffusion de l'appel à propositions seront examinés.
- c - Sur le plan **thématique**, l'évaluation analysera l'intérêt et la nouveauté des recherches conduites par les trente deux équipes sélectionnées ; l'analyse de l'apport thématique et conceptuel dans le domaine de la recherche urbaine devra distinguer les apports de connaissances intrinsèquement nouvelles et les apports liés à de nouvelles approches ou de nouvelles méthodologies.
- d - Sur le plan **géographique**, l'évaluateur analysera la diversité et la représentativité des villes / pays / régions étudiés.
- e - Les **"produits" du programme** (colloques, séminaires, publications) seront également analysés ; pour cela, l'évaluation s'intéressera à la nature et au nombre de ces "produits" ainsi qu'aux modalités de leur diffusion, aux publics visés, aux publics "touchés". L'appropriation dans les pays des résultats des recherches devra également être analysée (impact sur la définition de politiques ou de stratégies au niveau local ou national, dynamique d'échanges et de partage des enseignements tirés des travaux de recherche, prise en compte de ces résultats par les divers types d'acteurs nationaux ou locaux : responsables de collectivités locales, professionnels de l'aménagement urbain et de la gestion urbaine, acteurs divers impliqués dans la gouvernance des structures urbaines, etc.).

II .3. Proposer des conclusions

L'évaluation parviendra à des **conclusions** explicitées de façon claire faisant ressortir les **points forts et les points faibles** du projet et formulant un certain nombre de **recommandations**. Ces propositions doivent être réalistes.

Une attention particulière sera portée aux recommandations concernant l'*impact* et la *valorisation* du programme.

A partir des conclusions et des recommandations de l'évaluation, les évaluateurs pourront tirer des **enseignements** à caractère plus général pouvant être étendus à d'autres actions.

En effet, les recommandations doivent contribuer

- non seulement à tirer les leçons du financement sur le FSP et des modalités de mise en œuvre d'un projet comme le PRUD,
- mais aussi, à aider le MAE à identifier des prolongements possibles à ce programme, notamment en termes de stratégies d'intervention et d'aide à la décision dans le champ opérationnel,
- et enfin, d'une manière générale, à améliorer la politique de coopération conduite par le MAE dans le domaine du soutien à la recherche.

II.4. Établir une synthèse (Voir Annexe 4)

III. Profils / compétences requis pour l'évaluation

L'évaluateur (ou le groupe d'évaluateurs) devra avoir une compétence et une expérience en matière de politique de recherche et de coopération scientifique avec les pays du Sud ainsi qu'une connaissance de la question urbaine et du contexte dans lequel elle se pose et est abordée dans les pays en développement ; il devra avoir une expérience confirmée dans l'évaluation de politiques publiques et également être familier des différents dispositifs d'aide au développement (coopérations bi- et multilatérales, ONG, coopération décentralisée, intervention du secteur privé...). Les CV du (des) évaluateur(s) seront fournis avec la proposition.

L'expert pourra se déplacer pour rencontrer les équipes ou chercheurs français impliqués dans le programme, mais il ne lui sera pas possible de faire de même avec les chercheurs se trouvant dans les pays étrangers, en raison du grand nombre de pays concernés par le PRUD. Cependant, des contacts devront être pris avec les équipes et chercheurs concernés résidant dans ces pays. Pour cela, le recours à des consultants locaux devra être envisagé. (voir point IV.3. Méthodes).

IV. Description du processus d'évaluation

IV.1. Les étapes de l'évaluation

L'évaluateur fournira dans sa proposition sa compréhension du travail à réaliser et une description des étapes successives envisagées pour l'évaluation. Il établira en particulier un chronogramme comportant des précisions relatives à la mise en œuvre des différentes étapes de l'exercice. Enfin, il présentera un devis détaillé.

L'évaluateur explicitera, dans sa proposition, la méthodologie employée :

- techniques de collecte et de traitement de l'information;
- techniques d'analyse ;
- hypothèses de travail ;
- mode d'organisation du travail.

La durée totale de l'expertise sera estimée en nombre de jours d'experts. Outre les salaires ou honoraires, le devis devra également évaluer les frais liés aux déplacements (transports, *per diem*) et aux dépenses diverses. Le montant du devis ne devra pas dépasser 38 000.

L'évaluation devra être totalement réalisée avant la fin du mois de décembre 2005.

Quinze jours après la date de **Notification de la commande qui lui sera adressée par le MAE**, l'évaluateur présentera un **rapport préliminaire** qui sera examiné lors d'une réunion du Comité de pilotage (*cf. infra*).

Il disposera ensuite de cinq semaines pour poursuivre son travail d'évaluation et remettre son **rapport provisoire**.

Après discussion de ce rapport provisoire lors d'une nouvelle réunion du Comité de pilotage, il lui restera encore une ou deux semaines pour remettre son **rapport final** (ou **rapport définitif**), celui-ci devant être remis avant la fin du mois de décembre 2005 (à la Sous-direction de la recherche de la Direction générale de la Coopération internationale et du Développement du ministère des Affaires étrangères).

IV.2. Recueil de l'information

L'analyse et l'évaluation du programme se fonderont notamment sur :

- l'examen des documents produits pour et par le programme (Rapport de présentation et documents ayant servi à son élaboration, texte de l'appel à propositions de recherche, listes des propositions reçues et des projets de recherche sélectionnés, comptes-rendus des réunions régionales, rapports de recherche, publications,...).
- la consultation des différents partenaires (ou acteurs) du programme (opérateurs, responsables des projets de recherche, membres du Conseil scientifique, membres du Comité de pilotage du programme...). A cet effet, afin de recueillir et de restituer l'avis des différents participants, des questionnaires seront établis par l'évaluateur comme supports pour les entretiens. Ces questionnaires seront discutés, amendés si nécessaire et validés avec le Comité de pilotage lors de sa première réunion avec l'évaluateur (dans le cadre de l'examen de son rapport préliminaire). Ils seront transmis par l'expert aux partenaires du programme. Ces questionnaires pourront servir de support à des entretiens directs avec certains partenaires ou donner lieu à des contacts (email/téléphone) avec d'autres. Si besoin, une sélection des partenaires du programme à consulter sera effectuée, en accord avec le Comité de pilotage lors de cette première réunion.

IV.3. Méthodes

L'évaluateur aura le souci de présenter clairement les méthodes d'investigation et d'analyse utilisées afin de démontrer les procédures suivies pour collecter l'information, s'assurer de sa qualité et de sa validité, établir progressivement les étapes entre les observations (données brutes), les constatations (indicateurs élaborés, ratios), les jugements portés (qui font référence à l'expérience des experts) et les conclusions auxquelles ils aboutissent.

Compte tenu du budget et du temps qui pourront être consacrés à cette évaluation, **le recours à des experts locaux sera sans doute nécessaire pour certains travaux et contacts sur le terrain dans les pays de la ZSP ; la capacité de l'évaluateur à mobiliser sur le continent africain, au Moyen-orient, en Asie et dans les Caraïbes, des experts non impliqués dans le PRUD, constitue donc un élément important.**

L'évaluateur fournira un **calendrier** reprenant les diverses tâches effectuées (collecte des données, enquêtes, entretiens, études de cas, etc.) et leur modalité d'exécution : prise en charge directe ou "sous-traitance" par des experts locaux ; dans ce dernier cas, l'évaluateur devrait être en mesure de donner, sinon un CV, du moins un minimum d'informations sur ces experts "locaux". Ces éléments pourront figurer en annexe.

IV.4. Rapports d'évaluation

Les modalités pratiques de rédaction, auxquelles se conformera l'évaluateur, sont présentées en annexe (cf. Annexes 4 et 5).

Rapport provisoire

Le rapport provisoire est le résultat de l'intégralité du travail des experts. Il fera l'objet d'une analyse par le commanditaire et d'observations du Comité de pilotage (*cf. infra*).

Le rapport comportera la mention suivante : *"Ce rapport est un document interne établi à la demande du ministère des Affaires étrangères. Les analyses et commentaires développés n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle. La diffusion de ce rapport a un caractère limité et son usage est strictement limité au cadre officiel"*.

Une fois validé, ce rapport provisoire constitue le rapport définitif d'évaluation.

Rapport définitif

Après avoir pris connaissance des éventuelles observations du Comité de pilotage ainsi que des demandes de compléments, de modifications et de précisions du commanditaire, parfois après plusieurs itérations, le rapport final est remis conformément à la charte graphique.

IV.5. Suivi et calendrier

Un Comité de pilotage assurera le suivi de tout le processus d'évaluation. Il est prévu de le réunir trois fois :

- début juillet, pour une première réunion consacrée à la validation des présents Termes de références et à l'établissement de la liste restreinte des experts à solliciter pour faire une proposition d'évaluation sur la base de ces Termes de référence, lesquels seront adressés aux experts de cette liste restreinte au plus tard le 15 juillet 2005 ; **les experts devront transmettre leurs propositions à la Sous-direction de la recherche du MAE au plus tard le 22 août 2005 ;**
- du 23 août au 15 septembre, les propositions des experts seront examinées par les membres du Comité de pilotage ; **dans le cadre de cet examen, le MAE pourra organiser des entretiens entre les experts et les membres du Comité de pilotage ;**
- l'expert qui sera sélectionné pour conduire l'évaluation recevra une lettre de commande du MAE dont la **date de notification** constituera la date officielle de l'engagement et la date de référence pour le déroulement du processus d'évaluation.
- environ deux semaines après la date de notification de la commande, une deuxième réunion du Comité de pilotage sera organisée, avec la participation de l'évaluateur, pour l'examen et la discussion de son rapport préliminaire ;
- enfin, une troisième réunion du Comité de pilotage, également avec la participation de l'évaluateur, sera organisée pour l'examen et la discussion du rapport provisoire.

Annexe 2. Composition du Comité de Pilotage de l'évaluation

Président : Jean NEMO, Président d'EGIDE

Membres : Marie-Claire PETIT-PERRIN, MAE / S/direction de la recherche (Direction de la coopération scientifique et universitaire)

Michael RULETA, MAE / Bureau de l'évaluation

Paul-Henri SCHIPPER, MAE / Direction des politiques de développement

German SOLINIS, UNESCO

Christian THIMONIER, MAE / Sous-directeur de la recherche (Direction de la coopération scientifique et universitaire)

Roland WAAST, IRD (Institut de recherche pour le développement)

Xavier CREPIN, ISTED

Isabel DIAZ, ISTED

Charles GOLDBLUM, GEMDEV

Annik OSMONT, GEMDEV

Annexe 3. Personnes rencontrées

En France :

Mme Marie-Claire PETIT-PERRIN, Ministère des Affaires étrangères

M. Alfred SCHWARTZ, Ministère des Affaires étrangères

Mme Annik OSMONT, GEMDEV

M. Charles GOLDBLUM, GEMDEV

M. Xavier Crépin, ISTED

Mme Isabel DIAZ, ISTED

M. Émile LE BRIS, IRD, responsable d'équipe PRUD

M. Alain DURAND LASSERVE, CNRS, responsable d'équipe PRUD

Au Bénin :

M. Gafarou ALOHOU, Service RFU Mairie de Porto-Novo

M. Christian BELLEBON, SERHAU Sa

M. Bernardin AGBO, Directeur SERHAU Sa

M. Emmanuel HARRY, PDM

M. Taofick MAMA WARISSOU, Délégué du quartier Zèbou Ahouangbo

M. Paul AKAMBI, Délégué du quartier Zèbou Ahouangbo

M. Léopold Mito AGBOTON, Chef de collectivité AGBOTON

Mme Désiré AYITE, Ancienne maire de Zèbou à la retraite

M. Soulé BIO GOURA, Socio-économiste, Directeur administratif du LARES

M. Amidou TIDJANI, Sociologue, ancien agent du PAGER

M. Euphrem ZANNOU, Inspecteur des impôts, chef service RFU Mairie de Porto-Novo

M. François YATTA, Conseiller Régional finance et Économie locale, PDM

M. Toussaint ADJIMON, Démographe, Assistant Scientifique programme DESS en Population et Dynamiques Urbaines, CEFORP

M. Moustapha Sall GIBIGAYE, CEFORP

M. Victorin ABATAN, CEFORP

M. Toussaint NOUDOGBESSI, CBRST

M. Clément GNAMANDI, UAC

M. René DOUSSOUPKEVI, CBRST

Melle Diane LE ROUX, Chargée de Mission à l'AFD

M. Amos ELEBG, UAC

Melle Eunice GOMEZ, Projet Éco-Citoyen junior (ONG AGAD), assistante dans le cadre de la recherche

Au Vietnam :

Mme LE thi Huong, chercheuse à l'Institut de Recherche Économique de HCM Ville (IER)

Mme TRAN thi Thanh Thuy, chercheuse à l'Institut de Recherche Économique de HCM Ville (IER)

M. LE van Thanh, chercheur à l'Institut de Recherche Économique de HCM Ville (IER)

M. Du Phuoc Tan, chercheur à l'Institut de Recherche Économique de HCM Ville (IER)

Mme PHAM thi Thanh Hien, chercheuse à l'Institut de Recherche Économique de Ho Chi Minh Ville (IER)

M. PHAN van Khiet, chercheur à l'Institut de Recherche Économique de HCM Ville (IER)

Mlle Nguyen thi Tuong Van, chercheuse à l'Institut de Recherche Économique de HCM Ville (IER)

Au Maroc :

Mme Françoise NAVEZ-BOUCHANINE, chercheuse URBAMA

Mme Naima LAHBIL-TAGEMOUATI, professeur à l'Université Sidi Mohamed ben Abdellah de Fès

Mme Isabelle BERRY – CHIKHAOUI, enseignante à l'Université de Montpellier III

Mme Agnès DEBOULET, enseignante à l'École d'architecture Paris-la Villette.

M. Alain LHERITIER, attaché de coopération au Service de Coopération et d'Action Culturelle à Rabat.

En Afrique du Sud :

M. AbdouMaliq Simone, Socio-Anthropologue – Chercheur

M Ivor Chipkin, Sociologie Urbaine et Sciences de l'Administration – Chercheur

M. Graeme Reid, Urbaniste – PDG de la JDA

Mme Mphako Tjabadi, Étudiante en Maîtrise de Géographie

M. Todd Lethata, Étudiant en Anthropologie urbaine

M. Jean-Pierre Sempabwa, Étudiant (congolais) en Architecture

M Jean Didier Losango, Étudiant (congolais) Licencie en Économie Financière – Étudiant en Maîtrise de Développement

Annexe 4. Composition du Comité Scientifique (PRUD)

Président : Charles GOLDBLUM, Professeur à l'Institut Français d'Urbanisme (Université Paris 8)

Secrétaire exécutive : Annik OSMONT, Maître de conférences d'urbanisme (Université Paris 8)

Membres : Gilles ANTIER, Directeur des actions internationales de l'IAURIF

(Institut d'Aménagement et d'urbanisme de la Région Ile de France)

Marcello BALBO, Professeur à la faculté d'Architecture et d'Urbanisme (Université de Venise)

Michel BASSAND, Professeur de sociologie à l'EPFL (École Polytechnique Fédérale de Lausanne)

Yves CABANNES, Coordinateur pour l'Amérique Latine du PGU (Programme de Gestion Urbaine)

Michael COHEN, Directeur du programme des études internationales (New School University, New-York)

Mamadou DIOUF, Professeur d'histoire (Université de Michigan, USA)

Mohammed EL BAHI, Directeur de la revue tunisienne d'Etudes urbaines Muytamaa Wa Umran

Francis GODARD, Professeur de sociologie (Université de Marne-la-Vallée)

André GUILLERME, Professeur d'histoire des techniques au CNAM

(Conservatoire Nationale des Art et Métiers de Paris)

Philippe HUGON, Professeur d'économie (Université Paris 10 – Nanterre)

Jean-Francois LANGUMIER, Urbaniste, Maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris

Marie-France PREVOT-SCHAPIRA, Chercheur au CREDAL/IHEAL

(Institut des Hautes Études d'Amérique Latine) – Professeur de géographie (Université Paris 8)

Vincent RENARD, Directeur de Recherche au CNRS, Membre du laboratoire d'économétrie

de l'École Polytechnique

Christian TAILLARD, Directeur de Recherche au CNRS, LASEMA (Laboratoire sur l'Asie du Sud-Est

et le Monde Austronésien)

Licia VALLADARES, Professeur à l'IUPERJ (Institut Universitaire de Recherche et d'Enseignement

de Rio de Janeiro)

Annexe 5. Questionnaire envoyé aux responsables des équipes de recherche

Évaluation du PRUD : Questionnaire aux responsables scientifiques des projets

Nous vous prions de mettre une croix (X) dans les cases qui correspondent à votre réponse lors de questions fermées et de répondre librement aux questions ouvertes).

Nom du projet		
Personne de référence	Nom et prénom	
	Institution	
	Adresse : (rue, ville, pays)	
	Téléphone	
	E-mail	

Thématiques de votre projet		
Axe prioritaire	(1) Les outils : “Les interventions sur la ville et l’élaboration de connaissances relatives aux projets urbains et aux dispositifs de gestion urbaine ainsi qu’à leurs modalités de mise en œuvre”	
	(2) Le jeu d’acteurs : “L’identification et l’analyse des logiques et stratégie d’acteurs mobilisées par les interventions sur la ville et clés de lecture des situations de projet (y compris les effets de blocage ou de conflits auxquels celles-ci s’exposent.)”	
Thématique (s) centrale(s) (suivant les 5 thématiques retenues pour l’appel à d’équipements propositions)	Axe 1 : projets urbains liés à la métropolisation	
	Axe 1 : projets urbains liés à l’environnement et au patrimoine	
	Axe 1 : réalisation d’infrastructures, de services urbains et collectifs	
	Axe 2 : le jeu des acteurs face aux questions de gouvernance, de décentralisation, de démocratie locale	
	Axe 2 : la fonction d’expertise face aux savoirs professionnels et aux cultures urbaines	
Thématique(s) secondaire(s) (selon mots clés choisis par vous-mêmes)		

Échelle d'intervention de votre projet		
Échelle(s) d'intervention du projet (plusieurs échelles sont possibles, selon la nature du projet)	- micro-local – quartier et/ou communauté	
	- local et intra-urbain	
	- provincial	
	- national	
	- macro-régional	
	- international et global	

Budget				
Montant du budget total qui vous a été alloué par le PRUD				
Avez-vous mobilisé d'autres financements de tiers ?	Oui		Si oui, combien ?	
	Non			
Pouvez-vous estimer le total des dépenses effectuées pour votre projet en tenant compte des fonds PRUD, d'éventuels financements de tiers et des prises en charge de votre institution ?	Oui		Si oui, combien ?	
			Nature de ces financements	
Répartition par activités (à indiquer sommairement en % par rapport aux dépenses totales effectuées pour le projet)	Non			
	Charges de personnel (salaires, charges sociales, bourses, autres)			
	Petit matériel, fourniture, documentation, mission de terrain, traduction			
	Déplacements à l'étranger dans le cadre des réunions régionales du programme			
	Déplacement pour le colloque final (UNESCO, Paris 2004)			
	Frais de fonctionnement de votre structure/institution			
	Total			100%

Répartition budgétaire entre partenaires de la recherche				
Avez-vous intégré d'autres partenaires que votre institution dans la réalisation de votre projet ?	Oui		Si oui, combien au Nord ?	
			Si oui, combien au Sud ?	
	Non			
Répartition du budget entre partenaires au Nord et partenaires au Sud (à indiquer sommairement en % des fonds PRUD accordés pour votre projet)	Institution(s) du Nord (en % du financement PRUD)			
	Institution(s) du Sud (en % du financement PRUD)			

Équipe de recherche			
Identification des institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet (lister les institutions en indiquant leur nom, ville et pays)	Nom de l'institution	Ville	Pays
Type d'institutions impliquées dans le projet (plusieurs réponses possibles)	Laboratoire ou institut d'université Centre de Recherche (CNRS, IRD)		
	ONG		
	Unité de l'administration publique		
	Autre (à préciser)		

Effectif de l'équipe de réalisation du projet					
Personnes engagées dans l'exécution du projet				Nombre total	
				Équivalent temps plein	
Répartition du personnel Nord/Sud	Nombre de personnes engagées dans la ou les institution(s) au Nord				
	Nombre de personnes engagées dans la ou les institution(s) au Sud				
Répartition selon la fonction	Scientifiques (chercheurs / enseignants / doctorants et autres étudiants) Praticiens (professionnels de la coopération)				
	Administratifs				
Étudiants	Nombre de doctorants	Au Nord		Au Sud	
	Nombre d'étudiants en master (ou équiv.)	Au Nord		Au Sud	
	Nombre d'étudiants pré-grades	Au Nord		Au Sud	
Disciplines représentées dans la ou les institutions ayant mis en œuvre le projet (lister les disciplines)					
Formes de partenariat dans votre projet (en principe une seule réponse possible)	L'équipe de recherche est constituée d'une seule institution				
	Une seule institution a intégré des chercheurs externes pour la réalisation de la recherche				
	Création d'une équipe ad hoc de recherche pour la réalisation				
	Partenariat occasionnel sans suite				
	Partenariat déjà existant				
Insertion de l'équipe dans des réseaux nationaux ou internationaux (lister les réseaux scientifiques et non-scientifiques auxquels vous êtes affiliés)	Partenariat occasionnel aboutissant à la transformation en laboratoire				

Valorisation scientifique et opérationnelle					
Publications scientifiques	Avez-vous publié des articles scientifiques référenciés au plan international ?	Oui Non		Si oui, combien ?	
	Avez publié des livres ou chapitres de livres ?	Oui Non		Si oui, combien ?	
	Avez-vous publié des documents didactiques et pédagogiques servant à l'enseignement ?	Oui Non		Si oui, combien ?	
Pouvez-vous citer les références des 2-3 documents selon vous les plus importants résultant de votre projet					
Résultats visant l'application futures des sites opérationnelle des résultats du projet	Avez-vous abouti à des résultats opérationnels ou visant des transformations où le projet a été localisé ?			Oui	
				Non	
	Si oui, pouvez-vous indiquer quels sont les résultats obtenus ?				
	Avez-vous des produits concrets (hors publications) qui résultent de l'achèvement du projet ?			Oui	
				Non	
Si oui, pouvez-vous indiquer quels sont ces produits ?					

Remarques et suggestions	
Quels sont les éléments les plus intéressants dans la conception et mise en œuvre du PRUD ? (à lister librement)	
Quelles sont les innovations qui vous semblent les plus remarquables dans le PRUD ? (à lister librement)	
Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées dans le PRUD ? (à lister librement)	
Quels sont les suggestions et conseils que vous donneriez aux promoteurs d'un tel programme dans le futur pour en améliorer le contenu et les conditions d'application ? (à lister librement)	

Merci de votre collaboration.

Annexe 6. Méthodologie du choix des 4 projets retenus comme étude de cas

Dans un premier temps, pour chacun des critères, un travail de classification a été réalisé. Par exemple, pour l'aspect thématique, les projets ont été classés par grands thèmes (deux au total) de manière à prendre en compte la répartition pour chacun d'eux dans les études réalisées.

Dans un second temps, pour chacun des critères, ces données par projet ont été agglomérées. Cela a permis de réaliser des statistiques qui nous ont servis pour réaliser des classes, pour chacun des critères, dans lesquelles les projets ont été rangés.

A l'issue de ce travail de classification et de réflexion sur la représentativité à prendre en compte, les projets ont été choisis par méthode déductive sur la base du croisement des critères.

Enfin, pour départager l'ensemble des projets, un autre élément a été ajouté et pris en compte. Il s'agit du périmètre d'étude des projets (pays pris en compte dans l'étude) que nous allons restreindre pour accroître l'efficacité du travail d'évaluation.

Critère géographique

La méthodologie privilégiée dans le cadre du PRUD est l'approche comparative. Les projets du PRUD se réalisant dans la ZSP, ces comparaisons peuvent concerner plusieurs pays dans plusieurs sous-régions d'un continent (comme dans plusieurs continents). Il est bien souvent difficile de classer un projet dans une zone géographique unique.

Pour permettre de faire ressortir cette diversité et la prendre en compte dans le choix des projets, nous avons donc choisi de les inscrire dans chacune des aires géographiques où un territoire a été étudié. Ainsi un projet se déroulant en Asie et au Maghreb a été classé deux fois : une fois en Asie et une fois au Maghreb. Cela explique que lorsque l'on additionne les totaux de chaque aire géographique on obtienne un total supérieur au nombre de projets.

De plus, le continent africain, qui concentre un grand nombre de pays de la ZSP, est relativement vaste. Il ne peut donc pas être considéré comme une entité. Nous avons donc choisi de découper le continent en plusieurs zones :

- Maghreb (ou Afrique du Nord)
- Afrique Subsaharienne (qui regroupe les pays d'Afrique noire où la coopération française est très active)
- Afrique australe et centrale

Au final, on obtient la répartition suivante :



Figure : Nombre de projets par aire géographique⁶⁹

Afrique Australe et centrale	7	15,91%
Afrique subsaharienne	14	31,82%
Maghreb	8	18,18%
Asie	8	18,18%
Caraïbes	1	2,27%
Proche-orient	6	13,64%

En appliquant ce ratio au nombre d'études de cas (4), on obtient une répartition en nombre décimal que nous avons arrondi pour obtenir des nombres entiers.

Figure : Application du ratio pour le choix de nos 4 projets

Afrique Australe et centrale	0,64	1
Afrique subsaharienne	1,27	1
Maghreb	0,73	1
Asie	0,73	1
Caraïbes	0,09	
Proche-orient	0,55	

De ce travail, il ressort donc que sur les 4 études de cas, la répartition sera la suivante :

- une en Afrique australe
- une en Afrique subsaharienne
- une au Maghreb
- une en Asie

Une analyse plus fine de la répartition des projets par pays nous donne les résultats suivants :

Figure : Répartition des projets par pays

Maghreb	Algérie	4	Afrique centrale et australe	Afrique du Sud	5	
	Maroc	7		Kenya	1	
	Tunisie	1		Mozambique	1	
Afrique subsaharienne	Bénin	3		Rwanda	1	
	Burkina Faso	4		Tanzanie	2	
	Cameroun	2		Madagascar	1	
	Côte d'Ivoire	2		Caraïbes	Cuba	1
	Ghana	1		Proche Orient	Liban	3
	Guinée	2			Palestine	5
	Éthiopie	1		Asie	Cambodge	1
	Mali	3			Laos	2
	Mauritanie	1			Vietnam	8
	Nigéria	2				
	Sénégal	5				
Togo	2					

69) un projet pouvant être inclus dans plusieurs aire différentes

Il apparaît donc que certains pays ont été plus étudiés que d'autres. Afin de pouvoir avoir une meilleure représentativité, nous privilégierons donc le choix de ces pays. Comme pour les aspects géographiques globaux détaillés dans le paragraphe précédent, la somme des études par pays n'est égale à la somme des projets (30). Plusieurs projets se sont intéressés à plusieurs pays.

Critère thématique

Pour l'aspect thématique, les projets ont été répartis par axes de travail. Certains relevant simultanément de l'axe I et II, il a été choisi de les inscrire dans cette catégorie.

Figure : Répartition des projets par axe de recherche

Axe	Nombre d'études	Pourcentage
Axe I	10	33.33%
Axe II	16	53.33%
Axe I et II	4	13.33%

Nous avons ensuite pratiqué le même calcul pour les aires géographiques. Nous avons donc appliqué ce ratio au nombre d'études de cas (4), on obtient la répartition suivante :

Figure : Application du ratio pour le choix de nos 4 projets

Axe	Étude de cas	Pourcentage
Axe I	1.33	33.33%
Axe II	2.13	53.33%
Axe I et II	0.53	13.33%
Total	4	100.00%

De ce calcul, il ressort donc que sur les 4 études de cas, la répartition sera :

- une dans l'axe I
- deux dans l'axe II
- une dans l'axe I-II

Critères "chercheur du Sud"

Pour le critère des chercheurs du Sud, nous avons souhaité répartir les projets par classes. Étant donné qu'il y a 4 études de cas, le nombre de classes est de 4.

Ensuite, nous avons calculé la valeur moyenne qui est donc de 4,57 (soit le nombre moyen de chercheurs par équipe) en sachant qu'il y a 30 équipes et 137 chercheurs.

Figure : Bornes pour l'établissement de classes

Borne inférieure	0
Moyenne inférieure	2.28
Moyenne	4.57
Moyenne supérieure	6.85
Borne supérieure	12

En fonction de ce résultat, nous avons cherché à classer les équipes. Par souci de représentativité, nous avons arrondi nos bornes pour obtenir des nombres entiers. Nous obtenons donc les classes suivantes :

[0 ;3],]3 ;6],]6 ;8],]8 ;12]

Une fois appliqué, nous obtenons le résultat suivant :

Figure : Classification des équipes

Classe	Nombre de chercheurs par équipe	Nombre d'équipe correspondant	Nombre de chercheurs par catégorie	Nombre de chercheurs par classe
1	1	3	3	36
	2	6	12	
	3	7	21	
2	4	1	4	31
	5	3	15	
	6	2	12	
3	7	3	21	37
	8	2	16	
4	9	1	9	33
	12	2	24	

Au final, on a abouti au choix des projets suivants :

Recherche “Mobilités intra-urbaines à Hô Chi Minh Ville et Hanoï, Vietnam”

La classe 4 comprenant seulement 3 projets, c'est par elle que commence le choix. Il faut donc choisir entre axe I et axe II. Étant donné que le seul projet relevant d'un seul pays est le 19, c'est donc celui-ci sur les mobilités intra-urbaines à Hô Chi Minh Ville et Hanoï, Vietnam (P. Gubry) qui est retenu.

Recherche “Innovation and Changing Urban Fields: Assessing Municipal Action in Inner City Johannesburg 21”

Une fois le premier choix effectué, dans la catégorie axe I/II, il reste seulement à choisir entre 4 projets. Étant donné que le seul projet relevant d'un seul pays est le projet de l'équipe représentée par A. Simone (Innovation and Changing Urban Fields: Assessing Municipal Action in Inner City Johannesburg 21), c'est donc celui-ci qui est retenu.

Recherche “Les villes : laboratoires de démocraties ?”,

Dans la catégorie axe II, il reste seulement à choisir entre les catégories 1 et 2 relatives à l'implication des chercheurs du Sud. Les projets choisis se situent dans les zones Asie et Afrique Australe. Il reste donc deux périmètres d'intervention qui n'ont pas été pris en compte : le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest.

Pour l'Afrique de l'Ouest, deux projets sont possibles. Le choix se porte sur le projet de l'équipe de Michèle Leclerc-Olive qui fait partie du Comité de direction du GEMDEV : “Les villes : laboratoires de démocraties ?”, M. Leclerc-Olive, 24/70

Recherche “L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales. Mauritanie, Maroc, Algérie, Liban”

Le projet Afrique subsaharienne étant dans la catégorie 1 (chercheurs du Sud), dans la catégorie axe II, il reste seulement à choisir entre les catégories 2 pour le Maghreb. Le choix se porte donc sur l'étude : l'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales. Mauritanie, Maroc, Algérie, Liban de l'équipe de Françoise Navez Bouchanine.

Liste des projets de recherche PRUD	Responsable scientifique	N° projet	Axe	Sous-axe	Zone géographique d'intervention	Pays d'intervention	Nombre de chercheurs du Sud	Classe
Les grands marchés de Madagascar : espaces de transactions et pôles de développement	F. Rajaonah	07/21	I	3	Afrique centrale et australe	Madagascar	3	1
Evolution comparée des filières coutumières de la gestion foncière urbaine dans les pays d'Afrique subsaharienne	A. Durand-Lasserre	20/48	I	3	Afrique subsaharienne, Afrique australe et centrale Cameroun, Ghana, Kenya, Sénégal, Tanzanie	Afrique du Sud, Bénin,	1	1
Projets de voirie et recompositions urbaines à Vientiane et Hanoi	K. Peyronie	30/84	I	I,3	Asie	Laos, Vietnam	3	1
Transitions nationales, gouvernance urbaine et gestion de l'eau potable : Maroc - Vietnam	C. De Miras	06/16	I	3	Maghreb/Asie	Maroc, Vietnam	3	1
Analyse sociologique de la réhabilitation des centres anciens de Bethléem et d'Hébron	M. Hirschhorn	31/90	I	2	Proche-Orient	Palestine	2	1
Enjeux du logement des zones d'habitat précaire à Ho Chi-Minh-Ville : entre grands programmes et micro-projets	S. Wust	18/44	I	1	Asie	Viet-nam	5	2
De la planification urbaine à l'urbanisme des projets de lotissements au Cameroun : impacts sur les stratégies d'accès à la propriété et aux services urbains	Touna Mama	22/57	I	1	Afrique subsaharienne	Cameroun	8	3
Autour de services urbains, l'émergence de dispositifs gestionnaires composites confrontations d'expériences abidjanaises, dakaraises et durbanites	S. Bredeloup	14/33	I	3	Afrique subsaharienne, Afrique australe et centrale	Afrique du sud, Côte d'Ivoire, Sénégal	7	3
Stratégie des acteurs, dynamiques urbaines et structuration des territoires : une mise en parallèle de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique Australe, Aménagement des couloirs de transport sous-régionaux et dynamique de polarisation des activités	R. Desjardins	16/37	I	3	Afrique subsaharienne, Afrique australe et centrale	Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Mali, Mozambique	9	4
Les mobilités intra-urbaines à Ho Chi Minh Ville et Hanoi, Vietnam	P. Gubry	19/45	I	3	Asie	Viet-nam	12	4
Les services urbains liés à l'environnement : entre mondialisation et participation - regards croisés Maroc -Sénégal	Guibbert - Coll	28/82	I,II	I-3; II-2	Afrique subsaharienne/ Maghreb	Maroc, Sénégal	2	1
Réseaux de transport et services urbains au Maghreb : rapports entre logique technique, systèmes politiques et dynamiques urbaines	Ch. Chanson	11/28	I,II	I-3, II-1	Maghreb	Algérie, Maroc, Tunisie	3	1
L'urbanisation des camps de réfugiés dans la bande de Gaza et en Cisjordanie	H. Seren	32/93	I,II	I-2, 3, II-1	Proche-orient	Palestine	5	2
Innovation and Changing Urban Fields : Assessing Municipal Action in Inner City Johannesburg	A. Simone	21/50	I,II	I-1, II-1	Afrique australe et centrale	Afrique du Sud	7	3
Les incivilités de la société civile. Espace public urbain, société civile et gouvernance communale à Bobo-Dioulasso et Bamako (Communes 1 et 2)	J. Bouju	04/09	II	1	Afrique subsaharienne	Burkina-faso	2	1
Les villes : laboratoires de démocraties ?	M. Leclerc-Olive	24/70	II	2	Afrique subsaharienne	Bénin, Mali	3	1

Liste des projets de recherche PRUD	Responsable scientifique	N° projet	Axe	Sous-axe	Zone géographique d'intervention	Pays d'intervention	Nombre de chercheurs du Sud	Classe
L'émergence d'acteurs locaux dans le champ démocratique et professionnel : une nouvelle donne pour la médiation et l'expertise ?	M. Jolé	27/80	II	2	Afrique subsaharienne/Maghreb	Burkina Faso, Maroc	2	1
L'évaluation des projets d'aide publique au développement (ADP) à la lumière des formes de partenariat : de Ho Chi Minh Ville à Hanoi, la question de divergences d'objectifs, de délégation et de transferts	L. Nguyen	05/12	II	1, 2, 3	Asie	Viet-nam	1	1
Les consultants internationaux et leurs rapports à l'ingénierie locale dans les infrastructures urbaines au Viet-nam (et prolongement sur le cas du Cambodge)	E. Baye	13/30	II	2	Asie	Cambodge, Viet-nam	3	1
Hanoi, entre urbanisme duel et urbanisme dialogique : formes d'opposition et formes de conciliation des acteurs de l'urbain	C. Pedelahore	26/79	II	2	Asie	Viet-nam	3	1
Les facteurs contribuant à la réussite des initiatives communautaires à l'échelle du quartier. Expériences à La Havane, Cuba	K. Mathey	01/01	II	1	Caraïbes	Cuba	2	1
Cultures et milieux urbanistiques dans le Sud de la Méditerranée	T. Souam	17/43	II	2	Maghreb/Proche-Orient	Algérie, Liban, Maroc, Palestine	1	1
Gestion urbaine en Palestine : Construction institutionnelle, processus et mode de régulation - Recherche sur le territoire de la bande de Gaza	M. Ghorayeb	08/22	II	1	Proche-orient	Palestine	2	1
Continuités-discontinuités des formes de légitimation de pouvoir en ville, leur impact sur l'aménagement urbain	O. Goerg	12/29	II	1	Afrique subsaharienne	Bénin, Burkina-Faso, Guinée, Nigéria, Sénégal, Togo	6	2
Décentralisation et gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne : Afrique du Sud (Johannesburg, Le Cap), Ethiopie (Addis Abeba), Nigeria (Lagos, Ibadan), Tanzanie (Dar-es-Salam)	A. Dubresson	02/05	II	1	Afrique subsaharienne, Afrique australe et centrale	Afrique du Sud, Ethiopie, Nigeria, Soudan, Tanzanie, Togo	4	2
Villes en guerre, guerre en ville	E. Levron	03/07	II	2	Afrique subsaharienne, Afrique australe et centrale	Guinée, Mali, Rwanda	6	2
L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales : Mauritanie, Maroc, Algérie, Liban	F. Nevez Bouchanine	15/34	II	1	Maghreb/Proche-orient/Afrique subsaharienne	Algérie, Liban, Maroc, Mauritanie	5	2
Emergence de nouveaux acteurs locaux et recomposition des territoires urbains : appropriation de la centralité des villes par les moodu-moodu	C. Sarr	29/83	II	1	Afrique subsaharienne/Maghreb	Sénégal	7	3
Les municipalités dans le champ politique local : les effets des modèles exportés de décentralisation sur la gestion des villes en Afrique et au Moyen-orient	E. Lebris	10/27	II	2	Maghreb/Proche-orient/Afrique subsaharienne	Algérie, Burkina Faso, Liban, Maroc, Palestine	8	3
Le rôle de la société civile dans la gestion environnementale urbaine, Vietnam	Q. Thong	25/74	II	1	Asie	Laos, Vietnam	12	4

Annexe 7. Études de cas

7.1. Rapport d'évaluation au Bénin "Les villes : laboratoires de démocraties ?" (Porto-Novo, Quartier Zèbou)

Rédigé par : Nassirou BAKO ARIFARI, Socio-anthropologue, LASDEL, assisté de : ADAMOU Boubacar, CHABI IMOROU Azizou, DANKO Nouratou⁷⁰

Le Programme de Recherche Urbaine pour le Développement (PRUD) a effectivement mené une étude au Bénin, notamment sur le quartier Zèbou (Porto-Novo). Cette étude a porté sur des actions de développement antérieures à l'instauration des nouvelles collectivités territoriales. Les résultats de cette étude ont été consignés en même temps que ceux d'une étude similaire menée au Mali (quartier Samé, Bamako) dans un document de synthèse intitulé : "Les villes : laboratoires de démocraties ? Bénin-Mali".

Au Bénin, l'étude a porté sur la participation des populations au processus de réalisation du RFU et de réhabilitation du marché Ahouangbo dans le quartier Zèbou à Porto-Novo. Elle a été menée sur la période 2002 – 2003. La présente évaluation vise à faire le point des acquis du programme à travers les objectifs ci-après :

- apprécier la mise en œuvre du projet : itinéraire, de la conception jusqu'à la finalisation
- analyser les antécédents et suite du partenariat
- faire le point des retombées professionnelles du programme
- apprécier l'opérationnalité de l'étude après sa réalisation
- comprendre la perception que les chercheurs ont du programme.

7.1.1. Démarche méthodologique

La démarche utilisée dans le cadre de cette évaluation comporte les étapes suivantes :

- recherche documentaire dans les centres de documentation des institutions de recherche et d'action de développement qui ont mené diverses recherches ou conduit diverses opérations sur la problématique de la ville, son développement, la dynamique urbaine locale, la dynamique sociale, etc. Il s'agit, notamment de :

1. Partenariat pour le Développement Municipal (PDM),
2. Centre de Formation et de Recherche en matière de Population (CEFOP),
3. Société d'Études Régionales d'Habitat et d'Aménagement Urbain (SERHAU Sa.),
4. Centre Béninois de Recherche Scientifiques et Techniques (CBRST),
5. Mairie de Porto-Novo,
6. Laboratoire d'Analyses Régionales et d'Expertise Sociale (LARES)

Par ailleurs, pour disposer d'informations aussi larges que possibles sur le PRUD, le site Internet www.ISTED.com a été visité et d'autres recherches faites via un moteur de recherche.

- identification des acteurs impliqués dans l'étude, notamment les chercheurs ayant réalisé l'étude, les chercheurs intervenant dans la problématique du développement urbain, les bénéficiaires du programme, etc. D'autres acteurs ont été également identifiés dans les institutions de recherche (CBRST, LARES, CEFOP, PDM, SERHAU sa etc.) et dans les agences de développement (Agence Française de Développement, Service Néerlandais de Développement, etc.)
- entretiens individuels avec les différents acteurs identifiés
- analyse des données collectées par recoupement des différents points de vue des personnes rencontrées.

7.1.2. Mise en œuvre de l'étude

7.1.2.1. Identification et réalisation

C'est sur la base d'un appel d'offre lancé par le ministère des Affaires étrangères (MAE) pour financer un programme de recherche " au Sud " (premier financement depuis 20 ans) que le Groupe d'Étude sur la Mondialisation et le développement (GEMDEV) et l'ISTED ont été sollicités pour conduire la consultation en 2000. Suite à cet appel, Michèle LECLERC-OLIVE (sociologue, chercheur à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) et membre du Centre d'Étude sur les Mouvements sociaux (CEMS) a introduit

⁷⁰ Le rapport des rédacteurs a été résumé dans certaines de ses parties, qui contenaient des appréciations "ad personam" susceptibles d'être mal interprétées. La substance des critiques a été conservée.

un projet intitulé “les villes : laboratoires de démocratie ? Bénin-Mali”. 32 projets de recherche, dont celui de Leclerc-Olive, ont été retenus sur la zone prioritaire d’intervention de la Coopération Française comme le témoigne un des membres de l’équipe de recherche au Bénin : “C’est Michèle Leclerc-Olive qui a présenté cette thématique. Elle a fait une proposition comme beaucoup et c’est son projet qui a été choisi.”

Il s’agit d’une étude comparative entre un quartier spontané de la commune urbaine n°3 de Bamako, Samé (Mali), et un quartier historique de Porto-Novo, Zèbou (Bénin).

A Zèbou, l’étude a porté sur la mise en œuvre du RFU et la réhabilitation du marché Ahouangbo. Il s’agissait d’observer :

- les transformations sociopolitiques liées à la mise en œuvre de projets/programmes de développement urbain par des agences étrangères et avec une démarche participative
- les reconfigurations du paysage des acteurs locaux
- les modalités d’acquisition et de perte de légitimités des divers acteurs locaux
- l’impact des actions engagées sur les représentations des acteurs et leurs pratiques
- les nouvelles formes de démocratie locale générées par ces projets.

Cette étude a démarré au Bénin juillet 2002. Des entretiens ont été réalisés par des équipes de chercheurs en plusieurs phases.

La première phase de l’étude a consisté à faire une recherche de terrain auprès des populations du quartier Zèbou, en particulier les vendeuses du marché (juillet 2002 à avril 2003). Mais entre temps des rencontres ont eu lieu entre le directeur de la recherche et l’équipe de terrain en novembre 2002 et en janvier 2003. Un séminaire régional regroupant l’ensemble des chercheurs des études PRUD en Afrique s’est tenu à Dakar au Sénégal en avril 2003 a mis fin à cette première phase.

La deuxième phase qui a couvert la période de mai à août 2003, a porté sur une enquête auprès des institutions et a duré 4 mois.

La troisième phase qui s’est déroulée de septembre 2003 à mai 2004 a été marquée par des entretiens contradictoires sur 3 mois, une rencontre de mise en commun en décembre 2003 à Paris (France) et un atelier de restitution finale en mai 2004.

L’étude a couvert la période de juillet 2002 à mai 2004 soit 23 mois au total. Sur les 23 mois, 17 mois ont été consacrés aux travaux de terrain (10 mois pour la première phase, 4 mois pour la deuxième et 3 mois pour la troisième phase). Cette répartition du temps a été jugée insuffisante pour exécuter les tâches confiées aux chercheurs. Leurs témoignages insistent sur le manque de temps dont ils ont disposé et une appropriation insuffisante. Ce manque de temps semble avoir eu, en conséquence, des implications sur la qualité du travail fourni par les chercheurs.

7.1.2.2. Moyens

Les moyens mis à la disposition de cette étude sont de trois ordres : humain, temporel et financier.

En effet, une équipe a été constituée dans chaque pays avec à sa tête un responsable de la recherche. L’équipe béninoise était constituée de :

- Alain ROCHEGUDE⁷¹ (chercheur français, co-pilote technique)
- Georges GBAGO (juriste béninois, chercheur confirmé)
- Bertrand HOUZANME (étudiant béninois en sociologie)
- Céline DIOGO (étudiante française)
- Eunice GOMEZ (stagiaire franco-béninoise)

Il ressort donc qu’au total cinq (5) chercheurs ont participé à l’étude avec des cahiers de charge différents correspondant aux principales phases de l’étude. C’est dire donc que les 3 phases n’ont pas été conduites par les mêmes chercheurs. En dehors de la première phase qui a été conduite par une équipe de trois chercheurs, les deux autres phases ont été conduites par des chercheurs individuels. L’idée de départ du projet qui consiste à former de véritables équipes de recherche n’a donc pas fonctionné.

Les cahiers de charge définis par phase étaient libellés comme suit :

La première équipe (RocheGude, Gbago et Houzanmè) avait pour mission de :

- comprendre dans quelle mesure la population du quartier a été informée, sensibilisée et associée à la prise de décision et à la conduite des projets (réhabilitation du marché, mise en place du RFU)

- comprendre comment les populations ont résisté à la mise en œuvre des projets (en particulier, le rôle joué par les chefs coutumiers et les comités de sages dans l'expression de cette révolte)

Au cours de la 2^{ème} phase, la chercheuse impliquée devrait continuer par :

- comprendre comment, par qui, et selon quelles procédures, la rénovation du marché a été proposée par les acteurs locaux (élus, techniciens, communautés) à la Coopération Française et finalement intégrée au Fonds de Solidarité pour le Développement en 1998
- comprendre aussi le rôle joué par l'ancienne circonscription urbaine puis par l'actuel conseil communal élu, dans la mise en œuvre des projets

Enfin, à la 3^{ème} phase, la chercheuse impliquée était chargée de :

- confronter les différents récits et valider les hypothèses des équipes de recherche précédentes ;
- répondre aux nouvelles questions posées ;
- analyser les problématiques émergentes.

Les informations sur les moyens financiers n'ont pu être collectées en raison de la non-implication des acteurs rencontrés dans la gestion financière du projet. Cependant, les informations reçues au sujet des honoraires et des frais de participation aux rencontres organisées au cours de la dernière phase témoignent d'une relative satisfaction du traitement accordé. Ces propos doivent être nuancés du fait que le cas de la personne interrogée peut différer du cas des chercheurs des 2 premières phases de l'étude, que nous n'avons pas pu identifier.

Des entretiens menés avec l'unique chercheur rencontrée, on note qu'un conflit a été à l'origine de la dislocation de la première équipe de recherche et qui semble-t-il a conduit à un resserrement du programme sur lui-même pour devenir une affaire entre chercheurs du nord.

7.1.3. Antécédents et suites du partenariat

Des informations recueillies sur le terrain la proposition de recherche a été rédigée par M. Leclerc-Olive du CEMS⁷² un laboratoire de recherche au sein de l'EHESS. C'est aussi elle qui constitué les équipes de recherche.

7.1.3.1. Formation des équipes

L'un des résultats attendus du PRUD étant le renforcement des capacités d'expertise des chercheurs du Sud, la priorité a été de mettre en place une équipe de chercheurs locaux à laquelle on associe des chercheurs du Nord. Au Bénin, ce principe a seulement été respecté dans la première phase avec Rochegude (chercheur du Nord) Gbago et Houzanmè (chercheurs béninois).

Les rédacteurs notent que c'est un chercheur du nord qui a coordonné la recherche sur le terrain, les acteurs du sud ayant plutôt joué le rôle d'assistants ou d'enquêteurs. Il semble en outre que les spécialités et compétences de certains n'étaient pas les mieux adaptées aux travaux qui leur étaient demandés. Ils en concluent que la dimension "partenariat Nord-Sud" n'a pas existé.

On peut constater qu'aucune institution de recherche du Sud, en l'occurrence du Bénin n'a été contactée ou associée à l'étude : ni l'Université, ni les centres de recherche spécialisés sur les questions urbaines.

Au vu de ce qui précède, on peut dire qu'en terme de formation d'équipe, les responsables de recherche pour le Bénin n'ont pas pu atteindre leur objectif pour 2 raisons principales :

- il n'y a pas eu d'équipe ni de synergie dans le travail ;
- l'idée de faire bénéficier les chercheurs locaux des capacités des chercheurs du nord n'a pas fonctionné parce que les chercheurs qui ont piloté les deux dernières phases de l'étude n'étaient pas des locaux (béninois)⁷³ d'une part, et d'autre part parce que sur le terrain l'encadrement par un chercheur du nord n'était pas effectif. Cette situation n'a pas favorisé la collecte de données fiables et a alourdi et modifié le cahier de charge de départ.

Les chercheurs du SUD, notamment de la 3^{ème} phase ne semblent pas s'être appropriés suffisamment la problématique de recherche : "Quand il y a des programmes de recherche comme ça avec des concepts pointus, il faut donner du temps aux équipes locales pour qu'elles s'approprient les concept pour les adapter aux réalités, si non ça biaise les résultats de recherche."

71) Première phase (juillet 2002 à avril 2003), Deuxième phase (mai à août 2003), Troisième phase (septembre 2003-mai 2004)

72) Centre d'Étude sur les Mouvements sociaux

73) Diogo est une française et Gomez venait de rentrer au Bénin après 22 ans passés en France

7.1.3.2 Partenariat

Le PRUD visait entre autres objectifs le partenariat entre chercheurs du nord et chercheurs du sud d'une part, et entre chercheurs du sud (partenariat sud-sud) d'autre part. Les investigations sur le terrain, ont montré qu'en terme de partenariat, la collaboration scientifique des différents chercheurs qui se sont succédés n'a pas été porteuse. Ceux-ci pour la plupart ne se sont pas rencontrés dans le cadre de la recherche à laquelle ils ont été associés. Par exemple, les membres de la première équipe ne sont pas connus des autres chercheurs : "Je ne connais la première équipe béninoise. Je ne les ai jamais rencontrés. Les autres chercheurs maliens je les ai rencontrés une fois. Moi je débarquais toute seule. Les autres c'était une équipe. Je suis venue sur le tas comme un cheveu dans la soupe". La rencontre avec ces chercheurs n'a pas abouti à un partenariat : "Je n'ai pas gardé les contacts avec les chercheurs. On s'est écrit pour les vœux en 2004."

En outre, les "chercheurs PRUD" n'ont ni collaboré avec les institutions de recherche ni avec des chercheurs béninois confirmés. Par conséquent, ils ne sont pas connus du milieu scientifique béninois. Tous les chercheurs locaux rencontrés affirment ne rien savoir du PRUD et ne se rappellent pas du passage d'aucun des membres de l'équipe de recherche. La synthèse des résultats des travaux du PRUD n'est pas disponible dans leurs bibliothèques. Nous avons été les distributeurs de photocopies du document de synthèse de l'étude partout où nous sommes passés, pour enfin faire connaître le PRUD.

7.1.4. Insertion socio-professionnelle

Apparemment le PRUD n'a eu aucune retombée professionnelle ni directe ni indirecte.

En terme de retombées directes, le chercheur rencontré qui semble parler au nom des deux béninois associés à la première phase, affirme n'avoir pas bénéficié des acquis du PRUD en terme d'insertion professionnelle. Elle ne pense pas que son expérience au PRUD ait joué un rôle dans le poste qu'elle occupe aujourd'hui.

Sur le terrain aucun constat des retombées indirectes n'a été fait. Les responsables des institutions de recherche, notamment le SEHRAU S.A, le CBRST et même le PDM étaient plutôt mécontents à l'égard du PRUD qui, non seulement, ne les avait pas véritablement associés, mais aussi, a travaillé sur des objets sur lesquels ils s'estimaient compétents. Pire, le PRUD n'a même pas organisé une restitution de ses résultats au Bénin pour donner l'occasion aux spécialistes de les discuter.

7.1.5. Opérationnalisation de l'étude

L'étude devrait à terme orienter les choix politiques des décideurs. Mais du fait d'un vide relationnel entre les différentes institutions concernées et le PRUD, il n'y pas eu de capitalisation des résultats de cette recherche. Certains pensent même qu'il était inutile de mettre en œuvre ce genre de programme si "cela n'a pas abouti à un cahier de charge". Des réserves ont été ainsi émises quant à l'utilité de cette étude même pour le commanditaire : "Je ne suis pas sûr que le programme de recherche ait changé le point de vue des bailleurs. C'était quand même intéressant pour un bailleur comme la coopération française de voir le feed back de ce qu'il a baillé."

D'autres sont pessimistes et pensent que "les résultats du PRUD seraient restés un rapport de recherche qui va dormir quelque part dans les tiroirs".

7.1.6. Perception de la recherche par les chercheurs locaux

7.1.6.1 Chercheur du PRUD et du milieu scientifique béninois

Différents points de vue ont été émis quant à la recherche menée par le PRUD aussi bien dans sa démarche que dans le contenu du rapport de synthèse des résultats.

Pour certains parmi les acteurs rencontrés, la démarche suivie dans ce projet PRUD est restée trop solitaire. L'information quant à ses objectifs, son pilotage, ses résultats ont été tout à fait insuffisants. Peut-être la collaboration sur place avec les services a-t-elle été informelle mais ce n'est pas suffisant.

D'autres encore s'attaquent à l'échantillon de l'étude et au choix du site de la recherche : "Le nombre d'enquêtés est insuffisant. Je pense que si les gens ont fait un bon travail, ils auraient contacté le CBRST, juste pour savoir comment ça se passe. Ce n'est pas impliqué le CBRST, mais l'informer. Quant à la SERHAU, elle doit être impliquée. L'équipe de recherche a seulement bouffé l'argent.", "Normalement, on doit savoir les centres de documentation visités, les institutions rencontrées à partir de ce texte (parlant du rapport synthèse)"

Même, l'évaluateur, le seul chercheur béninois confirmé associé à un moment donné à l'évaluation du PRUD conteste la représentativité de l'échantillon de l'étude du PRUD pour laquelle 17 mois de recherche auraient été consacrés : "... Le PRUD a voulu associer les chercheurs du nord et du sud. S'il nous avait contacté à l'époque, peut-être qu'ils auraient travaillé pour résoudre nos problèmes. Si les recherches ne peuvent pas résoudre les problèmes à quoi ça sert ?... Le PRUD, il me semble que c'est quelque chose de très ambitieux et en même temps c'était très fragile. Ambitieux parce qu'il y avait 36 études qui portaient sur plusieurs pays, fragile parce que ça tenait à peu de chose quand même dans le petit contexte béninois (parlant des conflits)"

Pour les chercheurs directement impliqués dans le programme, ils se sont plaints du décalage de niveau d'information et d'appropriation des concepts de l'étude, pour laquelle la responsable scientifique avait des exigences trop élevées, ce qui a été la cause d'un décalage entre celle-ci et des membres locaux de l'équipe de chercheurs.

Au-delà de cette exigence, les chercheurs reconnaissent la qualité et la pertinence du sujet abordé : "Le sujet était passionnant parce que la problématique portait sur le développement urbain en s'intéressant sur ce qui se joue sur le terrain... Son approche était pour moi innovante parce que là où il y a participation dans le sens de Michèle, c'est le début de la démocratie. Moi mon sujet portait sur la problématique de la participation des jeunes et des enfants à la vie démocratique locale. Je n'ai pas pu approfondir la problématique de Leclerc, mais ça m'a ouvert l'esprit quand même. Le concept de participation – légitimité m'a vachement intéressé."

7.1.6.2 Institutions de recherche

Un autre résultat attendu du PRUD était la production de connaissances scientifiques nouvelles sur la "question urbaine" dans les pays du SUD, et à même d'éclairer les choix politiques. Afin d'apprécier cet aspect de l'étude, il a été question de voir avec les informateurs l'appropriation de la synthèse des résultats de l'étude "les villes : laboratoires de démocraties ? Bénin-Mali". De façon générale, le document reste inconnu de tous les acteurs rencontrés. A lecture de l'exemplaire présenté aux interlocuteurs, diverses critiques ont été émises. L'éclectisme du rapport de synthèse en fait déjà un document peu accessible à ses usagers potentiels. Le Prud est resté beaucoup trop une affaire entre chercheurs.

L'analyse compréhensive et purement intellectuelle semble dérouter certains praticiens du développement : "Revenons sur terre, on ne peut pas faire une étude et montrer les résistances des pouvoirs traditionnels. Le pouvoir qu'il soit traditionnel ou pas, le contribuable qu'il soit chef coutumier, religieux ou de collectivité – pour utiliser le langage approprié – doit payer ses impôts. S'il ne paie pas la loi est là".

L'échantillon de recherche est considéré comme peu représentatif, même pour une étude qualitative : "On ne peut pas parler du RFU et ne choisir qu'un seul quartier sur tous les quartiers de la ville", "Le marché de Ahouanbgo est vraiment mineur et n'est pas représentatif des grands problèmes de nos marchés..."

On peut noter ici que les chercheurs qui se sont exprimés sur la représentativité de l'échantillon sont pour la plupart des quantitativistes qui ne sont pas habitués aux techniques qualitatives de recherche utilisées par le PRUD.

Parfois, les avis sont réservés quant à la validité des résultats, même si leurs auteurs n'arrivent pas à justifier pleinement leur opinion du fait de la méconnaissance relative du PRUD qu'ils découvrent incidemment à l'occasion d'une petite enquête d'évaluation.

"Les résultats contenus dans ce document sont discutables. Il y a des assertions qui sont discutables et qui ne devraient pas être dans un tel document. Lorsque vous écrivez "la sphère de décision n'inclut à aucun moment les bénéficiaires directs du projet que sont les collectivités béninoises...", lorsqu'on lit des choses du genre "Zébou est l'un des quartiers où le RFU a rencontré plus de résistance...", vous savez, la population est toujours résistante face à l'impôt."

Au niveau des différentes structures de développement, le rapport qui aurait pu servir de référence pour les choix politiques, n'a pas été transmis : "Je n'ai reçu aucun rapport du genre" (parlant du document synthèse de résultat que nous lui avons présenté).

Il y en a qui vont jusqu'à mettre en doute la réalité du travail de terrain mené par le PRUD : "Le PRUD : est-ce que ce travail a été fait ? Est-ce que cela a abouti et à quoi cela a abouti ? Est-ce qu'il y a eu restitution ? A qui ? Est-ce que le rapport a été déposé ? Où et quand ? Il semble que c'est un programme élaboré là-bas et exécuté là-bas... Le PDM n'est pas au courant. Ce n'est pas bien, surtout que nous soutenons et finançons tout ce qui a trait au développement local..."

Il est intéressant de constater ici le décalage net entre les propos de la chercheuse de la 3^{ème} phase du PRUD au Bénin, qui affirme avoir été recommandé par un chercheur du PDM à Céline DIOGO qui a piloté la 2^{ème} phase du PRUD. Ce qu'on peut retenir, c'est le caractère très informel des relations entre les chercheurs du PRUD et le PDM, renforcé par l'absence de dépôt de tout document relatif au PRUD auprès du PDM.

Ailleurs, on estime que c'est l'absence d'ancrage institutionnel du PRUD qui explique sa méconnaissance, comme bien d'autres études du genre : "C'est dommage ! il n'y a pas de représentant au Bénin. C'est des consultants indépendants. Il y a plein d'étude qui circulent dans le monde, dont on ne sait d'où sa sort. Ça doit être une. C'est les bailleurs qui devraient exiger une base institutionnelle".

7.1.6.3 Agences de développement

L'AFD, seule agence de développement contactée⁷⁴ dans le cadre de cette étude, en même temps qu'elle reconnaît la pertinence des résultats du PRUD, ne pense pas tout de même les capitaliser du fait que pour le moment ses priorités sont ailleurs. Voici à ce sujet ce que dit la chargée de mission : "Les éléments les plus intéressants de ce programme, c'est surtout le RFU. Dans le cadre du programme qu'on veut mettre en œuvre à Cotonou, il y a un volet RFU..."

7.1.7. Bénéficiaires du RFU et du marché Ahouangbo

Les personnes enquêtées et nommément citées dans le document de synthèse ont eu des réactions de surprise par rapport à l'importance du PRUD et de la recherche menée à Zèbou. Ces personnes ignorent le cadre dans lequel elles ont été sollicitées. L'étude du PRUD est considérée par exemple comme: "une histoire de Yovo [Blanches], venues entre temps nous embêter. C'est une dame qui nous a dit qu'elle faisait une thèse... Elle était très, très pressée. Elle m'a demandé de lui écrire un mémoire. Je ne sais pas si on a pu faire quelque chose d'important qui mérite qu'on revienne là-dessus". La personne interrogée continue en ces termes : "ce sont des visiteurs, il y avait une grande mince et une petite. C'est moi qui pouvais retenir les noms ; mais comme je ne suis pas intéressé, je n'ai pas gardé."

Quant à la maire de la Commune de Zèbou au moment de l'enquête, elle exprime sa méconnaissance du PRUD en ces termes : "Je me rappelle que j'ai reçu une dame entre temps qui avait voulu savoir si nous avions été pleinement associé à la réhabilitation des marchés. Elle est venue s'informer de comment la réhabilitation a été faite. Mais, au nom de quel programme elle est venue, je n'ai pas de précision. Le PRUD ne me dit rien du tout. Elle est juste passée une seule fois pendant quelques minutes. Moi j'étais chargé de la sécurité des usagers du marché"

Ces propos dénotent d'une certaine connaissance des travaux de terrain menée par les chercheurs du PRUD, même si les interlocuteurs n'arrivent pas à identifier le projet de recherche en question.

Par contre, contrairement au PRUD, le RFU (dont il a étudié les effets induit par la mise en œuvre) est largement connu de tous les acteurs qui citent le récent recensement fait en 2005 par les soins de la SERHAU Sa.

7.1.8. Le PRUD et l'administration municipale de Porto-Novo

Les autorités actuelles de la municipalité de Porto-Novo n'ont pas une connaissance du PRUD mais savent bien ce qu'est le RFU et louent ses avantages : "Cela (RFU) a donné un visage net des fonciers bâtis et non bâtis dans la ville et aussi l'évolution des activités. Ainsi elle rassure la mairie qu'elle a beaucoup de ressources".

7.1.9. RFU et document de synthèse

Certaines informations recueillies sur le terrain, sans totalement contredire les données présentées dans le rapport de synthèse du PRUD, apportent tout de même quelques nuances en ce qui concerne la mise en œuvre du RFU ainsi que les aspects socioculturels qui justifient la baisse des taux de recouvrement : "Qu'est-ce qu'on a bâti pour qu'on parle de foncier bâti. Ou bien c'est parce qu'on a importé des tôles. Non. Mon grand père n'a pas payé, mon père n'a pas payé. Moi aussi, je ne paierai pas. Qui va payer ? Payer signifie qu'on est propriétaire. Or, les enfants qui occupent les maisons sont peut-être de la cinquième génération.. Il n'y a pas terrains à vendre à Zèbou. Regarde cet endroit, on a notre fétiche planter là, vous voulez qu'on trouve un titre foncier pour le fétiche et lui faire payer les impôts ?".

Le refus de payer l'impôt peut donc provenir de la difficulté à identifier un propriétaire pour un patrimoine familial non revendiqué par un seul individu. Prendre l'initiative de payer l'impôt foncier, c'est en quelque sorte tenter de s'approprier un bien collectif. Or, le RFU dans sa conception ne prend pas en considération des patrimoines collectifs, mais des biens individuels. De fait, le refus de payer peut aussi être considéré comme un effet induit des insuffisances du RFU qui ne prend pas en considération les différentes formes de patrimoines fonciers possibles qui existent dans la ville de Porto-Novo, notamment du quartier Zèbou.

74) Le représentant de la SNV, chercheur de l'équipe malienne A. Kéïta, n'étant pas disponible pour nous recevoir.

Au-delà de ces considérations socioculturelles, le refus de payer les taxes foncières peut se justifier par la volonté de boycotter les décisions d'un État qui ne joue pas bien "son rôle" comme exprimé ci-dessous : "Il faut que l'État fasse beaucoup d'efforts en matière d'aménagement pour parler de taxes foncières".

Cette évaluation a été faite avec difficulté du fait de l'impossibilité de rencontrer les principaux acteurs locaux de la recherche. Sur "trois chercheurs" béninois qui auraient été impliqués, un seul a pu être identifié. Une franco-béninoise qui venait de rentrer au Bénin, après un séjour de près de 25 ans en France. Elle même était aussi étrangère aux réalités du terrain que celle qui l'a précédée. On peut estimer que notre connaissance du point de vue des chercheurs locaux du PRUD est relativement faible. Par contre, les autres chercheurs et leurs institutions d'attache ainsi que les enquêtés ont été largement représentés dans les données collectées dans le cadre de cette petite évaluation.

Tout se passe comme si cette étude du PRUD a été un simple top down dans lequel, on n'a pas accordé suffisamment de temps aux "équipes locales", pardon aux chercheurs locaux !, d'entrer même dans la problématique de recherche. On peut aussi soupçonner les difficultés de coordination pour la responsable du PRUD-Bénin avec la succession de chercheurs sans transition de la première équipe aux chercheurs individuels des phases suivantes. Chaque phase était apparue comme un nouveau démarrage de l'étude.

Le manque de collaboration avec des institutions de recherche et des équipes de recherche déjà existantes dans le pays (Bénin) et la non organisation de restitution des résultats de la recherche in situ constituent autant de griefs exprimés à l'endroit du PRUD, mais aussi autant de choses qui expliquent sa méconnaissance de fait dans le pays où il est supposé impulser une dynamique de partenariat scientifique et opérationnelle. Le PRUD, sans être un OVNI apparaît tout de même comme "un illustre méconnu" dans le paysage scientifique et développementiste béninois."

7.2. Rapport d'évaluation au Maroc

"L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales Mauritanie – Maroc – Algérie – Liban"⁷⁵

Rédigé par : Mohamed Aderghal, Géographe, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Hassan II Moham-media

Introduction : Une recherche menée dans le cadre du PRUD

Le PRUD se veut une action concertée incitative dans le domaine de la recherche urbaine pour le développement. Il compte mettre en place un nouveau cadre de partenariat où seront associées des équipes du Nord et du Sud autour d'un même thème de recherche. Les pays auxquels est destiné font partie de la Zone de solidarité prioritaire (ZSP) et appartiennent à des aires géographiques différenciées par la culture, mais confondus quant au niveau économique pauvre, aux formes de gouvernements autoritaires et aux réalités urbaines marquées par la marginalisation et l'exclusion du plus grand nombre. Alors que les thèmes choisis s'inscrivent dans une problématique qui considère la nouvelle donne urbaine à travers, d'une part, les déséquilibres socio économiques et territoriaux des villes dus à des facteurs exogènes en rapport avec la globalisation et l'internationalisation des économies, et, d'autre part, la montée en puissance de la société civile considérée comme un nouveau contre pouvoir qui impose aux autorités une autre manière de voir et de traiter la gestion urbaine. C'est un programme qui est sensé avoir des retombées à la fois au niveau de l'organisation de la recherche ainsi qu'au niveau de l'action. L'organisation de la recherche doit en effet être matérialisée par un renouvellement des approches et un affinement des problématiques ainsi que par la mise en réseau des chercheurs. Les résultats obtenus non seulement contribueraient à une meilleure compréhension des problèmes urbains, mais permettraient également de jeter les bases d'une gouvernance effective, dans la mesure où serait abordée la question des rapports noués autour des projets urbains entre les différents acteurs de la ville.

Les bilans faits, au cours des réunions mi-parcours ou au cours du colloque de clôture, ont insisté sur l'efficacité du programme à travers le niveau scientifique de la connaissance produite, la dynamique de la recherche suscitée, les propositions d'action pour le développement urbain apportées et les perspectives ouvertes à la coopération Nord-Sud.

Ce qui signifie que le programme a été réalisé en respectant l'essentiel des objectifs qu'il s'est assigné au départ.

Mais ce sont des bilans qui ne relatent pas les circonstances et l'ambiance dans lesquelles les études ont été réalisées, ni soulignent les retombées du programme par la prise en compte de la diversité des situations et la détermination des paramètres objectifs pour mesurer l'opérationnalité des résultats, la promotion de la recherche urbaine et son organisation en réseau ou l'insertion socioprofessionnelle des jeunes chercheurs.

75) Recherche réalisée dans le cadre du Programme de Recherche Urbaine pour le Développement (PRUD), sous la responsabilité scientifique du professeur Françoise Navez-Bouchanine, par l'équipe de recherche composée de : Agnès Deboulet, Mona Fawaz, Isabelle Berry-Chiukhaoui, Abderrahim Hafiane, Madani Safa-Zitoun, Blandine Destremeau, Philippe Tangui, Naima Lahbil- Tagemouati. Juin 2004.

L'évaluation de l'étude intitulée "L'entre deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales" menée sous la direction scientifique de Madame Françoise Navez-Bouchanine sera centrée sur les aspects qui concernent le volet marocain. Elle portera essentiellement sur l'analyse dans un premier point du cadre dans lequel la recherche a été effectuée, et dans un deuxième sur le contenu de l'étude, alors que dans un troisième point nous tenterons de faire le point sur les principales retombées de la recherche au niveau personnel du chercheur et au niveau opérationnel du projet.

Pour mener cette étude nous avons utilisé, en plus de l'information contenue dans les différents documents du PRUD, les résultats d'une enquête effectuée sur la base du questionnaire proposé par le Bureau d'étude et que nous avons enrichis.

Les entretiens que nous avons menés dans le cadre de cette évaluation ont concerné 3 sur 9 chercheurs de l'équipe ayant travaillé sur la thématique de "L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales. Mauritanie – Maroc – Algérie – Liban".

Les personnes interrogées qui ont reçu un questionnaire sont les suivantes :

- Professeure Françoise Navez-Bouchanine, responsable scientifique de l'équipe, mais qui a intervenu au niveau des recherches menées sur le Maroc en tant que coordinatrice du groupe et responsable du volet habitat social. L'entrevue s'est déroulée à Rabat le Lundi 09 janvier.
- Madame Naima Lahbil-Tagemouati, est marocaine. Sa participation au sein du groupe s'est limitée aux aspects précis concernant: l'accompagnement social, la maîtrise d'ouvrage social, et à la problématique de la communication contrainte qui entrave l'aboutissement de projets. L'entretien s'est déroulé à Fès le jeudi 5 janvier 2006
- Madame Isabelle Berry – Chikhaoui, enseignante à l'Université de Montpellier III, s'est occupée du volet restructuration et aménagements urbains dans le cas de l'Avenue royale à Casablanca. Je lui ai envoyé un questionnaire auquel elle n'a donné aucune suite à la demande.
- Madame Agnès Deboulet est enseignante à l'École d'architecture Paris-la Villette. Elle a travaillé sur la thématique des autoroutes en s'occupant du cas du Liban. Je lui ai envoyé un questionnaire auquel elle a répondu positivement. Ses réponses ont été intéressantes dans la mesure où elles ont permis d'apporter des compléments d'information sur le PRUD, et sur les relations entre groupes au sein de la même équipe.
- Monsieur Alain Lheritier est attaché de coopération au Service de Coopération et d'Action Culturelle à Rabat. L'entrevue effectuée avait pour objectifs, d'un côté, voir le point de vue des responsables de la coopération France-Maroc sur l'efficacité et les retombées du PRUD, et de l'autre, collecter des éléments d'information autour de l'atelier "Intégration à la ville et services urbains au Maroc" organisé à l'INAU, le 6 décembre 2005. L'entrevue a été réalisée le vendredi 13 janvier.

Les entretiens se sont déroulés dans des lieux publics, café, sauf dans le cas de Mr Lheritier qui a pu me recevoir dans les locaux du SCAC à Rabat. Chaque entretien a duré en moyenne 1h 45mn, soit un total de 5h.

Tous les trois ont montré une grande amabilité et une grande prédisposition à parler du PRUD, comme d'une expérience qui a marqué leur itinéraire de recherche, en mettant le doigt sur ses aspects les plus positifs

7.2.1. Organisation autour du Projet

7.2.1.1. Constitution de l'équipe

L'étude a concerné 4 pays de la région Maghreb-Nord Afrique-Proche orient, à savoir la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie et le Liban. Elle a été menée par une équipe dirigée par Madame Françoise Navez Bouchanine et constituée de 9 chercheurs, 5 français, 2 algériens et une marocaine.

Les chercheurs de l'équipe appartiennent aux champs disciplinaires de la sociologie (3 chercheurs dont la responsable scientifique), de l'économie (2 chercheurs), de la géographie (2 chercheurs) et de l'urbanisme (2 chercheurs). Mais ce sont tous des spécialistes à titres divers des questions urbaines dans les pays concernés, et qui ont à leur actif un parcours riche en expériences dans les domaines de la de recherche fondamentale et opérationnelle.

La nature cosmopolite et pluridisciplinaire de l'équipe est une exigence de l'étude dont le caractère comparatif impose ce genre de collaboration. Mais dans quelle mesure cette union était-elle précédée par des travaux en commun ? D'après le membre marocain de l'équipe, peu de liens existaient entre ces chercheurs. Les relations se limitaient à des rencontres circonstanciées à l'occasion de colloques ou autres manifestations scientifiques, et le travail en commun se limite à son expérience avec la responsable de l'équipe. La première collaboration entre Madame Naima Lahbil

Tagemouati et Madame Françoise Navez-Bouchanine remonte à 1994 et 1995 à l'occasion de l'étude "Évaluation Sociale" du projet de Réhabilitation de la Médina de Fès Médina, Préfecture de Fès Médina et Banque Mondiale, et en 1999/2000 à l'occasion d'une consultation demandée par le Secrétariat d'État à l'Habitat - ANHI - USAID – TSS, "Bilan critique sur les interventions de résorption des bidonvilles au Maroc".

D'après la responsable scientifique, l'équipe chargée du projet est composée de 3 groupes déjà structurés et organisés dans le cadre du Laboratoire URBAMA de l'Université de Tours, devenu par la suite EMAM – CITERES.

Ces groupes sont les suivants :

- Un premier groupe constitué autour de Madame Bouchanine (Maroc–France) est composé par Naima Lahbil Tagemouati (Maroc), Madani Safar Zitoun - Abderrahim Hafiane (Algérie) et Isabelle Berry Chikhaoui (France). C'est un groupe créé dans les années 90 autour de du thème "Fragmentation sociale et urbanité au Maghreb", pour s'occuper après 1999 du thème "Effets sociaux et dispositifs spatiaux de l'urbanisation"
- Un 2^{ème} groupe constitué par Agnès Déboulet, Isabelle Berry-Chikhaoui et Mouna Fawaz et qui faisait partie d'un réseau sur la double question des "Compétences des citoyens et de l'internationalisation des villes en relation avec les restructurations urbaines" (depuis 2000).
- Un 3^{ème} groupe composé par Blandine Destremeau et Philippe Tanguy.

On peut donc dire que c'est une équipe constituée dans le cadre d'un Laboratoire spécialisé dans la question urbaine et traditionnellement tourné vers les pays du Maghreb et du Moyen Orient. La cheville ouvrière pour le lancement du projet est Madame Françoise Navez- Bouchanine dont l'envergure scientifique s'étend pour englober les différents pays concernés et lui permet de rassembler les 3 groupes autour d'un même projet.

7.2.1.2. Partenariat Nord–Sud

C'est une recherche qui est supposée se réaliser en partenariat Nord–Sud dans des cadres institutionnels officiels. Or l'on remarque, pour ce qui est de la présente équipe, que le cadre institutionnel de la partie Sud n'est pas présent. Tous les chercheurs sont affiliés à un même laboratoire domicilié dans une université Française, URBAMA de Université de Tours considérée avec le CNRS comme établissement mandataire. L'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, n'est impliqué qu'à titre officieux, si l'on peut dire, dans la mesure où elle est l'établissement d'appartenance de la chercheuse marocaine, membre de l'équipe.

Par ailleurs, en regardant les manifestations scientifiques organisées dans le cadre du PRUD, on remarque la présence de l'INAU comme seul établissement marocain associé. C'est le cas du séminaire régional "Gouvernement urbain, acteurs et pouvoirs politiques locaux" organisé, du 16 au 18 Janvier 2003, par le PRUD et l'INAU, ou de l'atelier "Intégration à la ville et services urbains" organisé, le 06 décembre 2005, par le CERAU (Centre d'étude et de recherche en aménagement et urbanisme) de l'INAU et l'IRD, avec le concours de du SCAC (Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France au Maroc)

7.2.1.3. L'organisation de la recherche

- moyens humains : l'organisation de la recherche au niveau du Maroc s'est déroulée hors champ universitaire. L'enquête que nous avons menée ne révèle pas la participation de jeunes chercheurs appartenant à des écoles doctorales, ou encadrés par l'enseignante chercheuse marocaine, membre de l'équipe. La nature du travail mené n'a pas nécessité, semble-t-il, la mobilisation d'autres moyens humains en dehors des chercheurs désignés qui ont alimenté la présente étude par les résultats de leurs travaux antérieurs. Dans le cas qui nous intéresse ici, il s'agit des travaux sur les bidonvilles, la maîtrise des ouvrages sociaux et l'accompagnement social, qui est un domaine de recherche bien exploré par la chercheuse marocaine ainsi que par la responsable scientifique de l'équipe, Madame Françoise Navez-Bouchanine. L'étude sur l'avenue royale à Casablanca a été l'œuvre de Madame Berry Chikhaoui de l'Université Montpellier III.
- moyens financiers : le montant du crédit alloué à la présente recherche est de 56 000 euros, alors que la moyenne par équipe pour l'ensemble du PRUD est de 50 000 euros. C'est une somme qui semble, aux yeux de nos interlocutrices, satisfaisante pour avoir fait aboutir le projet en respectant les conditions du cahier de charge. Deux contraintes sont toutefois relatées. Elles correspondent, d'un côté, à l'insuffisance du budget pour couvrir des dépenses relatives à des travaux de sous-traitance qui auraient libérés les chercheurs de certaines tâches fastidieuses (enquêtes, secrétariat...), et de l'autre, au retard dans l'arrivée des tranches de financements dû à la lourdeur administrative du CNRS d'Orléans, responsable du budget. Cette lourdeur a surtout affecté les chercheurs du Sud, en particulier les doctorants.

- durée et phasage de la recherche : entre Juillet 2001, date de lancement de l'appel à proposition, et Mai 2004, date du colloque de restitution, le PRUD aura duré 35 mois. Dans le cas de l'étude considérée, l'équipe a souffert d'un problème au moment du démarrage qui a entraîné un retard de 2 mois. La première réunion entre les chercheurs s'est tenue au mois de Septembre 2001 ; alors que le rapport final a été remis en Janvier 2004. Soit une durée de travail de 29 mois. C'est là une durée jugée record pour un travail centré sur une thématique complexe et étalé sur des pays où la recherche n'est pas une tâche aisée. Les conséquences de la contrainte temps ont été ressenties par les chercheurs dans la mesure où ils ont été très bousculés dans le travail, et n'ont pas eu assez de temps pour organiser des réunions au niveau de l'équipe, en particulier durant la phase post-terrain. Ces réunions jugées très utiles pour confronter les résultats et affiner les éléments d'analyse comparative qui auraient facilité l'élaboration de la note de synthèse. Une note qui a pris sa forme finale après un effort considérable fournis par la responsable scientifique de l'équipe.

La recherche s'est déroulée en trois phases :

- Une phase préparatoire au cours de laquelle des réunions furent organisées en septembre 2001 entre les membres de l'équipe avec pour objectif la mise au point sur la thématique du projet et le choix des terrains d'étude.
- Une phase de réalisation de la recherche sur les différents terrains. C'est au cours de cette phase que s'est tenue la Réunion régionale à Rabat en janvier 2003, réservée à la présentation de l'état d'avancement de la recherche par les 11 équipes (impliquant 108 chercheurs) travaillant sur la région Maghreb/ Moyen Orient.
- La phase 3 de rédaction et remise des rapports en janvier 2004.

Le travail a été clôturé par deux manifestations, la première à l'échelle de l'ensemble des équipes du PRUD, c'est le colloque de Paris en Mai 2004, et une deuxième a concerné les équipes qui ont travaillé sur le Maroc, c'est l'atelier organisé à Rabat en décembre 2005.

7.2.2. Analyse et évaluation de l'étude

7.2.2.1. Hypothèses et idées forces de l'étude

L'étude part du constat, selon lequel, les pays du monde arabe, dans un contexte d'internationalisation connaissent une urbanisation à double visage : une urbanisation volontariste dans laquelle l'état est engagé et qui répond à des normes reconnues, et l'urbanisation spontanée qui procède d'une forme anarchique d'occupation de l'espace des villes par des catégories sociales exclues du système. C'est une forme d'urbanisation multiforme qui traduit, non seulement la crise sociale dans un contexte économique essoufflé, mais également la carence institutionnelle dont souffrent des états en mal de maîtrise de leur territoire.

Mais au lieu de voir dans ces deux formes d'urbanisation une opposition entre deux mondes, l'équipe a préféré nuancer sa position en soulignant leur caractère imbriqué et en les plaçant "au cœur des enjeux de conquête ou de reconquête foncières dans les grandes villes"⁷⁶

D'après l'étude, les transformations socio spatiales dans les villes sont le résultat des interactions entre les décisions des pouvoirs institutionnels et la pratique sociale des populations. Deux aspects essentiels sont soulignés : d'une part, les processus individuels et collectifs d'adaptation ou de résistance aux situations générées par les interventions, et, de l'autre, les modes de légitimation des actions entreprises par les différentes parties.

Sans prétendre établir une loi générale, l'objectif des chercheurs est de mettre au clair les règles des processus en cours dans les différents cas étudiés.

L'équipe suppose qu'à travers les interactions entre l'état, d'un côté, et les groupes d'habitants de l'autre, on peut comprendre le pourquoi et le comment du sort réservé aux différents projets de restructuration ou de rénovation urbaines.

Les différents pays choisis offrent en fait une diversité de cas où la concrétisation des projets, visant la mise à la norme de l'espace urbain, n'a pas toujours engendré une confrontation aigüe entre les intervenants institutionnels et les habitants. Les "Entre-deux" qui caractérisent ces situations sont variables d'un pays à l'autre en fonction des interactions et des processus mis en place pour la réalisation des projets en question.

Aussi au lieu de se maintenir à une seule hypothèse pour l'ensemble des situations, les chercheurs ont-ils tenu à spécifier une hypothèse pour chacun des cas étudiés.

Les hypothèses retenues s'articulent sur l'analyse de deux situations extrêmes :

76) Voir communication de Françoise Navez Bouchanine au colloque "Gouverner les villes du Sud..." Paris Mai 2004

- une situation en rapport avec les opérations de logement social (Maroc, Mauritanie, Algérie), en faisant la distinction entre, d'une part, la restructuration in situ, et d'autre part, celle dont l'objectif est le déplacement vers un autre site.

- une 2^{ème} situation se rapporte aux expériences où des aménagements pour la mise à niveau de la ville (autoroutes, grands axes intra urbains) nécessitant le dégagement des espaces antérieurement occupés en imposant aux populations de quitter par simple éviction (Beyrouth) ou par des propositions de relogement (Casablanca)

Mais ce sont deux situations qui offrent des ressemblances quant à la manière dont sont traités les problèmes engendrés par les interventions, la tendance des différents acteurs à la négociation et la référence à des ordres de légitimation.

Les aspects faisant l'originalité du Maroc tiennent, dans le cas des interventions sur l'espace urbain, à l'existence d'une sorte de "pacte sociopolitique" entre le pouvoir et les populations et qui ont depuis toujours justifié une approche par le logement social de substitution. Et c'est là une spécificité qui concerne même le projet de l'Avenue Royale à Casablanca. Pourtant c'est un projet inscrit dans une perspective moderniste de restructuration et de réaménagements urbanistiques qui concerne un lieu investi de sacralité et engage la plus haute autorité de l'État.

Ce pacte, érigé en constante de la politique marocaine, doit être reconsidéré à la lumière des dynamiques socio spatiales provoquées par les interventions dans le domaine urbain. Les nouveaux enjeux fonciers, sociaux, économiques et politiques, engendrés par la reconfiguration des structures spatiales urbaines, sont sources de conflits sociaux. Et même si l'expérience du Maroc, en matière d'habitat sociale et de lutte contre les bidonvilles, est vieille de plusieurs décennies, le phénomène de marginalisation sociale par l'habitat n'a pas pu être jugulé ni même limité. Ce qui constitue un échec de la politique menée par les autorités publiques qui s'explique par la mauvaise gestion sociale des ouvrages urbains. Mais le nouveau c'est qu'on assiste à une recomposition des rapports de force. D'un côté, un état qui s'affaiblit, et de l'autre la montée en puissance de nouveaux pouvoirs de décision et le réveil d'une société de plus en plus consciente des enjeux urbains et de ses droits. C'est à ce niveau que le Maroc s'aligne sur les autres pays et permet à l'étude de révéler de grandes lignes de similitudes entre les cas étudiés.

Deux idées forces sont rapportées pour expliquer la nature des "Entre deux" révélés par l'étude : la première idée se rapporte aux stratégies développées autour des actions d'aménagement urbain, par les acteurs publics, d'un côté, et par les populations, de l'autre. Alors que la deuxième concerne les ordres de légitimation auxquels, les uns et les autres, se réfèrent pour donner une justification à leur action.

Les stratégies

- du côté de l'État : pouvoir fragmenté et opacité des décisions : l'étude a permis de révéler que la dispersion du pouvoir de décision en ville est source d'incertitude et d'opacité. L'absence de coordination et de hiérarchies entre les pouvoirs de décision, les agissements de certains acteurs publics pour défendre leurs intérêts propres ou ceux de leur clientèle, le conditionnement de l'action par des événements et des calendriers politiques et l'utilisation de l'information sur le projet comme moyen stratégique pour orienter les esprits en fonction des objectifs variables et des conjonctures, sont autant de facteurs imbriqués qui agissent sur les politiques mises en œuvre dans le domaine urbain. Aussi la multiplicité des stratégies développées pour faire passer la décision, concernant tel ou tel projet, est-elle un indicateur de l'absence d'une ligne politique cohérente en la matière. Dans un pays où la démocratie est encore une catégorie de l'esprit, l'intégration de la société à la décision, par voie de la participation et de la concertation dans un cadre marqué par la transparence, empêche la mise en place de cette politique.

De la part des acteurs publics on assiste à des adaptations tactiques en fonction des cas de figure. Ca va de l'imposition par la force à la conviction ou à la négociation. Ce qui n'exclue pas l'utilisation d'autres moyens plus pernecieux mêlant la ruse à la menace tacite.

- du côté des populations locales : des stratégies à la recherche d'adaptation aux situations : les habitants ont aussi développé des comportements et des stratégies qui leur permettent, à leur manière, de résister à l'éviction ou de tirer profit des aspects positifs des décisions. Est-ce vraiment là la caractéristique de toute une société, ou simplement celle d'un microcosme constitué par ceux qui ont la possibilité de s'impliquer et de faire partie des variables de l'équation urbaine. Car les compétences mises à contribution pour atteindre cette finalité demandent un niveau d'intégration aux circuits d'information et aux réseaux mobilisables. Ce qui n'est pas du ressort du plus grand nombre.

Ce sont aussi des stratégies qui ne sont pas déployées au hasard. Les acteurs développent leurs stratégies, en changeant de posture en fonction de deux éléments :

- la sensibilité du moment que les auteurs désignent par la notion d'opportunité "politique ou événementielle".
- le niveau de compréhension que les populations ont des enjeux engendrés par l'intervention,

Enfin ce sont des stratégies qui peuvent être individuelles et/ ou collectives. Dans le cas des stratégies collectives, l'étude a souligné leur caractère ponctuel et fragile, surtout lorsque la réaction des populations n'est pas cautionnée par des leaders d'opinion, des élus ou par des organisations politiques ou relevant de la société civile. Mais peuvent être plus consistante quand elles expriment des oppositions dues à des intérêts contradictoires entre différents groupes d'habitants appartenant à un même espace.

Alors que les stratégies individuelles sont stimulées par la recherche du profit, et deviennent concurrentes des stratégies collectives, surtout quand la matérialité du projet se confirme, ou quand les interventions proposent un relogement ou un "recasement".

- Les ordres de légitimation

Les pouvoirs publics dans leurs interventions urbaines s'appuient sur plusieurs ordres de légitimations qui vont de la nécessité de moderniser la ville à la lutte contre la pauvreté, en passant par les besoins du développement ou l'impératif de sécurité.

Quant aux populations, leur comportement vis-à-vis des interventions des pouvoirs publics tire sa justification de la mobilisation des ordres de légitimation appartenant à plusieurs registres, et qui varient selon la phase du projet. En plus de la solidité du lien avec le site qui se mesure à l'ancienneté de l'occupation, les populations invoquent la justice sociale et l'équité, en faisant valoir leur droit de citoyen à accéder aux avantages de la modernité urbaine et /ou à sortir de leur condition de pauvreté.

7.2.2.2. Point de vue sur l'étude

C'est en terme d'innovation qu'on peut juger l'apport de cette étude à la recherche urbaine dans les pays arabes en général et au Maroc en particulier. L'étude est originale dans la mesure où elle a adopté une démarche comparative, et a privilégié l'analyse des processus générateurs des interactions sociales autour de l'enjeu spatial engendré par l'intervention étatique. Les cas étudiés appartiennent à des pays situés dans une même aire géographique et culturelle, Maghreb et Moyen Orient, et soumis à la même tendance d'universalisation des problèmes urbains. Mais ce sont des pays opposés sur les plans des institutions politiques, de la stabilité et du degré d'homogénéité sociale et du niveau de développement économique. Car s'agissant des mécanismes qui régissent la relation entre acteurs institutionnels et sociétés locales, au niveau urbain, l'étude a été riche en apports des éléments qui démontrent ce rapprochement entre les profils de l'urbanisation. C'est là une tentative de dépassement du modèle monographique et de l'exceptionnalisme, qui marquent certaines recherches, pour atteindre un niveau de généralisation qui situe les cas analysés par rapport aux phénomènes transversaux qui s'imposent dans un contexte d'internationalisation et de globalisation. Plus que la diversité des cas étudiés qui fait la force de l'étude, c'est, à notre avis, la transdisciplinarité de l'équipe qui a permis la multiplication des angles de vue et à rendu possible la prise en compte des multiples facettes que représentent les phénomènes étudiés.

Mais l'étude est restée très focalisée sur les cas analysés. Ceux étudiés au Maroc ont été choisis pour répondre à la problématique esquissée par l'argumentaire du PRUD.

C'est tous des cas situés dans les grandes villes considérées comme des espaces où l'urbanisation est la plus soumise aux effets de la globalisation et de l'internationalisation de l'économie.

Le choix porté sur l'avenue royale de Casablanca est justifié par le fait qu'il est le seul cas type de projet "de restructuration de la centralité et de réaménagement urbanistique et sécuritaire", dont la réalisation, encore en cours, a nécessité l'évacuation et le relogement des populations des quartiers affectés par les démolitions.

Dans les cas du logement social les situations étudiées répondent à trois modalités : une modalité où les populations ont gagné après une résistance (Carrière Bachkou), une deuxième où les habitants furent contraints de se déplacer (Houmt Nsara Tanger), et une troisième modalité sous forme de solution intermédiaire (Carrière El oued Salé).

Ces choix sont peut être raisonnés mais ne relèvent pas d'une identification selon des critères sélectionnés pour les besoins d'une problématique propre à l'étude. Ce sont tous des cas déjà étudiés et dont les conclusions ont été revalorisées dans le cadre de la présente recherche.

A travers la synthèse que nous avons pu étudier, on constate que l'équipe n'a pas situé sa position de recherche en fonction de la recherche urbaine sur la même thématique. Elle fait référence aux travaux antérieurs des membres de l'équipe sans les situer par rapport aux résultats de l'étude. En d'autres termes l'étude s'inscrit dans un cheminement de pensée des différents chercheurs, mais on ne voit pas ce que l'étude a apporté de plus.

Annexe 7.3. Rapport d'évaluation au Vietnam

“Les mobilités intra-urbaines à Ho Chi Minh Ville et Hanoi”

Rédigé par : Du Thai thi Ngoc

7.3.1. Généralités

Pendant la première quinzaine de janvier 2006, nous avons mené à Ho Chi Minh Ville les activités d'évaluation du projet n° 45 sur “ Les mobilités intra-urbaines à Ho Chi Minh Ville et Hanoi – Vietnam ” :

- lecture des documents
- entretiens avec les auteurs du projet à Ho Chi Minh Ville
- rédaction de la synthèse d'évaluation

7.3.2. Méthodologie

7.3.2.1. Lecture des documents

Du côté des évaluateurs : Rapport préliminaire du PRUD fourni par l'équipe de l'EPFL-Urbaplan, Guide d'évaluation
Du côté du projet n°45 : Synthèse des résultats, juin 2004 (en français), Rapport complet des résultats, 2004, en vietnamien.

7.3.2.2. Entretien avec les auteurs du projet

C'est la partie principale de notre action. Nous avons tenu des entretiens avec tous les auteurs qui travaillaient sur Ho Chi Minh Ville, sauf M. Nguyen Quoc Huy, comme il est parti faire son doctorat aux États-Unis. Tous ces auteurs font partie du corps de chercheurs de l'Institut de Recherche Économique de HCM Ville (IER).

Les 7 chercheurs avec qui nous avons tenu l'entretien sont :

Nom & prénom	Formation, fonction et spécialisation à l'IER	Tâches assumées dans le projet
Mme LE thi Huong	Géographie – chercheur	Comité de pilotage – population urbaine
Mme TRAN thi Thanh Thuy	Géographie économique – chercheur	Comité de pilotage – Éducation
M. LE van Thanh	Géographie humaine – chercheur (francophone)	Études urbaines
M. Du Phuoc Tan	Aménagement urbain	Aménagement urbain
Mme PHAM thi Thanh Hien	Histoire – chercheur	Santé
M. PHAN van Khiet	Géographie économique – chercheur	Transport
Mlle Nguyen thi Tuong Van	Sociologie – jeune chercheur	Questions sociales

A part Mlle Tuong Van, jeune diplômée d'une licence de sociologie en 2002, les autres chercheurs ont travaillé à l'IER depuis plus de 15 ans. M. LE van Thanh est francophone, doctorant à Paris. M. Du Phuoc Tan a un diplôme de master à l'AIT, il a participé à plusieurs projets de coopération internationale de recherche et de formation en études urbaines, en particulier le relogement. Les autres chercheurs ont participé à des projets de recherche pilotés par l'IER.

7.3.2.3. Organisation

Le guide d'entretien de l'équipe d'évaluation de l'EPFL-Urbaplan a été utilisé. Nous avons fait l'entretien individuellement avec chaque chercheur.

En fonction de l'expertise des chercheurs, les sujets d'entretien ont varié en vue d'obtenir le maximum d'informations. Pour la synthèse des entretiens qui est présentée ci-dessous, nous avons pris l'option de rassembler les opinions de tous les chercheurs par thème. S'il y a des remarques particulières qui ne représentent pas l'opinion de la majorité, nous les mentionnerons dans la synthèse.

7.3.3. Synthèse des entretiens

7.3.3.1. Informations générales du projet

Le projet PRUD n° 45 sur "Les mobilités intra-urbaines à Ho Chi Minh Ville et Hanoi" est un projet de coopération entre trois institutions :

- L'Institut de recherche économique de Ho Chi Minh Ville (IER), Vietnam
- Le centre de population, Université des Sciences économiques de Ha Noi (TTDS), Vietnam
- L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), France.

C'est un projet de deux ans : de février 2002 à mars 2004. Du côté vietnamien, l'IER est le partenaire principal. L'IER a signé une convention de coopération avec l'IRD de France. L'IER a aussi signé un contrat supplémentaire avec le TTDS de Ha Noi sur la répartition des tâches et du budget.

Comme il s'agit d'une étude comparative entre Ha Noi et Ho Chi Minh ville, chaque chapitre était pris en charge par une personne de Ha Noi et une de Ho Chi Minh ville. Les auteurs sont entièrement responsables de leurs chapitres, depuis la collecte des données, l'analyse jusqu'à la rédaction. Bien naturellement, l'enquête a été organisée par toute l'équipe.

Deux experts du Nord ont participé à ce projet :

- M. Patrick Gubry de l'IRD était le chef du projet. Tous les contacts avec le PRUD d'une part et l'IER de l'autre étaient passés par lui. C'est M. Gubry qui a pris l'initiative de participer au PRUD et de suggérer la thématique à l'équipe de l'IER. Toutes opérations importantes sur le terrain ont été menées en concertation entre Lui et l'IER.
- M. Gilles Grenèche de l'IRD était responsable du plan de sondage et du questionnaire.

7.3.3.2. Raisons du choix du sujet

Pourquoi les migrations intra-urbaines ? Ce choix résulte d'une longue coopération entre l'IRD et l'IER. Les deux institutions avaient dans les années précédentes ont réalisé ensemble deux projets sur les migrations :

- Migrations spontanées à Ho Chi Minh ville
- Migrations rurales – urbaines à Ho Chi Minh Ville, vues de la région d'émigration (Province de Long An).

Ces deux études portaient sur les mouvements migratoires entre HCMV et la région. D'autres études sur les migrations relèvent également de cette catégorie. Par contre, il n'y avait pas d'études sur les courants migratoires intra-urbains dont la dimension était importante comme cela a été reflété dans les résultats des derniers recensements. Les connaissances sur les tendances des migrations intra-urbaines aideront à éclairer les questions urbaines qui demandent une approche interdisciplinaire, à savoir les transports, le logement, l'aménagement urbain, ou dans une plus large mesure, l'impact du changement du milieu résidentiel suite à la migration.

Le PRUD, annoncé en 2001, exige que les projets d'études urbaines soient interdisciplinaires et interinstitutionnelles.

L'équipe de recherche IRD-IER a estimé que le thème central de migrations intra-urbaines pourra répondre au critère d'interdisciplinarité, parce que ce thème reliera différents aspects urbains tels que transport, aménagement, infrastructure, logement, écologie humaine.

Ensuite, pour répondre au critère interinstitutionnel, l'équipe a décidé de transformer l'étude en une étude comparative des deux métropoles du Vietnam, Ho Chi Minh ville et Ha Noi. C'est ainsi que l'équipe du TTDS de l'Université des sciences économiques de Ha Noi a été impliquée au projet.

Le TTDS de Ha Noi a aussi une longue coopération avec le CEPED et l'IRD, ces deux institutions ont formé trois docteurs pour ce centre : Mme Nguyen thi Thieng, Mme Pham Thuy Huong et Mme Vu Hoang Ngan. La francophonie a donc joué un rôle important dans la formation des scientifiques pour le centre TTDS.

Au début, M. LE van Thanh a été choisi pour être responsable de l'équipe vietnamienne parce que celui-ci possède quelques atouts par rapport aux autres chercheurs : il est francophone, il a le diplôme de DEA et il a travaillé avec Gubry dans les projets précédents.

Le van Thanh, Gubry et Mme Nguyen thi Thieng de Ha Noi ont élaboré le projet de recherche et l'ont soumis au PRUD. Cependant, au cours de la réalisation du projet, par des raisons de désaccord sur l'orientation du projet (opinion d'un des chercheurs: initialement, l'objectif était l'étude des impacts du changement du milieu résidentiel sur les migrants et sur les orientations de l'aménagement urbain, le projet est devenu une étude statistique et descriptive des migrants), ou désaccord sur le plan des relations personnelles, Le van Thanh a désisté. Alors, Mme LE thi Huong et Mme TRAN thi Thanh Thuy l'ont remplacé pour piloter le projet jusqu'à la fin.

D'autres membres ont donné leur avis sur le choix du sujet :

- l'étude des migrations est très proche de la spécialisation des membres de l'équipe : population, aménagement urbain (Thanh Thuy)
- Le transport urbain est un problème d'actualité qui demande des solutions à la fois urgentes et durables. L'IER a déjà organisé des séminaires sur les problèmes d'embouteillage pour rechercher des solutions à ce problème. Les migrations intra-urbaines ont une grande influence sur le transport urbain.
- Le sujet d'étude a des liens avec les politiques de desserrement démographique des districts du centre.
- L'étude des tendances de mobilité spatiale de la population urbaine est nécessaire pour l'élaboration des politiques de logement et d'infrastructure de la ville.
- C'est une étude interdisciplinaire. L'étude a pu profiter des résultats récents du recensement la population de 1999.

7.3.3.3. Originalité du sujet

La plupart des membres ont reconnu le caractère innovant du sujet :

- Par rapport aux études précédentes de l'IER, cette étude comparative a apporté des connaissances sur des questions urbaines de Ha Noi.
- L'étude a abordé un nouveau domaine des migrations qui aide à mieux comprendre les mouvements migratoires au sein de la métropole elle-même.
- L'étude pourra servir l'aménagement du réseau des transports en commun des deux villes.
- L'étude comparative est tout à fait nouvelle dans les études urbaines.

7.3.3.4. Les moyens disponibles pour la mise en oeuvre de l'étude

- Ressources humaines : les chercheurs de l'IER sont familiers avec les thèmes de recherche sur la population, le transport, l'aménagement urbain, ils ont bénéficié du rôle de l'IER comme organisme consultant de la ville en ces matières. En plus, ils ont travaillé avec Gubry dans les projets précédents sur les migrations.
- Budget : Le budget total de 76 000 euros alloué à trois institutions n'était pas généreux mais suffisant selon le jugement des membres de l'équipe. L'IER a facilité le travail de l'équipe en lui donnant le temps de travailler pour le projet.
- Les enquêteurs étaient des étudiants de géographie, de sociologie et de sciences économiques.
- La durée de deux ans du projet est convenable.

7.3.3.5. Formes de partenariat

L'équipe de recherche a été créée ad hoc pour ce projet, elle réunissait trois institutions comme il a été mentionné plus haut. Il est à noter que le partenariat IER – IRD existait déjà.

7.3.3.6. Renforcement de la capacité des membres, insertion de l'équipe dans les réseaux nationaux et internationaux

Renforcement de la capacité : Il est différencié selon le niveau et le rôle des chercheurs dans le projet. Pour les chercheurs de niveau avancé (2), ils n'ont pas appris de nouvelles approches ni de techniques de recherche. Ces deux chercheurs ont déjà participé à plusieurs projets de recherche internationaux, ils possèdent une expertise avancée des questions urbaines. Les autres ont considéré que leur capacité en technique d'analyse des migrations a été renforcée. Le projet leur a permis d'acquérir une connaissance plus approfondie des migrations dans les deux métropoles et de mieux comprendre l'importance des migrations dans les études urbaines.

La promotion et l'insertion aux réseaux scientifiques sont différenciées selon la position des membres dans le projet.

- Le projet a facilité l'insertion scientifique de deux responsables d'équipe de HCM Ville et de Ha Noi, Mme LE thi Huong et Mme NGUYEN thi Thieng. grâce à leur participation au projet PRUD, Mme Huong et Mme Thieng ont été invitées à intervenir au 25e congrès international de la population. Ce congrès a eu lieu en juin 2005 à tours, France. Mme Huong a une partie des résultats du projet sur les migrations intra-urbaines à HCM Ville. Elle a été invitée à adhérer à International Union for the Scientific Study of Population (IUSSP). En mars 2005, Mme Huong a été invitée à intervenir au séminaire organisé à Ha Noi par Asia Meta Center (AMC de Singapour) et Institute for social Development Studies de Ha Noi : "The impacts of migration on the left behind in Asia". Mme Huong a été invitée à participer à une conférence du PRUD organisée par l'UNESCO. Mme Thieng a participé à la conférence du PRUD à Cotonou en novembre 2005.

- Grâce aux références du projet, la Croix Rouge française a signé un contrat avec Mme Huong et Mme Thieng pour mener une étude sur "L'attitude des gens portant le casque pendant leur déplacement". L'étude a duré un mois. Les auteurs ont organisé une enquête consistant de 1500 fiches. Les résultats ont été jugés bons.

- La bonne réputation du projet, l'expertise en matière de migration ainsi que le nouvel acquis scientifique de l'équipe ont aidé l'équipe à bien élaborer un projet dans le cadre de l'appel d'offres FSP et l'équipe a gagné un projet FSP sur "Migrations, pauvreté et environnement urbain". Le budget alloué est de 50.000 euros. Le projet a été classé 2 sur dix retenus. Ce projet FSP applique le plan de sondage par unité de voisinage, bénéficiant du fonds de données du projet PRUD. dans le cadre du projet FSP, un budget complémentaire a été alloué pour l'apprentissage du français : Huong, Thuy, Phuc et Dang vont suivre des cours de français à l'IDECAF à partir de janvier 2006.

- Mme TRAN thi Thanh Thuy du Comité de pilotage a participé à la conférence du PRUD à l'UNESCO, ensemble avec Mme Huong.

- Quant à l'impact du projet au sein de l'IER développe trois principaux axes de recherche : macro-économie, micro-économie et études urbaines. Ce projet a renforcé la position de l'équipe d'études urbaines au sein de l'unité de recherche et développement urbains de l'IER. Le projet a contribué à développer les échanges scientifiques avec le TTDS de Ha Noi, ce qui a conduit à la réalisation du projet FSP.

Pour Mme Huong et Mme Thuy, elles ont acquis des connaissances plus amples sur l'ensemble des projets PRUD grâce à leur participation à des manifestations scientifiques. Donc, le projet a été très utile à leurs yeux.

Pour les autres membres, ils ne sont que de simples chercheurs, responsables d'un chapitre précis, personnellement ils n'ont pas vu l'apport du projet sur le plan d'insertion scientifique.

7.3.3.7. Suites de l'étude

- Les données du projet ont servi l'élaboration des politiques urbaines de la ville
- M. Du Phuoc Tan et Mme Huong ont fait des interventions sur les migrations lors d'un séminaire organisé par le Département des Ressources naturelles et de l'Environnement de HCM Ville
- la technique du plan de sondage par unité de voisinage sera appliquée dans le projet FSP
- Mme Huong a le projet de réunir les chercheurs en sciences sociales de l'IER (Huong, Thuy, Kieu, Linh, Hien) pour élaborer de nouveaux projets de recherche et rechercher les partenaires
- certains chercheurs (3) ont considéré que le projet n'a rien de nouveau sur le plan méthodologique, que les résultats ne sont pas homogènes, donc difficiles à utiliser pour d'autres études de l'IER. M. Tan considère que le projet peut avoir une valeur académique, utile aux universitaires, mais peu utiles pour les décideurs, parce que les résultats sont encore sous forme de matières premières. Les techniques d'enquête, le contenu du questionnaire ne sont pas nouveaux. Ils ne voient pas de perspectives d'application du projet
- jusqu'à maintenant, il y a peu d'information sur le projet, les résultats ne sont pas encore diffusés. Parmi les organismes décideurs, seul le Département des Transports et des Travaux Publics a été intéressé, mais à un faible degré.

7.3.3.8. Points forts du PRUD

Les opinions sont partagées. Les responsables du Comité de pilotage ont hautement apprécié le PRUD sur les points suivants :

- l'organisation des rencontres de tous les projets PRUD est une activité très fructueuse pour les membres. Ils sont au courant des thèmes et des activités des autres projets. A la conférence, tous les membres de projet étaient égaux,

les participants ont eu l'occasion de discuter des thématiques scientifiques, d'avoir des contacts avec les experts, d'acquiescer de la documentation

- la mise en œuvre du projet est bien conduite
- le niveau de langues s'est amélioré.

Les virements de budget ont respecté les délais. L'IER a été autonome dans l'utilisation du budget conformément aux règlements conjointement décidés. Le calendrier des activités est convenable.

Les autres membres n'ont pas pu évaluer le PRUD, étant donné qu'ils n'avaient pas d'accès aux informations du PRUD. Ils ont trouvé que ce projet n'était pas différent des autres menés par l'IER.

7.3.3.9. Difficultés rencontrées pendant la réalisation du projet

- les virements portaient sur des périodes trop courtes.
- dans la convention, il a été stipulé que les résultats seront publiés en vietnamien et en français, mais la langue de travail de l'équipe était l'anglais, les chercheurs étant anglophones, excepté M. Le van Thanh.
- difficultés internes au projet : changement de coordonnateur, intervention trop engagée de l'expert du Nord dans la gestion du budget (une opinion), la coopération n'a pas été égale, la partie vietnamienne n'avait pas beaucoup d'initiative (une opinion).
- les thématiques proposées par le PRUD étaient encore incohérentes, ne concouraient pas à un objectif global qui devrait être les solutions aux problèmes urbains des pays en développement.

3.10. Propositions

- le PRUD aidera l'équipe à trouver le financement pour publier les résultats.
- le PRUD aurait intérêt à définir des axes de recherche prioritaires pour mieux concentrer les sujets vers des thématiques prioritaires.

Annexe 7.4. Rapport d'évaluation en Afrique du Sud "Innovations et modification des champs urbains – évaluation de l'action municipale dans le centre déshérité de Johannesburg"

Rédigé par : François Menguelé

7.4.1. Généralités

Cette évaluation du projet de recherche "innovations et modifications des champs urbains – évaluation de l'action municipale dans le centre d déshérité de Johannesburg" a été menée à Pretoria et Johannesburg Ce document retrace les différentes d'activités menées ainsi que la synthèse des résultats :

- la lecture des documents-sources
- des entretiens avec les auteurs du projet à Johannesburg, Pretoria et Londres (e-mail, téléphone)
- la rédaction du présent rapport synthétique d'évaluation

7.4.2. Méthodologie

7.4.2.1. Lecture des documents

En prélude à toute action, nous avons procédé à une lecture du rapport de synthèse du programme PRUD (version anglaise, Juin 2004), ainsi que du guide d'évaluation mis à notre disposition par l'équipe de l'EPFL et URBAPLAN. Nous avons également parcouru le rapport du ministère des Affaires étrangères intitulé : "Gouverner les Villes du Sud, Défis pour la Recherche et pour l'Action – Actes du colloque international du PRUD, Paris, UNESCO, Mai 2007".

7.4.2.2. Entretien avec les auteurs du projet

D'emblée, l'identification des auteurs s'est avérée plus difficile que prévu. Cette difficulté était liée au fait que l'Institut de Recherche Socio-Économique (WISER) de l'Université de Witwatersand qui avait servi de base institutionnelle au projet PRUD ci-dessus n'avait plus aucun des chercheurs impliqués en son sein. Deux contacts essentiels nous ont été remis par WISER, notamment celui du chercheur principal M. AbdouMaliq Simone (rédacteur de l'offre) et M. Ivor Chipkin qui avait coordonné les travaux au niveau de WISER. Les multiples

tentatives d'accéder à ces deux chercheurs n'ont abouti qu'après une semaine. Depuis Londres, sa nouvelle base, M. Simone nous a fait parvenir d'autres contacts utiles. De tous ces contacts, nous n'avons pu retracer que 5 personnes-ressources, certaines personnes n'étant pas identifiables et d'autres ne pouvant pas répondre dans les limites du temps imparti à la finalisation du présent rapport.

C'est le cas par exemple de Mme Yael Horowitz dont l'avis aurait été intéressant du point de vue des retombées politiques et opérationnelles du projet, compte tenu des vastes opérations de rénovation urbaine qu'elle pilote en tant que PDG de l'Agence de Développement de Johannesburg (JDA⁷⁷). Nous avons quand même réussi à obtenir ces informations de M. Graeme Reid, son prédécesseur à ce poste. Il dirige actuellement son propre cabinet d'études "Urbanskywalkers") et travaille souvent en sous-traitance sur des questions liées à la rénovation urbaine.

Nous avons classifié les personnes contactées en trois catégories, notamment les chercheurs confirmés, les étudiants-enquêteurs, et les praticiens de la gestion urbaine. Cette classification nous permettra tout au long de l'analyse synthétique de croiser les vues de ces trois catégories selon les rubriques du guide d'entretien. Cela permettra de voir comment le projet PRUD a été internalisé du point de vue de ses objectifs ainsi que le souvenir que les membres de l'équipe gardent des retombées du projet PRUD et les espoirs qu'ils en nourrissent.

Nom & prénom	Formation, fonction et spécialisation	Tâches assumées dans le projet
M. Abdou-Maliq Simone	Socio-Anthropologue – Chercheur	Rédacteur de l'offre et du rapport final
M Ivor Chipkin	Sociologie Urbaine et Sciences de l'Administration – chercheur	Coordonnateur des travaux de recherche au sein de WISER
M. Graeme Reid	Urbaniste – PDG de la JDA	Responsable des opérations de rénovation urbaine
Mme Mphako Tjabadi	Étudiante en Maîtrise de Géographie	Enquêteur sur Hilbrow et Joubert Park
M. Todd Lethata	Étudiant en Anthropologie urbaine	Enquêteur – ancien syndicaliste ayant des entrées dans les milieux réputés "difficiles"
M. Jean-Pierre Sempabwa	Étudiant (congolais) en Architecture	Enquêteur à Yeoville, et Berea familiers aux milieux francophones
M Jean Didier Losango	Étudiant (congolais) Licencié en Économie Financière Étudiant en Maîtrise de Développement	Demandeur d'asile sous-traitant comme co-enquêteur dans sa zone de résidence Yeoville et Berea

En dehors de M. Ivor Chipkin qui était membre de WISER, toute l'équipe était constituée de collaborateurs externes. M Simone est connu par toute l'équipe comme un chercheur de grande renommée en matière de socio-anthropologie urbaine. Avant le projet PRUD, il avait pratiqué la recherche urbaine pendant une dizaine d'années en tant que membre de l'ONG sud-africaine PLANACT. Au moment où le projet PRUD est lancé, il est installé aux États-Unis où il poursuit des recherches avec l'université de Columbia. Fort de sa longue expérience et sa connaissance du milieu urbain sud-africain, il est sollicité comme chercheur temporaire par WISER pour aider à monter le projet PRUD. Ceci d'autant plus que WISER n'était pas doté d'une expertise urbaine assez solide pour mener ledit projet. M. Jean Didier Losango, lui était plutôt un demandeur d'asile vivant dans la zone de recherche. Il est Licencié en Économie Financière de l'Université Marien N'gouabi au Congo Brazza. C'est grâce à ses contacts avec M. Jean-Pierre Sempabwa, étudiant en Architecture ayant fréquenté avec son grand-frère au Congo qu'il "infiltre" l'équipe comme enquêteur sous-traitant. M. Todd Lethata par contre est un citoyen sud-africain. C'est un syndicaliste membre de l'ANC qui poursuit à temps partiel des études de socio-anthropologie à l'Université de Wits. Fort de ce profil, il est relativement bien connu dans certains milieux de la zone de recherche où il travaille d'ailleurs avec deux chercheurs français sur le VIH/SIDA dans la communauté d'immigrés. Les fréquentes sollicitations dont il fait l'objet l'on incité à faire de l'enquête urbaine son activité principale.

7.4.2.3. Organisation

Nous avons utilisé le guide d'entretien fourni par l'équipe d'évaluation de l'EPFL-Urbaplan comme cadre de référence de nos entretiens avec chaque membre de l'équipe ci-dessus.

Pour assurer une meilleure préparation, nous avons d'abord distribué le guide d'entretien à tous les interlocuteurs avant de prendre rendez-vous pour l'entretien. Le guide d'évaluation devait être rempli en prélude à notre rencontre.

77) La JDA est un opérateur de rénovation urbaine désormais placé sous la régie de l'autorité métropolitaine de Johannesburg.

Ceci a été fait par tous, sauf les deux chercheurs qui, après de multiples relances, nous ont toutefois concédé chacun, un entretien téléphonique durant lequel nous avons recueilli l'essentiel de leur opinion sur les différentes rubriques de l'entretien.

Cette approche a été dictée par les premières difficultés que nous avons eu à rencontrer les différentes personnes-ressources. Une fois le guide d'entretien rempli, l'entretien était plus aisé, car il ne se faisait plus sous la pression du "remplissage du formulaire". La conversation qui se voyait libérée de toute structure permettait aux interlocuteurs d'exprimer plus librement leur opinion sur les faits marquants, ceci d'autant plus que le souvenir même du projet n'était plus structuré dans la mémoire de nos interlocuteurs. Dans ce qui suit, nous procédons à une synthèse thématique des entretiens par regroupement d'opinions.

7.4.3. Synthèse des entretiens

7.4.3.1. Informations générales du projet

Le projet PRUD qui fait l'objet du présent rapport arrive en quelque sorte à point nommé, car sa période de mise en œuvre (Février 2002 à Mars 2004) coïncide avec les lendemains de la transition démocratique de l'Afrique du Sud.

Le pays se trouve donc en plein chantier car les communes ont à peine deux années d'existence. Cette mutation sous-entend une ouverture sur le monde qui passe d'abord par les villes en tant que creusets de valeurs collectives et carrefours des cultures.

Johannesburg, seule métropole du continent Africain qui émerge sur la carte des "global cities" entend réaffirmer ces symboles et attributs à travers une pléiade d'actions ciblées. Les autorités de la ville de Johannesburg viennent alors elle-même de mettre en place une série d'institutions dont la JDA qui est chargée de piloter la rénovation urbaine dans le centre déshérité de la ville.

C'est dans ce contexte que le projet PRUD proposé par WISER, un institut de recherches socio-économiques qui sert de centre d'études doctorales pour jeunes chercheurs à l'Université de Witwatersand à Johannesburg est accepté par le Comité de pilotage du programme.

Le responsable du projet pour WISER est M Simone, qui poursuit parallèlement d'autres travaux de recherche avec l'Université de Columbia aux États-Unis. Il venait périodiquement s'enquérir du déroulement des travaux de recherche, tout en profitant de son séjour sud-africain pour impulser un souffle nouveau aux angles de recherche par des ajustements méthodologiques.

M. Ivor Chipkin coordonne les travaux des enquêteurs, qui devaient réaliser les enquêtes terrains, avec qui il se réunit chaque mardi pour "jauger" les nouvelles données et réorienter, en cas de besoin, les travaux.

M. Graeme Reid profite des descentes régulières de M. Simone pour discuter de l'opportunité de certaines actions prévues par la JDA envers les zones de recherche.

Il ressort de ce qui précède que le WISER a privilégié la consultation et la collaboration comme approche pour répondre au critère d'inter-institutionnalité du PRUD, par opposition à un partenariat contractualisé. De par le rayonnement international de ses réseaux d'affiliation professionnelle et le caractère international de ses travaux de recherche, M. Simone est plutôt considéré par le reste de l'équipe comme un chercheur du Nord. Le reste de l'équipe est essentiellement du Sud.

7.4.3.2 Raisons du choix du thème d'étude

Par rapport à cette rubrique les interlocuteurs sont tous unanimes. Pour eux, l'Afrique du Sud se trouvait dans une phase de transition politique et d'ouverture au reste du monde. Johannesburg dans ce contexte arborait de plus en plus un rôle d'interface entre cette jeune démocratie du Sud et le phénomène de la mondialisation.

Ce rôle se traduisait par exemple par une forte intensité des mouvements migratoires de l'intérieur et du reste du continent vers la métropole de Johannesburg. Il s'avérait donc important d'ouvrir ce nouveau champ de connaissances et ses principes d'action, notamment l'ingénierie sociale des migrants, à la politique urbaine de la ville et par extension, aux acteurs de la rénovation urbaine en Afrique du Sud en général. De plus, les responsables du projet ont choisis des zones géographiques pour lesquels ils pouvaient disposer d'informations préalables provenant de la documentation de la JDA, ainsi que des bases de données sur certaines zones d'actions où des interventions ciblées avaient déjà lieu tels que Joubert Park et Faraday.

S'agissant du phénomène migratoire, un des enquêteurs affirme que beaucoup d'immigrés, choisissent l'Afrique du Sud comme pays de destination parce que ce pays ne regroupe pas les migrants dans des camps de réfugiés.

Ces derniers présentent des risques lorsqu'on est poursuivi dans son pays d'origine. Ici, en comparativement aux pays occidentaux, les migrants ont plutôt une latitude en matière de choix résidentiels.

7.4.3.3. Originalité et innovations induites du projet

S'agissant de l'originalité du projet, les interlocuteurs ont avancé les acquis suivants :

- le projet a été vecteur d'une collaboration fructueuse entre chercheurs et praticiens sur une question qu'on ne maîtrisait pas très bien
- l'aspect innovant c'était de regrouper une multitude de disciplines au sein de l'équipe pour étudier les modes de survie et leurs logiques de contrôle de l'espace urbain
- l'implication des étudiants dans le projet et surtout l'occasion pour eux d'exploiter les résultats des travaux pour approfondir leurs connaissances pratiques sur les méthodes de recherches et l'exploitation des résultats.
- l'étude d'une strate de la population urbaine dans un espace précis a réussi à illustrer toute la complexité du phénomène de l'urbanisation.
- la mise en perspective du processus de configuration de l'espace urbain par son utilisation par les réseaux de migrants

En somme, il ressort que les angles diversifiés d'étude du phénomène de l'urbanisation dans un espace précis ont été au centre de la valeur novatrice du projet PRUD. Ces angles d'étude ont fait appel aux dynamiques de peuplement que la dé-industrialisation de Johannesburg a engendré, suite à la chute de l'apartheid, aux modes de survie de ceux qui se sont appropriés l'espace urbain, leurs logiques d'accès au sol urbain et de contrôle de son utilisation, leurs pratiques associatives et entrepreneuriales; ensuite le croisement de toute cette dynamique avec la perception des autorités et, par conséquent, les politiques de rénovation urbaine de la ville.

De l'avis de toute l'équipe, pareille étude n'avait pas encore été menée avec la même profondeur.

7.4.3.4. Les moyens disponibles pour la mise en œuvre de l'étude

De l'avis de la plupart des interlocuteurs, les moyens mis en œuvre pour la réalisation de ce projet n'ont souffert d'aucune restriction particulière.

Les ressources humaines étaient adéquates, car WISER avait fait appel à un chef d'équipe, en la personne de M. Simone, bien introduit dans le thème du projet et dans les milieux de recherche sud-africains. Ce dernier à son tour avait réussi à mobiliser des collaborateurs qui avaient des connaissances de terrain dans les zones d'études pour y avoir déjà travaillé ou entretenu des rapports de proximité.

L'infrastructure de recherche de WISER (ordinateurs, poste de travail, matériel d'enquête, documentation, etc) était par ailleurs accessible à tout moment aux chercheurs.

Le montant du budget a été estimé largement suffisant pour un projet de cette envergure. Le temps imparti à l'étude n'a pas fait l'objet de commentaire spécifique, ce qui laisse entendre que la durée a été optimale.

Le projet a fait appel à des étudiants en anthropologie, architecture, géographie, sciences économiques et développement.

7.4.3.4. Formes de partenariat

Les chercheurs sont unanimes sur le fait que le partenariat s'est forgé sur trois angles institutionnels : WISER d'une part, le JDA et les ONG/OCB d'autre part.

Ce projet PRUD permet à WISER d'initier une consultation élargie avec des ONG et Organisations Communautaires de Base (OCB) en vue de mobiliser leur soutien aux actions de recherche. Par ailleurs, le PDG de la JDA, de ses propres propos, "s'inspire des discussions et échanges avec les chercheurs de WISER pour mieux apprécier l'impact des actions de la JDA sur le secteur informel".

Cette collaboration a été favorisée par le fait que la ville de Johannesburg, par le biais de la JDA était déjà présente sur les sites du projet, ce qui a en quelque sorte "assoupli" les attentes que le projet PRUD aurait pu engendrer à lui seul par l'intensité des investigations auprès des résidents.

Les enquêteurs n'ont plus bonne mémoire de la forme de partenariat, mais se souviennent que l'équipe a été constituée par WISER de manière *ad-hoc*. Cela semble logique car leur implication dans le projet est intervenue alors que les discussions entre partenaires avaient déjà eu lieu en amont de leur implication.

7.4.3.5. Renforcement de la capacité des membres, insertion de l'équipe dans les réseaux nationaux et internationaux

Les avis sont divergents sur les impacts en termes de renforcement des capacités.

Les chercheurs sont unanimes sur le fait que le projet leur a permis de mieux comprendre un phénomène que la recherche n'avait jusque-là abordé que de manière tangentielle. Le projet PRUD a été l'occasion pour eux d'étudier le phénomène urbain au centre de Johannesburg en utilisant plusieurs angles de vue et en croisant les résultats avec les perceptions et les instruments politiques de la ville. Ils ont d'ailleurs publié des articles dans certains journaux académiques tels que le *Journal of Public Culture* et *Urban Studies*. En 2004, M. Simone a été invité à faire une présentation auprès de WISER lors d'une conférence financée par l'Union Européenne. Il a également eu plusieurs discussions avec les représentants des agences de rénovations de la ville telles que JDA et de Blue IQ. Quant à M. Ivor Chipkin, il a mis à notre disposition un article récemment publié sur le titre : Les enjeux politiques de la recherche académique: perspectives sur Johannesburg. Il n'y mentionne pas le PRUD car n'ayant pas eu accès au rapport final de ce projet, mais estime que les connaissances glanées dans le cadre de cette initiative ont été d'une certaine utilité.

Pour les enquêteurs, le projet PRUD leur a permis de se familiariser avec un vaste réseau d'organisations opérant sur la ville, y compris la Fondation Ford (Todd Lethata) et des praticiens comme Graeme Reid (JDA) et Niel Fraser (Unité de Planification de Johannesburg). Todd Lethata utilise fréquemment les contacts acquis au projet PRUD dans le cadre d'un projet de publication sur la ville post-apartheid en collaboration avec Dr Zedledy, le chef du Département d'anthropologie. Sa connaissance des milieux de recherche français s'est par ailleurs améliorée dans la mesure où il est maintes fois sollicité pour participer aux enquêtes concernant une étude sur le VIH/SIDA dans la communauté des immigrés du centre ville. Il y collabore avec deux chercheurs français, notamment Dr. Frédéric Lemarcis et Prof. Didier Fassin de l'Université de Paris 13. Son objectif à long terme est d'aller poursuivre ses études doctorales en France. M. Jean-Pierre Sempabwa a développé son thème de mémoire à partir des résultats du projet. L'enquêteur-sous traitant Jean-Didier Losango, actuellement en fin de maîtrise, doit son statut d'étudiant aujourd'hui au Projet PRUD. Sur la demande de Jean-Pierre Sempabwa, il a "infiltré" l'équipe de chercheurs en allant présenter régulièrement les résultats de ses enquêtes lors des réunions de coordination hebdomadaires. Cet engagement lui a permis de décrocher une bourse pour sa maîtrise en développement qu'il est en train d'achever auprès de l'université de Wits.

7.4.3.6. Suites de l'étude

De l'avis de la plupart des interlocuteurs, il semble établi que le rapport final et les conclusions du projet sont restés dans l'environnement immédiat du PRUD sans pour autant connaître une diffusion à grande échelle. Cela semble se confirmer par le fait qu'outre M. Simone, aucun des interlocuteurs n'a eu accès au rapport final du projet. Comme nous avons souligné plus haut que M. Simone a été sollicité pour faire une présentation des résultats auprès de WISER.

Néanmoins, selon certaines réponses d'opérateurs, le projet a influencé le processus de rénovation urbaine au centre ville chemin faisant. L'un des enquêteurs affirme aussi qu'au moment où il déménageait de la zone d'action, tous les immeubles qui jonchaient les lieux ciblés par l'enquête PRUD avaient été complètement rénovés et la majorité des habitants déguerpis. Le projet, selon lui, a permis à la ville de prendre conscience d'un mal qui l'envahit au point de déteindre sur l'image positive qu'elle veut créer et d'amorcer des solutions durables.

Certains programmes de recasement auraient permis à certains groupes d'immigrés d'entamer ou accélérer leurs procédures de régularisation.

7.4.3.7. Points forts et acquis du PRUD

Même si les résultats du projet n'ont pas connu une large diffusion, les interlocuteurs, en tant que premiers témoins des impacts du projet, gardent un souvenir assez positif du projet PRUD.

Un acteur opérationnel estime que le projet a contribué à relancer et à alimenter le débat sur le sort du centre ville. Il a permis de rectifier certaines idées reçues de la part des autorités sur les modes de fonctionnement du centre ville et de mieux juger la pertinence de certaines interventions. Le projet a permis de rectifier la manière dont certaines interventions nouvellement proposées pour le centre ville sont conçues.

A titre d'exemple notre interlocuteur estime que la stratégie de rénovation économique pour la zone de Hillbrow et Berea a intégré les travaux des chercheurs. Pour les chercheurs, la combinaison des ressources institutionnelles,

financières et intellectuelles, l'ouverture d'un champ de connaissances par une approche pluridisciplinaire et une combinaison de thèmes dans un espace urbain bien ciblé en ont rajouté à la valeur scientifique au projet.

Pour les enquêteurs, le projet a par ailleurs permis de sensibiliser certains groupes de résidents sur la nécessité de fournir les informations nécessaires aux chercheurs, ceci dans la mesure où ces informations avaient pour finalité de susciter une meilleure prise en compte de leurs préoccupations dans le cadre des actions de rénovations.

Les virements ont été faits dans les délais, malgré quelques lourdeurs administratives. Le calendrier des activités était convenable.

D'après ce qui précède, nous constatons que malgré l'absence de diffusion du rapport final à l'endroit de toute l'équipe, tous les membres ont pu, chemin faisant, se faire une idée sur les impacts du projet. Ce constat confirme le caractère recherche-action du PRUD qui veut que l'impact du projet n'attende pas la fin des travaux de recherche pour se manifester, mais qu'il intervienne plutôt dans le feu de la recherche-action elle-même. Deux facteurs favorables sont à souligner:

- le phasage du projet sur deux ans apparaît raisonnable pour permettre une "absorption" des résultats de recherche dans les politiques de la ville.
- Le projet PRUD s'est déroulé dans un contexte où la ville de Johannesburg était en train de concevoir et de déployer des actions de rénovations envers les sites sélectionnés pour les enquêtes, un contexte propice à l'absorption des résultats de la recherche.

7.4.3.7. Difficultés rencontrées pendant la réalisation du projet

Les difficultés principales concernent les conditions quelque fois à haut-risques dans lesquelles les enquêtes ont été menées. En effet, même comme le projet s'inscrivait dans une démarche de partenariat avec des ONG/OCB locales, l'accès aux zones d'enquêtes était miné de résistances et d'hostilités de la part des résidents. Surtout dans les milieux où il existait des groupes rivaux, discuter avec les membres d'un groupe rendait l'enquête impossible dans la communauté rivale, qui quelquefois avait livré des enquêteurs à la pure bastonnade..

7.4.3.8. Propositions

En guise de propositions, l'équipe a été claire et quasi-unanime sur le fait que le PRUD devra trouver des financements pour aider les institutions-partenaires à publier les résultats qui, selon eux, ont une valeur scientifique et opérationnelle indubitable.

Les projets PRUD devraient surtout renforcer l'opérationnalité de la recherche. Ceci est d'autant plus important pour un pays en transition comme l'Afrique du Sud où il existe des problèmes sociaux de grande envergure. Dans un tel milieu, l'interaction avec les résidents est souvent minée de risques et dangers pour la vie du chercheur, surtout lorsque la valeur opérationnelle de la recherche fait défaut. Selon l'un des enquêteurs (M. Todd Lethata) la recherche-action pourrait par exemple inclure une démarche de planification d'actions avec les groupes constitués pour les aider à mieux articuler leur volonté de travailler ensemble avec les autorités en vue d'une amélioration négociée de leur condition. Ceci pourrait faire disparaître le climat de suspicion entre les autorités et les résidents.

Un projet PRUD similaire à celui qui fait l'objet du présent rapport devra utiliser les potentialités des réfugiés et demandeurs d'asile, parmi lesquels beaucoup sont très qualifiés pour faire avancer l'économie du pays hôte. Le PRUD devrait s'inscrire dans le sens d'une valorisation des ressources existant dans les milieux d'enquête.

Les chercheurs souhaitent que les projets PRUD puissent mieux alimenter les échanges entre les différentes équipes de chercheurs issus des pays de la même région, car beaucoup de temps aurait été investi sur le côté cérémonial des échanges, plutôt qu'aux échanges comparatifs entre chercheurs. Des approches d'échanges comparatifs plus innovants devront être privilégiées dans le futur.

Annexe 8. Publications des équipes (selon les réponses aux questionnaires) et référencement Internet des études du PRUD

<p>François GRUNENWALD et Eric LEVRON (ss Dir. De)</p>	<p>Villes en guerre, guerres en villes</p>	<p>Le livre “<i>Villes en guerre, guerres en villes</i>” “<i>Fragiles cités</i>”, in <i>Diplomatie</i>, N°17 Les actes de la Conférence “<i>Linking relief, rehabilitation and development in Afghanistan</i>”, Kabul, December 2005</p>
<p>Alain DUBRESSON</p>	<p>Décentralisation et gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne Afrique du Sud (Johannesburg, Le Cap), Éthiopie (Addis Abeba),Nigeria (Lagos, Ibadan), Tanzanie (Dar es-Salaam).</p>	<p>JAGLIN S. 2003, “<i>Services d’eau et construction métropolitaine au Cap. Les difficultés de l’intégration urbaine</i>”, <i>Revue française d’administration publique</i>, 107, pp. 433-446. FOURCHARD L. (dir.), <i>L’Afrique politique</i>, Bordeaux, CEAN, Paris, Karthala (à paraître avec les contributions des 3 collègues du Nigeria ayant participé au PRUD) DUBRESSON A. JAGLIN S., WILKINSON P., (eds), “<i>Developmental policies and planning issues. Reconstructing the local governance system in Cape Town</i>” (à paraître en 2006).</p>
<p>Faranirina RAJAONAH</p>	<p>Les grands marchés de Madagascar : espaces de transactions et pôles de développement</p>	<p>Un ouvrage en préparation Deux mémoires de maîtrise soutenus au Sud (master 1) Deux thèses en cours au Sud</p>
<p>Patrick GUBRY</p>	<p>Les mobilités intra-urbaines à Hô Chi Minh Ville et Hanoï (Viêt-nam)</p>	<p>Gubry Patrick, Lortic Bernard, Grenèche Gilles, Lê Van Thanh, Lê Thi Huong, Trân Thi Thanh Thuy, Nguyễn Thi Thiêng, Phạm Thuy Huong, Vu Hoang Ngân, Nguyễn Thê Chinh, 2003, Hanoï : “<i>Population et migrations intra-urbaines</i>”, In Uy Ban Nhân Dân Thanh Phố Hà Nội, Région Île-de-France, Pandolfi Laurent, Ha Van Quê (éds), “<i>Regards croisés sur Hanoï. Transition, spécificité urbaine et choix de développement/ Hà Nội</i>”. Thanh phố đặc thù và những lựa chọn cho phát triển. Actes du séminaire du PRUD/ Kỳ yêu hội thảo của PRUD, Hanoï, 12-14 novembre 2002. Hanoï : Institut des Métiers de la Ville (IMV)/ Du an đạo tạo chuyên ngành đô thị, 287 p., p. 97-103. Gubry Patrick, Lê Thi Huong, Nguyễn Thi Thiêng, Trân Thi Thanh Thuy, 2004, “Les mobilités temporaires au sein des métropoles vietnamiennes : Hô Chi Minh Ville et Hanoï”, In Goldblum Charles, Osmont Annik, Diaz Isabel (Coord.), “Gouverner les villes du Sud. Défis pour la recherche et pour l’action”. Actes du colloque international du PRUD (Paris, UNESCO, 5-7 mai 2004). Paris : ministère des Affaires étrangères (Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement, DGCID), GEMDEV, ISTED, 296 p., p. 92-97. (Partenariats). Gubry Patrick, Lê Thi Huong, Trân Thi Thanh Thuy, Nguyễn Thi Thiêng, Phạm Thuy Huong, Vu Hoang Ngân, Les mobilités intra-urbaines à Hô Chi Minh Ville et Hanoï. 37 p. [Chapitre 3 de l’ouvrage collectif “La ville vietnamienne en transition” à paraître en 2006 aux éditions Karthala, Paris, pour la version française et aux éditions Thê Gioi, Hanoï, pour la version vietnamienne]</p>

Sarr Cheickh	Emergence de nouveaux acteurs locaux et recompositions des territoires urbains : l'appropriation de la centralité des villes par les Moodu Moodu (Saint-Louis, Dakar, New York) Continuités - discontinuités des formes et des légitimations de pouvoir en ville et leur impact sur l'aménagement urbain	Les Moodu Moodu du Sénégal, du rural aux centralités urbaines l'étirement d'une longue mutation. -Problématique des Moodu Moodu dans le développement local. - Migration, religion et transnationalisme, le cas des Moodu Moodu
Odile GOERG	Réseaux de transport et services urbains au Maghreb. Une analyse comparative des rapports entre logiques techniques, systèmes politiques locaux et dynamiques urbaines	Certains collègues africains vont exploiter leur travail pour publication (en particulier Sotindjo et Goeh Akue) Interventions orales sur le thème de l'équipe ou sur mon travail sur Conakry Participation au livre coordonné par Laurent Fourchard "Gouverner les villes" (à paraître)
Chantal CHANSON-JABEUR	Réseaux de transport et services urbains au Maghreb. Une analyse comparative des rapports entre logiques techniques, systèmes politiques locaux et dynamiques urbaines	Rapport "Réseaux de transport et services urbains au maghreb. Les cas de la Wilaya de Casablanca et du Grand Tunis" - février 2004, 260 pages "Le système de transport à Casablanca" (T. Zhiri-Oualalou, G. Makhoulouf) in Intégration à la ville et services urbains au Maroc, IRD-INAU, novembre 2005 "Les réseaux de transport urbain dans les grandes villes maghrébines : Alger, Casablanca, Tunis", en préparation Éd. L'Harmattan, Paris
Sylvie BREDELOUP	Autour de services urbains, l'émergence de dispositifs gestionnaires composites confrontations d'expériences abidjanaises, dakaroises et durbanites	Chapitres d'un ouvrage intitulé : "A Comparative Analysis of the Metropolitan Areas of Durban, Abidjan and Marseille", aux éditions Plumblin (Durban) Chapitre 14 d'un ouvrage intitulé "Liens et lieux de la mobilité" aux éditions Belin. Un projet soumis pour publication IRD/Karthala et intitulé "Abidjan, Dakar : des villes à vendre ?"
Hélène SEREN	L'urbanisation des camps de réfugiés dans la bande de Gaza et en Cisjordanie	"The Refugee Camps in Gaza Strip and West Bank: Between Memory and Future, between Foundations and Prolongations of the Exile" – The Town of Refugees Centre for International and Security Studies, Palestinian and Israeli environmental narratives, Proceedings of a conference held in association with the Middle East Environmental Futures Project, edited by Stuart Shoenfeld, York University, Toronto, Ontario, Canada, pp.129-140.
Alain DURAND-LASSERVE	La nouvelle coutume urbaine. Évolution comparée des filières coutumières de la gestion foncière urbaine dans les villes de pays d'Afrique sub-Saharienne	- "Sticking with tradition : how effective are new customary land delivery systems ?". In Insights, Londres, November 2003. - "Land for housing the poor in African cities. Are neo-customary processes an effective alternative to formal systems?" In: "Urban Futures: economic development and poverty reduction", pp. 160-174. Édité by Nabeel Hamdi. ITDG Publishing, April 2006

NGUYEN QUOC THONG	Le rôle de la société civile dans la gestion environnementale urbaine (Viêt-nam)	<p>- (En Association avec Thoams Mogale et Alan Mabin) <i>“Residential tenure security in South Africa – shifting relationships between customary, informal and formal systems”</i>. A paraître, Programme for Land and Agrarian Studies (PLAAS), Johannesburg, 2006</p> <p>Hadenius, Axel et Frederik Uggla; 1998; <i>“Modeler la société civile”</i>, in Amanda Bernard, Henny Helmich et Percy B. Lehning; <i>“La société civile et le développement international”</i>; Paris; Centre Nord-Sud et OCDE; pages 47-61.</p> <p>Hann, Chris and Elizabeth Dunn; 1996; <i>Civil society: Challenging Western Models</i>; London and New York; Routledge.</p> <p>Nosco, Peter; 2002; <i>“Confucian Perspectives on Civil Society and Government”</i>; in Nancy L. Rosenblum and Robert C. Post; <i>Civil Society and Government</i>; Princeton and Oxford; Princeton University Press; pages 334-359.</p>
Karine PEYRONNIE et Nathalie LANCRET	<p>Projets de voirie et recompositions urbaines à Vientiane et Hanoï</p> <p>Réunions régionales. A mi-parcours : Hanoï, Rabat, La Havane et Dakar.</p> <p>Programme de recherche urbaine pour le développement. Gouverner les villes du Sud ?</p> <p>Gouverner les villes du Sud. Défis pour la recherche et pour l’action.</p>	<p>- Cerise E., Lancret N., Maximy R. de, Peyronnie K., Sisoulath B. (2004), <i>“Projets de voirie et recompositions urbaines à Vientiane et Hanoï”</i>, Rapport final du Programme de Recherche Urbaine pour le Développement (PRUD), Action concertée incitative du Fonds de solidarité prioritaire du ministère des Affaires étrangères, conduite par le GEMDEV et l’ISTED, 150 p. + 68 planches graphiques dont 51 format A3.</p> <p>- Cerise E., Lancret N. (à paraître), <i>“Les rues commerçantes et les transformations du tissu urbain, l’exemple de la rue Dongpalane”</i> in <i>“Vientiane, développement urbain et patrimoine”</i>, Éditions Recherches, Paris et Institut de Recherche en Urbanisme, Vientiane.</p> <p>Programme de recherche urbaine pour le développement. GEMDEV / ISTED, Septembre 2003, 29 p.</p> <p>Villes en développement N°63-64, mars-juin 2004, ISTED / GEMDEV, 28 p.</p> <p>Actes du colloque international du PRUD (UNESCO, 5-7 mai 2004) MAE (coll. Études), Paris, septembre 2004, 296 p.</p>
Ronaldo RAMIREZ (équipe PRUD Kosta Mathey)		<i>“State and civil society in the barrios of Havana, Cuba : the case of Pogolotti”</i> in <i>Environment and Urbanization</i> , Vol 17, N° 1, April 2005, Pp. 147-170
Claude de MIRAS et Julien LE TELLIER	Gouvernance urbaine et accès à l’eau potable au Maroc	Éd. L’Harmattan, Paris, nov. 2005, p. 276
Claude de MIRAS et al	Intégration à la ville et services urbains au Maroc	INAU (Institut national d’aménagement et d’urbanisme), IRD (Institut de recherche pour le développement), Rabat, novembre 2005, 478 p.
Franck CASTIGLIANI, J. Mi-chel CUSSET, Patrick GUBRY, Nguyen Thi Thiêng, Pham Thui Huong (ss. Dir. de)	La ville vietnamienne en transition	Paris, éd. Karthala, IMV (Institut des métiers de la ville, Hanoï), PADDI (Centre de prospective et d’études urbaines, Ho Chi Minh Ville), 2006, 314 p.

Liste des projets de recherche PRUD	Responsable scientifique	Référencement internet en relation avec PRUD (En dehors de ce qui se trouve sur le site ISTED) Publications en relation avec la recherche	Autre lien internet
1. Les grands marchés de Madagascar : espaces de transactions et pôles de développement	F.Rajaonah	http://www.sedet.jussieu.fr/urbain.htm	<p>participation séminaire http://hookipa2.ac-nice.fr/histgeo/peda/conf/blois/blois2003/villes.HTM</p> <p>publications sans relation avec la recherche</p> <p>Le Mouvement Social No. 204 - Juillet-Septembre 2003 Sociétés et espaces urbains en Afrique, Populations : métiers et vécus Prestige et métier dans la société malgache. A Tananarive aux XIX^{ème}-XX^{ème} siècles, Faranirina V. Rajaonah, p.65</p> <p>http://www.anrtheses.com.fr/Catalogue/SCat_843.htm</p> <p>catalogue de thèse en science politique : RAJAO-NAH (Faranirina) 24300 élites et notables malgaches à Antananarivo dans la première moitié du XX^{ème} siècle.</p> <p>enseignement</p> <p>www.sedet.jussieu.fr/sites/Afri-lab/enseignements/Enseignement.htm</p>
2. Évolution comparée des filières coutumières de la gestion foncière urbaine dans les pays d'Afrique sub-saharienne	A. Durand-Lasserve	<p>http://www.id21.org/id21ext/u2mm1g1.html</p> <p>www.worldbank.org/urban/symposium2003/docs/papers/durand-lasserve.pdf</p> <p>www.ucl.ac.uk/DPU/publications/DPU%20News/47.pdf</p> <p>www.sedet.jussieu.fr/urbain.htm</p> <p>world development report 2003- 2006 end notes ref. (Pas PRUD mais la recherche de DL)</p>	<p>participation séminaire Fourth N-AERUS Annual workshop, Paris, May 15-17 2003, BEYOND THE neo-Liberal consensus on urban development: other voices from Europe and the South Urban Development for Poverty Reduction: Towards a Research Agenda Participant List The World Bank December 9–11, 2002</p> <p>www.bbr.bund.de/staedtebau/download/sitzungen_podiumsdisk.pdf</p> <p>publications sans relation avec la recherche</p> <p>www.reseau-ipam.org/IMG/rtf/Rapport_d_activites_2003.rtf</p> <p>enseignement</p>
3. Projets de voirie et recompositions Vientiane et Hanoï	K.Peyronnie, lancret	<p>www.sedet.jussieu.fr/sites/asiae/contrats/programmehanoï.htm</p> <p>IRD</p> <p>www.irdlaos.org/activites/KarinePeyronnie.htm</p> <p>www.ur013.ird.fr/BILAN.pdf</p> <p>www.ur013.ird.fr/Rapport2003.pdf</p> <p>www.ambafrance-vn.org/coop/urban-en-2003.pdf</p>	<p>participation séminaire</p> <p>publications sans relation avec la recherche</p> <p>Enseignement</p>

<p>4. Transitions nationales, gouvernance urbaine et gestion de l'eau potable : Maroc –Vietnam</p>	<p>C.De Miras</p>	<p>www.sedet.jussieu.fr/sites/asiе/contrats/programmehanoї.htm http://www.ambafrance-ma.org/presence-francaise/ird.cfm www.ambafrance-vn.org/coop/urban-en-2003.pdf</p>	<p>participation séminaire</p> <p>publications sans relation avec la recherche</p> <p>enseignement</p>
<p>5. Analyse sociologique de la réhabilitation des centres anciens de Bethléem et d'Hébron.</p>	<p>M.Hirschhorn</p>	<p>http://www.cerlis.fr/encours/proffiches/hirschhorn2.htm http://www.cerlis.fr/publications/prof.htm</p>	<p>participation séminaire</p> <p>publications sans relation avec la recherche</p> <p>Enseignement</p>
<p>6. Enjeux du relogement des zones d'habitat précaire à Hô Chi-Minh-Ville : entre grands programmes et micro projets</p>	<p>S. Wust</p>	<p>http://www.epfl.ch/COOP/recherche/metropolisation_prud.htm http://www.sedet.jussieu.fr/sites/asiе/contrats/seminairehanoї.htm http://vet.asso.free.fr/doc.php?act=doc&lang=fr www.ambafrance-vn.org/coop/urban-en-2003.pdf Cité à titre individuel</p>	<p>participation séminaire</p> <p>publications sans relation avec la recherche PRUD</p> <p>WUST S., 2001, Métropolisation, habitat précaire et relogement forcé : entre phénomènes d'exclusion et tactiques populaires d'intégration. Le cas du canal Nhieu Loc-Thi Nghe à Ho Chi Minh-Ville, Vietnam. Thèse de doctorat, Lausanne, EPFL. <i>Résumé</i></p> <p>WUST S., 2002, "Les enjeux du relogement forcé à Ho Chi Minh-Ville : comment limiter les risques d'exclusion et d'appauvrissement", Programme de gestion urbaine (PGU-ACDI), Université de Montréal, Session de formation "relocalisation dans les projets de développement urbain", Vung Tau, 7-9 mai 2002.</p> <p>WUST S., 2001, Die metropolisierung von Ho Chi Minh Stadt. In StadtBauwelt, n°151, pp.40-49.</p> <p>WUST S., 2001, Expertise in Relocation Policy for the Canal Tan Hoa-Lo Gom Sanitation and Urban Upgrading Project, report N°1, 2, 3, Lausanne, IREC-EPFL.</p> <p>WUST S. et al., 2000, Metropolization, Ecological Crisis and Sustainable Development: Water Management and disadvantaged Neighbourhoods in Ho Chi Minh-City, Vietnam, in Scholz R.W., Häberly R., Bill A., Welti M. eds., Transdisciplinarity: Joint Problem-Solving among Science, Technology and Society, Proceedings of the International Transdisciplinarity 2000 Conference, February 27-March 1, workbook II, ETH, Zurich, pp. 206-21</p> <p>enseignement</p> <p>participation séminaire</p> <p>publications sans relation avec la recherche</p>

7. De la planification urbaine à l'urbanisme des projets de lotissements au Cameroun : impacts sur les stratégies d'accès à la propriété et aux services urbains	Touna Mama	sur http://www.uneca.org à moins qu'il ne s'agisse d'un homonyme IRD	Enseignement participation séminaire publications sans relation avec la recherche Enseignement
8. Autour de services urbains, l'émergence de dispositifs gestionnaires composites confrontations d'expériences abidjanaises, dakaroises et durbanites	S. Bredeloup	www.ur013.ird.fr/Rapport2003.pdf www.ur013.ird.fr/BILAN.pdf cité en référence par plusieurs étudiants, jeunes chercheurs	participation séminaire publications sans relation avec la recherche Enseignement
9. Stratégie des acteurs, dynamiques urbaines et structuration des territoires : une mise en parallèle de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Australe. Aménagement des couloirs de transport sous-régionaux et dynamiques de polarisation des activités	D. Requier-Desjardins	http://kerbabel.c3ed.uvsq.fr/_Html/reference_1647_fra.html www.GEMDEV.org/publications/etatdessavoirs/pdf/mainguy.pdf	
10. Les mobilités intra-urbaines à Hô Chi Minh Ville et Hanoï, Vietnam	P. Gubry	www.sedet.jussieu.fr/sites/asia/contrats/programmehanoï.htm IRD www.ird.demographie.net/gubry/programme.html www.bondy.ird.fr/cvd/pages_2002/vietnam/index.php3 http://www.vietnam.ird.fr/documents/mobilites.htm (valorisation de la recherche) www.ambafrance-vn.org/coop/urban-en-2003.pdf	publications sans relation avec la recherche Publications : Gubry Patrick, 2001, The population of Vietnam. Its evolution and related issues. The CEPED News (Paris), n° 9, p. 1-3. Gubry Patrick, Lê Thi Huong, Truong Si Anh, 2003, Migrer pour soi-même ou pour les siens ? Les bénéfices économiques de la migration rurale-urbaine vers Hô Chi Minh Ville (Vietnam). In Eggerickx Thierry, Gourbin Catherine, Schoumaker Bruno, Vandeschrick Christophe, Vilquin éric (éds), Populations et défis urbains. Chaire Quételet 1999. Louvain-la-Neuve : Academia, L'Harmattan, 778 p., p. 151-163. Gubry Patrick, Pham Thuy Huong, Lê Van Thanh, 2003, Appréhension des espaces de vie à partir de l'étude des mobilités intra-urbaines à Hô Chi Minh Ville et Hanoï. In Bertrand Monique, Dupont Véronique, Guérin-Page France (Dir.), Espaces de vie. Une revue des concepts et des applications. Paris : INED, 169 p., p. 139-142. (Documents de Travail, n° 118). Gubry Patrick, Vu Thi Hông, Lê Van Thanh (Dir.), 2002, Les chemins vers la ville. La migration vers Hô Chi Minh Ville à partir d'une zone du delta du Mékong. Paris : Karthala, CEPED, 343 p. (Hommes et Sociétés).

			<p>Séminaires, communications :</p> <p>Gubry Patrick, Lortic Bernard, Grenèche Gilles, Lê Van Thanh, Lê Thi Huong, Trần Thi Thanh Thuy, Nguyễn Thị Thiêng, Phạm Thuy Huong, Vu Hoang Ngân, Nguyễn Thế Chinh, 2002, Hô Chi Minh Ville et Hanoï : Population et migrations intra-urbaines. Séminaire “<i>Regards croisés sur Hanoï : Transition, spécificité urbaine et choix de développement</i>”, Hanoï (12-14 novembre 2002), 42 p. [Existe en vietnamien]</p> <p>Gubry Patrick, 2003, La coopération récente dans le domaine de la recherche démographique au Viêt-nam. Communication au colloque sur “<i>Le Comité pour la Coopération Scientifique et Technique avec le Viêt-nam et la coopération scientifique et technique avec le Viêt-nam</i>”, Paris (29 novembre 2003), 5 p.</p> <p>Rapport :</p> <p>Gubry Patrick et al., 2004, Les mobilités intra-urbaines à Hô Chi Minh Ville et Hanoï (Viêt nam). Rapport établi dans le cadre du programme PRUD. Paris, Hô Chi Minh Ville, Hanoï : IRD, IER, CP, 319 p.</p> <p>Enseignement</p>
11. Les services urbains liés à l’environnement : entre mondialisation et participation - regards croisés Maroc-Sénégal	Guibbert - Coll	<p>http://www.univ-tlse2.fr/gresoc/cv/CV%20CBaron.html</p> <p>en biblio.ced.u-bordeaux4.fr/GresPrg04/BA04baron.pdf</p> <p>www.naerus.net/sat/workshops/2005/papers/23.pdf</p>	<p>participation séminaire</p> <p>publications sans relation avec la recherche</p> <p>Enseignement</p>
12. Réseaux de transport et services urbains au Mag-hreb : rapports entre logique technique, système politique et dynamiques urbaines	Ch. Chanson	<p>www.sedet.jussieu.fr/membres/chasonjabeurchantal.htm</p> <p>www.sedet.jussieu.fr/urbain.htm</p> <p>www.naerus.net/old/workshop2003/participants.htm</p> <p>www.adp.asso.fr/cooperation_urbaine_20.htm</p> <p>www.irmcmaghreb.org/corres/corres73.pdf</p> <p>en biblio.</p> <p>www.agrh.org/annuaire/annuaire2005.pdf</p>	<p>participation séminaire</p> <p>publications sans relation avec la recherche</p> <p>Enseignement</p>

<p>13. L'urbanisation des camps de réfugiés dans la bande de Gaza et en Cisjordanie</p>	<p>H.Seren</p>	<p>www.unice.fr/LAMIC/resume-seren.html www.shaml.org/projects/resaerch/the%20urbanization_french.htm www.shaml.org/projects/the%20urbanization/the%20urbanization_french.htm www.mmsh.univ-aix.fr/iremam/HTML/Agenda/lettre7_2003.htm www.tunezine.com/forum/read.php?f=1&i=137192&t=137192 http://www.rezocitoyen.org/IMG/rtf/doc-243.rtf</p>	<p>participation séminaire publications sans relation avec la recherche Enseignement</p>
<p>14. Innovation and Changing Urban Fields: Assessing Municipal Action in Inner City Johannesburg</p>	<p>A. Simone</p>	<p>www.shaml.org/agenda/sans PRUD staff.washington.edu/xtoph/anth469metro/metrop_readings/simone_infrastructure.pdf http://www.newschool.edu/gf/publicculture/bac-kissues/pc44/simone.htm http://www.newschool.edu/gf/publicculture/features/features.html muse.jhu.edu/journals/african_studies_review/v048/48.2chipkin.html muse.jhu.edu/journals/theatre_journal/v053/53.2kruger.html muse.jhu.edu/journals/public_culture/v016/16.2larkin.htm www.codesria.org/Links/codice/governance_bibliography.pdf www.amazon.fr/exec/obidos/ASIN/377579090X www.africaemediterraneo.it/rivista/documents/ArsUrbisSimone.pdf www.africabookcentre.com/acatalog/Urban_Studies.html www.amazon.fr/exec/obidos/ASIN/082236610X search.barnesandnoble.com/booksearch/isbninquiry.asp?ean=9780415935593&displayonly=TOC www.dukeupress.edu/books.php3?isbn=8223-6610-X www.clarkesbooks.co.za/artbooks/browse.asp?category=3 <i>cité en note</i> public-culture.dukejournals.org/cgi/reprint/17/1/181.pdf migration.wits.ac.za/TransitsWP.pdf</p>	<p>participation séminaire ias.berkeley.edu/southasia/city.pdf www.worldbank.org/urban/sympo-sium2002/participantlist.pdf http://www.documenta12.de/data/english/platform4/index.html www.yale.edu/ycias/southasia/urban_charisma_schedule publications sans relation avec la recherche <i>cité en note</i> www.un.org/womenwatch/daw/Review/documents/press-releases/WorldSurvey-Women&Migration.pdf Enseignement</p>
<p>15. Les incivilités de la société civile. Espace public urbain, société civile et gouvernance communale à Bobo-Dioulasso et Bamako (Communes 1 et 2).</p>	<p>J. Bouju</p>	<p><i>rien en dehors de ISTD</i></p>	<p>participation séminaire publications sans relation avec la recherche Enseignement</p>

16. Les villes : laboratoires de démocraties ?	M. Leclerc-Olive	http://www.ehess.fr/centres/cems/publicationsleclerc1.htm http://www.cfa-uba.org.ar/profesores.asp?cod_prof=303 www.regards.cnrs.fr/listeAcq/mars-avril2004.htm - www.regards.cnrs.fr/listeAcq/REGARDS-ADESAcqOuvragesmars-avril2004.pdf www.reds.msh-paris.fr/publications/revue/pdf/ds58/bib058.pdf	participation séminaire publications sans relation avec la recherche Enseignement
17. L'émergence d'acteurs locaux dans le champ démocratique et professionnel : une nouvelle donne pour la médiation et l'expertise ?	M.Jolé	http://www.univ-paris12.fr/www/labs/labvu/4publi.htm http://www.univ-paris12.fr/iup/4/publiens.htm http://www.univ-paris12.fr/iup/4/publiens.htm#jole http://www.louest.cnrs.fr/production_scientifique/contrats/contrats.html http://www.louest.cnrs.fr/reseaux_scientifiques/index.html	participation séminaire publications sans relation avec la recherche Enseignement
18. L'évaluation des projets d'aides publiques au développement (ADP) à la lumière des formes de partenariats : de Hô Chi Minh Ville à Hanoï, la question des divergences d'objectifs, de délégations et de transferts	L.Nguyen	www.sedet.jussieu.fr/sites/asi/contrats/villesedet.htm www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/groupe_documents/doc_pdf/LETTRE9.pdf www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/scient_operations_contenu.htm http://www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/scient_operations_contenu.htm www.ambafrance-vn.org/coop/urban-en-2003.pdf	participation séminaire publications sans relation avec la recherche Enseignement
19. Les consultants internationaux et leurs rapports à l'ingénierie locale dans les infrastructures urbaines au Vietnam (et prolongement sur le cas du Cambodge)	E. Baye	www.sedet.jussieu.fr/sites/asi/contrats/programmehanoi.htm www.sedet.jussieu.fr/sites/asi/contrats/seminairehanoi.htm www.ish-lyon.cnrs.fr/LET/francais/publications/editees/ndl/ndl40.htm http://www.let.fr/fr/annuaire/auteurs/jcusset/index.php <i>nouvelle recherche</i> www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/D2RT_Consultation_2005.pdf	participation séminaire publications sans relation avec la recherche Enseignement
20. Hanoï, entre urbanisme duel et urbanisme dialogique : formes d'opposition et formes de conciliation des acteurs de l'urbain	C.Pedelahore	www.sedet.jussieu.fr/sites/asi/contrats/programmehanoi.htm www.paris-belleville.archi.fr/ipraus/recherche.html www.paris-belleville.archi.fr/ipraus/tele/L14.pdf www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/UMR/plaquette.pdf www.ambafrance-vn.org/coop/urban-en-2003.pdf	participation séminaire publications sans relation avec la recherche Enseignement

<p>21. Les facteurs contribuant à la réussite des initiatives communautaires à l'échelle du quartier. Expériences à La Havane, Cuba.</p>	<p>K. Mathey</p>	<p>www.naerus.net/sat/workshops/2004/papers/Ramirez.pdf reda-lyc.uaemex.mx/redalyc/pdf/258/25805011.pdf</p>	<p>participation séminaire publications sans relation avec la recherche Enseignement</p>
<p>22. Cultures et milieux urbanistiques dans le Sud de la méditerranée</p>	<p>T.Souami</p>	<p>www.GEMDEV.org/recherche/prud/lettre6_prud.pdf http://www.harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=16034 http://geocarrefour.org/ http://halshs.ccsd.cnrs.fr/view_by_stamp.php?label=AOM&langue=fr&action_todo=view&id=halshs-00003830&version=1 www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/groupe_documents/doc_pdf/LETTRE9.pdf http://www.regards.cnrs.fr/listeAcq/mars-avril2004.htm www.regards.cnrs.fr/listeAcq/REGARDS-ADESAcqOuvragesmars-avril2004.pdf</p>	<p>participation séminaire www.adp.asso.fr/cooperation_urbaine_20.htm www.ambafrance-ma.org/cjb/programmes/villes/FU/1er/programme.htm calenda.revues.org/nouvelle3836.html publications sans relation avec la recherche http://www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/scient_operations_contenu.htm Enseignement</p>
<p>23. Gestion Urbaine en Palestine : Construction institutionnelle, processus et mode de régulation - Recherche sur le territoire de la bande de Gaza</p>	<p>M. Ghorayeb</p>	<p>www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/groupe_documents/doc_pdf/LETTRE9.pdf www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/UMR/plaquette.pdf</p>	<p>participation séminaire publications sans relation avec la recherche Enseignement <i>En note</i> halshs.ccsd.cnrs.fr/docs/00/02/90/81/PDF/PRUDFinalVolume2-EV.pdf</p>
<p>24. Continuités - discontinuités des formes et des légitimations de pouvoir en ville et leur impact sur l'aménagement urbain</p>	<p>O. Goerg</p>	<p>biosoc.univ-paris1.fr/recherche/mvtsoc/liste_speciaux.htm biosoc.univ-paris1.fr/recherche/mvtsoc/tablearticdego.htm http://geocarrefour.org/ www.sedet.jussieu.fr/urbain.htm www.ur013.ird.fr/BILAN.pdf www.sedet.jussieu.fr/urbain.htm</p>	<p>participation séminaire www.assh.ch/frz/Mitglieder/download_common.asp?id=147&tb=mitgl_bulletin&ln= publications sans relation avec la recherche <i>En note dans</i> Bredeloup, S. (2003b). "Le migrant africain et la ville étrangère" in: Être étranger et migrant en Afrique au XX^{ème} siècle vol II : Dynamiques migra-toires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs. C. Coquery-Vidrovitch, O. Goerg, I. Mandé et F. Rajaonah. (Éd.) Paris, Harmattan, 2005. "Power Relations in Ward-Level Governance in An Urban Setting: Ajegunle-Lagos (Nigeria) Since the 1950s," in Odile Goerg (ed.), Pouvoirs locaux et gestion foncière en Afrique de l'ouest, Paris: L'Harmattan (forthcoming). http://www.genreenaction.net/rubrique.php3?id_rubrique=3. Enseignement <i>En note</i> www.ifeas.uni-mainz.de/workingpapers/AP58.pdf</p>

<p>25. Décentralisation et gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne Afrique du Sud (Johannesburg, Le Cap), Éthiopie (Addis Abeba), Nigeria (Lagos, Ibadan), Tanzanie (Dar es-Salaam).</p>	<p>A. Dubresson</p>	<p>http://www.geotropiques.net/fiche.php?id=16&type=1 http://www.geotropiques.net/prog_rech_4.htm www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/UMR/plaquette.pdf http://www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/scient_operations_contenu.htm www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/groupe_documents/doc_pdf/LETTRE9.pdf www.naerus.net/sat/workshops/2005/papers/23.doc www.enpc.fr/fr/recherche/laboratoires/pdf/latts_2003.pdf latts.cnrs.fr/siteuk/op_fiche.php?IdOperation=44&Id=1 latts.cnrs.fr/site/op_fiche.php?IdOperation=44&Id=1 www.regards.cnrs.fr/listeAcq/REGARDS-ADESACqOuvragesmars-avril2004.pdf www.ucl.ac.uk/DPU/research/housing/PRUD%20Rapport%20Dakar%20version%20finale.pdf http://cnfg.univ-paris1.fr/geothem.htm www.assh.ch/frz/Mitglieder/download_common.asp?id=147&tb=mitgl_bulletin&ln=- http://cnfg.univ-paris1.fr/them/terr.htm</p>	<p>participation séminaire publications sans relation avec la recherche cnfg.univ-paris1.fr/memgavd.htm 2003 - L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement. (en collab. avec Raison J.P.), Paris, A. Colin, (2^e édition), 248 p. <i>En note</i> www.edutemps.fr/extrait/EX1lex.pdf Enseignement</p>
<p>26. Villes en guerre, guerres en ville</p>	<p>E. Levron, Günewald</p>	<p>www.urd.org/actu/actupubl/actupubl.htm www.urd.org/publi/1publi.htm www.mali.ird.fr/actualites/ACTUALITES10.pdf http://www.bookfinder.com/dir/i/Villes_En_Guerre_Et_Guerres_En_Ville-Pratiques_Humanitaires_En_Questions/2845865570/</p>	<p>participation séminaire http://www.adp.asso.fr/cooperation_urbaine_20.htm publications sans relation avec la recherche Enseignement</p>
<p>27. L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales. Mauritanie, Maroc, Algérie, Liban</p>	<p>F. Navez Bouchanine</p>	<p>www.paris-belleville.archi.fr/ipraus/recherche.html www.paris-belleville.archi.fr/ipraus/tele/Lettre%2015.pdf bibmed.mmsh.univ-aix.fr/default.asp?tree=1&num_parent=268&order_cat=k&id_cat=268&Page=13 www.naerus.net/sat/workshops/2004/papers/Legros.htm www.ifporient.org/IMG/doc/2004_19_juillet_-_septembre_2004-2.doc http://bibmed.mmsh.univ-aix.fr/createcomment.asp?id_res=387 www.irmcmaghreb.org/corres/corres73.pdf citeres.univ-tours.fr/com-po.php?niveau=emam&page=menu_theses3&id=83 www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/UMR/plaquette.pdf</p>	<p>participation séminaire www.wocmes.de/downloads/program.pdf publications sans relation avec la recherche <i>En note</i> www.enpc.fr/fr/recherche/laboratoires/pdf/latts_2002.pdf www.unhabitat.org/programmes/ifup/documents/ifupreportfrench.pdf Enseignement</p>
<p>28. Emergence de nouveaux acteurs locaux et recomposition des territoires urbains : appropriation de la centralité des villes par les moodu-moodu</p>	<p>C. Sarr</p>	<p>www.GEMDEV.org/recherche/prud/lettre6_prud.pdf</p>	<p>participation séminaire publications sans relation avec la recherche Enseignement</p>

<p>29. Les municipalités dans le champ politique local : les effets des modèles exportés sur la gestion des villes en Afrique et au Moyen-Orient</p>	<p>E. Le Bris</p>	<p>www.afsp.msh-paris.fr/archives/congreslyon2005/communications/tr4/catussekaram%20.pdf www.mmsh.univ-aix.fr/iremam/HTML/Agenda/lettre5_2002.htm www.mmsh.univ-aix.fr/iremam/HTML/Agenda/lettre8_2003.htm citeres.univ-tours.fr/com-po.php?niveau=emam&page=menu_theses3&id=83 www.ifporient.org/IMG/pdf/2003_11_decembre_2002_-_janvier_2003_11-2.pdf</p>	<p>participation séminaire publications sans relation avec la recherche Enseignement www.islamresearchdirectory.org/en/we/detail.php?id=450 www.localiban.org/IMG/doc/CV_CE_2_karam.doc www.cspc.iep.u-3mrs.fr/SITE_CSPC/publications/recherche%20par%20auteur/articles/articlesmcatasse.htm www.cspc.iep.u-3mrs.fr/SITE_CSPC/publications/recherche%20par%20auteur/articles/articlesmcatasse.htm www.afsp.msh-paris.fr/activite/salontez4/cv04/cvsignoles.pdf</p>
<p>30. Le rôle de la société civile dans la gestion environnementale urbaine, Vietnam</p>	<p>Q. Thong</p>	<p>www.sedet.jussieu.fr/sites/asiе/contrats/programmehanoi.htm www.ambafrance-vn.org/coop/urban-en-2003.pdf www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/UMR/plaquette.pdf</p>	<p>publications sans relation avec la recherche Enseignement</p>

Annexe 9. Précis non exhaustif des termes utilisés dans les recherches

Loin de prétendre à l'exhaustivité et à une définition exacte de l'ensemble des concepts, cette annexe permet de rendre compte du vocabulaire emprunté par l'ensemble des chercheurs.

Bien Public : Les biens publics sont des biens, services ou ressources qui bénéficient à tous, et se caractérisent par la non-rivalité (la consommation du bien par un individu n'empêche pas sa consommation par un autre), et la non-exclusion (personne ne peut être exclu de la consommation de ce bien). La qualité de l'air, le contrôle des épidémies en sont des exemples.

Coutumier/néo-coutumier : La recherche de Durand-Lasserve donne une définition de ces deux notions en matière de foncier. Le néo-coutumier s'entend de l'évolution de la gestion des terres caractérisée par la cession d'un droit d'usage (coutumier) vers la vente du foncier. L'absence d'enregistrement de titre de propriété caractérise la coutume. La vente la fait évoluer vers un système néo-coutumier ou informel si c'est le fait d'un individu et non d'un groupe.

Décentralisation : La décentralisation consiste à transférer des compétences de l'État à des collectivités territoriales qui sont dotées du pouvoir juridique et de l'autonomie financière. Ces collectivités territoriales ont des organes (exécutif et délibérant) issus d'élections. La décentralisation consiste en un transfert de compétences entre deux personnes morales distinctes. On distingue la décentralisation territoriale qui s'applique aux collectivités territoriales et la décentralisation technique -ou fonctionnelle- concernant les institutions spécialisées dotées de la personnalité morale comme les établissements publics.

Visé à transférer le pouvoir décisionnel aux communes pour les questions de développement économique, par l'intermédiaire de procédures de démocratie participative.

Espace civil : Espace communautaire encore appelé "arènes civiles", au sein desquelles la défense d'intérêts catégoriels et les affirmations identitaires prédominent, la clef de voûte du dispositif étant la négociation.

Espace public : Un espace public ou "arènes publiques" dans lesquelles les préférences catégorielles sont transcendées par le débat ou la délibération.

Leclerc-Olive distingue ces deux espaces politiques comme opérant ou n'opérant pas dans les dispositifs délibératifs.

Gestion urbaine : Telle que définie par Dubresson. "Ensemble d'actes visant à concilier des demandes et intérêts antagoniques qui ne peuvent être également satisfaits"

Gouvernance : Issu de la théorie micro-économique, le concept de "bonne gouvernance"/ good governance a été diffusé par la Banque mondiale dans les années 1990, comme la condition majeure des politiques de développement. Elle est fondée sur quatre piliers : la responsabilité/accountability, la transparence, l'état de droit/the rule of law et la participation.

Gouvernance urbaine : Un des enjeux de la gouvernance urbaine pour les pouvoirs publics est de parvenir à reconstruire l'unité sociale de la ville, une identité collective par le biais de politiques publiques produisant des appartenances. Il s'agit de parvenir à rétablir des cohérences sur un territoire. La gouvernance urbaine permettrait non pas de faire le jeu du marché mais au contraire de lutter contre ses méfaits, les mécanismes de régulation publique en place ne permettant plus d'y faire face. La gouvernance permettrait d'assurer la cohésion d'un territoire. La notion de gouvernance permet de rendre compte de ce renforcement de l'organisation politique et sociale des villes. Elle permet d'analyser les transformations du pouvoir local, l'organisation des intérêts et des élites, les mécanismes de création d'identité collective, les formes d'action publique moderniste qui se développent en réponse aux défis qu'ont à relever les autorités politiques locales. Parenteau et Nguyen entendent ainsi la gouvernance : "La gouvernance désigne un contexte sociopolitique général où s'inscrivent les relations entre les gouvernements et la société civile, dans une perspective de renforcement des capacités locales pour une gestion décentralisée". Dubresson définit ainsi la gouvernance urbaine : "L'ensemble des processus de coordination d'acteurs, groupes sociaux et institutions visant la réalisation de projets urbains collectivement négociés".

Informel : Selon John Igué, la définition de l'informel doit davantage insister sur la notion de mode de vie, pour ne pas dire de civilisation, issu des différentes mutations provoquées par le partage colonial et dans le prolongement d'une vieille tradition socioculturelle. Le point de départ le plus intéressant pour formuler toute définition objective du secteur informel doit être le caractère dualiste de l'économie : induit par le fait colonial, il se manifeste par un clivage au sein du fonctionnement de la société entre lettrés, grands bénéficiaires des avantages de la colonisation, et illettrés, largement en marge du processus actuel de la "modernité". Autrement dit, la colonisation a développé des logiques économiques et de gestion de la société qui ne sont pas encore accessibles à tous. Ainsi, la meilleure définition des activités informelles serait celle qui considérerait ces activités comme étant le prolongement de l'économie traditionnelle mais se développant aujourd'hui dans un environnement marqué par de profondes mutations. Les limites entre l'économie traditionnelle et l'économie dite moderne se traduisent ainsi par le phénomène d'informalisation du secteur moderne et vice-versa.

Le secteur informel est l'ensemble des activités économiques qui se réalisent en marge de législation pénale, sociale et fiscale ou qui échappent à la Comptabilité Nationale. Autrement dit, c'est l'ensemble des activités qui échappent à la politique économique et sociale, et donc à toute régulation de l'État.

Métropolisation : La métropolisation est un mouvement accentué de concentration des hommes et des activités dans les métropoles. C'est un phénomène mondial. La métropolisation est une forme d'organisation des territoires qui se développe autour des villes. Elle voit s'étendre la forme classique du tissu périurbain et, surtout, les modes de vie urbains. C'est un phénomène mondial et différencié selon les continents. La métropolisation annonce la fin de l'organisation duale rural/urbain. Elle se caractérise surtout par la concentration des hommes et des activités dans les grandes villes. Les "métropoles" concentrent les activités de commandement (économique, politique, culturel...) et les fonctions tertiaires supérieures. Pour cette raison elles sont fortement attractives pour les populations. La métropolisation entraîne aussi une redéfinition des espaces au sein de la ville. Les fonctions grandes consommatrices d'espace (loisirs, commerce, industries) sont rejetées dans les périphéries alors que les centres-villes sont réservés à l'habitat favorisé et aux activités à forte valeur ajoutée.

Municipalisation : Dérivé de municipaliser. Action de placer sous le contrôle de la municipalité, ou de transférer la propriété d'un bien à la municipalité. La municipalisation des sols, qui fait de la municipalité l'acquéreur prioritaire des terrains constructibles de la commune. Municipaliser : Placer sous le contrôle de la municipalité ; transférer un bien à la municipalité. Municipaliser un service. Municipaliser des terrains. La municipalisation, c'est la création d'un champ politique à l'échelle locale qui favorise une certaine autonomie des acteurs, l'émergence de notables et l'exercice d'une citoyenneté supposant une participation à la gestion de la ville (économique, sociale et fiscale) et de la civilité urbaine. Elle permet à la ville de disposer d'un maire et d'un conseil municipal élus.

Participation : La participation est un terme général qui recouvre les différents moyens selon lesquels les citoyens peuvent participer dans les décisions politiques. Pour que la participation en toute connaissance de cause soit possible, un degré de transparence est nécessaire, mais non suffisant. Pour les municipalités, la participation est souvent un moyen, voire un outil pour asseoir une action. Elle est dans ce cas instrumentalisée pour la mise en place d'un projet quelconque. Elle peut au contraire être pensée comme véritable objectif politique et sociologique pour instaurer un débat démocratique sur un projet de ville, de développement, une gestion urbaine réellement décentralisée.

Piraterie : La recherche d'AbdouMaliq souligne la notion de piraterie employée dans sa monographie sur Johannesburg. La notion du "pirate" commence à émerger, le plus souvent dans le contexte de métropole mondialisée. La piraterie s'approprie la globalisation. L'économie de piraterie ne désigne pas simplement le vol ou le pillage mais aussi l'usage pirate et non conventionnel des infrastructures existantes : reconversion des immeubles de bureaux en logements par exemple.

Régulation : Dubresson l'a définie ainsi : "Mécanismes (juridiques, économiques et politiques) auxquels, dans un contexte de changement, recourent les pouvoirs publics locaux pour stabiliser les antagonismes, les désordres, assurer la reproduction mutante et/ou la transformation d'un système social".

Société civile : Ensemble des mouvements, associations ou simples citoyens, indépendants de l'État, dont le but est de transformer, par des efforts communs, les politiques, les normes ou les structures sociales, à l'échelon national ou international.

Elle désigne la vie sociale organisée selon sa propre logique, notamment associative, qui assurerait la dynamique économique, culturelle et politique.

Avant d'être un concept ou une idée, la société civile évoque d'abord un ensemble de valeurs positives: l'autonomie, la responsabilité, la prise en charge par les individus eux-mêmes de leurs propres problèmes. Par sa dimension collective, la société civile semble échapper aux dangers de l'individualisme et inciter à la solidarité. Par sa dimension civile, elle évoque l'émancipation de la tutelle étatique, mais aussi des valeurs plus affectives telles que l'intimité, la familiarité, etc. Parenteau et Nguyen définissent ainsi la société civile : "Un espace public entre l'État et les citoyens où sont entrepris des projets d'intérêt général, dans lesquels des personnes et des groupes exercent des activités autonomes, structurées et collectives".

Spatialisation / Territorialisation : Dubresson, dans son étude, définit et relie ainsi ces deux notions. Spatialisation : "Adaptation localisée aux variations de la demande selon une segmentation socio-spatiale de l'offre".

Territorialisation : "Les opérateurs prennent appui sur les espaces ainsi démarqués, en fonction des spécificités supposées de leur clientèle (...) pour redéfinir des formes et des modes de contrôle particuliers sur les usagers". "La spatialisation tend à maintenir une unité gestionnaire à l'échelle de l'espace urbanisé. La territorialisation favorise au contraire le processus de fragmentation par une multiplication des systèmes locaux de régulation mal ou non coordonnés entre eux".

Transition : notion floue aux interprétations divergentes selon l'étude de De Miras. Transition politique d'un système centralisateur vers un autre décentralisateur ? Transition économique vers un modèle néo-libéral ? Transition peut être entendue comme le passage d'une représentation idéologique à une conception plus pragmatique d'obligation de résultat face au défi urbain et à ses besoins considérables en infras-structure. C'est plutôt la notion de compromis qui l'emporte. En partant d'un interventionnisme étatique orthodoxe (au Maroc comme au Vietnam), la transition (s'il y en a une), a conduit non pas à la dérégulation à laquelle pouvait songer l'ultra-libéralisme mais à de nouvelles formes de régulation ou à un apprentissage de ces voies. C'est moins la transition entre interventionnisme/collectivisme et libéralisme que le compromis entre besoins en services collectifs urbains et résilience nationale dont il s'agit.

Ville refuge : Seren et Grünwald abordent cette notion différemment. Dans le cas du contexte très particulier des territoires palestiniens, elle s'entend comme une "idée novatrice d'utopie urbaine, qui permet l'amélioration des conditions de vie sans transiger sur le droit au retour". Appliquée aux camps de réfugiés palestiniens elle permet d'entrer dans une logique de "réhabilitation" sans questionner le symbole qu'ils représentent. Grünwald aborde la notion de façon plus générale. Espace de repli pour certaines franges de population, la ville peut être associée aux exactions et aux dangers pour d'autres. Ainsi, une même ville peut être à la fois un lieu d'anonymat et de sécurité (généralement pour les populations rurales en danger) et un espace d'insécurité que des populations plus aisées fuient. Entre "villes cibles" des conflits et villes refuges" pour des populations, la frontière est parfois ténue.

Annexe 10. Présentation des experts

Jean-Claude BOLAY

Docteur en sciences politiques et spécialiste des questions urbaines en Amérique Latine, Asie du Sud-Est et Afrique de l'Ouest, Jean-Claude Bolay a séjourné, comme chercheur au Mexique et aux États-Unis. Dès 1989 il intègre l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne où il dirigera de nombreuses recherches sur les questions liées à l'habitat des pauvres, l'environnement urbain, la participation sociale et les politiques publiques, qui donneront lieu à de nombreuses publications. Il est actuellement directeur de la coopération au sein de la vice-présidence des relations internationales de l'EPFL et professeur au laboratoire de sociologie urbaine.

Benjamin MICHELON

Socio-urbaniste, Benjamin Michelin dispose d'une expérience de terrain acquise dans la mise en œuvre de différents projets urbains. Il dispose d'une grande expérience en matière de réinstallation de populations touchées par des projets de réhabilitation de marchés urbains et de quartiers précaires. Collaborateur scientifique de l'EPFL, il participe régulièrement à différentes études visant à définir des programmes d'aménagement et d'urbanisme.

Nassirou BAKO

Docteur en Anthropologie sociale et Ethnologie, spécialisé dans le développement local, les pouvoirs et les acteurs locaux. M. BAKO est actuellement Professeur-Assistant à l'Université nationale du Bénin au Laboratoire d'Études et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement local. A côté de ses charges académiques et de recherche, il effectue des prestations en tant que consultant.

Ngoc Du THAI THI

Docteur en géographie urbaine de l'Université de Toulouse, Ngoc Du THAI THI a, dès son retour au Vietnam, été intégrée au sein de l'Université de Ho Chi Minh Ville, comme maître de conférence, puis comme chef du Département de géographie. Elle travaille actuellement comme consultante indépendante ainsi que comme conseillère scientifique au sein du bureau local de l'Association Universitaire Francophone (AUF).

Mohamed ADERGHAL

Docteur en géographie, Mohamed Aderghal est enseignant chercheur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Hassan II Mohammedia. Il collabore également à la réalisation de plusieurs études menées dans le cadre de projets universitaires ou commandes par des Bureaux d'Études et des ONG.

François MENGUELE

Consultant, François Menguelé collabore régulièrement avec des organisations internationales dans le cadre de la mise en œuvre de projets de développement urbain. Il dirige actuellement un programme de renforcement des capacités institutionnelles en Afrique du Sud.

Titres parus dans la serie “Évaluations”

- Le programme des volontaires européens de développement. Evaluation de la phase pilote (1986-1988) (n°3).
- L'Ecole Nationale Supérieure des Industries Agro-Alimentaires du Cameroun (ENSIAAC) (n°6).
- Faune sauvage africaine. Bilan 1980-1990. Recommandations et stratégie des actions de la coopération française (n°8).
- Le Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques (CIEH) (n°10).
- La politique des bourses. Evaluation de l'aide publique française (1979-1988) (n°11).
- La reconversion des agents de la fonction publique en Guinée. Evaluation de l'aide française (1986-1992) (n°12).
- L'Association Française des Volontaires du Progrès (n°13).
- L'appui dans les secteurs du plan et des statistiques (n°14).
- L'appui aux formations dans le secteur BTP (n°15).
- L'appui au système éducatif tchadien (n°16).
- L'appui à l'opération villages-centres du Congo : Mindouli et Lékana (n°17).
- L'appui dans le domaine du livre et de l'écrit (n°18).
- Les administrations mauritaniennes des finances et du plan (n°19).
- Les réseaux de développement (n°20).
- La politique du ministère en faveur de la coopération décentralisée (n°21).
- La politique des crédits déconcentrés d'intervention (1988-1993) (n°22).
- L'appui au développement urbain et à la gestion locale au Bénin et à Madagascar (1982-1994) (n°24).
- La navigation aérienne et les activités aéroportuaires en Afrique subsaharienne et dans l'Océan indien (n°25).
- Le volontariat français dans les pays en développement (1988-1994) (n°26).
- Conséquence de la suspension de la coopération. Cas du Togo, du Zaïre et d'Haïti (n°29).
- La coopération documentaire (1985-1995) (n°33).
- Etude de synthèse d'évaluations de l'action des ONG (n°34).
- Programme d'appui aux administrations financières et économiques (PAAFIE) (n°35).
- Programme mobilisateur Femmes et développement (n°37).
- Evaluation rétrospective des FAC d'intérêt général (91, 93, 95) consacrés à l'appui à la politique sectorielle en éducation formation (n°38).
- Evaluation de la politique française d'aide dans le secteur minier (n°39).
- Evaluation de la politique française d'aide dans le secteur Jeunesse et Sports (n°41).
- Evaluation du programme CAMPUS. Coopération avec l'Afrique et Madagascar pour la promotion universitaire et scientifique (n°42).
- Evaluation dans le secteur de la santé au Cambodge (n°44).
- Evaluation rétrospective des systèmes financiers décentralisés (n°45).
- Evaluation du projet ARCHES (n°46).
- Projet santé Abidjan. Evaluation des FSU-Com (n° 47).
- Evaluation du F3E (Fonds pour la promotion des études préalables, des études transversales et des évaluations) (n°48).
- Evaluation des actions de l'aide française dans le secteur agricole et l'environnement à Madagascar (n° 49).
- Evaluation du programme développement local et migration au Mali et au Sénégal (n° 50).
- Evaluation des programmes de lutte contre le VIH/sida (1987-1997), 2 tomes (n° 51).
- Evaluation des programmes prioritaires Palestine et Vietnam (n° 52).
- Evaluation de la formation des personnels de santé en Afrique et à Madagascar (n° 53).
- Etudier en français en Europe centrale et orientale. Evaluation des filières universitaires francophones (n° 54).
- Evaluation d'actions de coopération franco-marocaines pour la recherche scientifique. Programmes d'actions intégrées (n° 55).
- Evaluation du pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale (Prasac) du Coraf. (n° 56).
- Evaluation de la coopération télévisuelle en Afrique subsaharienne (1995-2000) (n° 57).
- Rapprocher les jeunes du Sud et du Nord. Evaluation de Villes. Vie. Vacances/Solidarité internationale et de Jeunesse/Solidarité internationale (n° 58).
- Evaluation de l'aide française dans le secteur pharmaceutique – Afrique subsaharienne et Madagascar (1994-2001) (n° 59).

Evaluations (Fiches-résumés de 28 évaluations réalisées entre 1993 et 1997).

Evaluation de la coopération culturelle, linguistique et éducative en Amérique centrale (n° 60).

Evaluation du dispositif des crédits déconcentrés « Fonds social de développement » (n° 61).

Festival international des francophonies en Limousin (n° 62)

Evaluation de la coopération française dans le secteur de la santé au Gabon (n° 63).

Appui à la professionnalisation des opérateurs culturels du continent africain (n° 64).

Evaluation de la coopération décentralisée franco-malienne (n° 65).

Evaluation des appuis de la France et de la Communauté européenne aux écoles africaines de statistique (n° 66).

Soutenir le cinéma des pays du Sud (n° 67).

La coopération scientifique et universitaire franco-sud-africaine (n° 68).

Le secteur forestier en Afrique tropicale humide 1990-2000 (n° 69).

Programmes de recherche bilatéraux en Europe 1990-2000 (n°70).

L'appui de la France aux associations pour la recherche en Finlande, Norvège et Suède (n°71).

Appui à la coopération non gouvernementale au Cambodge 1993-2003 (n° 72).

Evaluation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (n° 73)

Evaluation Convention d'objectifs avec Cités Unies France (n° 74)

L'appui de la France aux éducations en développement (n° 75)

Amélioration des conditions sociales de vie des réfugiés palestiniens (n°76)

Evaluation des programmes d'appui aux actions non-gouvernementales en Bolivie (n°77)

Evaluation rétrospective des actions d'appui à la mise en place de SAMU (1993-2002) (n°78)

Projet d'appui à la réforme des systèmes hospitaliers dans les pays de la ZSP / Evaluation rétrospective (1998-2003) (n°79)

Evaluation du programmes des évaluations 2000-2004 / Les évaluations dans la ZSP (n°80)

Evaluation de la politique des bourses attribuées par le MAE aux étudiants étrangers (1998-2004) (n°81)

La coopération franco-indienne en sciences humaines et sociales (1992-2004) (n° 82)

Programmes d'actions intégrées de recherche (PAI) franco-tunisiens (1996-2004) (n°83)

Projet d'appui au développement de l'anesthésie réanimation et médecine d'urgence dans l'Océan Indien (PARMU) (n°84)

Appui de la coopération française à l'organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) (n° 85)

Programme franco-chinois de recherches avancées (1993-2003) (n° 86)

Actions de formation dans le domaine du développement social (1997-2003) (n° 87)

Evaluation du contrat de désendettement et de développement (C2D) - Mozambique (n° 88)

Actions en faveur du développement durable dans la coopération internationale de la France (n° 89)

Programme de recherche urbaine pour le développement (PRUD) – Evaluation finale du projet mobilisateur FSP n° 2000-120 (2001-2004) (n° 90)

